

LES CAHIER

DE
L'ANIMATION

55

Associations et pouvoirs publics

Ch. Bruneau

Le destin de la loi de 1901 en A.O.F.

J.-M. Mignon

Service public et guerre des images

B. Miège

L'école hors de portée

J.-R. Pendariès, T. Bloss

De l'ordinateur sauvage
à l'ordinateur domestiqué

A. Dorion, F. Saubot

L'ambition de « culture populaire »

J. Dumazedier

INEP

**LES CAHIERS
DE L'ANIMATION**

une publication de l'I.N.E.P.

Directeur de la publication : H. Hutin
Directeur-adjoint : B. Bouic

Rédactrice en chef : G. Poujol
Rédacteur en chef adjoint : B. Jung
Secrétaire de rédaction : A. Dozol

Comité de rédaction

J.P. Augustin, P. Belleville, P. Besnard,
M. Boulanger, A. Boulogne, M. Boutreux,
S. Dupuy, J. Eloy, O. Gagnier, P. Gallaud,
G. Gentil, C. Guérin, G. Guillaume, J. Ion,
B. Leconte, C. de Linarès, J.-P. Martin,
A. Martins, I. Mazel, B. Miège, J.-M. Mignon,
M. Nahory, A. Oberti, N. Précas, M. Rebillet,
B. Sachs, G. Saez, C. Sageot, M. Simonot, R. Sue

Rédaction-administration

Département de la Communication
Service des Publications
Institut National d'Éducation Populaire
78160 MARLY-LE-ROI
39.58.49.11

abonnement 1 an (5 num.) 200 F
étranger 250 F

Vente au numéro :
Librairie le Divan
37, rue Bonaparte — 75006 Paris
Librairie des Presses Universitaires de France
49 boulevard Saint-Michel (1^{er} étage)
75005 Paris

Maquette de la couverture
Alain Leterrier

Imprimerie Nationale



Sommaire

- **Une dynamique des associations**
 - 5 — Associations et pouvoirs publics :
vingt années d'évolution
Chantal Bruneau
 - 21 — Le destin de la loi de 1901 en Afrique Occidentale Française
Jean-Marie Mignon
- **Privé / Public**
 - 43 — Service public et guerre des images
Bernard Miège
- **Pédagogies de l'insertion**
 - 59 — L'école hors de portée :
le dispositif d'insertion et la question scolaire
Jean-René Pendariès, Thierry Bloss
 - 81 — De l'ordinateur sauvage à l'ordinateur domestiqué
Agnès Dorion, Frédérique Saubot
- **Regards militants**
 - 109 — L'ambition de « culture populaire : un projet inachevé
Joffre Dumazedier

131 *Bloc-notes*

141 *Au fil des lectures*

Sommaire



• Une dynamique des associations

— Associations et pouvoirs publics : vingt années d'évolution
Chantal Brunet

21 — Le destin de la loi de 1901 en Afrique Occidentale Française
Jean-Marie Mignon

• Privé / Public

— Service public et guerre des images
Bernard Miège

• Pédagogie de l'insertion

— L'école hors de portée : le dispositif d'insertion et la question scolaire
Jean-René Pendarès, Thierry Elias

81 — De l'ordonnance royale à l'ordonnance domestique
Agnes Dorion, Frédérique Sautot

• Regards militants

— L'ambition de « culture populaire » : un projet inachevé
Joffe Damazacher

131 *Plus-valor*

141 *Le fil des lectures*

Associations et pouvoirs publics :

Vingt années d'évolution

Chantal Brunéau

On parle beaucoup des associations ou du phénomène associatif aujourd'hui, on en parle même de plus en plus. Depuis 1901, date officielle de l'entrée en scène des associations, celles-ci ont beaucoup évolué et sans doute le législateur du début de siècle en serait étonné. La loi n'a pas changé depuis 1901, notre propos ne sera pas de présenter toutes les étapes qui ont marqué le monde des associations, mais seulement ce qu'on a pu observer depuis une vingtaine d'années environ. Nous évoquerons rapidement l'aspect quantitatif pour servir de base à notre analyse, puis nous essaierons de caractériser deux périodes qui nous paraissent importantes, l'une située vers les années 1965-1970 comportant elle-même une évolution, l'autre caractérisant les années 1970, ce contraste a à mesurer la vérité nous pour laquelle il est encore difficile de connaître l'ampleur et les incidences éventuelles.

Si la dynamique associative connaît une expansion telle, il est cependant intéressant de s'interroger sur l'expansion du nombre d'associations et sur l'expansion de leur rôle. Nous essaierons de rappeler des chiffres de croissance et quelques données indiquant la répartition des associations.

Cette évolution quantitative qui sera représentée de ce qui pourrait appeler une « évolution qualitative » qui semble au moins aussi importante.

Une dynamique des associations

Le mouvement associatif du milieu des années soixante au milieu des années soixante-dix

En fait, il s'avère nécessaire de noter que la situation qui va être décrite ci-après, et importante au premier chef, ne concerne pas, et de loin sans doute, l'ensemble des associations. Elle représente davantage une étape dans

LES CAHIER DE L'ANIMATION 1986 / N° 53

* Tableau 1, page 4
* Tableau 2, page 5

Plan de l'Assemblée
des députés

Associations et pouvoirs publics :

Vingt années d'évolution

Chantal Bruneau

ON parle beaucoup des associations ou du phénomène associatif aujourd'hui, on en parle même de plus en plus. Depuis 1901, date officielle de l'entrée en scène des associations, celles-ci ont beaucoup évolué et sans doute le législateur du début du siècle en serait étonné. La loi n'a pas changé depuis 1901, notre propos ne sera pas de présenter toutes les étapes qui ont marqué le monde des associations, mais seulement ce qu'on a pu observer depuis une vingtaine d'années environ. Nous évoquerons rapidement l'aspect quantitatif pour servir de base à notre *analyse*, puis nous essaierons de caractériser deux périodes qui nous paraissent importantes. L'une située vers les années 1965-1970 comportant elle-même une évolution, l'autre caractérisant les années 1980 dont on commence à mesurer la vérité mais pour laquelle il est encore trop tôt pour connaître l'ampleur et les facettes éventuelles.

Si la démographie associative connaît une expansion réelle, il est cependant inutile de rappeler ici ce qui a été écrit cent fois ailleurs, sur l'expansion du nombre d'associations créées et sur ce qu'il est convenu d'appeler le « boum associatif ». Nous nous contenterons de rappeler des chiffres de créations * et quelques pourcentages indiquant la répartition des créations dans certains cas**.

Cette évolution quantitative doit être rapprochée de ce qu'on pourrait appeler une « évolution qualitative » qui semble au moins aussi importante.

Le mouvement associatif du milieu des années soixante au milieu des années soixante-dix

En fait, il s'avère nécessaire de noter que la situation qui va être décrite ci-après, si importante soit-elle, ne concerne pas, et de loin sans doute, l'ensemble des associations. Elle représente davantage une étape dans

* Tableau 1, page 6

** Tableau 2, page 8

1. - 1963-1983. L'évolution des déclarations d'associations (*)			
Années	Total général compris DOM étrangères	Associations étrangères	France plus DOM
1963	10 909	47	10 862
1964	12 350	75	12 275
1965	—	—	—
1966	—	—	—
1967	—	—	—
1968	—	—	—
1969	20 345	89	20 256
1970	18 722	125	18 597
1971	23 361	135	23 226
1972	26 257	145	26 112
1973	22 403	128	22 275
1974	23 153	151	22 002
1975	23 753	178	23 575
1976	25 622	242	25 380
1977	33 188	311	32 877
1978	35 025	335	34 690
1979	31 222	333	30 889
1980	30 543	317	30 889
1981	33 972	273 (9 mois)	33 699
1982	40 228	—	40 228
1983	46 857	—	46 857

* *Conseil National de la Vie associative*. - Bilan de la vie associative. - Paris. La Documentation Française, 1985, 161 p. Spécialement chapitre I ; François Canto « La démographie associative », pp.11, 30.

ce phénomène de société que constitue l'association et surtout un point d'étude intéressant pour caractériser une période.

Une progression quantitative importante

Quand nous regardons les chiffres, nous voyons qu'un premier saut dans la progression se situe à la fin des années soixante et au début de la décennie soixante-dix. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer. Des causes conjoncturelles immédiates, et des causes plus structurelles.

Dans les années 1970-1972, la loi sur la formation professionnelle de 1971 a certainement eu une influence importante faisant naître de nombreuses associations. La fin de la décennie soixante c'est aussi les premiers essoufflements de l'expansion économique et les difficultés dues aux problèmes de l'énergie, ainsi que les premières prises de conscience des risques d'une croissance urbaine et industrielle incontrôlée. La revendication a pour thème la défense du cadre de vie, de l'environnement, une certaine qualité de la vie. Si dans les années 1950, on réclamait des logements, vingt ans après la demande quantitative, mais surtout qualitative, il faut tenir compte de l'espace, de la forme, de l'environnement. C'est la naissance de ce que certains appellent « le syndicalisme du quotidien », et l'époque des luttes urbaines sur lesquelles a écrit notamment M. Castells (1).

Les associations ont été parmi les premiers acteurs dans ce courant de défense du cadre de vie. C'est à ce moment-là que fleurissent ces associations de défense de tel ou tel site ou contre telle ou telle construction. C'est la vague des associations « contestataires », s'opposant parfois par principe, dans une stratégie peu construite. Parlant des mouvements de luttes pour la défense de l'environnement, Dominique Mehl (2) écrit :

« Ces mouvements ont en commun une attitude critique par rapport à la participation. L'Etat est vécu comme un adversaire de classe avec lequel il convient de ne pas collaborer. La participation apparaît comme un moyen mis en œuvre par l'Etat et les organismes de gestion urbaine pour intégrer les mouvements urbains pour briser leur potentialité revendicative en les associant à des parcelles de pouvoirs qui ne sont jamais décisifs en matière de gestion et d'aménagement urbains. »

Le mouvement de revendication s'est peu à peu organisé. Les associations ont compris que pour être crédibles et exister réellement, il fallait aussi proposer. C'est pourquoi de plus en plus, les techniciens et les experts tiennent une place importante dans les associations.

Le souci de l'amélioration du cadre de vie s'est d'ailleurs retrouvé au plus haut niveau puisque dans le gouvernement de M. Chaban-Delmas (20 juin 1969-5 juillet 1972) apparaît pour la première fois un ministère chargé de la protection de la nature et de l'environnement. M. Poujade

2. - 1982. La répartition sectorielle des déclarations-créations d'associations

Une analyse détaillée des déclarations d'association au second trimestre 1982 donne les renseignements suivants : 8 886 déclarations-créations et 4 988 modifications dont 690 dissolutions. La répartition par secteur était la suivante :

— Associations à vocation sportive	12,69 %
— Regroupement autour d'un but précis	9,78 %
ou sous forme d'amicale d'anciens.	
— Arts et spectacle	9,75 %
— Défense d'intérêt ou d'idées	6,58 %
— Relations professionnelles et économiques ...	5,98 %
— Buts humanitaires	5,67 %
— Audiovisuel	5,59 %
<i>dont</i> radios locales	2,28 %
— Jeux et distractions	5,22 %
— Etudes, réflexions et recherches	5,12 %
— Domaine éducatif	4,95 %
— Aide de l'individu (jeunes-3 ^e âge, aides à domicile)	4,56 %
— Développement des collectivités locales	4,43 %
— Echanges et relations internationaux	4,03 %
— Santé	3,92 %
— Initiatives locales sociales	3,51 %
— Pêche et chasse	2,13 %
— Personne et personnalité	1,41 %
— Secteur confessionnel	1,37 %
— Vacances, tourisme	1,33 %
— Environnement	0,75 %

y est nommé le 7 janvier 1971. Dès lors, les associations sont de plus en plus encouragées à agir car elles savent que des discussions importantes qui les concernent directement vont naître et se développer.

De la contestation à la proposition

Peu à peu les associations de certains secteurs comme l'urbanisme, l'environnement, la consommation souhaitent participer à la décision. Elles perçoivent que la contestation seule ne permet pas de faire avancer les revendications et que pour avoir une chance d'être entendu il faut proposer. Cette évolution dans leur attitude conduit les associations à des évolutions dans leur fonctionnement. Elles s'entourent d'experts, spécialistes du secteur dans lequel elles interviennent, de juristes... Elles deviennent de plus en plus compétentes sur la matière qui les concerne et au niveau local, face aux équipes municipales, elles peuvent se présenter comme des concurrents. Il n'est pas besoin de rappeler l'exemple de Grenoble qui illustre parfaitement ce processus. Les associations vont jusqu'au bout du principe de proposition puisqu'elles créent une équipe qui se présente aux élections.

C'est également à la fin des années 1960 qu'apparaît le mouvement des GAM (groupes d'action municipale). Ces mouvements, d'origine associative, fondés sur le principe du socialisme autogestionnaire, ont pour conception la prise en charge par le citoyen des problèmes de la vie quotidienne : habitat, transports, consommation... Aux élections municipales de 1971, dans plusieurs grandes villes, les GAM présentent des candidats. Le succès le plus connu est sans doute celui d'Hubert Dubout élu à Grenoble. Ce phénomène de proposition est sans doute plus fréquent dans certains secteurs comme l'urbanisme, que dans d'autres. Les études conduites par les chercheurs notamment les sociologues du centre d'études des mouvements sociaux ont montré à partir d'une étude sur les transports, l'évolution du thème de revendication qui, du fonctionnement dans les années 1970 s'est déplacé à partir de 1977 sur les effets vis-à-vis de l'environnement.

« A une revendication pour davantage de bien-être, s'est substituée ou s'est ajoutée une revendication pour la participation à la gestion urbaine » (3).

Cette attitude se retrouve particulièrement au niveau local.

« Des associations diversifiées couvrent tout le territoire de la commune. Elles interviennent dans tous les secteurs de la vie locale, du sport à l'aménagement urbain, en passant par l'animation culturelle. Par-delà cette diversité, toutes se rencontrent autour de certains thèmes qui for-

ment le substrat de la vie associative... L'exigence d'une démocratisation de la vie locale converge vers l'idée que les associations doivent être consultées sur la gestion locale »⁽³⁾.

La réponse des pouvoirs publics au cours de la deuxième moitié des années soixante-dix

La nouvelle tendance de certaines associations de vouloir participer aux décisions et être consultées, a sans doute été un élément important dans la mise en œuvre d'une politique de concertation sous diverses formes.

L'attitude du pouvoir central

D'une certaine indifférence on est passé à une reconnaissance des associations et du rôle qu'elles peuvent jouer comme gestionnaires de services publics, comme lieux d'innovation, comme école de responsabilité. Il faut d'ailleurs attendre les années 1975 pour voir paraître les premières réflexions ou les premières mesures. Ainsi, le VII^e Plan (1976-1980), à partir duquel on relativise l'expansion, prévoit dans ses orientations « l'amélioration de la qualité de la vie » ; l'importance de « l'intensification de la vie locale », et du développement de la vie associative y est soulignée. En même temps, paraissent des rapports insistants sur l'importance et l'utilité des associations et sur le thème de la participation des citoyens à l'organisation de la vie quotidienne :

- rapport Nora sur l'amélioration de l'habitat ancien (décembre 1975) ;
- rapport Guichard « Vivre ensemble » sur le développement des responsabilités locales (1977) ;
- rapport Delmon sur la participation des français à l'amélioration de leur cadre de vie (1976-1977). Le groupe qui avait travaillé sur ce thème, a examiné au cours du quatrième trimestre de 1975 les conditions dans lesquelles la population pourrait être associée plus étroitement aux actions ayant une incidence sur son cadre de vie ;

« Le groupe de travail s'est attaché à examiner particulièrement le rôle et les moyens des associations »⁽³⁾.

Grâce à quarante-cinq mesures, cette commission proposait d'encourager et de faciliter la participation. En conclusion de ce constat :

« Le groupe de travail croit nécessaire de souligner l'intérêt que représente la vie associative dans le monde aujourd'hui... Il s'agit d'accepter le développement des associations pour défendre les intérêts des citoyens en tant qu'usagers, consommateurs, habitants... La vie asso-

ciative comme le syndicalisme sont des moyens supplémentaires destinés à faire face aux problèmes nouveaux engendrés par notre société » (3).

A côté de ces grandes orientations et de ces projets, des circulaires ont été rédigées, des déclarations ont été faites et des mesures ont été adoptées. Les plus importantes sont les suivantes :

- Le 27 janvier 1975, le Premier ministre adressait aux membres du gouvernement et aux préfets, une circulaire sur les rapports entre collectivités publiques et associations assurant des tâches d'intérêt général ;
- Dès le 25 février 1975, le Président de la République dans une lettre au Premier ministre évoque le rôle des associations dans l'amélioration de la qualité de la vie.
- Le 7 janvier 1977, René Lenoir fait * un rapport sur la vie associative au Conseil des ministres.
- Dans le VII^e Plan, le programme d'action prioritaire n° 16 avait pour objet : « Développer l'action volontaire ».
- En 1976 et 1977, les lois et décrets sur la protection de la nature et de l'environnement (études d'impact, enquêtes d'utilité publique), instituaient pour la première fois l'agrément de certaines associations, et leur participation à différentes instances dans ce domaine.
- Dans la « Charte de la Qualité de la Vie », en janvier 1978, le Président de la République évoque également les moyens d'améliorer cette participation.

Toutes ces dispositions confirment que les associations ne laissent plus les pouvoirs publics indifférents, ils doivent compter avec elles.

Cependant, des distorsions entre les vœux émis, les mesures prises et la réalité demeurent. Ainsi les associations critiquent souvent la rapidité des enquêtes d'utilité publique et la difficulté pour accéder aux dossiers souvent gardés secrets ou qui ne peuvent être consultés qu'à la hâte **.

Ainsi, globalement, au plus haut niveau, le discours sur la participation des associations s'est développé, il correspond certainement à un souci de relance de la vie démocratique pour permettre à chacun d'être informé et de participer à la gestion de sa vie collective quotidienne. Néanmoins ce souci n'est pas le même à tous les échelons.

« Il faut se garder de penser que l'action des associations est unanimement appréciée, tout particulièrement au niveau local » (4).

La dernière initiative du septennat de M. Giscard d'Estaing avait été de confier au sénateur Marcel Rudloff une mission afin d'étudier des mesures à prendre en faveur des associations. Celui-ci n'a pu rendre

* Secrétaire d'Etat à l'Action Sociale.

** Une modification de la procédure d'enquête est intervenue depuis.

qu'un rapport provisoire qui contenait un certain nombre de propositions relatives à la fiscalité, aux dons faits par les particuliers aux associations, à l'accès aux locaux...

Le niveau local

Si c'est au niveau des communes qu'ont été développés des moyens concrets pour associer la population à l'élaboration des décisions, c'est aussi parmi les élus locaux qu'on peut relever les propos les plus hostiles aux associations. Certains refusent le dialogue pour des choix importants concernant la commune, car ils considèrent que les associations doivent se maintenir dans leur rôle de « dispensateurs de loisirs ».

Il n'est pas rare d'entendre certains maires déclarer que le dialogue avec les associations constitue une perte de temps, que le principal objectif des responsables est de prendre leur place aux prochaines élections. Pour quelques-uns, il s'agit de ne pas multiplier les centres de décisions et de ne pas mettre sur le même plan les responsables d'associations et les élus. Car disent-ils ces derniers sont seuls habilités à défendre l'intérêt général, c'est eux qui représentent la population tout entière, puisqu'ils détiennent leur mandat du suffrage universel.

Des cas extrêmes peuvent se rencontrer, tel celui du préfet de la Manche qui en décembre 1979, dans sa lettre de vœux avait mis en garde tous les maires de son département contre les effets négatifs des associations. Il déclarait :

« Il n'est pas bon, il n'est pas normal de voir proliférer l'irresponsable donneur de leçons, le définitif arrogant, le critique systématique ». « Plus on tient à les ignorer, et plus ils se prennent au sérieux, faisant ainsi des adeptes, c'est la multiplication de l'ivraie. »

Dans certaines communes au contraire, une véritable coopération s'est installée. Les élus consultent les associations qu'ils considèrent comme un rouage essentiel à la démocratie locale. Ainsi le maire de Grande-Synthe (banlieue de Dunkerque) déclare :

« Considérant la vie des corps intermédiaires comme indispensable en régime démocratique, la municipalité s'est efforcée de procéder à la consultation des associations concernées avant la réalisation et la mise en œuvre de tous les équipements collectifs qu'elle a entrepris de construire » (5).

Certaines municipalités sont allées plus loin en essayant de créer des offices municipaux, comme à Dreux et à Epernay :

« Le but d'une telle création était double : susciter et permettre un travail entre les diverses associations afin qu'elles se connaissent mutuellement, afin qu'elles élaborent une politique cohérente entre elles et avec la municipalité sur le social, le culturel » (6).

Dans ces deux cas, le projet n'a pas abouti. A Dreux c'est une asso-

ciation importante qui a fait échouer le projet, craignant le contrôle de la municipalité (certains membres du conseil d'administration de ladite association étant proches de la majorité gouvernementale de l'époque). A Epernay, le Parti socialiste s'est opposé par peur d'une main-mise de la municipalité. Par contre, à Saint-Dié, il existe un office municipal des sports composé d'associations et de membres de la municipalité (non majoritaires) et un centre culturel communal dont le conseil d'administration de vingt-cinq membres ne compte que trois représentants de la mairie. Ce centre joue un rôle de coordination et « agit également comme intermédiaire privilégié entre « les petites » associations et la municipalité » (6). A Rennes, il existe également un office social et culturel qui regroupe les comités de quartiers et se définit comme « la plate-forme permanente du dialogue des associations avec les pouvoirs publics ».

Parfois les associations sont intégrées dans le système, c'est-à-dire « récupérées » par une main-mise des notables, par l'entrée dans le conseil d'administration de conseillers municipaux. Par tous ces moyens, on peut arriver à une confusion entre la municipalité et l'association. Dans le discours d'un élu responsable d'association il est parfois difficile de faire la part de ce qui revient à l'initiative de l'un ou de l'autre. Cependant, de nombreuses municipalités, de courants politiques divers, ont créé des commissions extra-municipales où élus et responsables d'associations se retrouvent autour de la même table pour étudier divers projets : urbanisme, questions sociales, réalisations socio-culturelles.

Ces structures permettent l'expression des citoyens sur les problèmes de leur vie quotidienne dans la cité, elles sont souvent l'occasion d'un dialogue entre les élus et les habitants et sont le lieu d'une démocratie et d'une participation plus grande.

Cette évolution caractérise donc les associations dans leurs relations avec leurs partenaires et notamment les pouvoirs publics. Elles marquent une étape importante dans l'histoire de la société civile, dans la prise en compte de celle-ci par l'Etat. Certaines villes organisent même des consultations de la population où les associations jouent un rôle important dans l'information.

A Mons-en-Barœul, dans la banlieue de Lille, dès 1977, la municipalité a organisé un référendum auprès de la population pour définir les priorités avant l'élaboration du budget. Les associations ont joué un rôle important dans cette consultation. Dans certaines villes, il existe des comités de quartiers créés soit à l'initiative des habitants, sous forme d'associations, soit à l'initiative des municipalités. Ces attitudes variées dépendent de divers paramètres :

- l'importance de la commune ;
- la personnalité de l'équipe municipale ;
- l'appartenance politique ;
- la sociologie de la population.

Si la commune est grande, il est presque impossible pour les élus d'ignorer les associations, ils devront engager le dialogue d'une manière ou d'une autre : comités de quartiers, commissions extra-municipales, discussions publiques... La qualité de l'échange dépendra de la personnalité du maire et de son appartenance politique. Un maire bien élu, entouré d'une équipe solide et compétente, connaissant bien les dossiers, ne craindra pas les confrontations.

Au contraire, un maire ayant des difficultés aura tendance à considérer, même si cela n'est pas le cas, que les associations veulent le renverser, que tel ou tel responsable d'un groupement veut prendre sa place.

L'appartenance politique, si elle n'est pas un facteur complètement discriminant, permet néanmoins d'établir quelques repères. Certains courants, en effet, sont plus favorables que d'autres à la participation des associations et créent des instances pour cela. Quand on interroge les partis politiques, tous sont unanimes pour reconnaître l'utilité et admettre la place qu'il faut faire aux associations, cependant, dans les faits, il y a davantage de nuances.

Des statistiques révèlent qu'en Seine-Saint-Denis, département à majorité communiste, les associations sont beaucoup moins nombreuses que dans les autres départements proches de Paris, mais à tendance politique différente.

Enfin, si la population dans son ensemble est aisée, et proche de la catégorie sociale des élus, il y aura une certaine entente entre l'équipe municipale et les responsables des groupements qui le plus souvent appartiennent aux catégories supérieures.

Les années quatre-vingt

Les années 1980, paraissent marquer pour le mouvement associatif une nouvelle étape, après 1981, notamment.

Une progression de créations encore plus spectaculaire

Entre 1980 et 1981 on passe ainsi de près de 34 000 créations à plus de 40 000 par an, et cette progression se maintient en 1983 et 1984. Plusieurs raisons peuvent être évoquées, comme à l'époque précédente que nous avons étudiée, les unes conjoncturelles, les autres structurelles. En octobre 1981, le titre IV de la loi de 1901 est abrogé permettant ainsi aux étrangers de constituer librement des associations sans autorisation préalable. En 1982, la loi sur l'audiovisuel a accordé des autorisations pour les radios d'initiative privée constituées sous forme associative. Le changement de majorité gouvernementale en mai 1981 n'est sans doute

pas étranger à cette nouvelle inflation. Le mouvement associatif, spécialement dans certains secteurs, est proche de ce qu'il est convenu d'appeler « la gauche » et beaucoup d'associations ont placé de nombreux espoirs dans la nouvelle majorité. De plus, les thèmes développés par Pierre Mauroy alors Premier ministre, sur la nouvelle citoyenneté vont tout à fait dans le sens des associations qui développent la responsabilité des citoyens et la prise en charge des problèmes quotidiens de la cité par les habitants eux-mêmes. On assiste à une nouvelle multiplication des instances de concertation dans différents secteurs : commission nationale du Plan, commissions des rapports locatifs, ou à une participation plus importante des associations dans certaines : Haut comité de l'environnement, comités économiques et sociaux de région, Conseil économique et social. La création en 1983 du Conseil National de la Vie Associative constitue certainement le phénomène plus avancé de cette politique de concertation. En effet, ce conseil est une instance composée de soixante-deux représentants d'associations nationales et dix personnes qualifiées, placées auprès du Premier ministre, le C.N.V.A. est chargé de faire toutes propositions susceptibles d'améliorer la vie associative.

Un investissement sur l'économie important

Les années 80 nous semblent marquées par une évolution économique très importante. C'est en effet depuis cette époque que l'on parle de plus en plus d'économie sociale et surtout qu'on cite les trois composantes : mutuelles, coopératives et associations. Même si le concept d'économie sociale et sa réalité ne datent que de quatre ou cinq ans seulement. Pour les associations cela se traduit par une action et une réflexion plus souvent tournée vers ce thème. Les associations développent leur rôle de prestataires de services, elles vendent de plus en plus, elles souhaitent s'intégrer dans le circuit économique en utilisant ses méthodes (marketing...). Elles veulent être considérées comme des partenaires à part entière dans l'économie, tout en faisant prévaloir leurs spécificités et leurs différences afin de montrer ce qu'elles apportent en plus. Ceci n'est pas d'ailleurs sans poser de nombreuses difficultés, tant vis-à-vis de leurs interlocuteurs extérieurs, des pouvoirs publics, qu'en leur sein même.

Au niveau juridique et fiscal notamment, leurs activités économiques les conduisent à s'interroger sur le régime auquel elles peuvent prétendre, sur leur position vis-à-vis de la T.V.A., de l'impôt sur les sociétés...

Diverses réflexions tant dans le cadre de groupes de travail que de colloques organisés par les associations ont abordé le thème : « Associations et économie ». Lors de la consultation nationale organisée en 1982 par le ministre du Temps Libre, figurait la proposition de créa-

tion d'une société sans but lucratif qui devait permettre de ne pas confondre sous un même statut juridique les associations gestionnaires d'équipements, de services... et celles qui ne le sont pas. Depuis longtemps, il est vrai, certains secteurs sont prestataires de services ou gestionnaires d'équipements, tel est le cas du secteur sanitaire et social ou celui du tourisme. Pour d'autres, au contraire, il s'agit d'une orientation récente de leurs activités comme le secteur de l'éducation populaire notamment. Elles vendent des produits et développent des activités lucratives.

Les causes de cette évolution sont diverses, mais on peut penser que la situation économique générale et parallèlement l'importance que prennent les associations dans la société en sont les principales. Les associations développent des activités et pour cela elles ont besoin de ressources. Or les aides de l'Etat ne sont pas en progression, c'est pourquoi elles essaient d'investir dans le champ économique. D'ailleurs, comme dans le cas de la première évolution analysée plus haut, celle-ci ne concerne vraisemblablement qu'une minorité des associations sur les 500 000 qui existent actuellement. En effet, beaucoup d'associations, notamment au niveau local, sont avant tout des lieux de sociabilité et d'échanges et n'ont pas pour objectif de développer des activités économiques. La position des associations est partagée sur l'activité économique et la non-lucrativité pour certaines d'entre elles ; non-lucrativité signifie absence de profits et de bénéfices et donc interdiction d'avoir des activités économiques. Il est vrai également que le rapport à l'argent du monde associatif n'est pas très clair et que pour certaines et s'agit avant tout de réaliser une œuvre sociale ou culturelle d'intérêt général pour laquelle l'aide doit venir des pouvoirs publics, à la rigueur des dons, mais pas d'une quelconque activité économique, qui pervertirait leur but.

Un nouveau partenaire : les banques

Depuis une période très récente, on a vu les banques s'intéresser aux associations. Les plus grandes d'entre elles ont un service des associations, certaines ont publié des petites brochures ou des fiches conseils à l'attention des associations. Quelques-unes ont même créé des services conseils répondant à la demande aux questions des associations, SICAV et Fonds commun de placement (FCP) notamment. Bien entendu, les banques ont depuis longtemps déjà des relations avec les associations puisque celles-ci ont dans la plupart des cas des comptes bancaires, cependant, il s'agit là de nouvelles formes de relation. Les associations sont considérées comme des nouveaux clients spécifiques à qui peuvent être apportés des services nouveaux et pour qui peuvent être créés des produits nouveaux.

L'attitude des pouvoirs publics

Depuis 1981, un certain nombre de réflexions ont été engagées pour favoriser la vie associative et quelques mesures ont été prises.

Dès le 10 juin 1981, le Premier ministre confiait au ministre du Temps Libre, la charge d'élaborer un projet de loi relatif à la promotion de la vie associative. Pour cela, un groupe de travail rassemblant pas moins de vingt-cinq départements ministériels devait se réunir pendant plusieurs mois. Une vaste consultation était organisée par les différents ministères auprès de leurs associations afin de recueillir leurs critiques et suggestions à partir d'un « texte d'hypothèses fondamentales ». Près de 600 associations nationales ou locales ont fourni des contributions écrites parfois très complètes. Cette concertation mise en place par le nouveau gouvernement a traduit l'intérêt porté aux associations. Certaines mesures ont été prises :

- l'abrogation du titre IV de la loi de 1901 relatif aux associations étrangères faisant ainsi entrer ces dernières dans le droit commun.
- la création ou la modification de la composition d'instances de concertation que nous avons évoquées plus haut.
- une série de mesures prises à caractère financier ou économique.

Ainsi on retiendra certaines initiatives notables :

- De nombreuses créations de postes d'animateurs, on passe entre 1980 et 1986 de 1 477 à 4 014 postes financés par le FONJEP (Fonds de Gestion pour les Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire), la participation financière de l'État progresse de 31 020 F en 1981 à 45 566 F en 1986. Plusieurs milliers d'emplois de développement culturel ont été créés par le collectif budgétaire en 1981 et en 1982, ces emplois bénéficiaient d'une aide financière pour un an reconductible une fois.

Un très grand nombre d'emplois d'initiative locale ont également été mis en place entre 1982 et 1985. Il s'agissait d'aider pendant un an la création d'emploi dans une association (40 000 F), celle-ci devait s'engager à maintenir le poste par la suite. Ces aides, en terme de financement d'emplois, montraient le souci du gouvernement de permettre aux associations de poursuivre leur tâche avec du personnel permanent, mais aussi dans une période de crise de l'emploi et de chômage, de faire participer les associations à cette grande lutte en les incitant à créer des emplois.

On entend d'ailleurs souvent les pouvoirs publics tenir le langage suivant aux associations : « *vous êtes créatrices d'emplois, vous êtes une force économique, vous êtes des partenaires économiques qui apportez un plus* ».

- Devant la vieille revendication des associations concernant une diminution de la taxe sur les salaires, quelques timides efforts

ont été faits : allègement de 3 000 F inscrit dans la loi de finances pour 1983 pour chaque association, cette somme est portée à 4 500 F par la loi de finances pour 1986. Par ailleurs les postes FONJEP bénéficient d'une aide de 1 000 F par poste pour le paiement de cette taxe.

- Des efforts ont également été faits pour encourager le mécénat. C'est ainsi que depuis le 1^{er} janvier 1984 les dons effectués par des particuliers à des associations reconnues d'utilité publique sont déductibles dans la limite de 5 % du revenu imposable, la limite est restée à 1 % pour les associations simplement déclarées. Les entreprises peuvent déduire 2 % de leur chiffre d'affaires lorsqu'elles font des dons à des associations d'intérêt général à caractère culturel agréées, dans les autres cas la limite est de 1 %.
- D'autres aides ont été accordées, telles que les dérogations applicables aux associations sur le recours aux contrats à durée déterminée pour le recrutement de salariés. Les associations sont également concernées par la création de structures nouvelles, comme les Unions d'Economie Sociale, dans lesquelles elles peuvent être partenaires.
- Des instruments nouveaux ont été créés pour les associations ; en dehors de ceux que leur offrent les banques, dont nous avons parlé au paragraphe précédent, il faut noter la création par la loi du 11 juillet 1985 du *titre associatif* qui en fait est une forme d'obligation. Cet instrument devrait représenter pour les associations un nouveau moyen de financement, au moment où les aides des pouvoirs publics sont moins importantes. Cependant il convient d'attendre la réaction des associations et leur engagement vis-à-vis de ce produit pour en mesurer l'inefficacité.
- Autre mesure importante, la création par loi de finances pour 1985, du Fonds National de Développement pour la Vie Associative. Ce fonds alimenté par un prélèvement sur les enjeux du P.M.U. est destiné à l'ensemble du monde associatif, pour l'aider au financement de la formation de ses bénévoles et pour financer des actions d'étude, de recherche ou d'expérimentation sur la vie associative, conduites par les associations. On peut regretter la faible somme accordée à ces fonds, compte tenu du large champ à qui il est destiné, cependant sa création représente un pas important dans les moyens destinés à encourager le bénévolat.

La plupart des mesures qui viennent d'être décrites laissent penser que les pouvoirs publics ont précédé ou tout au moins accompagné l'évolution des associations vers le pôle économique.

La conjoncture économique qui n'est pas favorable aux associations les a obligées à chercher ailleurs les aides que les pouvoirs publics ne

leur apportent plus, et la politique économique les a conduites à s'engager très fortement dans la bataille de l'emploi : accueil de jeunes volontaires, de T.U.C., sans contrepartie mais avec « certaines obligations morales » de créer des emplois, puisque ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre le chômage.

* * *

Les deux périodes que nous avons retenues pour notre analyse nous permettent d'esquisser une comparaison.

Dans les années 60, l'évolution des associations a suscité des mesures, elles ont incité à une prise en compte de leur réalité, elles ont essayé de montrer qu'elles représentaient l'intérêt général et comme telles qu'elles devaient être entendues.

Dans les années 80, il nous semble davantage que les associations ont été contraintes de s'orienter vers l'économie et que c'est le discours des pouvoirs publics et les mesures prises qui ont suscité l'attitude des associations.

Les évolutions nous apparaissent comme différentes si ce n'est contraires entre les deux époques que nous avons retenues ici.

Chantal Bruneau

Chercheur

Membre de la

Société Française des Chercheurs
sur les Associations

1. CASTELLS (M.). — *Luttes urbaines et pouvoir politique*. — Paris, Maspéro, 1975. — (petite collection Maspéro).

2. MEHL (Dominique). — « Les voies de la contestation urbaine ». — in *Les annales de la recherche urbaine*. — n° 6 — janvier 1980. — GRU. — pp 26-62.

3. DAGNAUD (Monique). — « Les luttes urbaines en question ». — in *Paire* n° 30. — Décembre 1978 pp 27 30.

3. Rapport DELMON. *Sur la participation des français à l'amélioration de leur cadre de vie. Dans le cadre du VII^e plan*. Non publié.

5. CAREM (René) — « Pas de démocratie sans associations ». — In *Habitat et Vie Sociale*. — Les associations dans la ville. — n° 23 mars-juin 1978.

6. *Rapports-municipalités-associations : Enquête auprès de 5 municipalités ayant changé d'appartenances politique en 1977. Enquête réalisée par le C.I.I.S 2^e trimestre 1978. p. 27.*

LES CAHIER

54

DE
L'ANIMATION

La bonne volonté créatrice

G. Poujol

Les mots des militants culturels

G. Vincent

Des militants nouvelle manière

M. Chauvière, B. Duriez

Les dirigeants sportifs et leurs pratiquants

J.-P. Augustin, A. Garrigou

Les associations féministes de recherche

E. Diebolt, S. Fayet-Scribe

Les sociétés sportives avant 1914

P. Arnaud

INEP

Le destin de la loi de 1901 sur les associations en Afrique Occidentale Française*

Jean-Marie Mignon

LE droit de la vie associative confronté à la réalité mouvante de l'histoire rend compte de l'évolution des rapports de force entre la population et l'Etat législateur, ainsi que de ses choix idéologiques. En cela, l'histoire du droit des associations est riche d'enseignement sur l'organisation des individus, leur place et leur rôle dans l'Etat. Cette étude prolonge une recherche entreprise dans le domaine rarement abordé des formes de sociabilité et des institutions associatives en Afrique francophone.

Avant la promulgation de la loi de 1901 sur les associations

C'est en 1921 que le Journal officiel de l'Afrique Occidentale Française (J.O. d'A.O.F.) commence à publier des arrêtés d'autorisation, d'approbation ou de création d'associations. Elles sont d'abord répertoriées au Journal officiel dans la rubrique « Mutualité (sociétés de prévoyance et syndicats) », puis, à partir de 1927, en tant qu'« associations ». Celles qui préexistent aux années vingt sont le prolongement africain des œuvres sociales françaises ou l'émanation d'associations proches de l'administration coloniale, des ententes professionnelles de fonctionnaires ou les branches coloniales des associations d'anciens combattants.

* L'auteur remercie Malik M'Baye, Sylvain Camara et Claude Rivière pour les informations et les observations qu'ils lui ont communiquées.

Les premiers fondements juridiques

Les arrêtés marquent les limites territoriales d'activité de ces associations. Ils concernent l'ensemble des territoires de l'Afrique Occidentale Française ou la seule circonscription de Dakar et ses dépendances immédiates. Le décret du 6 septembre 1902 sur les sociétés de secours mutuel avait été promulgué en 1908 (1) mais son décret d'application n'intervient qu'en 1925. En 1913 le gouverneur William Ponty diffuse une circulaire concernant le rôle des mutuelles scolaires (2). Dans le domaine du travail, la loi du 21 mars 1884 relative à la création des syndicats professionnels fait l'objet d'un arrêté modificatif en 1920 (3).

L'arrêté d'autorisation des associations est accordé en conformité avec les dispositions des articles 291 à 294 du Code pénal et de la loi du 10 avril 1834 (4). Ainsi, il n'est pas fait de distinction en Afrique Occidentale Française entre les associations répertoriées comme telles dans la métropole en cette première moitié du XX^e siècle et celles qui bénéficient d'un statut juridique propre : les syndicats professionnels, les sociétés mutualistes, les coopératives, les associations syndicales de propriétaires, les cercles militaires, les sociétés de course, les sociétés de crédit agricole, les groupements d'intérêt économique. Seules les œuvres de l'Eglise sont soumises à un traitement spécifique. Les congrégations et les associations culturelles bénéficient, après plus de dix ans de net refroidissement dans les relations entre l'Eglise et l'Etat, d'un meilleur statut, à partir de 1922 (5).

La vie associative se constitue donc juridiquement en faisant appel à plusieurs lois ou décrets abrogés dans la métropole, promulgués tardivement et partiellement dans les colonies. La constitution de ce corpus juridique, lié au fait colonial, ne doit pas cacher les fondements socio-culturels du développement de la vie associative dans le contexte de populations qui se côtoient sans se rejoindre sur un même territoire, avec des droits et des devoirs qui ne sont pas les mêmes pour tous, métropolitains, africains assimilés, indigènes, métis, étrangers. Il reste que la liste des arrêtés d'autorisation au Journal officiel de

1. Arrêté du 7 mars 1908 promulguant dans les colonies du Gouvernement général de l'A.O.F. le décret du 6 septembre 1902 sur les sociétés de secours mutuel (J.O. d'A.O.F. du 14 mars 1908, p. 133) (les dispositions du § 4 de l'article 20 de la loi du 1^{er} avril 1898 sur les sociétés de secours mutuel ne sont pas applicables aux colonies).

2. Circulaire du 22 juillet 1913 (J.O. d'A.O.F. du 2 août 1913, p. 732).

3. Arrêté du 21 avril 1920 promulguant en A.O.F. la loi du 12 mars 1920, sur l'extension de la capacité civile des syndicats professionnels (J.O. d'A.O.F. du 1^{er} mai 1920, p. 255).

4. L'article 291 du Code pénal de 1810 interdit les associations de plus de 20 personnes non autorisées par les pouvoirs publics. La loi du 10 avril 1834 renforce la répression de l'activité associative. (cf. P. Nourisson, *Histoire de la liberté d'association*, Sirey, 1920, pp. 284 et sp.)

5. Arrêté du 31 octobre 1922 autorisant au Sénégal

les établissements privés d'assistance et d'enseignement (J.O. d'A.O.F. du 11 novembre 1922, p. 718); arrêté du 16 mars 1922, promulguant le décret du 14 février 1922 réglementant en Afrique Occidentale Française l'enseignement privé et l'exercice de la propagande confessionnelle (J.O. d'A.O.F. du 25 mars 1922, p. 190).

l'Afrique Occidentale Française n'est pas longue : on en dénombre quinze entre 1921 et 1928 inclus.

Une société profondément divisée

La population de l'Afrique Occidentale Française comprend alors d'une part les africains, d'autre part les français, fonctionnaires militaires ou civils, commerçants ou petits entrepreneurs et une communauté syro-libanaise bien implantée. La législation coloniale divise les africains en sujets de la France ou en citoyens. Les premiers sont soumis au code de l'indigénat aux « pouvoirs disciplinaires » renforcés ; les seconds, « assimilés », « évolués », relèvent d'une intégration limitée autant par les comportements sociaux du colonat français que par la loi. Le décompte des associations parues au Journal officiel de l'Afrique Occidentale Française met en évidence ces divisions. Les associations fréquentées par les français s'occupent d'activités précises : ce sont des associations d'anciens combattants ; des amicales attachées à la défense d'intérêts professionnels corporatifs, des associations d'originaires d'un même département français, des sociétés sportives, parfois aussi récréatives et culturelles, des mutuelles scolaires, des « œuvres de charité ».

Les africains demandent plus tardivement à s'associer. Il faut attendre la période 1931-1939 pour que les associations d'originaires africains se déclarent. Ceux qui s'associent alors sont les « évolués », anciens militaires qui possèdent un petit bagage intellectuel, personnel attaché à l'administration ou à de grosses entreprises (ports, chemin de fer...). Les associations créées par les africains n'ont pas les mêmes caractéristiques que celles créées par les français : elles réunissent les originaires d'une même ethnie, d'une même région, ou plus rarement ceux qui travaillent dans une même administration, ou entreprise. Multifonctionnelles, elles sont d'abord un lieu d'accueil, d'entraide, de protection du nouvel arrivé. Elles sont en partie la reproduction légalisée des classes d'âge transplantées en milieu urbain. Elles tiennent plus de la sociabilité traditionnelle réduite aux liens ethniques et d'origine tribale, et destinée à assurer la survie dans ce nouvel espace qui est la ville, que de

la constitution d'un groupe pour la promotion d'une idée. Cette attitude viendra plus tard, tout en restant enracinée aux ethnies fondatrices.

Le conflit laïque-confessionnel

Une autre attitude fondatrice de la vie associative en AOF est liée à l'exportation du lointain conflit entre laïques et confessionnels. La grande époque missionnaire s'arrête en 1905, lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et, malgré un assainissement des rapports entre le clergé et l'administration en 1920, il faudra l'intermède pétainiste pour que les missions se trouvent dans une situation qui leur est tout à fait favorable.

Cette longue période va permettre aux missions qui ont moins en charge le domaine scolaire de se tourner vers les « œuvres sociales » qui reprennent en 1920. Cette situation a certainement facilité l'émergence d'une vie associative confessionnelle autour du prêtre missionnaire (6). Le mouvement scout avec ses différentes branches illustre précisément la coupure entre les laïques et les confessionnels. Elle durera jusqu'aux indépendances et même parfois au-delà dans certains pays jusqu'à leur occultation dans des organisations communes, le plus souvent en charge par d'anciens éclaireurs.

Le rôle du Front Populaire

George Martens estime (7) que les associations amicales ou les sociétés de secours mutuel des africains, les associations d'originaires, auraient pu être les précurseurs du mouvement syndical ouvrier. Cette possibilité n'a pas eu lieu, le mouvement syndical s'est construit sur des bases et sur des modèles français. Ces amicales d'employés d'une même entreprise restent sur des positions défensives, en retrait des conflits qui s'y nouent, plus prêts à aider ceux qui subissent des revers personnels qu'à négocier ou défendre des droits salariaux. Le syndicalisme apparaît au moment du Front Populaire. Entre mai 1936

6. Développement dans Desalmand (P), *Histoire de l'éducation en Côte d'Ivoire*, Abidjan, tome 1, 1983, p. 98.

7. Martens (G), *Le syndicalisme en Afrique occidentale d'expression française*, *Le mois en Afrique*, 178-179, oct-nov. 1980 et 180-181, déc. 1980 - janvier 1981.

8. Chiffres annoncés par le Gouverneur général de l'A.O.F. à la session de novembre 1937 du Conseil de l'A.O.F. Nous sommes loin de retrouver ces chiffres dans le J.O. d'A.O.F. qui ne permet d'illustrer que des tendances mais pas de chiffrer l'évolution du fait associatif. L'exploitation des J.O. de chacun des territoires de l'A.O.F. pourrait peut-être apporter des informations complémentaires.

9. Précisions de Suret-Canale (J.), *Afrique noire, 1900 - 1945*, p. 582.

et novembre 1937, 119 associations se constituent en A.O.F., dont 42 syndicats professionnels (8).

D'autres avancées sociales, comme la protection de la femme et de l'enfant sont introduites. Mais les oppositions locales, la guerre mondiale et ses conséquences vont désormais bloquer pendant dix ans l'évolution des droits sociaux et le développement d'une plus grande liberté individuelle.

La période pétainiste (juillet 1940 - juin 1943)

A la suite de l'Europe et de la métropole, l'Afrique est entraînée dans le conflit mondial. Les colons se divisent entre gaullistes et pétainistes, tout comme en France. Le Gouverneur général Boisson nommé Haut commissaire de l'Afrique noire par Vichy rallie l'Afrique Occidentale Française au Maréchal Pétain le 3 juillet 1940. Les idées pétainistes se diffusent aussi par les associations : « la légion des combattants », « la France de Pétain », etc. Les lois d'interdiction des « sociétés secrètes » sont promulguées en Afrique Occidentale Française.

Le développement des associations d'action catholique ne souffre pas du frein, sinon de la suppression, de la liberté d'association, qui s'instaure à cette époque, comme le rappelle J. Suret-Canale, même sous les formes restreintes que cette liberté connaissait en 1937-1939. Les associations d'action catholique suivent d'ailleurs les règles de la discrimination raciale : il y a des sections de la Jeunesse ouvrière catholique pour les blancs, d'autres pour les noirs (9). Fin 1942, un arrêté autorise l'Action catholique de la jeunesse française.

Le débarquement français en Afrique du nord fait changer l'Afrique Occidentale Française de camp dès la fin de l'année 1942. Le Haut commissaire Boisson demeure à Dakar jusqu'en juillet 1943. Désiré Malet écrit que « juste après la guerre de 1939 - 45, les jeunes des pays francophones ont été marqués par l'impulsion et la nouvelle dynamique données par les organisations du Commissariat général aux sports

et du Secrétariat général à la Jeunesse, des chantiers de jeunesse, des compagnons de France et de tous les mouvements qui ont fleuri plus particulièrement de 1940 à 1943. Le Sénégal a gardé un souvenir vivace de cette période, considérée par les jeunes africains qui l'ont vécue comme la grande révélation des jeunes dans les groupes, la découverte de la vie en équipe... » (10).

Vers l'affirmation de l'idée nationale (juin 1943 - avril 1946)

Dès l'été 1943, l'appareil juridique répressif mis en place par Vichy commence à être démantelé en Afrique Occidentale Française. Les mentalités coloniales ne suivent pas à la même allure et tentent de freiner l'évolution sociale. Le clergé catholique montre une grande réserve vis-à-vis d'Alger. L'activité syndicale est à nouveau autorisée dans les étroites limites d'avant 1940 ; les groupements sportifs et de jeunesse retrouvent la liberté d'association que Vichy leur avait enlevée. Des associations républicaines se créent, tandis que la loi sur les associations secrètes est annulée.

Entre 1943 et 1946, les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire connaissent une grande vitalité. En particulier les questions d'organisation, de regroupement prennent de l'ampleur et signifient un certain mûrissement de la vie associative et du sentiment de la nécessité de se retrouver au sein de réseaux. Le Conseil de la Jeunesse et le Service de la Jeunesse créés à Alger en 1944 sont une réponse de l'administration à cette volonté d'organisation, même s'ils ne sont pas immédiatement opérationnels à Dakar.

Les jeunes sont sollicités pour investir leur énergie dans les tâches de service civique et dans les chantiers de jeunesse, au double but d'éducation et de participation au progrès économique et social des Territoires. Mais le facteur central autour duquel tout va s'organiser réside dans la prise en compte de l'idée nationale qui se développe dans le creuset des nationalismes, jusqu'à la volonté d'indépendance. La conférence de Brazzaville tenue au début de 1944, en est l'amorce politique.

10. Voir Malet (D.) *Politique de la jeunesse et politique nationale au Maroc, en Algérie, au Sénégal.* — Paris, FNSP, CHEAAM, diplôme CHEAAM, 1974, p. 10.

La loi du 1^{er} juillet 1901 en Afrique Occidentale Française (1946-1958)

En supprimant une législation sociale défavorable aux seuls africains, et devenue insupportable, les grandes lois sociales et politiques de 1946 enclenchent une mutation du statut des africains. En fait, il faut attendre plusieurs années pour que certaines lois soient suivies d'application, mais une situation irréversible est créée, malgré la grande hostilité du colonat : suppression de l'indigénat, application du Code pénal métropolitain, abolition du travail forcé, liberté de réunion, citoyenneté française étendue à tous les habitants de l'Union française.

11. Décret n° 46.432 rendant applicable à l'Afrique Equatoriale Française, l'Afrique Occidentale Française, à Madagascar et à la Côte française des Somalies, aux établissements français de l'Inde et de l'Océanie, à la Guyane, à la Nouvelle-Calédonie et dépendances, au Togo et aux Cameroun, les titres I et II de la loi du 1^{er} juillet 1901 (arrêté de promulgation n° 1445 AP du 11 avril 1946), (JO d'A.O.F. du 20 avril 1946, p. 444).

12. Cette hostilité s'est renforcée en raison de l'attitude du pouvoir colonial à l'égard des marabouts, brimés ou exilés, comme Cheikh Amala ou Cheikh Bamba.

La liberté de s'associer est promulguée à cette période (11). Le décret qui rend applicable à l'ensemble des territoires français la loi du 1^{er} juillet 1901 sur l'association, n'en cite que les titres I et II. Les associations confessionnelles, congrégations et associations culturelles, objet du titre III sont soumises à d'autres textes, en particulier aux décrets de janvier et de décembre 1939. On peut penser que le pouvoir ait craint de libérer des forces potentiellement hostiles ou dangereuses, non seulement de la part de l'Eglise catholique, mais aussi des confréries musulmanes, par leurs associations, daaras rurales et dahiras urbaines (12). Le décret promulguant le décret du 16 août 1901 portant réglementation d'administration publique pour l'exécution de la loi de 1901 ne comporte ainsi que le titre I, puisque le titre II concerne les congrégations. La création des associations étrangères, régie en France par le titre IV de la loi de 1901, demeure à la discrétion totale du gouverneur général, le titre IV n'étant pas non plus publié. Les associations concernées au premier chef par cette disposition sont certainement celles créées par les Syriens et les Libanais.

Entre 1947 et 1950 compris, il n'y a, paradoxalement, que très peu de déclarations publiées au Journal officiel de l'Afrique Occidentale Française. Seules, des amicales de Libanais sont autorisées, et trois associations culturelles et sportives se déclarent. A partir de 1951, et jusqu'en juillet 1958, date à laquelle

le Journal officiel de l'Afrique Occidentale Française disparaît pour laisser la place aux Journaux officiels de chaque Etat, il y a un brusque accroissement de déclarations d'associations ; 15 à 20 associations « culturelles et sportives » se déclarent chaque année, les associations d'anciens combattants réapparaissent, ainsi que les amicales professionnelles d'intérêt corporatif, celles-ci dans un rythme de création plus soutenu que dans les années 1930 à 1940.

De nouvelles associations paraissent au Journal officiel : les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, en s'étoffant, se structurent, créent des coordinations, donc se déclarent. L'action sanitaire et sociale aussi, ainsi que les associations de parents d'élèves. Les associations de caractère plus directement idéologique et politique se déclarent à partir de 1953, après sept ans d'absence... mais les idéologies et les politiques soutenues ne sont plus les mêmes. Les africains investissent ce domaine.

Les associations africaines de jeunesse commencent à se déclarer en 1952. Leur objet est varié : entraide, conscientisation, culture, éducation, sports : les amicales d'originaires ne se déclarent pas plus qu'auparavant. Se désintéressent-elles de l'existence légale ?

Enfin, nouvelles venues au Journal officiel, les associations de défense de l'Islam et d'aide au pèlerinage de la Mecque se développent et s'accroissent à partir de 1952. Sans doute sont-elles le versant religieux de la revendication d'autonomie, ou d'indépendance, encore que souvent la déclaration liminaire au Journal officiel laisse entendre la volonté de rester dans la mouvance de la France (13).

Cette brusque activité associative est relevée par quelques observateurs. Ainsi le pasteur M.A. Ledoux estime que l'un des phénomènes les plus caractéristiques de l'évolution de la société indigène « est la multiplicité des associations de jeunes, très nombreuses, et en général de courte durée, qui ont des titres et des objectifs très variés » (14). Les associations culturelles et de jeunesse ont alors un impact remarquable sur les jeunes : « Le théâtre, le sport, les conférences, sont les activités principales qui amènent

13. Cette attitude peut s'expliquer en raison de la sympathie qui lie Lamine Gueye, député-maire de Dakar, aux chefs religieux traditionnels associés à la célébration d'événements importants en A.O.F.

14. Ledoux (Pasteur M.A.), *Jeunesse d'Afrique noire et de Madagascar*, Doc. CHEAM, n° 2769, 16.1.1957,

1957, cité par Geneviève Lagane, in : *Etude sur les mouvements et organisations de jeunesse en Afrique noire française dans les années qui précèdent l'indépendance*, Paris I, CRA, 1972, p. 41.

15. N'Ndene N'Daw — *Etudes et Documents d'éducation UNESCO*, n° 35.

une organisation de jeunesse à quitter sa localité pour aller, vers d'autres, mettre ses talents et sa conscience à l'épreuve » (15).

Le 1er juillet 1943, le gouvernement d'Alger avait institué le Conseil de la Jeunesse destiné à réunir l'ensemble des mouvements de jeunesse dans une structure de concertation. A Dakar, se forme en 1955 le Conseil de la Jeunesse de l'Afrique Occidentale française qui réunit les Conseils des huit territoires qui la constituent. Ces Conseils focalisent l'attention des observateurs jusqu'aux indépendances. Ils sont destinés à coordonner les doléances des mouvements de jeunesse vis-à-vis de l'administration. Il louvoient entre les deux tendances majeures qui traversent les idées politiques, l'Assemblée mondiale de la Jeunesse (WAY) et la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique. Le Conseil de la Jeunesse d'Afrique Occidentale Française, devenu Conseil de la Jeunesse d'Afrique en 1958, organise à la veille de la naissance de la Communauté Française son premier et unique festival à Bamako. Les débats politiques du Conseil de la Jeunesse amènent l'ensemble des mouvements de jeunesse à prendre position pour l'Indépendance ou pour la Communauté. Sur les gradins du stade Bouvier de Bamako, où le Festival se déroule, il y a nombre de leaders politiques et de cadres administratifs des futurs Etats indépendants. Emancipation sociale et émancipation politique vont de pair.

Les mouvements laïques ont étroitement participé à la réflexion et aux actions en faveur des indépendances. Les catholiques se sont présentés en ordre dispersé : la Jeunesse ouvrière catholique par exemple, proche du Parti africain pour l'indépendance, implantée à Dakar depuis 1945, prend position en faveur de l'indépendance. Cette attitude ouvre un conflit avec la direction des œuvres catholiques. La Jeunesse ouvrière catholique disparaît du paysage dakarois et laisse la place à la Jeunesse agricole catholique.

La vie associative favorise la promotion sociale, parce qu'elle contourne l'obstacle de l'école pour ceux qui n'ont pu suivre leur scolarité, ou bien parce que la scolarisation est à cette époque aux yeux de l'administration le moyen de conserver les jeunes dans leur milieu rural.

D'ailleurs, l'ampleur des travaux agricoles à l'école même avait pris une telle extension qu'en 1946, lorsque le travail forcé est supprimé, les écoles sont désertées : « parents et enfants avaient compris que l'expression *travail forcé* désignait aussi les activités scolaires » (16).

Les petites associations se créent partout. Structures sociales de transition, elles permettent aux jeunes qui y jouent un rôle décisif de s'adapter plus ou moins consciemment aux conditions nouvelles nées des évolutions sociales et politiques. Cependant la vie associative, branchée sur des comportements sociaux étrangers, ne concerne qu'une minorité de personnes « évoluées » qui ont compris que leur émancipation passe par les modèles institutionnels de la France (17). Mais c'est une minorité agissante. Ces petites associations se politisent, se fédèrent et cherchent à prendre place dans le débat qui s'instaure sur l'avenir des institutions. B. Cornut-Gentille qui implante ses centres culturels à partir de 1953 ne réussit pas vraiment son but de réunir les métropolitains et les « évolués » dans ces centres destinés à accueillir la vie associative locale. Aux indépendances, les vainqueurs ne voudront y voir que des officines de collaboration, alors que les autorités coloniales n'y voyaient que des foyers d'agitation. Très rapidement, les huit États indépendants de l'ancienne Afrique Occidentale Française « nationalisent » la loi de 1901, la rejettent ou l'amendent dans un sens plus restrictif. De toute façon, dans tous les pays, la création officielle d'une association devient une opération difficile, sinon impossible (18).

Les choix des pays indépendants

Six mois après son indépendance, le Sénégal modifie la loi de 1901, expliquant dans l'exposé des motifs que « le libéralisme de cette loi (...) a des conséquences malheureuses en ce qui concerne l'éducation populaire et sportive où nous nous trouvons devant une prolifération inconsidérée des associations, dont beaucoup n'ont qu'une existence intermittente et éphémère (...). Il ne s'agit plus seulement de modérer l'ardeur des jeunes, d'endiguer leurs élans mais,

16. Cf. Desalmand (P.), *supra*, p. 390.

17. Cf. N'Diaye (A.A.) *Aperçu sur les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire au Sénégal*, Paris, Collège Coopératif, 1961, 238 p.

18. Cf. Mignon (J.M.) *Centres culturels et maisons des jeunes et de la culture en Afrique francophone*, Les Cahiers de l'Animation, n° 46 - Juillet 1984, pp. 59-75.

bien au contraire, de leur donner plus de force et de les faire servir à la construction nationale et au développement du pays » (19).

19. Loi n° 61.09 du 14 janvier 1961, (J.O. de la République du Sénégal du 31 janvier 1961) et aussi loi n° 79.02 du 4 janvier 1979 modifiant la loi n° 68-08 du 26 mars 1968 modifiant le chapitre II relatif aux associations du livre VI du code des obligations civiles et commerciales (loi n° 66-70 du 13 juillet 1966) (J.O. de la République du Sénégal : 29.8.66, 7.2.76, 6.1.79).
20. Ordonnance n° 4/PCG du 28 mars 1959 relative aux associations (J.O. de la République Soudanaise, 1^{er} avril 1959).
21. Loi n° 64.098 du 9 juin 1964 relative aux associations (J.O. de la République islamique de Mauritanie : 15 juillet 1964, p. 163).

22. Rivière (Cl.). *La mobilisation politique de la jeunesse guinéenne*. Le mois en Afrique, n° 42, juin 1969.

Au Mali, c'est pendant la période d'application de la loi-cadre que Modibo Keita signe l'ordonnance « nationalisant la loi du 1^{er} juillet 1901 » (20), qui exclut de son champ d'application les sociétés de secours mutuel, les associations culturelles et les congrégations, les partis politiques et les syndicats. Mais si l'ordonnance de 1959 n'est pas abrogée, elle est « tombée en désuétude », entre le mouvement de jeunesse du parti unique, le radicalisme politique de la vie nationale et la permanence de la vitalité des associations coutumières.

La Mauritanie, subordonnée au Sénégal jusqu'à son indépendance, remanie la loi de 1901 en 1964 (21), en en excluant les syndicats professionnels régis par la loi du 30 janvier 1961. L'autorisation de s'associer doit être donnée préalablement par le ministre de l'Intérieur et avant toute action. L'autorisation est assortie de conditions, et limitée à des périodes déterminées. Mais le durcissement progressif du régime rend peu à peu impossible l'exercice du droit d'association, en dehors des organisations étatiques qui, malgré leur volonté de s'organiser à l'image des fraternités d'âges coutumières, ont bien de la difficulté à prouver leur existence.

En Guinée, la vie associative a été particulièrement active pendant la période coloniale. Elle a répercuté les tensions nées de la montée des nationalismes, en particulier sur les plans syndical, confessionnel et politique. Entre octobre 1958, date de la première conférence publique du Parti démocratique guinéen et la tenue en mars 1959 du premier congrès constitutif de la Jeunesse de la révolution démocratique africaine (J.R.D.A.), l'ensemble des petites organisations culturelles ethniques ou d'affinités professionnelles, les mouvements de jeunesse, sont « absorbés dans une jeunesse intégrée spirituellement et organiquement » dans le parti unique, ayant pour vocation d'épouser l'ensemble des aspirations des Guinéens (22).

Un mois après l'indépendance, le gouvernement

de la Côte d'Ivoire publie une loi qui autorise l'association sans autorisation préalable (23). Mais la déclaration publique au Journal officiel lui donne une reconnaissance juridique. Les associations de jeunesse et d'éducation populaire reçoivent un statut spécial en 1972. Elles doivent prouver leur but éducatif et surtout se regrouper en un schéma pyramidal fédérateur jusqu'au niveau national. La préoccupation du pouvoir de voir le morcellement ethnique du pays se pérenniser dans les formules associatives le pousse à limiter la constitution des associations.

La loi nigérienne sur les associations (24) soumet leur autorisation à la discrétion de l'administration. Les différents types d'associations sont soigneusement discriminés : scolaire, ethnique, confessionnelle, etc. En fait, après les « absorptions » des mouvements regroupés dans les jeunesses pionnières des premières années de l'Indépendance, Seyni Kountché, un an après sa prise de pouvoir en 1974 « réactive » la samaria, association du point de vue juridique, jeunesse unique du point de vue politique, sorte de service civique à vocation totalisante et l'un des deux supports de la « société de développement » chère au chef de l'Etat. La logique du compromis est à la base de l'idée de la samaria, forme de sociabilité reconnue, liée à l'histoire nationale.

Au Burkina, la loi de 1959 sur les associations n'impose pas l'autorisation préalable, mais la déclaration publique auprès des autorités administratives (25). Jusqu'à la situation incertaine créée en 1983 par l'irruption du capitaine Sankara, l'originalité voltaïque réside dans le pluralisme des partis et des syndicats et une vie associative développée. Les tentatives d'enraciner dans le terrain africain des associations européennes risquent de trouver là leur épilogue. Les hypothèses sont aujourd'hui ouvertes.

En avril 1974, le commandant M. Kérékou interdit la quasi-totalité des mouvements et des associations. L'organisation de la jeunesse révolutionnaire du Bénin est chargée d'encadrer la jeunesse. Aujourd'hui, l'Etat est obligé face à l'incurie de ses services, de rendre d'une main ce qu'il avait pris de l'autre. Mais le partage de la préoccupation éduca-

23. Loi n° 60.315 du 21 septembre 1960 relative aux associations (J.O. de la République de Côte d'Ivoire, 8 octobre 1960).

24. Loi n° 64.034 du 5 novembre 1964 sur le régime des associations (J.O. de la République du Niger, 15 décembre 1964).

25. Loi n° 18 AL du 31 août 1959 relative aux associations (J.O. de la République de Haute-Volta, 1^{er} juillet 1959).

tive de la jeunesse avec le milieu associatif est toujours difficilement concevable dans les sphères administratives.

Des explications à l'évolution du statut associatif dans les Etats indépendants

J.C. Gautron estime que c'est la faiblesse voire l'inexistence des institutions locales qui ont amené l'Etat à prendre en charge des services et des actions imprégnés du schéma de développement communautaire essentiellement en milieu rural. Cette monopolisation aurait interdit la création de structures non-étatiques (26). Outre qu'elle met de côté les volontés politiques souvent affirmées d'exclure les associations du champ social cette analyse ne tient pas compte de l'importance de l'organisation associative en Afrique francophone au moment des indépendances. L'idée développée par R. Cornevin est celle du contournement des élites intellectuelles installées dans tous les réseaux, dont le réseau associatif. L'absorption des mouvements de jeunesse dans la Jeunesse unique est l'occasion pour le nouveau pouvoir d'affaiblir les élites diplômées et la classe politique traditionnelle par des jeunes plus ou moins bien encadrés, en affectant de tenir le pouvoir directement du peuple. L'absence de vie parlementaire est remplacée par le dialogue ouvert (27). Une autre raison de l'appropriation des mouvements de jeunesse et des associations culturelles pour le pouvoir est fondée sur l'idée mythique que la jeunesse est porteuse de lendemains nouveaux. En unifiant ces mouvements et en les dressant dans un conflit de générations contre la gérontocratie des notables coutumiers établis par le pouvoir colonial, les régimes les plus radicaux ont pu ainsi installer leur pouvoir (28).

Une typologie

Il est possible de dessiner trois grands types d'associations : les associations démembrées, les associations mixtes ou partenaires, les associations volontaires.

26. Gautron (J.C), *l'Administration, in : Les pouvoirs africains, Revue Pouvoirs, n° 25, 1983, p. 107.*

27. Cornevin (R.), *l'Afrique noire de 1919 à nos jours, 1973, p. 181.*

28. Suret-Canale (J.), *Afrique Noire 1945-1960, 1972, p. 60*

Cette typologie utilise, en la remaniant, celle que développe R. Levasseur (29).

Les associations démembrées sont non seulement les associations créées par l'Etat, mais aussi celles qui ont été « nationalisées », c'est-à-dire qu'elles ont été intégrées dans l'appareil administratif ou partisan (ou les deux), après dissolution, interdiction ou absorption. Ce sont les mouvements scouts qui ont été les plus sollicités dans ce cas de figure. En raison semble-t-il, du caractère para-militaire de certaines de leurs manifestations qui favorise le rapprochement avec les jeunesses pionnières, les milices, jeunesses uniques, à l'instar des modèles soviétique ou israélien. Le mouvement sportif, domaine politiquement hautement sensible se trouve aussi la plupart du temps dans ce cas : une législation spécifique le lie généralement à l'administration. Ce statut gouvernemental entraîne d'ailleurs des difficultés dans les compétitions hors d'Afrique, les structures des fédérations internationales du sport et du Comité international olympique étant des associations privées et indépendantes, donc en contradiction avec les structures étatiques du sport africain. De même, « la quasi totalité des syndicats africains, écrit M. Rezeau, semble accepter de devenir une courroie de transmission du parti au pouvoir ». Et il estime pour sa part que « cette tendance du syndicalisme s'explique essentiellement par la structure de la population salariée, par les structures économiques et sociales, par le caractère totalitaire de l'Etat, par les impératifs de la croissance et du développement, par la polarisation nécessaire de toutes les énergies » (30).

Les jeunesses des partis, exaltées dès avant les indépendances, se situent dans ce type d'association. Toute l'attention du pouvoir à leur égard ne les a pas rendues si efficaces. Milices parfois déchaînées, parfois chantiers civiques, elles illustrent les desseins, les contradictions et les défaillances de leurs animateurs.

Les associations mixtes ou partenaires cachent un fourre-tout des relations contractuelles tacites ou non, mais toujours flexibles et jamais stabilisées entre l'Etat-parti et les associations. La CONFEJES (31) définit en 1972 les associations ayant des relations

29. Levasseur (R.), *Le phénomène associatif*, Les Cahiers de l'Animation, n° 39, 1983, p. 33.

30. Rezeau (M.), *Le rôle du syndicalisme africain dans l'évolution de l'Afrique noire française*, Paris, I.I.A.P., 1963, 81 p.

31. *Conférence des ministres francophones de la jeunesse et des Sports*. Secrétariat à Dakar.

contractuelles avec l'Etat comme étant « des organisations privées indépendantes — associations et mouvements de jeunesse — que plusieurs Etats ont regroupées au sein d'une fédération, d'une union, d'un conseil ou d'un rassemblement national ». La population scolaire (plus rarement les étudiants, traités différemment, car plus redoutés), bénéficient d'une situation privilégiée qui leur permet (ou les oblige) d'organiser dans l'enceinte des établissements scolaires des associations-mutuelles coopératives dans la tradition coloniale : associations sportives généralement membres de la fédération sportive scolaire et universitaire nationale, clubs culturels et récréatifs, jardins scolaires, associations de parents d'élèves. Les scolaires les investissent volontiers d'autant plus qu'à travers elles, ils se démarquent socialement des autres formes associatives destinées, dans l'opinion commune, à « la masse » (samaria au Niger, jeunesse unique ailleurs, etc). Cette situation généralement réservée aux scolaires illustre symboliquement et réellement leur place au sein de la population des jeunes.

Les organisations non gouvernementales de développement, confessionnelles ou laïques, généralement étrangères, établissent des relations plus ou moins contractuelles avec l'Etat. Elles représentent une menace ou une contrariété pour la classe politico-administrative, dans la mesure où elles disposent parfois de fonds considérables qui échappent aux pouvoirs publics, elles ont des hommes sur le terrain possédant une certaine compétence et elles défendent souvent une morale déposée dans la charte des Droits de l'homme. Les Etats cherchent de plus en plus à coordonner ces organisations à travers des structures de concertation. Là, ces organisations, entre elles et en collaboration avec les pouvoirs publics définissent leur rôle.

L'immense poids des confréries musulmanes dans les pays du Sahel et des Eglises chrétiennes mériterait à lui seul un développement spécial. Elles sont des références et des partenaires obligés dans tous les domaines politique, économique, financier. Une partie des mouvements laïques et confessionnels qui ont été implantés durant la période coloniale : scoutisme, Cœurs-Vaillants, Ames-vaillantes, Jeunesses

Chrétiennes, Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active, Ligue de l'enseignement, etc. ont pu conserver leur identité et une relative autonomie d'action, par des processus d'africanisation et tout en conservant leur lien avec les instances-mères ou internationales (32).

Les associations coutumières ne demandent généralement rien à l'Etat. C'est l'Etat qui est forcé de les solliciter pour implanter son mouvement, sa Jeunesse, au sein des villages. La force de la réalité sociale et politique l'oblige à passer par les instances de décisions coutumières gérontocratiques. A travers ces tentatives de pénétration des villages par le pouvoir au moyen de ses institutions, c'est le conflit des jeunes et des vieux qui se déroule, c'est aussi le conflit de la légitimité des institutions qui se joue une fois de plus.

C'est à travers le troisième type d'association, les associations volontaires, que l'on peut comprendre le mieux les raisons sociologiques de l'évolution et de la mort de la loi de 1901 sur les associations. Deux aspects fondent la vie associative telle qu'elle est généralement perçue en France, l'indépendance vis-à-vis des instances de pouvoir et le volontariat. En ce qui concerne le volontariat, l'association coutumière, ethnique ou tribale, qu'elle se nomme classe d'âge, société secrète ou quand elle est urbanisée, amicale d'originaires, enrôle de facto chaque membre pour lui assigner sa place dans l'ordre social, selon son âge, son sexe, la fonction de sa famille. De même, vis-à-vis des instances de pouvoir de l'Etat africain, on se trouve devant une situation théoriquement verrouillée. Car l'Etat s'assigne une vocation totalisante — sinon totalitaire — dans tous les domaines de la vie sociale. Ce en quoi il se heurte d'abord à sa propre incapacité à remplir ce rôle, ensuite aux autres instances de pouvoir, elles aussi, totalisantes, le pouvoir confrérique en milieu sahélien, le pouvoir des ethnies d'autre part. En l'absence d'un champ commun de négociations, la légitimité des différentes instances de pouvoir doit s'affirmer, se démontrer en permanence, dans une réévaluation permanente, source de violence et d'incertitude pour la population. Le jeu associatif y trouve difficilement sa place.

29. Leveau (R.)
Le phénomène
saharien. Les
Cultures de l'Afrique
noire, n° 29.

32. Scoutisme
mondial, Mouve-
ment international
des étudiants
catholiques
(MIEC), Mouve-
ment international
de l'apostolat des
enfants (MIDADE),
Ligue internatio-
nale de l'enseigne-
ment de l'éduca-
tion et de la cul-
ture populaire
(LIEECP), Centre
d'entraînement
aux méthodes
d'éducation active
(CEMEA interna-
tional), etc.

30. Fassin (M.)
Le rôle du syndi-
calisme africain
dans l'évolution
de l'Afrique noire
française. Paris,
I.L.A.P., 1963.
81 p.

31. Conférence
des ministres fran-
cophones de la
jeunesse et des
Sports. Secrétariat
à Dakar.

La plus grande part de la vie associative est assimilée, lors des indépendances, aux mouvements de jeunesse et d'éducation populaire. Les autres formes associatives, syndicats, partis, communautés coutumières sont généralement exclues des associations, dans l'opinion et juridiquement. Et, nombre de commentateurs africains estiment que la perte du pluralisme, c'est-à-dire la perte de la diversité des expressions, des idées et des confessions, des formes d'organisation, des objectifs et des moyens d'action est un bien, ou du moins est amplement compensé par un immense gain potentiel sur les plans politique, économique et éducatif. L'impératif proclamé d'unité nationale, de développement et de formation de l'homme civique et compétent occulte en fait la réalité d'un pouvoir politico-administratif qui tente d'empêcher la population de promouvoir des structures de négociation dans le champ social, en disqualifiant par avance la vie associative.

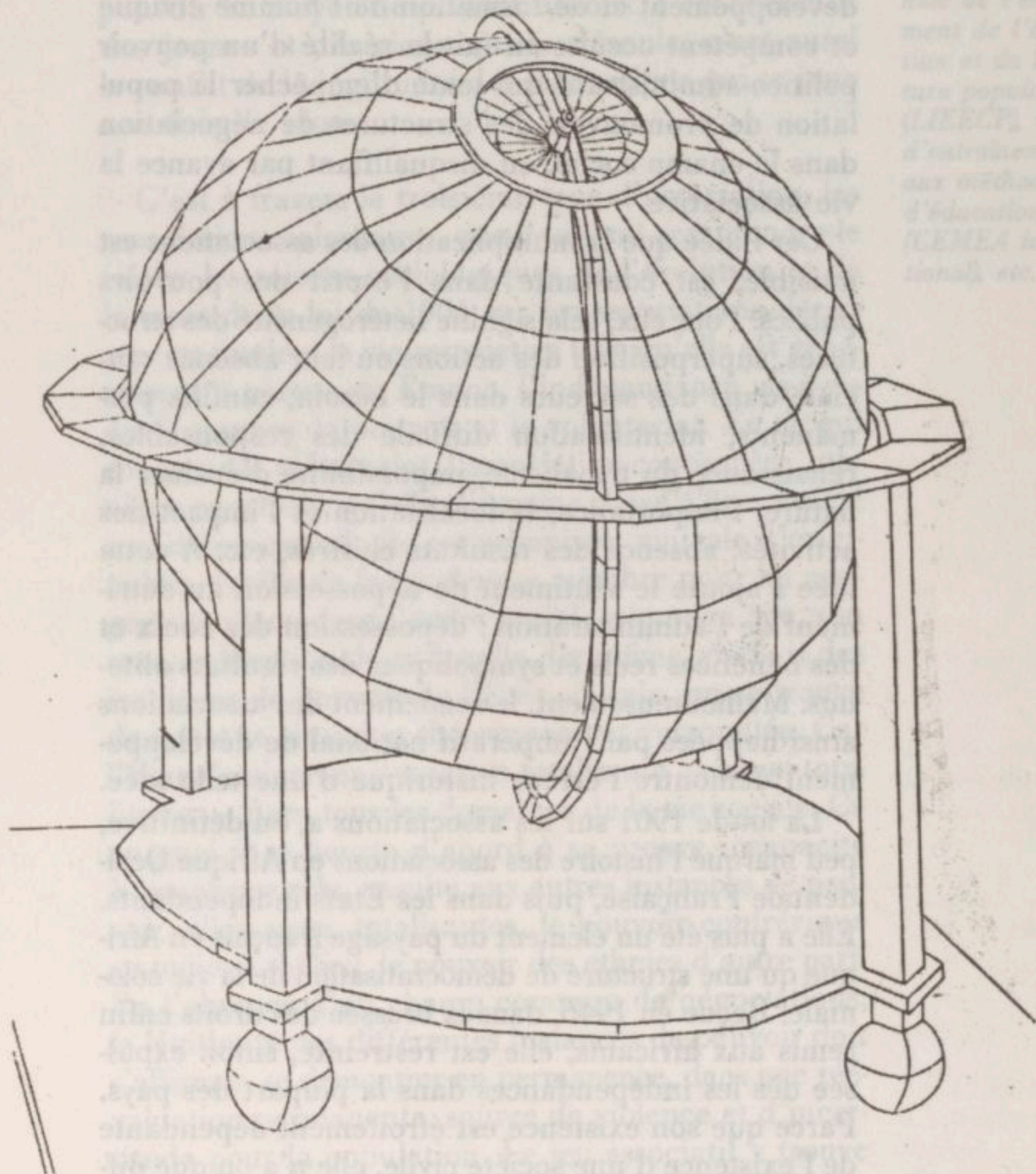
Car l'idée que la multiplication des associations est nuisible, est constante dans l'esprit des pouvoirs publics. Pour eux, cela signifie hétérogénéité des structures, superposition des actions ou leur absence cruciale dans des secteurs dans le besoin, conflits permanents, identification difficile des responsables, renaissance du tribalisme, impossibilité d'évaluer la nature, l'importance, la localisation et l'impact des activités, absence des résultats chiffrés, etc. A cette idée s'ajoute le sentiment de dépossession au détriment de l'administration : dépossession des choix et des bénéfices réels et symboliques des résultats obtenus. Malheureusement, le rendement des associations ainsi happées par l'impératif national de développement démontre l'erreur historique d'une telle idée.

La loi de 1901 sur les associations a, en définitive, peu marqué l'histoire des associations en Afrique Occidentale Française, puis dans les Etats indépendants. Elle a plus été un élément du paysage français en Afrique qu'une structure de démocratisation de la vie coloniale. Reçue en 1946, dans la brassée des droits enfin remis aux africains, elle est restreinte, sinon expulsée dès les indépendances dans la plupart des pays. Parce que son existence est étroitement dépendante de l'existence d'une société civile, elle n'a pu que difficilement continuer à servir de support institutionnel aux transactions sociales et politiques, une fois

Jean-Marie Mignon

évacué le modèle colonial de la société française et une fois renvoyés à eux-mêmes les projets à vocation totalitaire des États, l'attraction ethnique des origines, le jeu des Églises et le pouvoir confrérique incontesté. La reconnaissance des éléments constitutifs de la société africaine, sa culture sociale ethnique en particulier sont une des conditions au développement d'une vie associative fondée sur des bases renouvelées.

Jean-Marie Mignon
Chargé de formation
à l'I.N.E.P.



Ce débat, les Cahiers l'ont entretenu depuis longtemps dans les multiples analyses consacrées aux avatars du « développement culturel » à « l'animation » ; aux relations ambiguës entre État, administrations et pouvoirs associatifs. Pour en mieux préciser cependant les contours, les limites, pour donner les moyens de mieux en mesurer les enjeux, un ensemble d'articles relevant de cette thématique sont publiés dans les numéros successifs. Ils établissent une trilogie, en collaboration avec.

Après une contribution de MULLER (n° 53), mais aussi le débat sur le thème de la lecture du militantisme (n° 54). B. MIEGE propose une réflexion de vaste envergure sur le rôle du privé et du public dans la vie sociale. La rédaction des Cahiers a ouvert un débat sur les rôles du privé et du public. Mais elle a voulu faire passer l'analyse au-delà de la simple opposition, à la recherche d'une tentative de synthèse. Un débat qui ne devrait pas être limité à des formes rigides, voire académiques, dans lesquels les débats se rassemblent, que de l'histoire de ces débats dans la modernité, et de l'histoire de ce processus de leur formation dans les formes présentes de la critique de la modernité. Sans doute, même dans l'incertitude des formulations, essayons-nous de quelques années à une mutation des rapports entre État, société civile et « sociétés civiles ». Un modèle de développement, une forme d'État, une intervention économique et sociale, une

Privé / Public

devenir illibéral ; c'est un compromis social et politique lentement établi, depuis la fin du XIX^e siècle, pour lever après la grande dépression des années 1930, plus tardive en France qu'en regard des autres pays, c'est un mode de développement économique et social qui a trouvé sa définition et son équivalence dans les années d'après-guerre où sont conjugués l'impératif de reconstruction et une volonté passionnée de modernisation économique et sociale. Le débat est donc fondamentalement analysé par l'historien américain RICHARD KUISEL dans un ouvrage récemment traduit en français : L'ÉTAT ET LE CAPITALISME EN FRANCE : MODERNISATION ET DIRIGISME AUX XIX^e SÈCLES. Gallimard, 1984.

écrits le modèle colonial de la société française et une fois renvoyés à eux-mêmes les projets à vocation totalitaire des États, l'attraction séminique des origines, le jeu des Églises et le pouvoir collégial incontesté. La reconnaissance des éléments constitutifs de la société africaine, sa culture sociale ethnique en particulier sont une des conditions de développement d'une vie associative fondée sur des bases renouvelées.

PRIVÉ / PUBLIC...

à l'IN.E.P.

La rédaction des Cahiers a ouvert un débat sur les rapports du privé et du public. Même actuelle, l'affaire apparaîtrait démesurée, s'il s'agissait d'une tentative isolée, d'un apport partiel, qui ne tiendraient pas compte autant des termes figés, voire académiques, dans lesquels les débats se rassemblent, que de l'historicité de ces questions dans la modernité, et de l'historicité de ce questionnement dans les formes présentes de la critique de la modernité. Sans doute, même dans l'incertitude des formules, assiste-t-on depuis quelques années à une mutation des rapports entre Etat, société politique et « sociétés civiles » : un modèle de développement, une forme d'Etat, d'intervention économique et sociale, une dimension « culturelle » de la réalisation de « l'être-ensemble » propre à la société française bascule. C'est une forme, dont les références symboliques sont héritées, dont certaines des dispositions testamentaires deviennent illisibles ; c'est un compromis social et politique lentement établi, depuis la fin du XIX^e siècle, bouleversé après la grande dépression des années 1930, plus tardive en France qu'en regard des autres pays, c'est un mode de développement économique et social qui a trouvé sa définition et son originalité dans les années d'après-guerre où sont conjugués l'impératif de reconstruction et une volonté passionnée de modernisation économique et sociale — remarquablement analysé par l'historien américain Richard KUISEL dans un ouvrage récemment traduit en France : LE CAPITALISME ET L'ETAT EN FRANCE : MODERNISATION ET DIRIGISME AU XX^e SIECLE, Gallimard, 1984.

Ce débat, les Cahiers l'ont entrepris depuis longue date dans les multiples analyses consacrées aux avatars du « développement culturel », à « l'animation », aux relations ambiguës entre Etat, administrations et pouvoirs associatifs. Pour en mieux préciser cependant les contours, les limites, pour donner les moyens de mieux en mesurer les enjeux, un ensemble d'articles relevant de cette thématique sont publiés dans les numéros successifs. Ils établissent des jalons, balisent une réflexion. Après une contribution récente de P. MULLER (n° 53), mais aussi le détour obligé par une lecture du militantisme (n° 54). B. MIÈGE propose une réflexion de vaste ampleur sur les places respectives du public et du privé dans les jeux actuels et la « guerre mondiale » autour de l'audiovisuel. Si, ainsi que Michel GUY l'a récemment écrit, dans une tribune du MONDE, « toute politique doit (...) avoir aujourd'hui comme lancinante préoccupation la présence de notre pays dans le monde », la place de l'audiovisuel y apparaît cruciale. En ce sens, selon le même auteur, « il faudra donc reconstruire le service public sur de nouvelles bases. Il devrait avec l'INA et Radio-France comprendre deux sociétés de télévision, l'une qui servirait de référence aux chaînes privées, l'autre, plus créative, que l'on appelle parfois chaîne culturelle, qui, avec la collaboration exclusive de partenaires extérieurs, doit permettre un renouvellement régulier de tous les genres et de toutes les formes audiovisuelles : fiction, reportages, variétés, etc. Ce service public, ainsi recentré, pourrait irriguer de ses productions les écoles et les universités et permettre de conduire une politique internationale vigoureuse et, s'il le faut, désintéressée ».

La contribution de B. MIÈGE, dont les recherches, avec son équipe à Grenoble aboutissent à un récent ouvrage, aussi riche que stimulant sur l'industrialisation de l'audiovisuel, relate une histoire complexe, expose l'importance des enjeux qui caractérisent les mutations de l'audiovisuel public. C'est un point de vue de chercheur pour l'intelligence d'un débat dont les termes sont souvent confus et qui ouvre à la diversité du débat, à l'enrichissement des perspectives, à la valeur des confrontations.

LA RÉDACTION

L'INDUSTRIALISATION DE L'AUDIOVISUEL

Des programmes pour les nouveaux médias

L'Audiovisuel est aujourd'hui à l'orée d'une phase d'industrialisation sans précédent. En Occident, et tout particulièrement en France, le développement des nouveaux médias électroniques (câbles, satellites, TV privées, télématique, micro-informatique...) en témoigne. Pourtant, la situation reste confuse. Surenchères, ballons d'essai, et coups de poker alimentent le quotidien d'une actualité plus souvent commentée sous l'angle de l'économie-spectacle que de la réflexion de fond.

Mais à médias nouveaux questions nouvelles. Les auteurs s'attachent d'abord à dégager les principales logiques (politiques, économiques, techniques, culturelles...) à l'œuvre. Ils en soulignent la complexité et surtout l'hétérogénéité, en montrant comment, au-delà des déclarations d'intention, des lignes de force orientent les évolutions de l'ensemble des partenaires publics ou privés.

Ayant décrit le théâtre des opérations, ils analysent alors en détail les stratégies industrielles des entreprises de communication, tout particulièrement dans la télévision, le cinéma et les programmes informatisés. L'audiovisuel apparaît comme une industrie encore en transition : les modèles économiques anciens sont ébranlés, et les nouvelles « générations » n'ont pas encore trouvé une configuration stable. Les espoirs mis dans la « révolution audiovisuelle » doivent être tempérés.

Cet ouvrage entend donc fournir à ses lecteurs une grille d'analyse critique des transformations en cours dans l'audiovisuel, à une époque où abondent les réponses hâtives sur l'avenir de cette composante essentielle de la culture moderne.

Aubier éditeur, collection RES/Babel - 1^{er} trim. 1986. — 285 p., 110 F

Service public et guerre des images

Bernard Miège

Il est bien difficile de voir clair dans l'évolution des médias, aussi bien dans l'évolution de ceux auxquels nous sommes accoutumés depuis longtemps que dans celle des nouveaux médias qu'amènent les nouvelles technologies de communication. Pour expliquer le bouleversement auquel nous assistons, on ne sait en effet, trouver de cause simple et d'origine unique. A qui incombe la responsabilité première de mener le jeu ? Aux stratégies des firmes, grandes ou moins grandes, nationales ou internationalisées ? Aux modifications intervenues dans les demandes des consommateurs et au sein même des pratiques culturelles ? A la politique industrielle ou à la politique de communication des Etats occidentaux ? A la revendication croissante du « droit à la communication », version moderne de la liberté d'expression et d'information ? Aux bouleversements en cours dans « l'univers de la communication » et au recours désormais admis aux techniques modernes de communication pour accompagner la « modernisation » de la société, celle des entreprises comme celle des administrations, des collectivités territoriales ou des appareils de formation ?

Il est bien difficile de débrouiller l'écheveau et, pour toute question relative aux transformations des médias, on se retrouve aujourd'hui aux prises avec un « système » dont on ne peut que constater la complexité et observer combien son avancée est corrélée avec celle de la société. Seules, quelques stars des médias, continuent dans leurs ouvrages anecdotiques, à penser en termes simples et à se faire en toute naïveté les analystes des changements : non seulement ils s'octroient une sorte de droit d'exclusivité de la pensée en ce domaine, mais encore ils ramènent toute l'évolution contemporaine à celle de la télévision de masse ou de la grande presse. Quant aux responsables politiques, si leurs décisions sont apparemment inspirées par une conception manipulateur des médias et donc par une vision très réductrice de leur fonction sociale, on conviendra qu'ils sont pour le moins partagés entre des intérêts contradictoires et qu'ils ont du mal à se départir d'une gestion au jour le jour. La complexité croissante du système des médias est encore

rendue plus « opaque » par les opérations de brouillage mises en œuvre en permanence par des firmes ou des groupes d'acteurs directement intéressés à améliorer leurs positions, depuis les ensembles multi-médias se portant candidats à l'exploitation d'une chaîne privée de télévision, jusqu'aux entreprises de presse soucieuses de contrôler l'évolution des services de vidéotex ou les régies publicitaires concernées par l'élargissement des supports disponibles.

Doit-on, dès lors, se refuser d'analyser la situation présente et attendre que les éléments émergents aient donné lieu à des phénomènes plus stables ? Est-il impossible, par delà les éléments conjoncturels, de penser l'articulation de la société française avec ses médias ? Faut-il laisser aux publicistes et à ceux qui se complaisent dans le conjoncturel, le soin de tracer les perspectives, au besoin en se contredisant régulièrement, au gré des événements ?

Ainsi que nous l'avons déjà proposé avec la question des industries de programmes (Miège, Pajon et Salaun, 1986), et comme nous tentons de le faire à propos de l'avènement des nouveaux médias au sein d'une équipe du Groupe de Recherche sur les Enjeux de la Communication, il nous semble possible de mettre en évidence un certain nombre de **logiques sociales**, susceptibles, par delà le foisonnement de l'actualité et les mouvements d'opinion, d'expliquer l'évolution de certains phénomènes et l'interaction entre les acteurs sociaux concernés. L'hypothèse qui nous guide peut être présentée ainsi : en la matière, les différents acteurs n'ont pas un comportement erratique, imprévisible ; et les enjeux de toutes sortes que l'on peut observer ne sont pas purement et simplement le résultat de la plus ou moins grande propension des acteurs ou des lobbies à imposer leurs solutions, comme tendraient à le faire croire les « problématiques du sujet », en vogue actuellement dans les milieux de la communication ; bien au contraire, les décisions et les stratégies s'inscrivent dans un champ traversé durablement par quelques « logiques » non immédiatement identifiables, mais d'une efficacité certaine. Les mettre à jour est une façon d'échapper, autant que faire se peut, à une perception phénoménale, dépendante des campagnes d'opinion ou des interventions des groupes de pression.

L'analyse de l'évolution de ce qu'il est convenu de nommer « le service public de l'audiovisuel » mais qui concerne surtout les sociétés de télévision issues de l'éclatement de l'ORTF en 1974, impose une approche de ce genre. C'est en réalité le type même de question où l'on se satisfait trop facilement de fausses évidences, résumées dans des dichotomies comme service public = contrôle social et politique / télévision privée = prise en compte des goûts des consommateurs, ou service public = qualité / télévision privée = standardisation et tyrannie des sondages et des indices d'écoute. Ces affirmations, émaneraient-elles de

professionnels ou de critiques, ne sauraient suffire à qualifier la situation actuelle ; on doit même admettre qu'elles font écran à une compréhension des phénomènes en jeu.

Au moment où cet article paraîtra, il est vraisemblable que la nouvelle majorité conservatrice aura commencé à mettre en application certaines des mesures de son programme électoral. Sans attendre, et parce que les décisions concernant l'audiovisuel sont de celles censées frapper l'opinion par leur dimension symbolique, on aura remis en cause tout ou partie du cahier des charges de la 5^e chaîne, prévu le remplacement de la Haute Autorité de l'Audiovisuel par une commission composée de magistrats et privatisé l'une des chaînes, vraisemblablement A2, au profit de l'un ou l'autre des groupes multi-médias qui font anti-chambre (C.L.T., Hersant, etc...). Il est hautement probable que ces décisions — et quelques autres — auront été prises au nom de la liberté de communication, paravent commode de la liberté d'entreprendre. Et il est à prévoir qu'on évitera avec soin d'engager tout débat public sur l'avenir du service public de l'audiovisuel, et ses missions ; il est vrai que dans la période précédente, les gouvernements socialistes, pourtant peu avarés d'initiatives dans le domaine de la communication, s'étaient, comme on le verra plus loin, bien gardés de porter la question sur la scène publique.

Tout se passe comme si, au sein de la classe politique (dans sa majorité) comme parmi une grande partie des professionnels de la communication, il convenait d'éviter la question de l'avenir du service public de l'audiovisuel. Celui-ci, pourtant, ne mérite point autant d'indifférence ni autant d'indignité. Les vagues de sondages, les unes après les autres, confirment l'intérêt croissant porté par les différents publics aux programmes des trois chaînes : les journaux télévisés, les magazines d'information, les jeux, les films et autres catégories de programmes connaissent des taux d'audience jamais atteints jusqu'à maintenant. Selon la dernière étude du C.E.S.P. publiée le 13 mars 1986, TF1 garde sa suprématie avec 66,3 % en audience cumulée (contre 60,7 % en 1985), Antenne 2 compte 64,7 % de fidèles (contre 61,6 % l'an dernier) et FR3 améliore également son score avec 30,7 % ; Canal Plus, quant à lui, obtient 8,7 % d'audience. Il y aurait lieu, sans doute, d'interroger ces résultats apparemment surprenants ; certains observateurs n'y voient que la preuve de l'insuffisance de la programmation et la justification de l'ouverture de nouvelles chaînes : en situation de pénurie, les téléspectateurs se contenteraient de ce dont ils disposent et, la durée moyenne de l'audience (quotidienne et hebdomadaire) augmentant, se verraient contraints d'accorder plus d'attention aux programmes existants ; incontestablement, la création de nouvelles chaînes et de nouveaux réseaux entraînera une érosion de l'audience des chaînes publiques, en tout cas

de ce qui en restera ; mais on peut prévoir, sans gros risque d'erreur, et malgré les stratégies de ciblage des canaux télématiques et une intense promotion de ceux-ci, le maintien d'un attachement aux programmes du secteur public. Pourquoi cet attachement ? Pour un petit nombre, certainement par crainte de changer ses habitudes et pratiques culturelles. Mais pour une majorité, parce que les chaînes publiques portent en elles toute une histoire culturelle de la société française, et renvoient en particulier aux transformations qui y ont été gérées à partir des années soixante ; et leur attachement aux première et deuxième chaînes participe de quelque chose ayant à voir avec le « lien social », avec ce qui fait qu'une société perdure. Ceci nous a amené, dans une autre recherche, à analyser le journal télévisé comme un « fait social et culturel incontournable, inébranlable et quasiment indémodable » ; mais d'autres programmes relèvent d'une même approche.

Situation donc tout à fait paradoxale que celle des télévisions de service public aujourd'hui : elles connaissent un succès certain au moment même où les responsables politiques les délaissent et où une partie de leurs dirigeants et des journalistes ayant quelque renommée, jouent ouvertement et depuis plusieurs années le jeu de la privatisation.

Un service public gênant

Si les sociétés publiques de télévision avaient connu l'échec, tant économique que culturel, cela aurait bien facilité les choses. Depuis quinze ans, au moins, quelques experts ne se privent pas d'annoncer régulièrement une catastrophe financière : des méthodes de gestion inadaptées, des effectifs pléthoriques ou insuffisamment employés, la nécessité de remplir des missions coûteuses, des difficultés réelles à obtenir le paiement de la redevance, et la hausse des coûts de production des productions propres (fictions en particulier), tout cela aurait dû provoquer des difficultés financières structurelles et amener à prendre des solutions radicales. Ce sont de telles conceptions qui ont été à l'origine de la dissolution de l'ORTF en 1974, et de la création de sept sociétés ou établissements publics : l'objectif était, en effet, d'engager certaines de ces sociétés dans la voie de la privatisation, à partir du moment où elles se seraient habituées à des méthodes de gestion en vigueur dans les entreprises privées ; à partir du moment aussi, où accoutumées à se concurrencer et à comparer leurs taux d'audience respectifs, elles auraient acquis les modalités de fonctionnement de la télévision commerciale. Les promoteurs de la réforme avaient cependant négligé deux éléments d'importance : 1°) l'incapacité du gouvernement de M. Barre à abandonner la proie pour l'ombre, autrement dit les avantages poli-

tiques d'une radio-télévision que l'on contrôle et qui reste définie comme « la voix de la France », pour l'aventure économique libérale dans le domaine de la communication, et 2°) la singularité du marché publicitaire français, à la fois hérité d'un autre âge et peu ouvert à l'audiovisuel, et qui, parce que contrôlé, a garanti aux deux premières chaînes des ressources publicitaires croissantes, à tel point que celles-ci en étaient venues à dépasser le produit de la redevance. Certes, TF1 connaissait dans la première période d'importantes difficultés de trésorerie, et les chaînes commençaient à avoir du mal à suivre la surenchère observable par la retransmission des grandes manifestations internationales. Mais il n'y avait là rien qui corresponde aux pronostics catastrophistes de ceux qui depuis longtemps jouent le démantèlement de la « radio-télévision française ».

Celle-ci ne connaîtrait-elle pas alors un échec culturel ? Ne serait-elle pas complètement inadaptée aux pratiques culturelles contemporaines, et à la soif croissante d'images ? Ne serait-il pas désormais illusoire de concentrer les efforts sur un petit nombre de chaînes, alors que les publics sont de plus en plus « segmentés » et ne trouvent dans des programmes « consensuels » qui leur sont offerts que des satisfactions médiocres ? Cette thèse est défendue depuis le début des années quatre-vingt, ouvertement ou insidieusement (dans une grande partie de la presse), sous une forme popularisée ou sous une forme savante. Il revient à deux chercheurs (Missika et Wolton, 1983), d'en avoir proposé une présentation complète et argumentée dans un ouvrage dont la première version consistait en une réflexion prospective destinée aux responsables d'Antenne 2. La télévision française fonctionne depuis maintenant près de quarante ans ; toute son histoire, dont nos auteurs retracent avec minutie les étapes, est en réalité traversée par l'avancée de la revendication du « droit à la communication », revendication dont la satisfaction permettrait enfin que ne dure point la confusion entretenue entre « télévision d'État » et « télévision de masse » ; le maintien du statu quo serait d'autant plus néfaste qu'avec l'avènement de nouveaux médias, la fragmentation des supports — et donc des audiences — est en cours. Vouloir maintenir la primauté d'une télévision publique, reviendrait à s'accrocher à une conception périmée de la télévision — considérée comme un média de masse — et à ne pas tenir compte des goûts et des intérêts, désormais fragmentés, des publics.

Que l'on se place du point de vue de la gestion financière, ou que l'on anticipe les pratiques culturelles des consommateurs — usagers, la présence de l'État dans la communication audiovisuelle paraît donc gênante à beaucoup. Le secteur public n'a pas fait faillite, ses productions ont des taux d'audience plus qu'honorables, c'est à peine si on invoque encore le corporatisme des personnels, le coût des programmes ou la

lenteur du renouvellement des programmes ; non, simplement, le secteur public semble être de trop dans le domaine de la communication. Et cela commence à s'avouer publiquement.

Dans un livre récent au titre évocateur (« La guerre des images »), l'un des conseillers immédiats du Premier Ministre, n'hésite pas à écrire : « Désormais, il convient de tirer les conséquences législatives de la fin du sanctuaire audiovisuel français (sic) en organisant le retrait de l'État du secteur de la communication... La situation est devenue à la fois trop dangereuse et trop compliquée pour pouvoir être confiée à un seul acteur. L'entreprise doit remplacer l'État partout où c'est possible. Mais il faut partir... des données financières de l'industrie des images qui ne permettent pas de faire coexister, sur le seul marché français, trois chaînes publiques, de surcroît fort gourmandes, et d'autres chaînes nationales privées, fussent-elles deux fois moins chères » (J. Frèches, 1986). L'administration doit donc laisser la place à l'industrie privée, et le marché doit, à partir de maintenant, être le seul mode de régulation en vigueur.

Les choses sont dorénavant dites froidement, et ceux qui pensaient que la télévision avait encore à voir avec le fonctionnement d'une société et l'identité culturelle d'une nation sont renvoyés purement et simplement à une « guerre industrielle » comme une autre, et même encore plus inquiétante que d'autres puisqu'« un raz-de-marée d'images s'apprête à submerger la France et l'Europe » (J. Frèches, op. cité). Soit, admettons, et prenons même l'hypothèse très au sérieux. L'ouverture simultanée de plusieurs chaînes et l'avènement de nouveaux médias sont incontestablement un encouragement à l'importation de programmes étrangers : le soutien à la production nationale, les règlements et les quotas de toutes sortes ne sauraient à eux seuls endiguer le flot des importations. La menace doit donc être prise au sérieux. Pourquoi faut-il alors accélérer le démantèlement du secteur public ? Le moment n'est-il pas mal choisi ? Un secteur public fort et concentrant les ressources disponibles ne serait-il pas mieux à même de résister ?

Pour nos modernes stratèges, la question ne vaut même pas la peine d'être posée. Alors même que les ensembles multimédias français, habitués à vivre aux dépens de l'État, se sont montrés fort discrets et guère offensifs dans la dernière décennie, et même si le marché européen des programmes est une mosaïque dont on voit mal comment il pourrait s'unifier dans un délai raisonnable (il y a à cela une raison bien simple : le marché européen de la publicité n'est pas pour demain !), l'esprit doit être à l'offensive et même à la reconquête : l'axe franco-germano-luxembourgeois est celui autour duquel cette stratégie de reconquête doit s'organiser ; il faut profiter sans tarder de nos atouts technologiques et des éléments permettant de jeter les bases d'une industrie de programmes de dimension européenne.

Le plus étonnant dans cette stratégie de reconquête n'est pas tant qu'elle repose sur toute une série de paris non avoués (à la fois technologiques, industriels, commerciaux, culturels et politiques), dont on voit mal comment ils pourraient être tenus alors que le marché mondial des programmes est largement dominé par les firmes américaines et quelques nouvelles venues (japonaises, brésiliennes, etc...), mais c'est qu'elle épouse la stratégie de celui qui est présenté comme l'« adversaire » du moment, les Etats-Unis : plus précisément, elle reprend à son compte les normes nouvelles fixées par celui-ci et tout particulièrement la « déréglementation » des systèmes publics de communication, de façon à ouvrir de nouveaux espaces de valorisation pour des capitaux en mal de placement et accélérer la « libre circulation » des programmes et des données (l'UNESCO, et son Nouvel ordre mondial de l'Information auraient été bien gênants s'ils avaient réussi à réunir autour d'objectifs communs, les pays industrialisés d'Europe occidentale et les pays du Tiers-Monde !). D'une stratégie, qui reprend les conditions posées par l'« adversaire » et qui repose sur des paris aussi nombreux qu'hasardeux, on peut considérer, soit qu'elle est largement velléitaire, soit qu'elle dissimule ses objectifs réels, et que ceux-ci sont bien en deçà des intentions annoncées. On ne fera pas le grief à la nouvelle majorité conservatrice de privatiser une partie du service public de l'audiovisuel pour se lancer dans de téméraires aventures sur les marchés mondiaux. Elle suit de trop près — et depuis plusieurs années — les orientations des principaux ensembles multi-médias, pour qu'on puisse lui prêter ce genre de desseins. Par contre, elle cherche avant tout à favoriser en Europe de l'Ouest la constitution de quelques groupes multi-médias puissants, dont la fonction serait **moins de produire que de distribuer et de programmer** dans les chaînes et les réseaux nouveaux. Cet objectif, on le conçoit, ne peut guère être annoncé publiquement : premièrement, il est un signe de la faiblesse puisqu'il consiste à admettre une fois pour toutes la domination des géants américains dans le domaine des programmes ; deuxièmement, il traduit une certaine volonté hégémonique en Europe de l'Ouest qui ne peut s'avouer comme telle ; et troisièmement, il est en quelque sorte la reconnaissance qu'à la politique nationale de soutien à la création on préfère l'industrialisation de l'audiovisuel.

En tout cas, cette orientation si elle n'est pas nouvelle et si elle a cheminé de façon « souterraine » pendant plusieurs années, ne va pas sans risques : elle suppose que les groupes médiatiques directement intéressés (Compagnie Luxembourgeoise de Télévision, Hersant, Hachette, Europe n° 1 Communication, Editions Mondiales, Havas, voire Sofirad, ...) disposent du savoir-faire indispensable et fassent preuve d'un dynamisme qu'on n'a guère connu jusqu'à maintenant chez la plupart d'entre eux. Elle donnerait un certain élan aux co-productions européennes (au sein desquels les industries françaises du cinéma et même

de la télévision ont des cartes importantes à jouer), mais cet élan serait loin de compenser l'importation nécessairement massive de programmes extra-européens. En effet, les télévisions privées et les nouveaux réseaux sont de gros consommateurs de séries, de films, ou d'émissions thématiques qu'ils ont tendance à multi-diffuser ; il n'est pas envisageable que leur production propre — surtout dans une période de démarrage — puisse répondre à une telle demande. L'hypothèse la plus vraisemblable est donc que les groupes médiatiques de dimension européenne ne cherchent pas à concurrencer les puissants conglomérats américains, mais qu'ils passent des accords avec eux pour distribuer leurs produits en Europe tout en cherchant à placer leurs productions sur les marchés mondiaux. C'est ainsi finalement qu'il faut comprendre les « revendications » pressantes de liberté de communication, d'ouverture culturelle, de lutte contre les archaïsmes et les corporatismes. Le démantèlement du service public est ainsi l'un des moyens pour faciliter la mondialisation marchande de la communication audiovisuelle.

Un service public mal défendu

Dans un tel contexte, le problème n'était pas — on le conçoit aisément — de défendre l'institution et ses acquis. Mais la définition d'une conception adaptée du service public supposait qu'on ait une claire conscience des enjeux. Le moins qu'on puisse dire est que ce n'était pas — et ce n'est pas encore — le cas : les mirages de la société de communication et les « heureuses » perspectives ouvertes par les nouvelles technologies sont acceptées largement — et sans la moindre distance critique — dans les couches les plus larges. Faudra-t-il faire l'expérience des aléas de la télévision privée et des chaînes multiples pour redécouvrir la nécessité d'un service public authentique ?

Les **gouvernements de gauche**, ainsi que le parti socialiste, s'étaient pourtant engagés à moderniser le service public de l'audioviduel. Ils n'ont guère réussi dans cette entreprise, et ils ont également contribué à obscurcir les enjeux. Et pourtant, ils n'ont pas été avares d'initiatives, au point que la politique de communication de la période 1981-1986 doit être analysée comme un ensemble complexe, fait d'éléments contradictoires, et qui ouvre incontestablement quelques voies d'avenir. Si on fait abstraction de la première phase (mai 1981 - été 1982), largement inspirée par les principes et les idéaux républicains de la liberté d'information (c'est ainsi que la commission Moinot, dont les travaux ont débouché sur la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle, entendait libérer celle-ci «... de la domination des pouvoirs politiques et financiers », la politique de communication de la législature socialiste peut être résumée dans les trois caractéristiques suivantes :

— **La volonté de ne pas être accusé de contrôler l'information**, est à l'origine de nombreuses mesures, comme la création de la Haute Autorité de l'Audiovisuel ; elle amènera aussi le gouvernement en de nombreuses occasions à confondre défense des libertés et... promotion du libéralisme économique dans le secteur de la communication. C'est le Chef de l'Etat lui-même qui déclarait en pleine campagne de promotion des télévisions privées, au début de 1985 : « Il faut que ce soit libre, et il faut qu'il y ait, comme pour toute liberté d'ailleurs, une réglementation qui fasse que la liberté ne tue pas la liberté ». Belle formule, qui ne fut guère suivie d'effets, les gouvernements successifs ne maîtrisant guère le processus de déréglementation, se soumettant successivement aux demandes de quelques groupes de pression et sous-estimant les réactions engendrées par quelques-uns de ses projets les plus ambitieux.

— **La primauté des réseaux**. L'accent mis sur la constitution de réseaux, largement contrôlés par les pouvoirs publics (plan télématique, plan câble, Canal Plus, satellites de télédiffusion, voire même télévisions privées et radios locales privées) est une composante majeure de l'action des gouvernements de MM. Mauroy et Fabius. En contrepartie, malgré diverses mesures souvent évoquées (IFCIC, plan recherche image, fonds de soutien aux industries de programmes, SOFINCA, loi Lang sur les droits d'auteurs et droits voisins, actions de la Mission TV-Câble, etc...) l'effort consenti en faveur des programmes n'est pas à la hauteur de ce qui a été engagé avec le développement des réseaux : la dynamique, incontestablement, est du côté de ces derniers qui imposent leurs normes économique-culturelles et leurs « modèles de communication ».

— **Une stratégie de contournement du service public de l'audiovisuel par les nouveaux médias** et une conception « manœuvrière » de sa défense. Les socialistes au pouvoir n'ont pas cherché à aller contre la tendance à faire du service public un laissé pour compte ; ils l'ont encouragé, de facto, ne se sont pas préoccupés de son adaptation et n'ont envisagé sa rénovation que de l'extérieur, par l'intermédiaire des nouveaux médias, à l'installation desquels ils procédaient. Ils ont cherché, non à endiguer le flot du libéralisme, mais à le contrôler en confiant les nouveaux médias à des personnalités ou des organismes qui leur soient proches (Canal Plus, 5^e chaîne, attribution des canaux de TDF 1, etc.). Tout se passe, à la fin de la législature, comme si n'arrivant pas à maîtriser un mouvement qu'ils ont largement favorisé, ils ont tenté d'en atténuer les effets et les conséquences.

En réalité, les gouvernements de gauche ont laissé se développer, quand ils ne l'ont pas facilitée, une déréglementation rampante, qui ouvre la voie aujourd'hui à toutes les entreprises de privatisation et de dénationalisation.

On aurait pu s'attendre à ce que **les personnels des sociétés de télévision** soient particulièrement attentifs aux mouvements en cours. Mais, à la réflexion, ils étaient assez mal placés pour envisager les voies de l'avenir. Dans la période récente, la situation qui était la leur était assez paradoxale : d'un côté, l'avènement proche de nouveaux médias et l'idéologie de la nouvelle communication, annonçaient une ère nouvelle où leur monopole dans la production et la diffusion des images ne pouvait qu'être remis en question ; mais d'un autre côté, malgré cette menace à terme, ils ont vécu une période relativement faste, favorisée par l'importance des ressources d'origine publicitaire, sans qu'on leur demande quoi que ce soit, ou presque : après quelques timides tentatives de rénovation en 1981 et 1982, les sociétés publiques de télévision ont presque fonctionné sur la vitesse acquise, sans pressions extérieures qui amènent leurs personnels à renouveler les genres, à changer leurs modalités de travail, à adapter leurs savoir-faire, bref à sortir de leur « bocal » : seule une minorité a refusé cette position de repli et c'est grâce à elle que les solutions du futur ont pu être expérimentées, souvent dans des émissions aux tranches horaires difficiles.

En plus, les personnels n'étaient guère incités à des efforts de rénovation : habitués à fonctionner en circuit fermé, contrôlant l'accès aux professions par le moyen de règles complexes mises au point dans les années soixante, inquiets du dynamisme des nouveaux professionnels de l'audiovisuel, accoutumés à voir une partie d'entre eux pantoufler au gré des changements politiques, ils n'avaient même plus à leur disposition une conception forte de l'information ou de la culture sur laquelle s'appuyer et qui puisse assurer leur cohésion. Depuis longtemps, des présentateurs vedettes, des journalistes connus ou des producteurs d'émissions populaires se comportaient ouvertement comme s'ils attendaient le développement proche de la télévision privée. Même dans les directions des chaînes, et jusqu'à l'un des PDG Pierre Desgraupes, l'idéologie professionnaliste tenait lieu de réflexion et plutôt que d'imaginer une conception nouvelle du service public, on attendait sereinement l'achèvement du démantèlement. Le réveil risque d'être brutal, et il ne suffira pas de s'arc-bouter sur la défense des acquis et les exigences de la création. La plus grande difficulté viendra de ce que les personnels de la télévision se sont installés dans le confort du « 4^e pouvoir » et ont le plus souvent évité de nouer des contacts suivis avec les autres professionnels de la communication et les représentants des forces sociales : depuis les rédactions des chaînes nationales, soucieuses moins d'information que de ne pas rater le dernier train de la modernité, jusqu'à celles des stations régionales de FR3 qui en vingt ans en sont restées à des relations superficielles avec les régions et à une production informative essentiellement d'ordre spectaculaire, en passant par les productions de programmes propres, fonctionnant encore avec des moyens

(trop) lourds et une extrême division du travail. Les perspectives sont donc difficiles à préciser, mais les sociétés publiques bénéficient encore d'un atout important : l'attachement et la confiance des publics. Par ailleurs la concurrence peut conduire à des résultats positifs : Radio-France a su opérer un certain redressement, non seulement en décentralisant, mais aussi en ne cherchant plus à concurrencer les radios périphériques et les radios FM sur leur terrain favori, le modèle « music and news », mais en mettant l'accent sur la qualité de la production sonore : aujourd'hui, en matière sonore, l'innovation se rencontre à France-Inter, et dans quelques rares R.L.P. ; et l'écoute de France-Inter s'est stabilisée à un niveau honorable.

Au début des années quatre-vingt, on a beaucoup espéré que le « tiers-secteur » apporterait un renouvellement de la communication audiovisuelle ; les motivations étaient multiples : depuis ceux qui voyaient s'ouvrir des débouchés et entendaient occuper les nouveaux métiers de la communication, jusqu'à ceux qui attendaient des technologies modernes de communication qu'elles fussent à transformer les pratiques sociales et sans oublier ceux qui, partant d'une critique de l'Etat-providence s'épuisant en vain à gérer le domaine social, imaginaient les nouveaux territoires de l'autonomie sociale.

Des perspectives différentes, mais chez tous une attitude critique devant les pratiques corporatistes générées par les grandes organisations de la télévision publique et le sentiment — justifié — que la communication nouvelle, pour se développer, avait besoin d'un tissu de petites et moyennes entreprises. Mais que de confusions et d'illusions : comme la sous-estimation de l'importance de la qualification professionnelle et de la formation, la négligence de la gestion et des impératifs de la production, la croyance en la « toute-puissance » des technologies nouvelles et en l'indépendance possible des petites organisations, la maîtrise insuffisante du « passage » de l'action culturelle et socio-culturelle à la petite production indépendante... Et surtout une conscience insuffisante des enjeux, comme si l'émergence d'une production audiovisuelle « indépendante » n'avait rien à voir avec « la guerre des images ».

Or non seulement un tissu de petites et moyennes entreprises prenant les risques de l'innovation est indispensable à la réussite des quelques groupes multi-médias aspirant à dominer les marchés européens — ainsi qu'au succès des nouveaux médias émergeant actuellement —, mais la communication institutionnelle elle-même, celle des entreprises, celle des administrations, et celle des collectivités territoriales, a également besoin de faire appel à des sociétés aptes à conseiller et à réaliser des produits sur mesure. Partagées entre le marché des médias encore en formation et celui des produits commandités, ces entreprises nouvelles doivent

faire leurs preuves ; elles doivent s'attendre à fonctionner le plus souvent « sur le fil du rasoir » : car les groupes médiatiques, s'ils mènent à bien leurs ambitieux desseins, les considèreront toujours comme un vivier où puiser les programmes dont ils feront grande consommation.

Dans de telles conditions, il serait souhaitable que cesse enfin « l'ignorance réciproque », entre sociétés publiques de télévision d'une part, sociétés privées de production et de réalisation audiovisuelles d'autre part. Les premières ont tout intérêt à ne plus ignorer superbement les secondes, ou à ne voir en elles que des « sous-traitants techniques » : le besoin de programmes et le renouvellement des créations imposent le recours à des forces neuves et à des collectifs de travail fonctionnant différemment. Inversement, les sociétés indépendantes gagneront à ne pas avoir pour seuls interlocuteurs les grands groupes médiatiques privés : leur pouvoir de négociation en sera renforcé, tout comme... la qualité des programmes.

Il n'est pas trop tard pour que des contacts se nouent entre les deux « secteurs ». Mais d'un côté comme de l'autre, cela implique une véritable révolution mentale. L'enjeu est d'importance.

* * *

La déréglementation rampante qui débouche maintenant sur le démantèlement du service public de l'audiovisuel a pu se développer parce que la rénovation et l'adaptation du service public n'étaient prises en charge par à peu près aucune force sociale conséquente. A l'intérieur du « bocal », la plupart se cantonnaient dans une défense des acquis ; à l'extérieur, les « innovateurs », dans leur majorité, se désintéressaient du service public.

Dorénavant il est indispensable que les personnels — journalistes, réalisateurs, techniciens, etc... — se mobilisent sur des objectifs concrets : que les journaux télévisés et les magazines mettent l'accent sur la qualité de l'information, et non sur le discours verbal ou le spectacle de la modernité ; que la télévision soit d'abord production d'images et que l'on retrouve le sens de l'enquête ; que la décentralisation aboutisse — enfin — à relier les stations régionales avec les réalités sociales des régions ; que l'on n'attende pas de disposer d'amples budgets pour développer une télévision de création, comme certaines unités de programmes l'ont bien compris ; que l'on diffuse largement les réalisations conçues et produites en dehors de l'institution, etc. Pour être atteints, ces objectifs et d'autres, supposent que des personnels les prennent à leur compte et se mobilisent. Mais cela ne suffira point. Sans la pression

des auditeurs, sans la mobilisation des forces sociales intéressées au maintien d'un service public rénové, il est à prévoir que le secteur de la communication sera peu à peu complètement monopolisé par les grandes firmes privées.

La télévision libre, on le découvre peu à peu, n'est pas celle que l'on nous promet et dont, de tous les côtés, on vante les avantages. Le service public de l'audiovisuel devrait en être le fondement : encore faut-il assurer l'édification. Il n'est pas trop tard pour l'entreprendre...

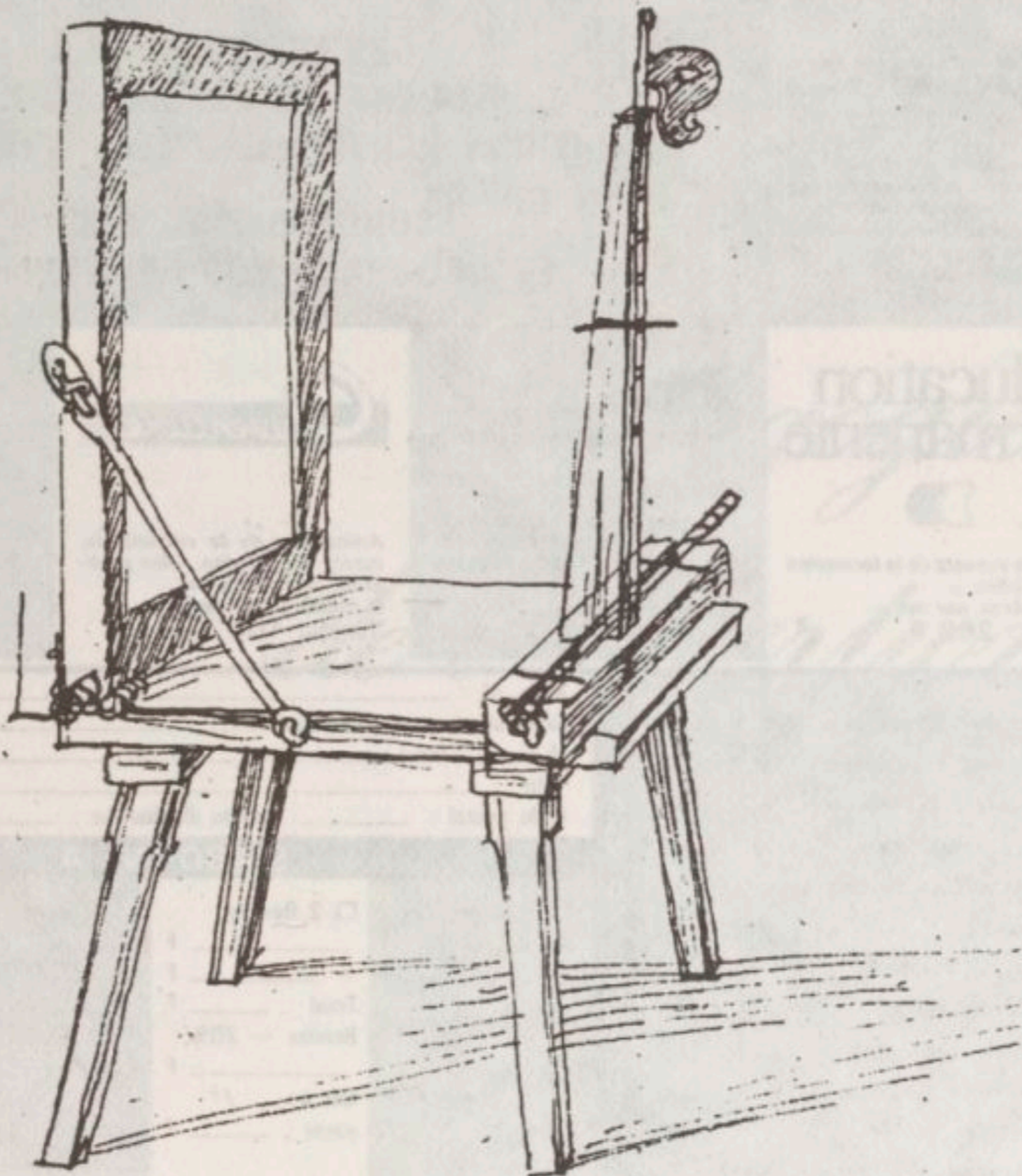
Bernard Miège

GRESEC

Université de Grenoble 3

(5 avril 1986)

7A



Notes :

José Frèches, *La guerre des images*, Denoël, 1986, 173 pages.

Bernard Miège, Patrick Pajon et Jean-Michel Salaun, *L'industrialisation de l'audiovisuel : des programmes pour les nouveaux médias*, série Res-Babel, Aubier, 1986, 284 pages.

Jean-Louis Missika et Dominique Wolton, *Les folles du logis* (la télévision dans les sociétés démocratiques), Gallimard, 1983, 338 pages.

LE COLLECTIF DE DIFFUSION VOUS PROPOSE

animer
mon village, mon pays

Le bagage des acteurs du développement en milieu rural.
6 numéros par an.
Tarif : 110 F

ALTERNATIVES ECONOMIQUES

Journal d'information critique sur l'actualité économique et sociale. Dossiers pédagogiques et enquêtes sur les expérimentations sociales.
10 numéros par an. Mensuel.
Tarif : 110 F

LES CAHIERS
DE L'ANIMATION

Action culturelle, animation, éducation populaire, pratiques et réflexions.
5 numéros par an.
Tarif : 200 F

cahiers pédagogiques

Revue du Cercle de Recherche et d'Action pédagogiques. Tous les mois, plus qu'une revue, un outil de travail, un bon moyen pour changer l'école.
10 numéros par an.
Tarif : 195 F

correspondance municipale

Informations, analyses et synthèses mêlant le technique et le politique, outil de travail indispensable à tous ceux qui interviennent dans la vie locale.
10 numéros par an.
Tarif Individuel : 210 F
Institution : 250 F

Différences

Un magazine consacré à la lutte contre le racisme - Un outil indispensable pour s'y retrouver dans la France pluri-multi-interculturelle.
11 numéros par an.
Tarif : 170 F

ECHANGE & PROJETS

Cahiers trimestriels d'analyses politiques, économiques et sociales.
4 numéros par an.
Tarif : 150 F

l'école des parents

Les questions éducatives qui vous concernent comme parent, comme professionnel : le quotidien, les expériences actuelles, la recherche.
10 numéros par an.
Tarif : 204 F

DES INFORMATIONS DES OUTILS DE FORMATION A DES CONDITIONS PARTICULIÈREMENT AVANTAGEUSES

ÉCONOMISEZ 20 A 30 % EN GROUPANT VOS ABONNEMENTS

éducation permanente

Tous les aspects de la formation des Adultes.
5 numéros par an.
Tarif : 260 F

fonda
lettre d'information

Questions d'actualité ayant une incidence sur la vie associative. Réflexions et propositions pour la promotion de la vie associative.
8 numéros par an.
Tarif : 350 F

Ouvertures

Animation de la vie sociale, rurale ou urbaine... des pratiques, des réflexions...
6 numéros par an.
Tarif : 100 F

réadaptation

Publication ayant pour objet de traiter de tous les problèmes posés par la rééducation, la scolarité, l'orientation, l'insertion sociale et professionnelle des handicapés : physiques, mentaux, malades psychiques.
10 numéros par an.
Tarif : 116 F

- Animer mon village, mon pays
- Alternatives économiques
- Les Cahiers de l'Animation
- Cahiers pédagogiques
- Correspondance Municipale
- Différences
- Echange & Projets
- L'Ecole des Parents
- Education permanente
- Fonda, lettre d'information
- Ouvertures
- Réadaptation

(*) Cocher les revues choisies

BON DE COMMANDE

Mme, M. : _____
Organisme : _____
n° _____ rue : _____
Ville : _____
Code postal : _____ Bureau distributeur : _____

S'ABONNE A' :

<input type="checkbox"/> 1 Revue	<input type="checkbox"/> 2 Revues	<input type="checkbox"/> 3 Revues	<input type="checkbox"/> 4 Revues
Net à payer _____ F	_____ F	_____ F	_____ F
	+ _____ F	+ _____ F	+ _____ F
Total : _____ F	Total : _____ F	Total : _____ F	Total : _____ F
Remise - 20% : _____ F	Remise - 25% : _____ F	Remise - 30% : _____ F	
Net à payer : _____ F	Net à payer : _____ F	Net à payer : _____ F	Net à payer : _____ F

(*) Remplir la formule choisie

Chèque à joindre à l'ordre de C-D. FNEPE Service
A retourner à Collectif Diffusion - FNEPE Service
5 Impasse Bon-Secours, 75011 Paris

L'école hors de portée :

le dispositif d'insertion
et la question scolaire

Thierry Bloss

Jean-René Pendaries

La position des jeunes sur le marché du travail continue sans nul doute, compte tenu du chômage croissant et des processus de persécution et de ségrégation dans les emplois les plus déqualifiés, une question centrale.

Cela dit, dit-on, l'analyse se précise et détaille les différents éléments constitutifs de la crise d'insertion socio-professionnelle, la question de l'École devient tout aussi cruciale.

En effet, si une des caractéristiques des conditions actuelles d'entrée dans la vie active renvoie aux effets de la déqualification opérée par le marché du travail, cette ségrégation « secondaire » n'a pas d'effets sur la qualification scolaire initiale : que ce soit le niveau de formation de l'individu, le diplôme obtenu, le niveau de formation initiale est bas, ou que ce soit le niveau de formation : les mécanismes d'accès à un emploi de qualité sont les mêmes « quelle que soit la qualification scolaire initiale », par exemple.

Sans tomber dans une sorte de « scolaire-centrisme » qui conduirait à chercher dans la crise de l'École l'entière causalité de la crise d'insertion, il reste néanmoins acquis que cette dernière renvoie à celle de l'institution scolaire et de ses logiques de fonctionnement.

Sur ce point, la mise en œuvre à partir de 1982 d'un dispositif d'insertion (Programme National de Stages Alternés et Structures Locales

Pédagogies de l'insertion

LES VARIÉTÉS DE L'ANIMATION 1986 (IV)

* Références bibliographiques au fin d'article. Cf. Bibliographie sélective.
** STP : Stages et Travaux pratiques.
*** Nous renvoyons sur ce point aux travaux du CEREQ ; en particulier, Marc Val (P.) Pisey (C.). — « Les premières années de vie active des jeunes sortis en 1975 des classes terminales de CAP et de BEP ». — *Économies et Emploi*, n° 2, juillet 1984.

LE
COLLECTIF
DE DIFFUSION
VOS PROJETS

animet
la revue de l'animation
de la région de la Haute-Normandie
10 numéros par an
Tant : 120 F

**ALTERNATIVES
CONTEMPORAINES**

**LES
Cahiers**
de l'animation
10 numéros par an
Tant : 250 F

**cadres
pédagogiques**
Revue de l'animation
et de l'éducation
10 numéros par an
Tant : 180 F

**Animation
et Éducation**

Différences
Revue de l'animation
et de l'éducation
10 numéros par an
Tant : 170 F

**Animation
et Éducation**

**Education
et Animation**

**Animation
et Éducation**

**Animation
et Éducation**

**Animation
et Éducation**

**Education
et Animation**

**Animation
et Éducation**

**Animation
et Éducation**

**Animation
et Éducation**

2 Années
 4 Années
 6 Années
 8 Années
 10 Années

12 Années
 14 Années
 16 Années
 18 Années
 20 Années

22 Années
 24 Années
 26 Années
 28 Années
 30 Années

32 Années
 34 Années
 36 Années
 38 Années
 40 Années

42 Années
 44 Années
 46 Années
 48 Années
 50 Années

52 Années
 54 Années
 56 Années
 58 Années
 60 Années

62 Années
 64 Années
 66 Années
 68 Années
 70 Années

72 Années
 74 Années
 76 Années
 78 Années
 80 Années

82 Années
 84 Années
 86 Années
 88 Années
 90 Années

92 Années
 94 Années
 96 Années
 98 Années
 100 Années

102 Années
 104 Années
 106 Années
 108 Années
 110 Années

112 Années
 114 Années
 116 Années
 118 Années
 120 Années

122 Années
 124 Années
 126 Années
 128 Années
 130 Années

132 Années
 134 Années
 136 Années
 138 Années
 140 Années

142 Années
 144 Années
 146 Années
 148 Années
 150 Années

152 Années
 154 Années
 156 Années
 158 Années
 160 Années

162 Années
 164 Années
 166 Années
 168 Années
 170 Années

172 Années
 174 Années
 176 Années
 178 Années
 180 Années

182 Années
 184 Années
 186 Années
 188 Années
 190 Années

192 Années
 194 Années
 196 Années
 198 Années
 200 Années

202 Années
 204 Années
 206 Années
 208 Années
 210 Années

212 Années
 214 Années
 216 Années
 218 Années
 220 Années

222 Années
 224 Années
 226 Années
 228 Années
 230 Années

232 Années
 234 Années
 236 Années
 238 Années
 240 Années

242 Années
 244 Années
 246 Années
 248 Années
 250 Années

L'école hors de portée :

le dispositif d'insertion et la question scolaire

Thierry Bloss,
Jean-René Pendariès

LA position des jeunes sur le marché du travail constitue sans nul doute, compte tenu du chômage croissant et des processus de précarisation et de relégation dans les emplois les plus déqualifiés, une question centrale.

Cela dit, dès que l'analyse se précise et détaille les différents éléments constitutifs de la crise d'insertion socio-professionnelle, la question de l'École devient tout aussi cruciale.*

En effet, si une des caractéristiques des conditions actuelles d'entrée dans la vie active renvoie aux effets de plus en plus importants de la sélection opérée par le marché du travail, il reste que cette sélection « secondaire » n'a pas d'effets en soi mais agit sur les données de la sélection scolaire initiale : que ces données soient saisies en termes de niveaux de formation : le chômage frappe d'autant plus fort que le niveau de formation initiale est bas, ou en termes de filières de formation : les cheminements d'accès à un emploi « stable » n'ont pas la même durée ni la même « allure » selon qu'ils se déroulent dans des secteurs du BTP** ou du tertiaire marchand***, par exemple.

Sans tomber dans une sorte de « scolaro-centrisme » qui conduirait à chercher dans la crise de l'École l'entière causalité de la crise d'insertion, il reste néanmoins acquis que cette dernière renvoie à celle de l'institution scolaire et de ses logiques de fonctionnement.

Sur ce point, la mise en œuvre à partir de 1982 d'un dispositif d'insertion (Programme National de Stages Alternés et Structures Locales

* Références bibliographiques en fin d'article : cf. *Bibliographie sélective*.

** BTP : Bâtiment et Travaux Publics.

*** Nous renvoyons sur ce point aux travaux du CEREQ ; en particulier, Maréchal (P.), Viney (X.). — « Les premières années de vie active des jeunes sortis en 1975 des classes terminales de CAP et de BEP » — *Formation et Emploi*, n° 2, avril-juin 1983.

d'Accueil et d'Orientation) en direction de jeunes particulièrement marqués par l'échec scolaire, pouvait laisser penser qu'une phase nouvelle était ouverte pour une approche et une action sociales quantitativement et qualitativement élargies de la crise de l'École.

Tant par la « problématique Rigout » que par celle de B. Schwartz (et malgré leurs nuances), la « nouvelle politique d'insertion » se trouvait mise en perspective avec une nécessaire action de transformation de l'École. Faire rétroagir sur l'École les méthodes de travail et les formes pédagogiques expérimentées par ce dispositif faisait partie des objectifs visés, ce qui lui conférait une grande part de sa spécificité. On ne manquera pas ainsi de constater sur le terrain l'importance accordée à la présence et à l'action des représentants de l'Education Nationale tant dans les structures d'accueil qu'au sein du partenariat de la politique de formation.

Le dispositif d'insertion devait ainsi permettre à de nombreux et divers responsables et acteurs locaux de reconnaître et de prendre en compte, à une échelle sociale inédite, les problèmes de l'échec scolaire, ses différentes formes, logiques et effets. Les conditions semblaient donc a priori réunies pour réactiver cette question, en élargir l'approche au-delà du champ clos de l'École, et cela, à l'intention de jeunes qui avaient été jusqu'alors les « laissés pour compte » de l'essentiel des mesures antérieures d'aide à l'insertion, et que le corps social s'était habitué à traiter en termes de marginalité et de délinquance. L'hypothèse d'un effet en retour de la nouvelle politique d'insertion sur l'institution scolaire semblait par conséquent légitime.

Qu'en est-il aujourd'hui, après trois années d'expérience ? L'important effort national consenti en direction de centaines de milliers de jeunes a-t-il contribué à faire avancer la question scolaire ? Une telle question mériterait qu'un large débat s'instaure à partir de multiples expériences locales.

Nous voudrions y apporter ici une contribution issue de l'analyse d'une de ces expériences : celle conduite par la Mission Locale d'Aubagne-La Ciotat.*

Formes d'insertion et logiques d'échecs scolaires :

Les données disponibles dans différentes études statistiques de grande envergure (CEREQ,...) sur les flux de jeunes accueillis par les différentes structures d'aide à l'insertion, et celles plus localisées contenues dans

* Voir note en fin d'article.

les rapports d'activité des Missions Locales sont en elles-mêmes édifiantes. Parmi ces jeunes, la proportion de ceux qui ont au plus le niveau Y bis (i.e. un cycle court interrompu, sans diplôme) est prépondérant et atteint même des records au sein des cohortes ayant connu le plus directement les schèmes de l'exclusion scolaire.

Ces différents matériaux constituent un premier ordre de constatations.

Mais, décrire « à plat » les caractéristiques de ce public et faire le tri sur... qui est traité par le dispositif et qui ne l'est pas n'est pas suffisant. Et la représentation massive d'un public scolaire fortement marqué sur le sceau de l'échec scolaire « de bas niveau » ne saurait nous conduire à nous figurer de manière univoque le paysage social en présence.

Nous allons tenter d'aller plus loin dans la reconnaissance des différents types de « demande sociale » d'insertion dont les jeunes sont « porteurs » auprès du dispositif. Cette compréhension nécessite que nous détaillions le statut de leur trajectoire scolaire au sein de leur processus global d'insertion et que nous fouillions également les points de vue qu'ont les jeunes des événements scolaires et post-scolaires qu'ils ont vécus.*

Trois publics pour une phase d'insertion

Trois grands publics nous sont apparus à l'entrée au dispositif, qui recoupent une lecture des niveaux de sortie et de qualifications scolaires.

Un premier public concerne ceux qui, diplômés ou ayant quitté l'école avec un échec de « haut niveau » (Secondaire long, BAC,...) se caractérisent essentiellement par une arrivée à la Mission Locale précédée en grande partie soit par un cycle alterné d'expériences professionnelles et de passages à l'ANPE, soit par une phase de recherche intensive, variée et tous azimuts d'un emploi. C'est en effet au sein de ce public que l'on peut recenser :

— les expériences les plus élaborées de candidatures à un poste de travail : lettres de candidature spontanée faisant valoir un curriculum vitae ; inscription à des concours administratifs ; démarches auprès d'employeurs, avec entretiens à la clé ;...

— mais aussi les modes d'usage les plus systématiques et les plus réguliers des services de l'ANPE.

Cette catégorie de jeunes reflète dans l'ensemble un processus d'insertion ou du moins de maturation socio-professionnelle concret, même si, n'ayant pas abouti, il met souvent et contradictoirement en exergue le fait que la formation reçue à l'école n'était pas suffisante, autrement

* Voir la note en fin d'article.

dit que l'interruption « forcée » ou si peu « librement consentie » de leur cursus scolaire leur était préjudiciable pour se battre sur le marché du travail.

Compte tenu de ces écueils à l'insertion, accrus au demeurant par l'inertie du marché de l'emploi, ce public de jeunes arrive à la Mission Locale pour obtenir précisément une aide concrète à l'emploi ou le plus souvent à la formation (les deux étant parfois liés dans leur démarche).

Plus précisément, ces jeunes qui ont quitté la phase scolaire avec un diplôme : CAP, BEP, BAC, BTS, ou avec un niveau d'études de fin de secondaire long présentent une *logique d'entrée au dispositif* qui relève fondamentalement et, si paradoxal que cela puisse paraître, des processus *d'orientation et de qualification scolaires*. A la différence des « exclus »* — pour qui l'inscription au dispositif représente, *in fine*, par ses possibilités de travail alterné, une passerelle, voire un raccourci vers le monde du travail, et ce, quelle que soit l'activité qu'on voudra bien leur proposer —, ce profil de jeunes offre un registre spécifique de « demandes » : *il s'agit d'avoir un stage qualifiant, d'obtenir une formation à proprement parler, dans le but... « d'avoir quelque chose de plus », « d'ajouter une corde de plus à son arc », jugée nécessaire si ce n'est indispensable.*

Cette possibilité éventuelle de qualification supplémentaire constituerait ainsi :

— le moyen de préparer plus efficacement, à *destination d'un emploi ou d'un retour à l'école*, la passation d'un examen ou d'une qualification, faute d'un diplôme qu'ils auraient pu obtenir en poursuivant leurs études, et dont les difficultés qu'ils ont éprouvées pour s'inscrire durablement sur le marché du travail ont rappelé l'importance ;

— la possibilité d'accroître leurs critères « d'employabilité », c'est-à-dire de parfaire au goût ou aux exigences du monde du travail leur panoplie de qualifications, en acquérant une formation pratique et/ou moderne : sténo-dactylo, informatique,... sans négliger l'intérêt pour une expérience professionnelle nouvelle (ou supplémentaire) qui faisait défaut (ou qui était insuffisante) dans leur curriculum vitae.

En quête d'un slogan qui illustrerait notre propos, nous dirons que pour ces jeunes : *« la formation initiale appelle la formation ».*

En définitive, ce premier public regroupe des jeunes pour qui, au cours d'un cycle de précarité matérielle post-scolaire, la question de l'insertion socio-professionnelle s'est resserrée, nécessitant le retour à une formation qualifiante interrompue ou jamais poursuivie à l'école, — bien que ce public ait généralement suivi un cursus non négligeable qui en fait le « haut du panier » de la Mission Locale —, et que la phase

* Nous définirons plus loin les jeunes concernés par ce vocable.

Ecole-Dispositif s'est chargée de préciser tant en ce qui concerne son contenu que sa nécessité.

Le profil social de non-insertion professionnelle que nous venons d'énoncer traduit un registre d'échec scolaire que nous intitulerons *échec-orientation*.

En effet, que les jeunes en question aient connu effectivement ou apparemment un succès scolaire ou bien un échec de haut niveau, le cursus de formation suivi s'est de toute façon interrompu trop tôt, la formation ou le diplôme obtenu s'avérant insuffisant et inefficace sur le marché du travail :

— soit qu'ils aient effectivement connu un échec qu'ils n'ont pas tenté (ou pu tenter) de réparer :

tel le jeune Claude qui regrette de ne pas avoir triplé un bac qui aujourd'hui lui paraît faire défaut ; tel le jeune Didier qui, titulaire d'un CAP, regrette de ne pas avoir repassé son BEP...

— soit qu'ils aient fini leur scolarité sur un succès (CAP, BAC, voire BAC + 2), mais à défaut d'un diplôme supérieur :

tel le jeune Thierry qui pense qu'il aurait dû faire un BTS après le BAC ; telle la jeune Christine qui aurait voulu quant à elle continuer en licence après un BTS ;...

Dans tous les cas, ces profils renvoient à une problématique sociale globale d'échec, dans la mesure où le niveau de qualification obtenu n'est pas de toute façon celui escompté, et ce, pour des raisons qui là aussi renvoient à des questions d'ordre socio-familial et matériel :

telle Christine qui ne pouvait se permettre de rester plus longtemps dans le circuit scolaire, parce qu'il fallait aider financièrement sa mère dont la mise au travail comme employée de grande surface coïncide avec le décès du père.

tel Thierry que la perspective de faire un BTS aurait obligé à partir sur Marseille, moyennant des frais de transport, de cité universitaire et d'études insupportables pour lui et sa famille.

Un second public est constitué par des jeunes sortis de l'école à 16 ans sans la moindre qualification et ayant connu le dispositif dans l'année qui a suivi cette fin de scolarité : les grandes vacances qui suivent cette sortie scolaire apparaissent d'ailleurs souvent comme le délai que se donnent ces jeunes avant de s'inscrire à l'ANPE et de se diriger (ou d'être dirigés) vers les structures du dispositif : Missions Locales, Permanences d'Accueil d'Information et d'Orientation (P.A.I.O.).

Ce profil de jeune est caractéristique dans la mesure où, constitué essentiellement par une thématique d'*échec scolaire de type exclusion*, il correspond à une situation où les jeunes se retrouvent brutalement « dans la vie inactive », sans la moindre qualification à faire valoir, et mineurs de surcroît. Cette dernière caractéristique n'est pas sans effet dans différents domaines de la vie du jeune :

— bien minces sont effectivement les possibilités d'embauche à cet âge-là.

— bien fragiles sont également, parmi les jeunes rencontrés, les configurations morales avec lesquelles ils appréhendent ce qui leur arrive : se tourner vers sa famille d'origine peut donc signifier pour eux, à cette période de leur vie, un recours ou un repli. Mais le référent familial est, dans des proportions non négligeables, pour des trajectoires familiales de classes traversées par des conjonctures d'événements telles que le chômage, le décès précoce d'un parent, les accidents du travail, la longue maladie, l'invalidité, le divorce, une descendance (fratrie du jeune) nombreuse,... pour le moins affaibli.

Et c'est généralement quand les familles d'origine sont les moins traversées par ces facteurs ou processus de précarisation sociale, qu'elles sont les plus capables de se mobiliser véritablement en faveur de l'insertion de leurs enfants, qu'elles « fonctionnent », à la demande ou non des jeunes, comme orientateur ou décideur de leurs actions ; cette captivité familiale renforcée prend ainsi le relais de la direction ou du contrôle de la phase d'insertion des jeunes, jusqu'alors assumé plus particulièrement par l'institution scolaire.

A un moment du processus d'insertion où l'École délègue ses responsabilités d'encadrement institutionnel, la Mission Locale est avant tout le lieu où « on » — l'ANPE ou les pairs — les envoie, voire où on — les parents — les accompagne pour s'inscrire.

Ce public recouvre, précisons-le, les cohortes de jeunes qui sont entrés dans le dispositif à 16 ans. Sa caractéristique fondamentale est donc la sortie du système scolaire sans la moindre qualification scolaire validée, la très forte fréquence de redoublements précoces (dans le primaire) court-circuitant très tôt le cursus de formation scolaire : pour ces jeunes, le primaire préfigure le plus souvent une orientation vers les classes « parking » : CPPN, CPA, SES (*), où la baisse effective du niveau d'enseignement général révèle, entre autres, l'impasse scolaire et qualificatoire dans laquelle ils sont, et que l'institution a à gérer le temps de leur maturation jusqu'à l'âge légal de leur éviction de l'école.

Un troisième public enfin peut être repéré, constitué par des jeunes qui, bien qu'ayant quitté l'école avec le même statut scolaire que le précédent, est pourtant spécifique dans la mesure où, entre la fin de la scolarité et l'entrée dans le dispositif, il s'est écoulé pour les jeunes qui le composent une période longue de plusieurs années.

Au-delà de cette question de durée École/Dispositif, c'est bien son contenu événementiel qui nous intéresse ainsi que la position d'insertion de ces jeunes qui en a résulté.

* *Classes Pré-Professionnelles de Niveau, Classes Préparatoires à l'Apprentissage, Sections d'Education Spécialisé.*

Il s'avère que ce profil se caractérise essentiellement par des jeunes qui pendant cette période ont connu de multiples événements tant familiaux que socio-professionnels qui concourent à définir de la façon la plus transversale possible l'extrême précarité matérielle dans laquelle ils « se sont mis » :

. telle la jeune Kedidja qui depuis la sortie de l'école a quitté ses parents pour se marier, a eu un enfant avant de se séparer de son mari, pour retourner chez ses parents en attendant la prononciation du divorce ; phase de son histoire pendant laquelle elle n'a pas cherché de travail, son mari ne voulant pas qu'elle ait un emploi.

Ces conjonctures d'événements font qu'à l'entrée du dispositif, ces jeunes se retrouvent dans une position sociale telle qu'ils n'ont pas avancé, depuis plusieurs années, de façon positive dans leur itinéraire d'insertion : peu ou pas d'expériences au travail, et qui renvoient de toute façon à un poste de travail subalterne, fondamentalement déqualifié et non qualifiant.

Leur inscription au dispositif intervient, de ce point de vue, à un moment particulièrement clé de leur « galère sociale » autant sur le plan moral que matériel.

. tel le jeune Anouar pour qui l'offre éventuelle puis effective de stages par la Mission Locale représente le moyen de bénéficier d'une sortie de prison conditionnelle.

. telle la jeune Pascale pour qui être à la Mission Locale lui permet d'espacer ses rapports de plus en plus conflictuels avec ses parents, en raison de son inactivité que ses parents attribuent à de la passivité voire à de la paresse.

Entrés au dispositif à un âge plus avancé que les cohortes précédentes, ces jeunes présentent néanmoins les mêmes caractéristiques scolaires : redoublements localisés principalement dans le primaire, sortie et/ou exclusion plus précoce de l'école en situation d'échec caractérisée, sans le moindre diplôme.

Dans ces conditions, le *départ différé de l'école* qu'une partie d'entre eux ont connu, pour en définitive le même score vierge de diplôme, s'explique pour partie par la pression qu'exerçait leur famille d'origine en faveur de la poursuite des études.

Cette attitude, sans correspondre à un soutien, un suivi ou un contrôle que les parents auraient pu ou auraient eu l'habitude de pratiquer au cours de la scolarité des enfants, semble tenir essentiellement à l'importance et à l'impact qu'ont les exemples familiaux de « bonne conduite » ou de « réussite » scolaire dans les modes de représentation des couches populaires :

. telle, de façon caractéristique, la jeune Graziella à qui les parents ont « imposé », après un cycle CPPN-CPA, la préparation d'un CAP sténo-dactylo dans une école privée :

« *c'est parce que ma cousine était rentrée à l'école Kennedy ; alors moi, il fallait que je suive comme les autres ! C'est ma tante qui a dit à mon père : « dis à ta fille qu'elle va là-bas ! » Ils ont payé pour rien, je leur ai dit j'ai rien fait. »*

Nous avons pris soin de distinguer ces deux derniers profils d'insertion, essentiellement à partir de la nature et la structure des calendriers d'événements que ces jeunes avaient vécus. Un certain nombre de convergences objectives méritent toutefois d'être signalées. Si, comme nous venons de l'esquisser, ils se distinguent essentiellement par leur problématique sociale, notoirement plus complexe dans le dernier cas, ils se rejoignent dans les types d'attentes et de demandes explicites que ces jeunes manifestent face aux possibilités du dispositif.

En schématisant quelque peu, nous dirons que ce qui caractérise ces deux profils de demandes est justement *l'absence de demande précise et construite d'aide à l'insertion*.

Dans l'ensemble, ces différents jeunes se dirigent à la Mission Locale « pour ne pas rester sans rien faire », les plus vieux, dans cette phase d'indétermination totale, n'en pouvant plus de finir de commencer à « craquer », pour reprendre un terme souvent entendu au cours des interviews. Renseignés souvent par leurs pairs sur la mission essentielle d'offres de stages remplie par le dispositif local, peu leur importe généralement le contenu de ces stages pourvu qu'ils aient... de quoi s'occuper et se faire quatre sous, pour « tenir, en attendant...

« — *ça permet de travailler un peu, plutôt que de rester à la maison sans rien faire. Quand on n'a rien, on fait rien, on désespère ; là, ça donne du courage ! »*

« — *Quand on m'a demandé ce que je voulais faire, je leur ai répondu : ce que vous avez, je fais ! »*

Ce qui ne veut pas dire pour autant que ces jeunes en quête d'occupation se moquent du travail ou encore qu'ils le refusent, pour reprendre quelques idées qui restent encore présentes dans l'idéologie ambiante. Il s'avère pour l'essentiel qu'ils n'ont pas acquis une maturité scolaire ou qualificatoire telle qu'ils pourraient, en entrant dans le dispositif, formuler clairement une demande concrète et positive d'aide à l'insertion.

Dans un cas, les jeunes sont entrés immédiatement sous le coup brutal de leur sortie-exclusion scolaire ; dans un autre, leur situation renvoie à une problématique sociale d'insertion plus avancée dans la phase

d'indétermination en question, i.e. en fait composée de difficultés et d'obstacles matériels divers plus que d'événements « positifs » d'insertion : expériences professionnelles qualifiantes, etc.

Dans tous les cas, ces profils se caractérisent précisément par une absence d'itinéraire concret et positif d'orientation scolaire et post-scolaire. Sans le moindre diplôme ni la moindre qualification professionnelle, leur problématique d'échec interpelle les logiques sociales d'exclusion de l'appareil scolaire.

C'est dire que la majeure partie d'entre eux n'ont pas, à proprement parler, suivi de cursus scolaire, autrement dit qu'ils ne sont pas passés dans des classes inscrites dans un cycle d'acquisition du savoir et de formation scolaires. Si cycle il y a eu, c'est bien d'un cycle d'éviction ou d'exclusion dont il s'agit.

Le passage très fréquent pour ces jeunes par des étapes scolaires clés de la relégation sociale : CPPN, CPA, SES ou autres classes dites de « perfectionnement », où comme le précise l'un d'entre eux : « on ne redouble pas dans ces classes là ! », est très caractéristique de ce profil d'échec scolaire très tôt préfiguré par un cycle primaire dont la caractéristique majeure est d'avoir pris la mesure ou le relai de conditions familiales à « handicaps » sociaux souvent cumulés :

— d'ordre matériel : parent(s) et/ou fratrie au chômage ou en inactivité.

— d'ordre médical : parent(s) et/ou fratrie en plus ou moins longue maladie ou présentant des handicaps physique ou mental.

— d'ordre culturel et linguistique : famille de nationalité ou d'origine étrangère, ayant un rapport très laborieux à l'exercice et à la compréhension de la langue française.

— ou encore affectant l'organisation intra-familiale : parents séparés, divorcés, ou dont l'un est décédé ; fratrie très nombreuse pouvant dépasser la dizaine,...

Derrière ces profils scolaires et post-scolaires d'insertion se dessinent donc des profils familiaux ou plus exactement des configurations biographiques de classes d'entrée dans la vie active. Un certain nombre d'études* ont montré le rôle non négligeable de l'ascendance familiale saisie au travers d'indicateurs tels que le niveau de diplôme, la profession des parents,... sur les modalités des cheminements de transitions à l'état adulte, et la mobilité sociale. D'autres mettent en exergue la dimension solidaire des rapports familiaux intergénérationnels dont « bénéficieraient » les descendants pour asseoir leur insertion socio-professionnelle**.

* THELOT (C), SINGLY (F. de), 1984

** MARRY (C.), 1983.

L'école n'est donc pas dans notre esprit la seule borne amont discriminante dans l'élaboration des cheminements d'insertion des jeunes en question. La lignée familiale est une dimension difficilement contournable en pareil propos. Mais là aussi, la vision par trop positive nous guette, qui consacrerait aux transactions familiales parentales, sur preuve d'indications statistiques, une efficacité sociale nécessaire, quelles que soient les conditions localisées de crise économique en présence. Ce serait oublier que le réseau familial, si étendu soit-il, peut être lui aussi socialement affaibli voire déstabilisé dans ses capacités mobilisatrices. Dans ces conditions, l'accompagnement parental des jeunes au dispositif ne correspond-il pas peu ou prou à un phénomène de fragilisation des modes de solidarités familiales chez les fractions les plus affectées par les restructurations économiques et sociales ? La commune de La Ciotat est un lieu caractéristique de cette crise des repères familiaux d'entrée dans la vie active, où des pans entiers de familles populaires de métiers, existant depuis plusieurs générations disparaissent. Outre les effets déstabilisateurs que ces situations de « galère familiale » peuvent avoir dans les cheminements scolaires des enfants et des adolescents, elles n'en sont pas moins discriminantes quand ces jeunes sont propulsés dans la vie... inactive. Laisser aller, inscrire, ou accompagner son enfant à la Mission Locale traduit de ce point de vue l'idée que les réseaux familiaux de mobilisation cessent, au moins pour un temps, de fonctionner, l'assistance à l'insertion de ses enfants étant dévolue ou déléguée bon gré mal gré au dispositif institutionnel.

En formalisant quelque peu notre propos, on pourrait partager le public reçu au dispositif autour de deux pôles définis par le statut qu'y occupe la question scolaire dans la problématique d'insertion.

Pour les premiers (**public n° 1**), on pourrait a priori considérer la question scolaire comme étant de fait, compte tenu du niveau de qualification obtenu, forclosée en elle-même, le problème d'insertion relevant désormais prioritairement du passage à l'emploi ; en fait c'est au sein de ce public que la question de la qualification scolaire, i.e. du diplôme supérieur à acquérir, est la plus articulée dans le discours des jeunes aux perspectives ou projets concrets d'insertion. Pour les seconds (**publics n° 2 et 3**), la question de l'emploi apparaît comme totalement anticipée, précipitée à un âge et surtout à un niveau de qualification tels que la question d'une formation de base initiale reste totalement non résolue.

La centralité de la question « amont » que constitue l'École dans les cheminements d'insertion des jeunes apparaît plus manifestement quand on la saisit dans son évolution par rapport aux modes d'action du dispositif.

La constitution de cohortes de jeunes à des moments différents de l'histoire de ce dispositif tend à montrer en effet que ces jeunes arrivent

— le cas échéant — avec des diplômes moins élevés : ce sont en proportion plus de CAP ou de BEP que de BAC ou de niveaux terminale, ... quand leur réussite scolaire (au CAP par exemple) n'occulte pas en réalité fondamentalement un échec plus important (au BEP en l'occurrence).

Cette baisse tendancielle des niveaux de sortie scolaire des jeunes s'adressant à la Mission Locale, qui tendrait à étayer l'idée qu'au fil de l'histoire du dispositif les plus démunis de la qualification scolaire grossissent de plus en plus ses rangs, ne peut être considérée en fait comme un effet pervers de ce dernier, mais correspond plutôt à la réalisation socio-politique attendue d'un meilleur « ciblage » social et scolaire de la population de jeunes.

Les demandes d'insertion des jeunes : de la dépossession...

La typologie des trajets scolaires recoupe des distinctions et différences significatives dans les modes de représentations que les jeunes ont de leur passage à l'école. Ces configurations idéologico-morales susceptibles d'éclairer davantage les logiques de cheminements scolaires en question sont à mettre au crédit d'une analyse plus large sur les conditions d'entrée dans le dispositif.

Les logiques scolaires dont font l'objet les jeunes les plus déqualifiés qui incarnent les deux derniers profils énoncés sont renchériées sur le plan moral par des représentations de *dépossession scolaire* dont ils témoignent dans leur discours.

Nous avons pu également relever dans leur mémoire — ou plus exactement par leurs absences de mémoire — l'extrême difficulté qu'ils ont à se rappeler la localisation dans le temps de leurs redoublements et leurs motifs... apparents.

Nous avons également pu remarquer à quel point ils n'avaient pas le moindre « contrôle » ou maîtrise relative de leur destin scolaire, c'est-à-dire au moins de leurs différentes orientations : tels la plupart des jeunes orientés en CPPN, CPA, SES et qui le plus souvent, ignorant tout simplement la signification des classes où on les a envoyés, acceptent tacitement et avec un certain fatalisme ce qui leur est « proposé » par l'institution ; du reste, comme ils le précisent à maintes reprises, en avait-ils vraiment le choix ?

Les pratiques ou représentations de dépossession de ces jeunes concernant leur destin scolaire sont de surcroît complétées et renforcées par les expressions d'auto-culpabilisation, voire de « rédemption » dont ils témoignent quand ils font le bilan de leur scolarité ; expressions qui contribuent à vider leur situation d'échec de son contexte social ou des conjonctures familiales qui l'ont partiellement produite, faisant ainsi de ces événements des avatars de déboires ou d'erreurs avant tout personnels :

« — Je foutais rien avec les copains ; j'ai déconné ; maintenant, je me dis que j'ai été bête ! »

« — C'est à cause de moi ; je le reconnais, j'ai déconné ! »

Ces manifestations contribuent du reste à conforter l'intériorisation qu'ils ont de leur dite « nullité » scolaire : « — j'étais un âne ! » ; « j'étais nul ! ».

Sans tomber dans l'impasse explicative qui consisterait à rechercher les causes finales de leur échec, nous dirons que certaines corrélations de facteurs ont contribué à définir le paysage de ce profil d'échec-exclusion.

Loin d'être exhaustif, nous insisterons ici sur le poids et la bride qu'ont pu constituer la famille d'origine dans le suivi du cycle scolaire pour ces jeunes : telle jeune fille aura manqué souvent la classe pour garder ses nombreux frères, sœurs ou cousins et nièces ; telle autre encore aura été perturbée par la séparation de ses parents et les questions de changements de domiciliation qui ont suivi, etc...

Nous évoquerons également une dimension explicative qui concerne les rapports des jeunes avec leurs enseignants tant sur le plan de la discipline que de la manière « professorale » dont le message pédagogique a été généralement diffusé ; ces deux aspects du rapport élèves-« profs » contribuant, pour un bon nombre d'entre eux, à leur faire exprimer un certain rejet des conditions de scolarité, plus, il est vrai, que de l'École en soi ; ce qui n'est pas non plus sans incidence sur le « malaise » ressenti, et sans contribution à leur quasi désintéressement pour leur destin scolaire.

...à la lucidité ex-post sur son destin scolaire

Les jeunes « diplômés »* dans un raccourci de langage qui inclut ceux qui ont atteint le niveau d'études en question, à défaut d'obtenir le diplôme ont, quant à eux, dans l'ensemble une représentation non seulement plus « réaliste » et détaillée de leur parcours scolaire, mais aussi plus critique.

Autant la problématique d'orientation restait pour le moins trouble et extérieure pour ceux qui sont passés en définitive par toutes les bornes de la relégation, autant ceux pour qui il y a eu en quelque sorte construction d'un cursus d'orientation apparaissent beaucoup plus comme ayant fait un « choix » dans l'interruption de leurs études, même si ce prétendu choix procède le plus souvent des difficultés matérielles qu'ils traversaient à l'époque.

Ce sont ces jeunes « diplômés » qui d'ailleurs adressent paradoxalement une critique assez dure à l'égard des mécanismes scolaires d'orientation par lesquels ils sont passés, preuve il faut le croire d'une plus

grande maîtrise et lucidité... *ex post* sur leur histoire scolaire ; l'orientation après la troisième représente de ce point de vue une étape scolaire clé sur laquelle ils ont beaucoup à redire dans la mesure où elle est jugée intervenir fondamentalement trop tôt dans le processus de maturation du jeune et en ce qu'il a des conséquences déterminantes et parfois rédhibitoires sur le cycle scolaire à venir.

« Les jeunes, on les oriente, alors qu'ils n'ont pas encore choisi ce qu'ils veulent faire, on subit le système ; c'est un système qui est basé sur l'orientation à partir de la deuxième ; moi, je pense qu'à 16 ans, j'avais pas l'âge de savoir ce que je voulais faire. Je ne pensais vraiment pas à 16 ans à une carrière professionnelle. Qui c'est qui pense à une carrière professionnelle ? j'aimerais bien le savoir ! »

(Claude : 2 échecs aux BAC : va présenter, 4 ans après sa sortie de l'école, un examen d'entrée en faculté).

« — Je suis allé en sport-étude judo » ; à l'époque je m'en foutais des problèmes d'orientation ».

(Michel : après sa Seconde en sport étude judo, fait un cycle court : BEP électro-technique ; attend aujourd'hui la réalisation d'un stage AFPA qui prépare à un BT électro-technique dont il aurait pu avoir l'équivalent à l'issue d'un cycle secondaire long).

En d'autres termes, selon des registres thématiques différents dont nous avons rapidement rendu compte, pour une très large part du public reçu par le dispositif, ce qui est analysé et traité — ou non — par le dispositif comme problème d'insertion, en particulier sous sa dimension économique, est quant au fond un problème qui renvoie dans sa quasi-totalité à la dimension scolaire : qu'il soit question d'un échec massif et cumulé souvent sur une dizaine d'années ou qu'il s'agisse d'un passage prolongé et plus qualifiant dans l'institution scolaire mais qui ne débouche pas sur la formation escomptée ou attendue.

Le dispositif d'insertion : l'École hors de portée.

Qu'elle s'énonce en terme de niveaux ou de types de qualification, la question scolaire est donc incontournable, et ce d'autant plus que la crise de l'emploi s'aggrave. Le contexte économique qui attend les jeunes

à la sortie de l'école est en effet tel que la réévaluation des contenus et des modalités de la formation initiale devient pour chacun d'entre eux accueillis à la Mission Locale la question-clé, la seule sur laquelle il semble possible de « parier » aujourd'hui et maintenant et sans attendre une hypothétique relance du marché de l'emploi.

La politique de formation : une pédagogie en rupture

Or, sur ce point le travail entrepris par l'équipe de la Mission Locale fut particulièrement approfondi et les méthodes mises en œuvre ne pouvaient que renforcer l'évidente nécessité d'une interpellation de l'institution scolaire, voire d'une révision en profondeur de ses logiques de fonctionnement.

Nous pensons tout d'abord à la *pédagogie d'accueil* des jeunes, dont un des principes a été, dès le départ et sous des formes progressivement affinées au fil de l'expérience, l'individualisation du traitement des problèmes de chaque jeune. Cette démarche donnait de fait lieu à une quasi enquête sociale approfondie au cours de laquelle chaque cas individuel d'échec scolaire se trouvait resitué dans un contexte individualisé et fort détaillé en informations.

Une telle approche conférait à la Mission Locale une de ses principales originalités et permettait aux responsables du dispositif de disposer d'un panorama local particulièrement complet de renseignements et d'éléments d'analyse sur l'ampleur et les contours de la dimension scolaire de la crise d'insertion qu'ils avaient à gérer.

Au-delà du seul accueil, c'est l'ensemble de la stratégie de formation développée par la Mission Locale qui était susceptible d'interroger en retour les méthodes et pratiques de l'institution scolaire. Sur ce point, un thème occupe une place décisive dans la politique d'insertion de ce dispositif local : celui du *projet professionnel* et plus globalement du projet d'insertion dont le jeune est ou doit être porteur.

Repérer chez chaque jeune accueilli la présence ou l'absence, les conditions d'émergence d'un projet d'insertion professionnelle, telle est la position autour de laquelle s'organise l'écoute du public. Partir, chaque fois que cela est possible, de sa demande éventuelle, mais en tout état de cause contribuer à ce qu'il aboutisse à la formulation et à la mise en place d'un projet et des outils de sa mise en œuvre, tel est l'enjeu du *pari de la formation* et de sa stratégie de l'insertion.

On notera ici encore combien la pédagogie du dispositif se démarque de celle que les jeunes dont il s'agit ici ont connue à l'école où, loin d'apprendre à ouvrir les portes du possible, ils ont appris à reconnaître le nombre chaque année grandissant de celles qui se fermaient. La méthode des « tests CIO », par exemple, dont nous avons pu constater à quel point elle était associée le plus fréquemment, dans l'esprit des

jeunes, à un procédé rigoureux d'orientation, digne de foi, incontestable, à la faveur duquel ils acceptent avec plus de « justifications scientifiques » l'orientation prononcée par les enseignants (en confortant le plus souvent l'orientation des professeurs, les résultats tests contribuent à en renforcer la validité et la légitimité), place en effet le jeune dans un rapport d'externalité objective par rapport à son avenir professionnel. L'issue du rapport quasi subordonné, voire « magique » et fataliste que les jeunes entretiennent avec cet appareillage psychotechnique peut faire penser à la « méthode de la gare de triage » au sein de laquelle le repérage institutionnel et l'auto-représentation du jeune s'élaborent sur la foi des résultats de ces tests : dans ce système, place n'est faite à l'élaboration d'un projet professionnel par le jeune que dans la mesure où le système de sanctions des compétences scolaires l'y autorise, le statut de procédure d'orientation parallèle qu'ont les tests CIO* constituant dans la pratique un second écran scolaire normé à cette autorité.

A travers les outils dont elle se dote, la Mission Locale se met quant à elle en position originale, à la fois de recevoir la demande du jeune pour ce qu'elle est, et dans le même temps de l'inscrire dans un processus d'élaboration progressive de maturation qui doit la conduire à prendre la forme d'un projet d'insertion. C'est en réalité toute une stratégie de l'insertion qui tend à se mettre en place selon une orientation bien précise que nous résumerons en parlant d'*individualisation maximale* de la problématique d'insertion.

De ce point de vue, *la politique de suivi* va apporter un important complément à cette démarche en l'étendant dans le temps.

Cette notion de suivi individualisé figure déjà dans la constitution du projet Mission Locale, par opposition à celle d'anonymat. Et dès la campagne 1983, les conditions institutionnelles de ce suivi sont mises en place, en particulier à travers la spécialisation de membres de l'équipe technique dans l'accueil et le contact direct avec les jeunes.

Au delà, la « Convention Globale Alternée 16-18 ans » fait du suivi des itinéraires de chaque jeune un élément-clé de la politique locale de formation qu'elle vise à structurer. De ce point de vue, l'insistance mise sur la nécessité de mettre en place de véritables « cursus de formation » participe moins de l'illusion de refaire faire une scolarité au jeune que de l'engager dans une voie au cours de laquelle l'enchaînement de deux ou trois étapes puisse d'une part avoir un sens pour lui et lui désigner une direction, et d'autre part autoriser l'accompagnement et l'orientation de sa demande initiale et plus largement de son projet qui ne se précisent que progressivement.

Par la panoplie de formules de stages combinés, dont la plus courante est celle de type : Stage d'Insertion + Stage de Qualification,

* Centre d'Information et d'Orientation.

la Mission Locale fait donc un bout de chemin avec les jeunes. Et dans cette démarche s'instaure un rapport jeunes-institution profondément différent de celui que le jeune a connu à l'école. Le rapport jeunes-formateur en est tout à fait caractéristique notamment du point de vue des pratiques d'enseignement.

Si le formateur n'est pas un « prof » et si des rapports privilégiés peuvent s'établir, indispensables en définitive pour que les jeunes « accrochent » et ne se représentent pas en face d'eux l'agent d'un système qu'ils ont quitté la plupart sans la moindre gratification scolaire et personnelle, c'est bien parce que des rapports individualisés se créent et auxquels ces jeunes sont particulièrement sensibles.

De ce point de vue, la désignation du formateur par son prénom et le constat de bonne ambiance de stage que font les jeunes sont, autant de manifestations qui font du climat relationnel une dimension intégrée à la démarche socialisatrice du dispositif plus qu'un simple artefact de circonstances.

Tout se passe comme si en effet les « formes sociales », « l'emballage idéologico-moral » et relationnel qui entourent l'exécution de la politique de formation étaient des produits à part entière du dispositif. Dans ce sens, les fêtes de fin de stages qui associent stagiaires et formateurs sont autant de manifestations rituelles de cette relation nouvelle et privilégiée entre ces acteurs. Le stage, dans ces conditions, c'est différent de l'école :

« on est mieux à l'aise qu'à l'école ! »
« y'à pas de discipline aussi stricte, on peut parler plus librement »
« c'est vachement plus cool ! A l'école, on (le professeur) dirait presque un dictateur ! »
« il (le formateur) prend le temps de vous expliquer ».

Tout confirme donc que l'important travail réalisé par la Mission Locale sur le champ de la formation post-scolaire a permis d'accumuler un ensemble de réflexions, d'expériences et de savoir-faire dont les enseignements auraient pu être valorisée dans une action de transformation de l'Ecole. Il n'en fut pourtant rien.

Reproduction et sélection des échecs scolaires

On notera tout d'abord que le *pari pédagogique* que l'on vient de décrire ne vaut que pour une partie du public accueilli par la Mission Locale. Nous avons constaté plus haut le « fossé » qui existait — entre les jeunes prêts à recevoir une formation pointue, rendue possible par l'expérience d'un itinéraire scolaire plus étoffé, à travers lequel compétences générales et techniques, mais aussi capacités ou disposi-

tions à la formation, ont pu être développées : le diplôme ou la formation initiale scolaire « appelant » la formation post-scolaire à destination d'un emploi qualifiant.

— et ceux pour qui la question de l'insertion socio-professionnelle n'a été précédée d'aucune gratification d'orientation scolaire par le diplôme, faute de quoi la représentation de l'avenir que manifestent ces jeunes passe irrémédiablement par l'obtention sans délai d'un emploi, sans qu'il y ait au préalable ou de façon concomitante un projet professionnel plus ou moins bien construit, pour lequel une demande explicite et plus ou moins précise de formation soit exprimée.

Or seul ce deuxième ensemble de jeunes les moins qualifiés est concerné par les modes de traitement du dispositif, tous les autres jeunes étant « hors-jeu » du pari de la formation *strico sensu* : la Mission Locale ne peut guère jouer plus pour eux que le rôle de lieu d'information et d'orientation vers les formules traditionnelles de l'insertion sur le marché de l'emploi ou de la formation.

Ce sont en effet (comme le confirment les statistiques nationales sur cette question) les jeunes qui sont notoirement définis par une absence de qualification scolaire qui fournissent le « gros bataillon » des stagiaires du dispositif local de formation.

Le mode de recrutement de ces stagiaires s'appuie en définitive sur une contradiction de taille à laquelle le dispositif a été confronté au cours de son histoire : il fonctionne sur la base d'une sous-sélection scolaire d'un public spécifique qui vise les plus déqualifiés. Or ce sont précisément les jeunes sortis de l'école sans la moindre qualification scolaire ou professionnelle qui se trouvent les plus enclins à rechercher un travail immédiatement, quand il ne s'agit pas, dans leur terminologie, de « trouver un patron » ; ceux-là mêmes qui ayant entériné leur passé scolaire, se sont résolument tournés, le plus souvent dès 16 ans, vers le monde du travail. Mais dans ce domaine, ils se trouvent pour le moins « désarmés ». La Mission Locale représente alors pour eux l'espoir de déboucher sur quelque chose de concret, i.e. d'être gardés par un patron qui les aura accueillis comme stagiaires, le moyen de faire le passage vers ce monde du travail : passage interdit *de facto* pour les plus jeunes, en raison de leur âge et de leur absence normale d'expérience professionnelle ; et passage qui n'a pu être réellement franchi par les plus âgés, en dépit de plusieurs tentatives qui, dans le meilleur des cas, ont abouti à une succession de petits boulots éphémères, précaires et souvent « au noir ».

Les logiques d'échecs scolaires et leurs critères interviennent donc directement dans le passage institutionnel public accueilli/public traité. Ils constituent un élément de compréhension des formes et conditions de la politique de formation de la Mission Locale.

Si ce sont les jeunes exclus du système scolaire et n'ayant pas construit (ou pu construire) un itinéraire d'insertion professionnelle, si précaire

soit-il, qui constituent le public-cible des modes de traitement du dispositif, c'est parce que leur situation d'échec scolaire est pratiquement une des caractéristiques, pour ne pas dire une des conditions de traitement institutionnel de leur demande d'aide à l'insertion, comme nous le rappelle cette jeune fille :

« — parce que je crois que si j'avais eu mon BEP ou mon CAP, il paraît qu'il y avait rien pour moi ; paraît que les stages, ils sont uniquement pour ceux qui ont rien, que le BEPC à la limite. »

Le dispositif ne peut fonctionner que pour les plus déqualifiés. Son mode de fonctionnement, en ce sens, semble objectiver et entériner l'état des caractéristiques scolaires de ses publics de jeunes accueillis ou traités, en faisant de leur niveau d'études initial un facteur de traitement — non traitement — de leurs attentes en matière d'aide à l'insertion socio-professionnelle. Le rapport Ecole/Dispositif s'élabore par conséquent dans le sens d'une reproduction des modes de sélection des flux de jeunes : présenter tel profil scolaire, essentiellement d'échec à statut social différencié fait partie de la batterie d'indicateurs avec lesquels la satisfaction ou non de la demande du jeune à l'entrée dans le dispositif se décide concrètement.

De là à considérer que la nouvelle pédagogie n'est en fin de compte que la mise en forme d'une nouvelle filière post-scolaire qui loin d'interroger l'échec scolaire, l'entérine et s'en sert pour dessiner les contours d'un nouvel espace d'insertion à destination de la frange la plus marginalisée de la jeunesse populaire, il n'y a qu'un pas...

Le silence sur « l'amont »

...Et tout inciterait à franchir ce pas, lorsqu'on s'interroge sur les différents champs d'intervention de la Mission Locale et à la place qu'y occupent les établissements scolaires présents sur sa zone.

On aurait pu légitimement penser, étant donné les différentes formes de présence de la question scolaire dans l'action du dispositif, qu'un des axes d'intervention de ce dernier porterait sur le terrain même de l'école. Et ceci d'autant plus que l'institution scolaire est doublement présente dans le dispositif, à travers d'un côté les mises à disposition : Conseillers d'Information et d'Orientation et Conseillers de secteur, et de l'autre les organismes de formation tels que le GRETA*.

* Groupement d'établissements (Education Nationale).

Or, à y regarder de plus près, la fonction remplie par ces « représentants » de l'Éducation Nationale est essentiellement technique, à titre de prestataires de services et de compétences, et n'inclut pas d'effets rétroactifs sur l'institution scolaire, même dans le cadre de « conventions globales alternées 16-18 ans » qui engagent de façon étroite la collaboration de ces représentants de l'École sur le terrain de la formation post-scolaire.

Même la problématique de la réintégration scolaire est de ce point de vue caractéristique. En effet, les quelques cas de retour en formation initiale observés ne peuvent faire illusion, quand on examine les modes institutionnels selon lesquels ces retours sont opérés. La réintégration scolaire, quand elle a lieu, n'est en réalité le plus souvent que le fruit d'une négociation ou « transaction » entre l'institution scolaire, en la personne d'un professeur principal, d'un CIO, ...et le jeune lui-même. Cette réintégration, non seulement n'est pas le résultat d'une action du dispositif, mais encore ne correspond en rien à une transformation des logiques d'actions scolaires : c'est l'école qui, en dernière instance, a à gérer, par le biais du corps professoral ou des CIO (présents au dispositif), les logiques d'orientation ou d'exclusion qu'elle produit en grande partie. En quelque sorte, l'École telle qu'elle est, semble ressortir confirmée et renforcée de l'opération.

Tout ce qui dans la question de l'École renvoie à des problèmes d'ordre structurel touchant aux moyens, aux principes et aux méthodes de fonctionnement de l'institution elle-même reste, quant au fond, extérieur à une telle démarche.

Plus globalement, alors même que tout au long de son histoire la Mission Locale ne cesse d'élargir le champ de ses compétences en développant ses initiatives sur les terrains du développement économique, de l'action sociale, des loisirs, ...aucun document en notre possession, aucune des personnes rencontrées ne font état de ce qui aurait pu ressembler à une démarche, fût-elle exploratoire, de transfert au sein des différents établissements scolaires de la zone des modes d'approche et des méthodes de travail expérimentés par la Mission Locale sur le terrain de la formation post-scolaire.

La question de l'École, considérée du point de vue de ses modes de fonctionnement et des transformations dont elle pourrait faire l'objet, est totalement absente du discours des membres permanents de l'équipe technique de la Mission Locale.

L'École semble bien « loin » lorsque la question de sa transformation est explicitement évoquée. En somme, cette question relève du champ politique, ou plus précisément encore du champ politique national.

Et on notera que si la dimension locale de l'action du dispositif est totalement présente lorsqu'il s'agit de questions ayant trait au développement économique ou social, elle est par contre totalement absente

lorsqu'il s'agit de l'École. Le dispositif ne peut qu'« attendre » une transformation éventuelle de l'institution scolaire : nulle part il n'est signalé qu'il puisse y contribuer ; question quant au fond politique, relevant du champ décisionnel national dans lequel l'action des dispositifs locaux ne semble pas peser.

L'École est hors de portée de la réflexion et des initiatives du dispositif.

Elle constitue pour lui une donnée objective à travers, d'une part les flux annuels de jeunes dont elle a « décidé » l'exclusion, et d'autre part les caractéristiques de formation initiale des différents publics qu'il accueille et traite.

L'École n'est pour la Mission Locale que le point de départ à partir duquel elle organise une action entièrement préoccupée et orientée par *les questions aval : la formation post-scolaire et l'emploi.*

Un constat semble donc s'imposer : le dispositif d'insertion (du moins tel que nous l'avons observé à Aubagne-La Ciotat) développé en marge de l'institution scolaire, n'a pas su ou pu initier une transformation de celle-ci alors même qu'il était, tant par ses objectifs initiaux et son public-cible, que par ses méthodes et structures d'action, susceptible d'intervenir sur un aspect décisif de ce qu'on désigne par crise de l'École : à savoir son rapport au monde ouvrier et populaire.

Bien plus, on est en droit de se demander si la nature du rapport Dispositif/École n'est pas l'inverse de ce que supposerait une action transformatrice du dispositif sur son « amont ».

En effet, le fait de gérer à court terme le problème de formation d'un public de jeunes exclus de l'institution scolaire, sans user de l'expérience acquise et de la dynamique créée pour intervenir à plus long terme sur les mécanismes institutionnels de l'exclusion scolaire, risque fort d'entériner le phénomène d'exclusion lui-même et, comme le notent H. Lhotel et Ph. Méhaut, peut fort bien « contribuer à affermir les éléments constitutifs des divisions et cloisonnements internes au salariat, institutionnalisés par l'appareil scolaire, voire à en sanctionner de nouveaux : on serait alors bien loin d'une sortie de la « crise de l'École ».

Si au moins pendant une période donnée de l'histoire courte du dispositif d'insertion, le « pari de la formation qualifiante » avait la priorité des programmes d'action en direction des jeunes, tout se passe comme si, malgré l'acquis des réflexions et expériences conduites sur les questions qui concernent un des enjeux clés de la scolarité : les procédures d'orientation et les conditions dans lesquelles l'écolier construit — ou non — son cursus de formation, rien n'ait été tenté pour en faire bénéficier l'institution scolaire.

Il y a là, nous semble-t-il, matière à réflexion. Et ceci d'autant plus qu'on peut se demander si un « rendez-vous historique » n'a pas été, par là, manqué. Car, en tendant comme par le passé à renvoyer la

gestion des problèmes d'insertion au marché de l'emploi et aux entreprises, les nouvelles orientations de la politique d'insertion (TUC, Stages d'Initiation à la Vie Professionnelle, Contrat de Qualification, Contrat d'Adaptation,...), risquent fort de dissocier à nouveau le traitement social de ces deux problèmes structurellement liés que sont d'un côté la crise de la transition professionnelle en milieux populaires, et de l'autre les nécessaires mutations scolaires.

Thierry Bloss
Jean-René Pendariès

* BLOSS T. et PENDARIÈS J.R. : « Jeunesses en difficulté : stratégie et enjeux d'une politique locale d'insertion » CERCOM, 1985. L'étude s'est construite à partir de trois types de matériaux d'analyse :

— l'ensemble des documents permettant de reconstituer l'histoire de la Mission Locale et la stratégie d'insertion qu'elle a mise en place : rapports d'activités, comptes rendus de conseils d'administration, notes de travail, articles de presse,...

— les interviews des responsables locaux de la Mission Locale : élus municipaux membres du conseil d'administration, équipe technique du dispositif local, personnels mis à disposition,...

— une quarantaine d'entretiens biographiques approfondis auprès d'un échantillon constitué par deux cohortes de jeunes (garçons et filles) qui ont été accueillis par la Mission Locale à des âges différents de leur cycle d'insertion : 16 et 21 ans, et à deux moments de l'histoire du dispositif : 1982, date de sa mise en place, et 1984 : date de la dernière « campagne de formation » qu'il nous était donné d'observer.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

AFFICHARD (J). — « Quels emplois après l'école : la valeur des titres scolaires depuis 1973 ». — *Economie et Statistiques*, n° 149, 1981.

AMAT (F). — « Sortir de l'école à 16-17 ans ». — *Formation et Emploi*, n° 1, janv.-mars 1983.

BALAZS (G). — « Les facteurs et les formes de l'expérience du chômage ». — *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 50, nov. 1983.

BLOSS (T), PENDARIÈS (J.R.). — « Jeunesses en difficulté : stratégie et enjeux d'une politique locale d'insertion ». — *CERCOM - Notes et Documents*, CNRS - Université de Nice - EHESS, sept. 1985. — 115 p.

CLOT (Y). — « Quelques histoires d'échecs scolaires ». — *Société Française*, n° 9, nov.-déc. 1983/janv. 1984.

Délégation Interministérielle à l'Insertion Professionnelle et Sociale des Jeunes en Difficulté. — *Bilan 1984 des Missions Locales*. — La Documentation Française, 1985.

GALLAND (O). — « Précarités et entrées dans la vie active ». — *Revue Française de Sociologie*, janv.-mars 1984, XXV-1.

GALLAND (O). — « Une transition à négocier ». — *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 27, juil. 1985.

LENOIR (H). — « Au Creusot : des jeunes, une Mission Locale ». — *Education et Société*, sept.-oct. 1982.

- LHOTEL (H), MEHAULT (P). — « Les contradictions de la formation alternée dans le Dispositif 16-18 ans ». — *Formation et Emploi*, n° 7, juil.-sept. 1984.
- MARECHAL (P), VINEY (X). — « les premières années de vie active des jeunes sortis en 1975 des classes terminales de CAP et de BEP ». — *Formation et Emploi*, n° 2, avril-juin 1983.
- MARRY (C). — « Origine sociale et réseaux d'insertion des jeunes ouvriers ». — *Formation et Emploi*, n° 4, oct.-déc. 1983.
- MICHON (F). — « La formation cause et remède du chômage ? Le cas des jeunes ». — *Education Permanente*, n° 30, sept.-oct. 1975.
- PIALOUX (M). — « Jeunes sans avenir et travail intérimaire ». — *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 26-27, 1979.
- PINELL (P), ZAFIROPOULOS (M). — *Un siècle d'échecs scolaires. 1882-1982*. — Ed. ouvrières.
- ROSE (J). — *En quête d'emploi, formation, chômage, emploi*. — CNRS, ed. Economica, 1984.
- SAZERAT (F). — « Qu'est-ce qu'une Mission Locale ? ». — *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 27, juil. 1985.
- TERRAIL (JP). — « De quelques histoires de transfuges ». — *Cahiers du LASA*, n° 2, Université de Caen, 1984.
- TERRAIL (JP). — « Familles ouvrières, école et destin social ». — *Revue Française de Sociologie*, XXV, juil.-sept. 1984.



De l'ordinateur sauvage à l'ordinateur domestiqué

Une expérience informatique pour tous

Agnès Dorion,
Frédérique Saubot

PRISE de conscience, nécessité, tarte à la crème, le plan « *Informatique Pour Tous* » fait la une depuis la rentrée scolaire 1985. L'éducation nationale reprendrait les rênes de cette chevauchée technologique.

Mais quelle formation, quelles machines, quels outils sont mis à la disposition de ceux qui, novices en la matière se retrouvent en charge de cette nouvelle tâche éducative ? La critique est facile... Cependant si l'on veut éviter de développer une sous-culture, par une simple vulgarisation, il est nécessaire de s'interroger sur cet *apprentissage d'un nouveau type*.

Il y a deux ans, au Centre Mondial Informatique et Ressource Humaine, une équipe se réunissait autour d'un projet : Etude-Action sur le développement de la culture informatique. Le hall de ce centre était ouvert pour accueillir le grand public en vue d'une diffusion de la micro-informatique et d'une expérimentation de l'impact de cette nouvelle technologie. Débordant toutes les prévisions, l'intérêt et la demande qui se sont manifestés dès l'ouverture ont apporté la preuve de l'immense besoin d'information et de formation qui existait déjà dans toute la population et pas seulement chez les tout jeunes.*

*

* *

Dans le cadre de cette mission, ce centre de recherche réservait au public un lieu privilégié, ouvert à tous sans distinction d'âge, de sexe, ni de condition sociale : le HALL. Lieu d'accès gratuit, lieu de passage,

* Cet article s'inspire de deux enquêtes sur les publics fréquentant les expérimentations conduites par l'équipe du « Hall » du Centre Mondial Informatique et Ressource Humaine, citées en fin d'article.

lieu équipé d'un matériel performant et divers, lieu de communication, le Hall devait être aussi le lieu de rencontre du public et des chercheurs. Il le fut.

Dans cet univers stimulant pour une première démarche informatique, qui connaissait déjà un grand succès depuis un an, nous avons élaboré un premier projet sur la base des trois hypothèses suivantes :

La programmation permet à chacun de découvrir sa propre ressource en face de l'ordinateur et grâce à l'ordinateur. Nous avons pu constater auprès des nombreux enfants et adolescents et des quelques adultes qui fréquentaient le Hall à ses débuts que cette approche rendait les personnes actives pour ce premier contact avec la machine et créait un intérêt qui allait au-delà de la découverte d'un objet à la mode.

Le langage Logo, langage symbolique, est un outil privilégié pour une première approche informatique. Plusieurs d'entre nous avaient eu l'occasion de travailler avec Seymour Papert. Ce travail avec le chercheur américain, ajouté à la réflexion menée avec des psychologues et des pédagogues, chercheurs du centre, détermina notre choix.

L'animation permet de rompre avec les modèles scolaires, et fait du Hall un lieu original en tant que lieu d'apprentissage. Le comportement du public dans ce système de libre-service mis en place dès le début, la communication établie entre les personnes qui venaient s'initier, la connaissance transmise des uns aux autres au fur et à mesure des nécessités de chacun, nous poussèrent à privilégier ces techniques.

Des démarches

Aux différentes structures du public correspondaient différentes démarches d'information ou de formation, selon que les demandes étaient individuelles ou collectives, institutionnelles ou privées, selon aussi les objectifs des participants.

C'est parce que nous avons eu à répondre chaque jour à une multitude de demandes extrêmement diverses, parce que nous avons même aidé à la formulation de ces demandes, que nous pouvons parler de *fonction conseil*... Il s'agit dans tous les cas d'une assistance à la réalisation d'un projet concernant la micro-informatique.

Des conseils en organisation : organisation de journées de sensibilisation, d'ateliers informatiques, de clubs informatiques, création d'un centre informatique, mise en place d'une politique informatique au niveau communal et régional.

Des conseils pour un apprentissage individuel : sur les matériels les logiciels et les langages, l'apprentissage de l'informatique, l'informatique familiale.

Une très grande demande, nous l'avons vu, était faite par des groupes divers pour des journées, voire des demi-journées de sensibilisation. Notre parti pris fut alors, parmi les innombrables informations, de choisir celles qui permettent, par une appropriation personnelle, d'entrer en contact avec la machine, de prendre la mesure de son intelligence, d'appréhender la relation homme-machine.

Des **classes**, amenées par des enseignants soucieux d'éveiller leurs élèves à une nouvelle technologie. Pour ceux-ci, après une autopsie du micro-ordinateur, une découverte collective d'un langage avec l'animateur met les élèves en possession d'un moyen de communication avec la machine, communication renforcée par une manipulation individuelle d'une heure trente au moins. L'aide des animateurs à ce moment-là est très importante.

Pour les **enseignants, les éducateurs, les formateurs** l'objectif est de donner un premier aperçu sur cette discipline nouvelle, et aussi de faire entrevoir l'apport d'un tel outil en pédagogie. Après une présentation du langage Logo, nous insistons pour une manipulation d'une heure trente au moins, très suivie par les animateurs. Suivant la demande et le temps consacré, une réflexion sur la pédagogie Logo, elle-même, ou un débat sur l'information et la pédagogie, avec récits d'expériences, sont menés. Et enfin, des informations sur l'EAO, voire la démonstration d'un langage auteur, de logiciels peuvent terminer une telle sensibilisation...

Pour d'autres groupes, **associations, groupes professionnels**, il s'agit d'introduction à la micro-informatique : l'ordinateur, la notion de langage, la notion de logiciel. Il nous paraît toujours nécessaire de faire l'expérience de la communication avec la machine. Pour cela : la présentation d'un langage, une manipulation. Ensuite, suivant les intérêts et le temps, sont organisées des présentations de logiciels qui peuvent être suivies d'un débat sur l'utilisation de l'ordinateur dans l'environnement propre à ces groupes.

Les stages d'une durée de trente à soixante heures, ont pu être, selon la disponibilité des participants répartis sur cinq jours, plusieurs semaines ou plusieurs mois, dans la journée ou le soir.

Ces stages commencent par une initiation à la programmation, puis sont orientés selon les préoccupations des participants vers : l'utilisation de logiciels de bureautique, de gestion, des démonstrations sur le mini-ordinateur du Centre, une information sur la télématique, des manipulations sur le minitel, la présentation d'un vidéodisque interactif, des conférences et des débats sur des sujets tels que l'EAO, informatique et handicaps, médecine et informatique, informatique et Tiers-Monde.

Après évaluation des tout premiers stages, nous avons pris le parti d'une initiation intensive. En effet la découverte par tâtonnements et le respect du rythme individuel ne permettaient pas aux stagiaires d'aborder assez de notions pour pouvoir continuer seul, et les laissaient frustrés en regard du temps consacré, temps toujours difficile à trouver.

Notre intention étant de libérer et de stimuler le public, il a fallu faire le choix de l'emmener *très loin, très vite*. Très loin, par une immersion totale de plusieurs jours dans la démarche de programmation. Très vite en abordant également l'étude de logiciels particulièrement performants dans les domaines qui intéressent chacun. Cette approche intensive n'est efficace que si les participants sont très impliqués dans cette initiation, par un travail personnel : toutes les situations d'apprentissage proposées, dans un premier temps, sont conçues pour qu'ils aient d'abord recours à eux-mêmes, si besoin est à l'animateur, mais jamais à un support théorique ou à une documentation. Au cours des manipulations, l'animateur, en effet, très sollicité pendant la première partie d'un stage, intervient très peu à la fin. C'est le moment où le stagiaire prend la mesure de son pouvoir sur la machine et de ses ressources pour maîtriser cet outil.

Il est à noter que cette démarche d'apprentissage est beaucoup moins confortable pour les stagiaires. Certains ont pu la trouver stimulante, d'autres la trouvent brutale : dans un stage de cinq jours on parle, le troisième jour, de surprise, de choc, voire même de douleur. Cependant à la fin du stage, les participants disent être en possession d'objets pour construire leur propre savoir, pour conduire eux-mêmes leur apprentissage, et être capables d'imaginer les prolongements qu'ils donneront à cette initiation.

La compétence des animateurs

En premier lieu intervient la capacité à gérer l'hétérogénéité des publics, des savoirs, des situations. Il faut pouvoir assurer toutes les situations déjà décrites, conseil, sensibilisation, stage, animation individuelle, avec la variété des démarches que chacune de ces situations suppose. Il est important aussi de ne pas s'isoler dans un domaine ou dans un autre, mais de prendre les gens là où ils en sont, sur les sujets qui sont les leurs et de les mener aussi loin qu'ils le désirent dans quelque direction que ce soit. Cela suppose un réseau de connaissances créé par la diversité des membres d'une équipe, et pour chacun une actualisation permanente de ses connaissances. Cela suppose également un travail d'équipe autour de ces problèmes. Partant de notre conception de l'animation cela suppose enfin que l'animateur ajoute à son savoir informatique le respect de certaines règles : pour *relier l'individu à ce qui est connu, perceptible, utilisable*, prendre en considération la personne à laquelle on s'adresse, en tenant compte de ses motivations, de ce qui l'intéresse, de ce qui lui convient.

Des qualités sont exigées de l'animateur. Ces qualités peuvent se

définir en terme de disponibilité de temps et d'esprit, de compétence informatique, d'adaptabilité, de qualités relationnelles. C'est, à notre avis, ce qui permet à celui qui s'initie de ne pas dépendre de la volonté du formateur mais de son propre cheminement.

En lui offrant, non pas un produit standard, mais un cadre incitateur, il nous semble offrir au stagiaire de plus grandes chances d'adaptation à ces nouvelles techniques.

Les meilleures conditions pour réaliser cette formation initiale à l'informatique reposent donc sur la double compétence de l'animateur, en informatique et en animation. L'informaticien, expert, ayant oublié les voies par lesquelles il a accédé à cette science, laisserait le néophyte en deçà de toute compréhension. L'animateur, sans compétence suffisante en informatique, développerait une sous-culture.

L'animation : une synergie

L'interaction entre la demande du public et les propositions faites par notre équipe pour y répondre ont créé un dynamisme que l'on peut reconnaître dans l'évolution des pratiques et des publics.

Les enfants d'abord, sont venus jouer et par là ont été entraînés à programmer. Les adultes, seulement spectateurs au début, autour des enfants, ont peu à peu abordé les machines et ont voulu se regrouper pour travailler autour de préoccupations communes.

Des groupes scolaires, en très grand nombre, amenés par leurs professeurs, ont précédé la demande des enseignants eux-mêmes, puis les inspecteurs et conseillers pédagogiques ont désiré s'informer. Une large demande d'initiation a été faite par les formateurs de formateurs.

Des adultes désireux de se préparer à la mutation informatique dans leur vie professionnelle font des demandes individuelles de stage, puis des responsables de formations dans les administrations ou dans des sociétés se soucient de préparer le personnel à l'informatisation des services. Enfin il est demandé de former des formateurs en milieu professionnel.

Parallèlement, une grande demande émane de tout public, sur la province : les communes, les mairies, les associations, les enseignants, les universitaires, de toutes régions, sollicitent notre intervention au centre même, mais aussi, souvent, sur place, à l'occasion de manifestations informatiques organisées aux fins de sensibilisation.

Evolution n'est pas ici synonyme de succession, en effet les pratiques coexistent, les publics cohabitent. Les motivations des uns renforcent ou précisent celles des autres, ce qui entraîne des propositions de notre part qui à leur tour font naître des pratiques qui sont source d'idées nouvelles.

Partant de la certitude que chacun, quel que soit l'âge, le sexe, le niveau d'études ou la spécialisation, peut, en dehors de tout professionnalisme, s'appropriier l'outil informatique, nous avons pensé une ini-

tiation, non pas telle qu'elle soit un intermédiaire entre la vulgarisation et la formation professionnelle, mais qu'elle permette la rencontre de tout un chacun avec l'informatique.

Une pédagogie de l'initiation

En regard des *attentes* du public, en regard aussi de notre *volonté de diffusion*, notre projet reposait sur l'expérimentation des moyens les mieux adaptés pour qu'un public aussi diversifié que possible puisse s'approprier la science informatique sans pour autant devenir des informaticiens. En fonction de ces deux données, nous avons exploré le **concept d'initiation**.

Pour avoir eu un premier contact avec l'informatique ou avec des services utilisant l'informatique, pour en avoir entendu parler, pour avoir lu à ce sujet, chacun avec ses attentes véhicule des images et des représentations. Ces images suscitent peur et curiosité. Peur de l'inconnu, de la puissance étrangère, sentiment que l'ordinateur est l'envahisseur, l'inquisiteur qui s'immisce dans la vie privée. C'est un intrus, une sorte de corps étranger dans notre univers, mais c'est aussi un outil maintenant indispensable. La première crainte passée, la curiosité l'emporte.

Ignorer ces images aurait été se priver d'éléments nécessaires à la mise en place d'une initiation. Nous expliquerons donc quel rapport il y a entre nos intentions et ces images ainsi que notre conception de l'initiation.

La machine fait peur. Pour beaucoup, dans un premier temps, la machine paraît inaccessible. Il serait simple d'apprendre l'informatique en étudiant dans un livre mais se servir de l'ordinateur est un obstacle insurmontable. Il y a même pour des personnes enfermées dans une image intellectuelle, un véritable refus.

« *L'ordinateur, la bête noire, le vide* » (stagiaire)

La machine est magique. A l'inverse, beaucoup de personnes sont persuadées que la machine fera tout, toute seule. C'est l'objet merveilleux et omnipotent. Qu'est-ce que cette machine pas comme les autres ? Elle parle, elle répond, elle joue, elle calcule, elle compose de la musique, elle félicite ou elle réprimande, elle encourage, elle résout les problèmes les plus complexes, elle garde tout en mémoire et le restitue à la demande, elle refuse même parfois de travailler. En connaissant quelques codes on pourra tout faire mais aussi perdra-t-on vite la maîtrise de cette machine. Y a-t-il donc quelque chose à comprendre ? C'est la réaction des enfants. N'ayant en fait aucune idée préconçue ils abordent la machine sans aucune appréhension. Pour cela ils paraissent particulièrement *doués*... Mais c'est aussi la réaction de bien des adultes,

parce qu'ils ne voient dans le micro-ordinateur qu'une machine comme les autres. Ne programme-t-on pas déjà son magnétoscope, sa machine à laver ?

« *Méfiance ? emprise possible sur la vie privée, les modes de pensée* » (stagiaire)

L'informatique est **un domaine réservé aux experts**. Nous ne pouvons y avoir accès. A une époque de vulgarisation des connaissances, alors qu'on peut avoir dans d'autres domaines des rudiments de tout, l'informatique paraît un domaine réservé aux matheux, aux scientifiques. C'est souvent l'attitude des personnes qui ont rencontré les gros systèmes informatiques dans leur lieu de travail, qui s'y sont plus ou moins bien adaptés et qui ne peuvent pas comprendre ce que l'on pourra faire avec les micro-ordinateurs.

« *C'est réservé aux matheux, aux experts* » (stagiaire)

La fatalité encore est souvent invoquée. Il semble qu'on n'échappera pas au courant informatique. Cela n'a pas forcément d'intérêt, mais il faudra en passer par là, s'adapter bon gré mal gré. Ce sont surtout les femmes et les personnes âgées qui le ressentent ainsi. « — »

« *Impossible de travailler sans informatique, ni même de vivre* » (stagiaire)

C'est enfin **une panacée** dans le domaine du travail. C'est l'avenir. Avec l'informatique on aura forcément du travail et il sera forcément bien payé. Dans son propre métier il faut se recycler sinon on deviendra moins performant, sans savoir exactement de quelle façon il faut envisager ce recyclage. C'est la position de bien des parents de jeunes chômeurs, de ces jeunes chômeurs eux-mêmes, et des personnes qui voient arriver l'ordinateur sur leur lieu de travail. « — »

« *C'est indispensable pour retravailler* » (stagiaire)

En dehors de toute chronologie, ces premiers éléments seront ceux qui permettent d'appréhender *l'intelligence* de la machine, de différencier l'ordinateur de toute autre machine, de distinguer le rôle de l'homme dans cette intelligence.

Pour ces raisons, les **voies d'accès** de l'initiation pour des non-spécialistes, ne relèvent ni de l'histoire, ni de la théorie. Elles seront plutôt celles qui relient l'individu à ce qui est connu, perceptible, utilisable. Elles passent aussi par le développement de certaines facultés de l'esprit. Elles supposent des exercices intellectuels appropriés.

L'ensemble des connaissances acquises permet alors de développer le sens critique, le goût, le jugement. C'est bien une manière d'intégrer un des aspects culturels de notre époque, en entraînant une **modification** des comportements, des modes de pensées.

« *On réapprend à raisonner logiquement, à respecter une démarche naturelle* » (stagiaire)

Méthodes pour des apprentissages

Une souplesse dans notre fonctionnement a permis d'ajuster en permanence les stratégies mises en œuvre à la variété des publics que nous avons reçus. Toutes ont été éprouvées, les effets en ont été analysés, nous les expliciterons donc en fonction des objectifs poursuivis.

— Comme point de départ de toute initiation, le micro-ordinateur est **l'objet d'une autopsie**. Tous les éléments de son fonctionnement sont décrits, reconnus, explicités, voire touchés. Cette façon d'appréhender la machine physiquement permet de commencer à se représenter les circuits, d'acquérir un premier vocabulaire technique, de repérer la différence entre ce qui est physique et ce qui est logique, d'identifier ce qui appartient à la machine et ce qui appartient à l'homme.

C'est une occasion de relier ces premiers éléments de connaissance à des mots déjà entendus, des notions familières : la mémoire, la puce, un lecteur,... un discours s'installe autour de la machine. Il apparaît évident qu'un moyen adéquat est nécessaire pour communiquer avec cette machine. C'est la notion de langage qui est introduite.

— **La manipulation immédiate** sur les machines, sans support écrit, crée une situation d'autonomie. Souvent vécue comme une perte de temps, cette phase de tâtonnements permet, d'après ce que nous avons pu observer, une prise de conscience des contraintes de la machine mais aussi très vite de ses possibilités. Le débutant, dérouté par ce nouveau type de communication est amené tout d'abord à demander souvent l'aide de l'animateur. C'est le moment de la convivialité avec la machine qui conduit à bien appréhender le clavier, l'écran, les périphériques.

La manipulation reste l'activité prioritaire en fréquence et en durée d'une première initiation à la micro-informatique. C'est dans ces moments que l'on apprend à interpréter les messages d'erreur, à repenser par soi-même la procédure, à tenir compte de la rigueur de la syntaxe. C'est le moment de l'appropriation par le corps, et de la prise en charge de son apprentissage.

Chargé de toutes ces images, le public vient chercher des explications, des éclairages, des points de départ pour comprendre *ce qui se passe* à partir de l'ordinateur. Au milieu du bouillonnement d'attentes, de découvertes, d'idées, d'enthousiasmes, d'incertitudes émerge le désir de découvrir l'inconnu, le caché, l'incompréhensible. Il ne s'agit pas de faire des études informatiques, mais de s'initier.

Percevoir où se situe la chose à apprendre : beaucoup de personnes ne trouvent ni dans les expériences vécues ni dans les connaissances acquises dans d'autres domaines les points de repère qui leur permettraient d'amorcer une démarche informatique. Par quel bout commencer cet apprentissage ? Faut-il apprendre comment fonctionne l'ordinateur avant de s'en servir ? Faut-il s'en servir et essayer de comprendre après ? Faut-il prendre des cours, ou lire, ou programmer soi-

même la machine pour comprendre son fonctionnement ? Faut-il essayer de comprendre l'intelligence même de l'ordinateur ? Bref, que faut-il comprendre ? Que faut-il apprendre ?

« *C'est un langage nouveau que je désire apprendre* » (stagiaire)

S'introduire dans le monde de l'informatique : il s'agit de rencontrer d'autres personnes intéressées, qui en savent un peu plus, beaucoup plus, voire même des experts. Il s'agit surtout de pouvoir *parler* d'informatique. Il est important de mettre un sens sur les mots, de se les représenter, de les utiliser. Cette tendance s'est illustrée aux premiers temps de la micro-informatique, dans la fréquentation des boutiques par tous ceux qui amorçaient une démarche personnelle. Ce fut aussi le comportement de nombreux visiteurs du centre à ses débuts. Il s'agit d'une communication autour de l'informatique.

« *On peut maintenant discuter avec les experts en charge du système* » (stagiaire)

Vivre avec l'informatique : déjà bien différente d'un phénomène de mode, l'immixtion de l'ordinateur dans la vie courante des individus demande qu'on s'adapte, pour faire de l'informatique un univers familier. Cette adaptation passe par la découverte du langage informatique, de la pensée informatique, du jeu informatique, du travail informatique.

« *Je veux pouvoir jouer et parler informatique avec mes enfants* » (stagiaire)

Donner les premiers éléments d'une science. Enfin pour s'approprier cette science dans ses usages, dans son essence, pour accéder à la connaissance, il faut certainement passer par un apprentissage de ses premiers éléments.

— **La programmation** facilite pour tous ce premier contact avec l'informatique, en obligeant à une démarche intellectuelle, personnelle et logique.

Programmer c'est établir les détails des activités possibles de l'ordinateur à tous les niveaux de son fonctionnement, c'est analyser ces activités, c'est donner des instructions à la machine, dans un langage qu'elle puisse comprendre, selon une certaine organisation. Mais surtout programmer c'est structurer la solution d'un problème. Par là se distingue la part de l'homme dans l'intelligence de la machine.

Déjà beaucoup de micro-ordinateurs et de logiciels très performants permettent d'ignorer tout de la programmation. Cette performance qui donne à la machine une apparence d'intelligence totale, qui nous permet de lui parler dans un langage presque naturel, fait dire à beaucoup qu'il est inutile de savoir programmer pour savoir se servir d'un ordinateur. L'exercice de programmation, pour archaïque qu'il puisse paraître à certains, nous semble pourtant le chemin d'une véritable initiation. Il fait comprendre à travers les différentes étapes d'un programme comment se traite une *information*, il introduit aux choses secrètes de l'ordinateur, à ses rites et nous donne des éléments pour une meilleure utilisation de programmes plus complexes.

C'est la partie intellectuelle du travail en informatique, sinon ce ne serait que manuel. En programmant chacun devient l'inventeur *d'une machine à faire quelque chose*. C'est la partie conceptuelle. Comme l'inventeur de la machine à coudre a conçu toutes les étapes de l'automatisation de l'acte de coudre, de même nous pouvons concevoir l'acte de dessiner, de calculer, de résoudre des problèmes, de simuler des situations, de jouer. Par là l'ordinateur est différent de toute autre machine.

Faire un programme, c'est enfin produire quelque chose qui est de soi, trouver sa propre solution à un problème donné, sans passer par le projet d'un tiers. Cette production servira dans l'appropriation que chacun fera de l'informatique, car il semble que l'on s'approprie mieux des notions utilisées dans une création qui nous est propre.

La compréhension de la démarche analytique liée à l'exercice de programmation peut être renforcée par un exposé sur l'*algorithmique*, et la présentation d'un *langage formel*. C'est une synthèse théorique de la pratique acquise, nécessaire à cette étape, mais qui ne devait pas intervenir avant.

— A la suite de l'autopsie du micro-ordinateur l'enchaînement se fait naturellement avec la **présentation théorique des différents langages** rencontrés dans la machine. En partant de la représentation d'une information, il est nécessaire d'expliquer par quelle succession de traductions le langage humain peut se transformer en un langage compréhensible par la machine mais aussi comment l'ingéniosité de certains chercheurs rend finalement possible la communication avec l'ordinateur dans un langage presque naturel. Ces langages *évolués*, font alors l'objet d'une présentation historique en distinguant leurs caractères, leurs structures, les concepts qui les sous-tendent. Un langage est choisi : le LOGO.

Le langage LOGO est un résolveur du problèmes, c'est-à-dire qu'il permet de poser clairement un problème, de procéder à une analyse descendante, de programmer une solution. Tout cela, par la manipulation de symboles créés par l'utilisateur.

L'objet initial de Seymour Papert et de son équipe du MIT (Massachusetts Institute of Technology), était de créer un outil puissant pour explorer les mécanismes cognitifs en partant de la résolution de problèmes dans trois domaines : mathématiques, poésie, logique, dans le but d'apporter un support à tout apprentissage.

Pourquoi, alors, ne pas s'en servir pour l'apprentissage de l'informatique ? Si dès le début nous avons privilégié ce langage pour l'initiation, deux ans d'expérimentation n'ont fait que confirmer notre choix.

C'est un langage que l'on peut utiliser dans sa **langue maternelle**. Conçu en américain, il est déjà traduit dans de nombreuses langues : français, allemand, espagnol, wolof, japonais... Ceci donne la possibilité de découvrir le vocabulaire et la grammaire de ce langage informatique en relation avec ce qui est déjà connu : notre propre langue.

La possibilité de travailler **en mode direct** permet de saisir tout de suite la relation instruction-exécution-résultat. Un dialogue s'installe avec la machine par le biais de l'interaction *ordre-message d'erreur*. C'est donc la possibilité de se servir de la machine sans aucun préalable théorique, sans support écrit, en conversant avec elle.

Le **graphisme** permet de comprendre par un résultat concret quelles instructions il faut donner pour traiter une information. Une tortue-robot simulée sur l'écran, munie d'un crayon se déplace en dessinant pas à pas selon les ordres qui lui sont donnés. La phase d'utilisation du graphisme, en mode direct, peut durer plus ou moins longtemps, le temps nécessaire à l'appropriation de certains repères : clavier, écran, primitives, instructions...

La **programmation** en Logo permet, dans un minimum de temps, d'aborder directement n'importe laquelle des notions de bases de l'informatique : procédure, paramètre, affectation, test, récursivité, base de données, gestion de fichier... il n'y a pas de cursus imposé.

C'est un langage **interprété**, chaque instruction est donc soumise à un programme, l'interpréteur, chargé d'évaluer les expressions. Tant qu'il les reconnaît, celui-ci exécute les instructions fournies. Il aide donc à repérer et à identifier l'erreur, et ceci pas à pas. C'est l'interpréteur qui permet de travailler en mode direct, on peut ainsi sortir de la procédure et travailler dans ce mode pour tester une partie du programme ou seulement une expression.

C'est un **langage structuré** qui constitue une base solide pour aborder l'analyse et la programmation structurée. On peut en effet construire des objets complexes en créant des procédures totalement indépendantes les unes des autres, puis en assemblant celles-ci de manière à réaliser le tout. C'est bien une démarche analytique qui consiste à décomposer le problème en parties élémentaires puis à recomposer ces éléments afin d'obtenir l'objet.

Sa qualité de langage **symbolique** permet de créer des objets, à partir desquels peuvent se fabriquer des micro-mondes. Par ces micro-mondes et leurs relations peut s'appréhender l'idée de la connaissance du processus-de-la-connaissance, ce qui permet la simulation du raisonnement par la machine : c'est une approche de l'*intelligence artificielle*, et une transition adéquate pour les langages de la 5^e génération.

La **récursivité**, dans ce langage, peut être utilisée et admise intuitivement, sans préalable théorique. Cet accès facile au concept mathématique de récurrence constitue, pour certains, un exercice intellectuel sophistiqué mais abordable, indépendamment des connaissances ; pour beaucoup encore, c'est la découverte de la puissance de l'outil informatique ; pour d'autres enfin c'est un véritable recyclage intellectuel.

Le langage Logo avec sa tortue-robot serait réservé aux enfants, selon une opinion autant généralisée qu'erronée. Nous l'avons, pour notre part, employé pour toute initiation. Toutes les applications ont pu être abordées, selon les projets de chacun : calcul, simulation, base de

données, gestion. Cependant si ce *langage informatique peut tout faire, il n'est pas fait pour cela*. Il n'est pas l'outil privilégié pour le développement de logiciels, mais permet à tout public de procéder, dans toutes les applications possibles, à des exercices intellectuels nécessaires à l'appropriation de cette science, nous pourrions même dire des *exercices de style*.

— **L'animation** est le mode de fonctionnement que nous avons choisi parce qu'il s'agit d'un apprentissage et non d'un enseignement.

Comme dans un atelier chacun travaille, à son rythme, sur un projet personnel, pour aboutir à une production. Ainsi les rythmes individuels sont respectés, et c'est sur ses propres idées que chacun travaille. Les animateurs ont alors un rôle d'incitateurs pour ce démarrage informatique.

Il est possible d'aborder l'informatique à partir de produits finis, en créant des automatismes, en enseignant des codes, en donnant des cours suivis d'exercices. Cette approche par transmission des connaissances et par aide de type tutoriel ne peut convenir à l'objectif d'autonomie que nous poursuivons, parce que le formateur a dans ce cas la maîtrise des savoirs et des démarches. A l'inverse, la priorité étant donnée à la relation avec la machine, l'animateur intervient comme intermédiaire ponctuel entre celui qui apprend et la machine, comme recours lorsque la communication est bloquée. Travailler sur sa propre démarche, stimulé par la curiosité et l'intérêt de voir aboutir ses propres idées, est une manière de faire appel à son potentiel cognitif. Cela laisse chacun maître de ses choix et de ses attentes.

La place donnée à la parole est devenue de plus en plus importante. Au cours de très nombreux entretiens personnels, les visiteurs ont pu formuler leurs demandes, les expliciter, les élargir. Cette écoute nous a permis en permanence d'ajuster nos actions et nos pratiques, sans oublier les objectifs de notre recherche.

La parole qui est à l'origine du dynamisme de notre action est aussi à l'origine d'un dynamisme dans l'apprentissage. Les gens ont pu parler leurs difficultés, leurs inquiétudes, leurs démarches, leur appropriation de ce nouvel outil. Ils ont parlé *d'eux face à l'informatique*.

Enfin des micro-ordinateurs dans un espace aménagé en fonction de l'apprentissage de l'informatique. Dans cet atelier, ce qui nous paraît important est qu'une libre circulation puisse s'établir autour des ordinateurs. Ceci est une condition favorable à une immersion dans le monde informatique : on échange des informations, des idées de programme, des techniques de programmation, on donne les premiers mots qui permettent au nouveau venu de démarrer, on parle des machines elles-mêmes. Les connaissances circulent et s'acquièrent par cette communication.

La diversité des machines et de leurs utilisateurs démultiplie l'expérience pour chacun. L'animateur n'est pas là pour dispenser un savoir mais il favorise cette circulation du savoir. Tout le monde, du plus expé-

rimenté au débutant est en recherche. Ce lieu où se conjuguent le travail demandé au public et la compétence de l'équipe d'animation, est animé par une pensée positive sur l'apprentissage, et constitue un environnement promoteur de la démarche informatique.

Des moyens pour une appropriation

A travers les récits, les réponses aux questionnaires, les débats, nos observations, nous avons noté comment après avoir traversé une *expérience informatique*, le public dans sa diversité se familiarisant avec la pensée informatique, s'appropriait la machine informatique, domestiquait l'ordinateur.

La manière d'intégrer cette expérience, différente pour tous à travers les étapes franchies, les prolongements entrevus tant sur le plan personnel que professionnel, entraîne des changements dans les comportements.

— *Chez les enfants*

Leur comportement est illustré par l'histoire de Rémi, 10 ans. Il sait qu'avec les ordinateurs, il va s'amuser. A l'école, un copain lui a copié un programme (*Pour spi :x :y / av :x dr :y / spi :x + 1 :y / fin // spi 1 90...*), il ne cherche pas à comprendre, c'est un message codé fait pour la machine. Papier en poche, avec les mots magiques, il arrive au Centre mondial informatique. Le copain lui a dit : « Tu peux y aller, c'est ouvert tout le temps, il y a des ordinateurs. » Il s'installe, recopie soigneusement et, oh ! miracle !, un superbe dessin apparaît sur l'écran et se répète. L'ordinateur a compris ce que Rémi a écrit et l'a exécuté parfaitement.

Cette histoire s'est reproduite très souvent à une certaine époque. Des enfants de neuf à onze ans, venaient ainsi avec le même programme, élèves d'une même école sans doute. Ils ne demandaient rien à personne, sinon aux voisins lorsque la formule ne fonctionnait pas instantanément. Elle est significative du comportement des enfants. Ce démarrage ludique les conduit en passant par des étapes identifiables, à une démarche créative.

L'approche de la machine est immédiate, sans aucune appréhension, sans besoin d'assistance, surtout pour le premier contact. La seule question qu'il leur arrive de poser, si toutefois il se trouvent en présence d'un adulte, c'est : « est-ce qu'on peut faire ce qu'on veut ? ». Mis en confiance par cette assurance, ils peuvent longtemps **toucher** à la machine sans autre désir. ils essayent toutes les touches du clavier, éteignent et allument la machine, et ce faisant, par ce contact direct, et non dirigé, acquièrent une confiance encore plus grande.

La deuxième phase consiste à **s'inspirer** de ce qui se passe sur l'écran du voisin. Pour obtenir la même chose ils n'hésitent pas à recopier le programme qu'ils ne comprennent pas, bien sûr. Ils peuvent ainsi collectionner une gamme de programmes qu'ils reproduisent avec plaisir. Tout en procédant à cet *exercice d'écriture*, ils s'imprègnent d'un langage, mais dans cette phase encore, ne cherchent pas à l'apprendre. peu leur importe !

Durant une troisième phase, ils ont envie de **modifier** ces programmes. pour faire ces modifications, ils sont maintenant obligés de comprendre certaines instructions, d'écrire ces instructions dans un langage qu'ils avaient abordé intuitivement, en respectant cette fois, une grammaire, une syntaxe. Dans cette phase d'imitation, de *réécriture* ils s'approprient des structures, ils intègrent une logique.

Très vite ensuite, ils ont envie de faire à leur tour des prouesses, de **créer** leurs propres programmes, qui seront aussi des modèles pour d'autres. A partir de ce moment, ils seront très demandeurs de l'aide des animateurs. Ils veulent comprendre, apprendre, pour arriver à fabriquer ce qu'ils veulent inventer. Leur imagination mise en œuvre, crée alors les meilleurs conditions d'apprentissage.

Il faut rappeler qu'une pareille approche a été observée dans le *hall*, c'est-à-dire un atelier en libre service, où on ne donne pas un enseignement, mais où la découverte personnelle est facilitée par l'environnement, par les animateurs dont la présence n'est jamais imposée.

En présence des parents cette démarche est un peu modifiée, parce que ceux-ci sont pressés de voir leurs enfants apprendre vite. Ils supportent mal la phase de tâtonnements, la part de la recherche personnelle, qu'ils considèrent comme du *temps perdu* et ils n'hésitent pas à intervenir dans cet apprentissage.

Par ailleurs, après l'expérience que nous avons faite de la mise à disposition de **logiciels** pour enfants sur ordinateur familial, nous avons pu noter qu'ils se les approprient rapidement, qu'ils s'en servent bien, mais que leur intérêt n'est pas retenu longtemps. Il y a même, très vite, désintérêt de la machine, si cela seulement leur est offert. En effet, ce *jouet merveilleux* reste pour eux un gadget, une machine comme les autres, si leurs capacités d'invention, de création ne sont pas mises en œuvre dans ce premier contact informatique. Leur imagination les mènent spontanément bien au delà de tout ce qu'un logiciel, si performant soit-il peut leur apporter. Ils ne doutent pas des capacités de la machine. D'emblée ils attendent de ce nouveau jouet des performances qui ne sont pas même réalisables. Le premier intérêt créé par la machine elle-même, le jeu avec le clavier, les couleurs, son propre nom écrit sur l'écran, s'estompe rapidement dès qu'ils constatent que rien ne se passe des choses qu'ils croyaient possibles.

Le plaisir et l'étonnement, à cet âge de l'école primaire ne résultent

que de leurs propres réalisations. Dans la relation avec la machine, s'ils sont stimulés, c'est par des performances non pas de l'ordre du savoir, mais de l'ordre de l'ingéniosité et de l'intellect. En travaillant sur leurs propres idées ils appréhendent leurs possibilités. L'exploitation de ces possibilités, la trace qu'en garde l'ordinateur, le résultat de la mise en œuvre de leurs idées qu'il leur fournit crée pour eux le réel intérêt.

— *Les adolescents*

Ils sont les piliers de tout lieu où des ordinateurs étaient mis à disposition, habitués des boutiques, les premiers ils s'emparèrent des lieux et des machines, dès l'ouverture du hall et se chargèrent même d'introduire les adultes dans ce monde nouveau. L'idée est communément répandue de leur aisance dans le maniement des ordinateurs. Il faut cependant savoir que cette aisance est le résultat d'un travail totalement autogéré, pour lequel ils se sont donné des règles, des méthodes, des contraintes, pour lequel ils avaient de toute évidence une très grande motivation. C'est ce chemin d'autodidactes que nous avons pu observer.

Avec ou sans notion d'information, il leur suffit de **quelques conseils** donnés par la première personne qui passe, pour démarrer. Le moindre renseignement est retenu avec attention, et immédiatement exploité sur la machine.

Le plus souvent ils abordent le domaine de la programmation : en recopiant un programme tout fait, qu'ils essaient de comprendre, qu'ils **modélisent**, qu'ils compliquent, qu'ils améliorent et, à travers cette démarche, ils s'approprient progressivement un langage. Ce sera le point de départ d'une relation sans fin avec la machine.

Maintenant ils possèdent un vocabulaire et une syntaxe qui leur permettent de **concevoir leurs propres inventions**, de créer pour la machine ce qu'elle ne peut produire par elle-même. La prise de conscience de ce pouvoir les rend alors insatiables.

Leur progression passera par l'utilisation de tous les langages, surtout le plus intime, celui de la machine, et par le plaisir d'**explorer tant de possibilités d'expression**, et même celui de créer son propre langage.

Chaque langage contient sa logique, voire sa philosophie. Au cours de sa découverte passionnée, l'adolescent **fera le choix**, dans l'un ou l'autre de ces langages, de l'expression la meilleure de sa forme de pensée, de sa personnalité.

Dans cet apprentissage seul à seul avec la machine, l'adolescent **fait appel à la documentation**. Toute documentation sur les langages, sur les logiciels, ou sur les machines elles-mêmes, sont décortiquées jusqu'à la moindre ligne, reprises, travaillées jusqu'à la possession complète de la solution du problème qui les préoccupent. la clef de leurs problèmes

est là. Quelle que soit la langue dans laquelle sont ces documentations, ils arrivent à les déchiffrer pour mieux s'approprier toutes choses dans ce domaine.

Contrairement à l'idée reçue, ce travail n'est jamais le fait d'un solitaire. On peut s'y tromper à voir tel ou tel absorbé devant son écran, inaccessible. C'est toujours pour un éventuel utilisateur qu'il travaille ; et pour cette communication, il choisit son langage, son style. En ce sens ce sont de jeunes poètes, pour qui la médiation, différente des rimes et des vers, est la langue informatique.

Le grand trésor, ce sont les logiciels, qu'ils accumulent d'une manière irrationnelle. Ils veulent tout connaître de ce qui a été traité par l'informatique : dessin, musique, jeux, logiciels professionnels... Ils veulent tout posséder. Ces logiciels, ils les copient dans une première phase d'appropriation. Puis ils les étudient, les décortiquent pour comprendre comment ils ont été faits, les critiquer, essayer d'apporter d'autres idées. Et inlassablement ils *refabriquent* des produits déjà existants, à la manière, encore une fois, de véritables exercices de style.

Pour leur imagination, leur ingéniosité, leurs performances, ils sont recherchés par les professionnels du logiciel. Et, de même que le petit garçon avant la mue possède une voix exceptionnelle de soprano, il semble que cet âge ait le privilège d'un talent particulier pour fabriquer cette intelligence sans laquelle l'ordinateur n'est rien.

Découvrant, jouant, inventant, imaginant, échangeant avec d'autres programmes et idées, ces jeunes se retrouvent autour d'un *objet médiateur*. Ils trouvent un langage commun, ils conquièrent dans ce domaine leur autonomie.

Mais les adolescentes sont totalement absentes au rendez-vous du hobbysme informatique, elles ne font pas partie des « hackers ». Renseignements pris, elles sont dans les universités, brillantes et promises à de belles carrières informatiques. Des directeurs de SSCI (*sociétés de services et conseils en informatique*) nous ont même dit les rechercher particulièrement pour le développement de logiciels, en raison de leurs qualités de finesse et de rigueur. Au même âge, pour arriver à des compétences identiques, leur démarche est différente. Le mot *hacker* est vraiment masculin.

Notant leur absence totale ou presque dans le Hall, nous organiserons deux stages qui leur seront réservés. Ces deux stages connaissent un vif succès. La moyenne d'âge est cependant de 18 à 25 ans. Les seules adolescentes que nous recevons sont en fait des stagiaires envoyées par les missions locales, en stages individuels.

— *Les adultes*

Poussés par de multiples questions ils viennent pour s'initier,

comprendre, s'informer, mais ne viennent pas avec une idée d'appropriation. En référence aux modèles traditionnels de vulgarisation, ils ne s'attendent pas à avoir une attitude active.

Par rapport à la machine, la plupart pensent qu'il leur suffira d'une information sur les différents matériels. Tout au plus pourront-ils y toucher, avec une mise en scène simple, qui leur donnera une idée de...

Par rapport à la science informatique, un exposé, une conférence « sur », peut-être un cours, seraient confortables pour eux.

Dans notre atelier, les enfants et les adolescents *se sont emparés* de la micro-informatique, nous l'avons vu, et ont amorcé instantanément une démarche d'appropriation. Pour eux, nous ne nous sommes pas interrogés sur le fait mais sur le *comment* de cette appropriation. Ces observations nous ont permis de tirer des conclusions sur des comportements significatifs d'appropriation pour les adultes. C'est pourquoi nous considérons qu'il y a appropriation aux conditions où **la machine ne constitue plus aucun obstacle, il y a prise de conscience de la nécessité d'une démarche autonome et empirique pour aller plus loin, il y a perception du micro-ordinateur comme outil de développement personnel et comme générateur d'idées, et identification des besoins et des moyens de formation ; enfin il y a une évolution des images de soi et des représentations de l'informatique dans le sens d'une adaptation personnelle.**

C'est surtout à l'occasion des stages que nous avons pu repérer un certain nombre de *moments-clés* de l'appropriation, en ce qui concerne les adultes.

La première démarche d'appropriation est de se familiariser avec la machine. Un très grand nombre de personnes ont dit leur appréhension devant le clavier, leur peur de se tromper, certains parlent même de la nécessité d'un apprentissage du clavier. Il s'agit d'établir une convivialité avec la machine ; les toutes premières manipulations y contribuent.

Une autre étape est celle du premier programme mis en mémoire. C'est souvent la reproduction ou l'imitation d'une procédure élaborée collectivement. L'erreur est alors relativisée. On peut se tromper, corriger, modifier sans conséquence. Les rigueurs de la syntaxe sont éprouvées.

Ainsi libérés de l'appréhension de la machine et des contraintes du langage, la création d'un programme personnel, même simple, marque une étape en ce qu'elle met dans une situation d'autonomie.

C'est au moment où sont abordées les notions de généralisation, de récursivité et d'algorithmique qu'un réel intérêt s'éveille. Les premières étapes étaient de l'ordre de l'acquisition de réflexes, maintenant nous sommes dans le domaine de l'intellect. La curiosité et la surprise, très stimulantes dans le processus d'initiation, interviennent particulièrement dans cette phase de l'appropriation.

C'est enfin lorsque ces notions sont intégrées dans un projet personnel, dans un programme qui tourne, que l'on peut parler d'appropriation, et aussi de plaisir.

Par ailleurs, l'approche des logiciels, après une expérience de programmation, est un moment où peut être vérifiée cette appropriation. Ayant acquis, selon l'expression d'un groupe, une tournure d'esprit informatique, c'est avec aisance et sans inquiétude que l'étude des logiciels peut être abordée : utilisation d'une documentation, maniement des disquettes, décryptage des menus, manipulation des fichiers.

Certains groupes ont considéré comme signes de l'appropriation des comportements nouveaux face à l'informatique mais aussi face à eux-mêmes. L'expérience informatique leur a permis de se dégager de l'image, des images liées au groupe auquel ils appartenaient. Ainsi, des mères de famille sont venues avec leurs jeunes enfants. Il leur a été proposé parallèlement une initiation pour elles, en même temps qu'étaient mis à la disposition de leurs enfants des logiciels adaptés à leur âge. Cette *nursery informatique* avait eu un effet très attractif à l'origine et était une des motivations importantes des mères qui participaient à ces journées.

A la fin de cette session, un débat réunissait les mères, les enfants, une psychologue spécialiste des problèmes de l'informatique et du jeune enfant, et nous-mêmes. Il en est ressorti, entre autres, que les préoccupations des mères s'étaient déplacées : elles avaient découvert leur propre intérêt face au micro-ordinateur, elles étaient déterminées à poursuivre ce travail pour elles-mêmes. Elles s'intéressaient moins aux performances de leurs enfants, dans l'immédiat, qu'au développement personnel qu'elles pourraient en tirer.

Les enseignants et éducateurs, amenés à analyser les situations d'apprentissage par lesquels ils passent, reconsidèrent leurs propres modèles pédagogiques. Il discernent par ailleurs les usages respectifs de la programmation et de l'enseignement assisté par ordinateur. Ils notent tous aussi la découverte des relations qui se jouent autour des machines. Ils prennent conscience qu'ils peuvent être créateurs dans ce domaine et rester maîtres de cette discipline. L'informatique est alors vue comme un support dans leur enseignement plutôt que comme un substitut.

Une évaluation des apprentissages

Nous avons d'abord pensé que seuls des observateurs extérieurs pouvaient évaluer notre action, à tous les niveaux, accueil du public, démarches, contenus pédagogiques, formation des animateurs. Il nous est très vite apparu que ce fonctionnement apportait trop de lenteur et ne pouvait

restituer que des instantanés d'une série de situations. A l'inverse, à condition qu'elle soit menée avec rigueur, l'analyse de l'action par les personnes mêmes impliquées dans celle-ci, rend le mouvement de cette action et toutes les interactions. La formule d'étude-action nous a paru la mieux adaptée pour rendre compte de la rencontre à son début de milliers de personnes avec la micro-informatique. Au-delà d'une mode, ce fait de société se prête particulièrement à de semblables études et les conditionne pour accéder à des prises de conscience successives dans ce domaine mais aussi pour engendrer des comportements actifs.

Ce qui devait être analysé était une dynamique créée par et autour d'une nouvelle technologie. Les différentes hypothèses se sont souvent trouvées confirmées ou infirmées, alors même que notre action se portait déjà sur leurs prolongements. Certaines observations ne furent possibles qu'au cœur de l'action, où pouvaient être pris en compte le mouvement et l'accélération de ce mouvement, l'éclectisme et le foisonnement des publics, des lieux, des activités.

Cette combinaison permanente de l'action et de l'évaluation de cette action ainsi que de ses effets, a été au centre de notre projet.

Rien n'aurait été possible sans les idées, le dynamisme, la compétence et la profonde motivation d'une équipe. Cette équipe réunissait des ingénieurs informaticiens, des théoriciens de l'informatique, des enseignants de disciplines scientifiques et littéraires recyclés en informatique, des autodidactes, recrutés parmi les habitués du Centre, pour les connaissances informatiques acquises, mais aussi pour leur enthousiasme à les retransmettre.

L'intérêt commun fut ce travail de recherche sur les pourquoi et comment d'une nouvelle culture à partir d'une nouvelle technologie, la micro-informatique. La spécificité de chacun a permis que ce travail garde des dimensions pluridisciplinaires. Si les enseignants, dont quelques-uns de formation psychologique, ont participé à la mise en place de processus d'animation et de formation, les informaticiens ont contribué à maintenir un niveau scientifique de qualité, indispensable à une initiation telle qu'elle ne développe pas une sous-culture. Enfin les animateurs venant du public ont apporté l'éclairage de leur propre expérience informatique en autodidactes.

Notre volonté pour réaliser cette double tâche de diffusion et d'évaluation a été de mettre en place un réseau de connaissances, d'instituer la circulation des compétences, d'éviter la sectorisation des activités. Pour développer un produit « initiation » qui satisfasse les nombreuses demandes du public, pour l'actualiser en permanence de manière à prendre en compte l'évolution de ce public, nous avons fonctionné dans ce que les entreprises appellent un *système qualité*.

Le travail de groupe a trouvé son moteur dans des réunions hebdomadaires, réunions de travail au cours desquelles sont traitées toutes les questions concernant l'informatique, l'animation et le fonctionnement du groupe.

La présidence de ces réunions est assurée par chaque membre du groupe à tour de rôle ; il en assure la préparation, la conduite et le compte-rendu. Lors de ces réunions, tous sont invités à prendre la parole. Ceci veut dire que sans hiérarchie ni d'ancienneté ni de qualification, la parole de chacun est d'égale importance. Sur tout sujet abordé, les spécialités des uns et des autres sont utilisées pour étayer les débats d'un support théorique, réduisant au maximum les marges d'erreur. C'est le moment où la pluridisciplinarité prend son sens, et où les connaissances sont partagées. Les compétences spécifiques de chacun, résultant d'expériences professionnelles passées tant en informatique que dans d'autres domaines, contribuent à la formation permanente de tous. Par ailleurs, les différentes expériences vécues, dans la relation quotidienne avec le public, à travers toutes les structures décrites dans les chapitres suivants donnent lieu à des débats au cours desquels sont discutées et reformulées les méthodes, aménagées les démarches.

La personne responsable du groupe participe toujours à ces réunions de travail, à défaut, son remplaçant. Son mode d'intervention est de deux types selon qu'elle se situe dans sa fonction institutionnelle de coordinatrice du groupe et responsable de projet, ou dans sa position de membre du groupe, d'où elle apporte la contribution de ses expériences et de ses compétences au même titre que les autres.

Ces réunions ont pour objet d'accroître la performance de l'équipe, en passant par l'amélioration des performances de chacun. C'est donc un lieu de formation permanente, en informatique et en animation, qui élargit le champ des connaissances et crée ou renforce les compétences.

C'est aussi un lieu de régulation des fonctionnements d'ordre relationnel et organisationnel, et dans une pareille dynamique, chacun est amené à se situer par rapport aux tâches à accomplir, et à prendre *sa place*. C'est parce que les compétences sont cernées et que l'évolution est toujours possible, que cette place peut être identifiée au sein de l'équipe. C'est enfin le lieu où sont étudiées et décidées toutes les actions que nous menons. Celles-ci sont donc le fait de tous, chacun en est responsable, et tous participent à leur réussite.

A la diversité des compétences s'ajoutent dans un tel système la diversité des expériences et des choix de chacun. Personne n'est limité à un type d'activité, il n'y a pas de domaines réservés, de secteurs spécialisés. L'organisation s'est faite autour de deux axes liés aux exigences de notre fonctionnement. **Les activités liées à la réception du public** : celles-ci, très diversifiées, très étalées dans le temps, font l'objet d'un *planning hebdomadaire*. Aucune activité n'est le domaine réservé de l'un ou l'autre ; il en résulte que chacun peut être soit en charge d'une activité, dont il est maître du contenu et du déroulement, soit intervenant au titre de sa spécialité. Notons cependant que l'efficacité et la cohérence d'un tel fonctionnement tient à la régulation effectuée dans la réunions ainsi que par les responsables informatique et pédagogique.

Les tâches inhérentes au bon fonctionnement du groupe : il s'agit de la gestion du matériel, des logiciels, de la documentation, de la bibliothèque, du planning. Certaines de ces tâches sont fixes, attribuées par la responsable du groupe, d'autres sont assurées de manière plus spontanée par l'un ou l'autre des membres de l'équipe.

*

* *

Le libre service ne devait pas devenir un lieu de consommation, une salle de jeux, une vitrine d'exposition si nous voulions respecter les termes de notre mission *Diffusion de la Culture Informatique*, telle que nous la concevions. En même temps, cette gratuité des services offerts devenait un moteur d'efficacité pour notre étude plutôt qu'une inertie, dans la mesure où la contribution du public, en terme de temps et de travail, constituait le matériau même de notre recherche.

Quelles que soient les structures d'accueil, conseils, sensibilisations, stages, il a toujours été fait en sorte que le public soit *actif*. Ceux qui ont pu fonctionner dans le Hall sont ceux qui ont accepté cet investissement personnel, avec en retour les services décrits.

C'est pourquoi, aucune activité n'est proposée à moins qu'elle ne soit le fruit d'une négociation. Et si nous ne pouvons pas parler de ceux qui sont repartis déçus, quelle qu'en soit la raison, nous pouvons affirmer que les **100.000** personnes reçues en deux ans dans notre Hall sont entrées dans ce fonctionnement et ont dit les effets de celui-ci.

Le public nous a démontré que cette *activité* d'ordre intellectuel, dans l'expérience informatique qui lui était proposée, constituait une ouverture sur la connaissance ainsi qu'une démarche culturelle. Nous situons là la contribution du public, différente d'une contribution financière mais source d'efficacité au moins aussi importante.

De plus le public a apporté sa contribution aux différentes évaluations et analyses menées à travers les questionnaires, débats, et entretiens individuels. A toutes ces sollicitations, le public a largement répondu, manifestant même son intérêt et son plaisir à parler de soi face aux inconnues liées à ce démarrage technologique. Cette possibilité d'expression des angoisses liées aux images, des difficultés à se situer, du plaisir aussi dans la découverte de ses propres capacités a trouvé un écho à la mesure des chocs émotionnels, intellectuels et culturels éprouvés par la plupart de ceux qui ont vécu jusqu'au bout la situation d'apprentissage qui leur a été proposée. Cette occasion de parole a donc permis un feed-back, générateur d'énergie pour le public, et pour nous source d'informations qui nourrissent notre recherche et notre action.

Aujourd'hui, les livres, les médias, les échanges, les centres de diffusion, ont fait du public de 1985, un public averti, informé. Il ne s'agit pas pour autant d'un public plus serein face à l'informatique. Un certain

développement du marché de l'ordinateur familial a plutôt renforcé le rejet et dans le meilleur des cas n'a pas fait de nombreux adeptes.

La question n'est plus « Qu'est-ce que l'informatique ? », mais plutôt, « Qui suis-je face à ce nouveau et envahissant concept ? **Que faire avec un ordinateur ?** A quoi me servira-t-il ? »

L'image dominante de l'ordinateur reste celle d'une machine *utilitaire*. Dans le discours des médias, trop peu de place est faite encore à un usage culturel, à l'emploi de l'ordinateur pour un développement personnel, comme moteur d'invention, comme moyen d'expression.

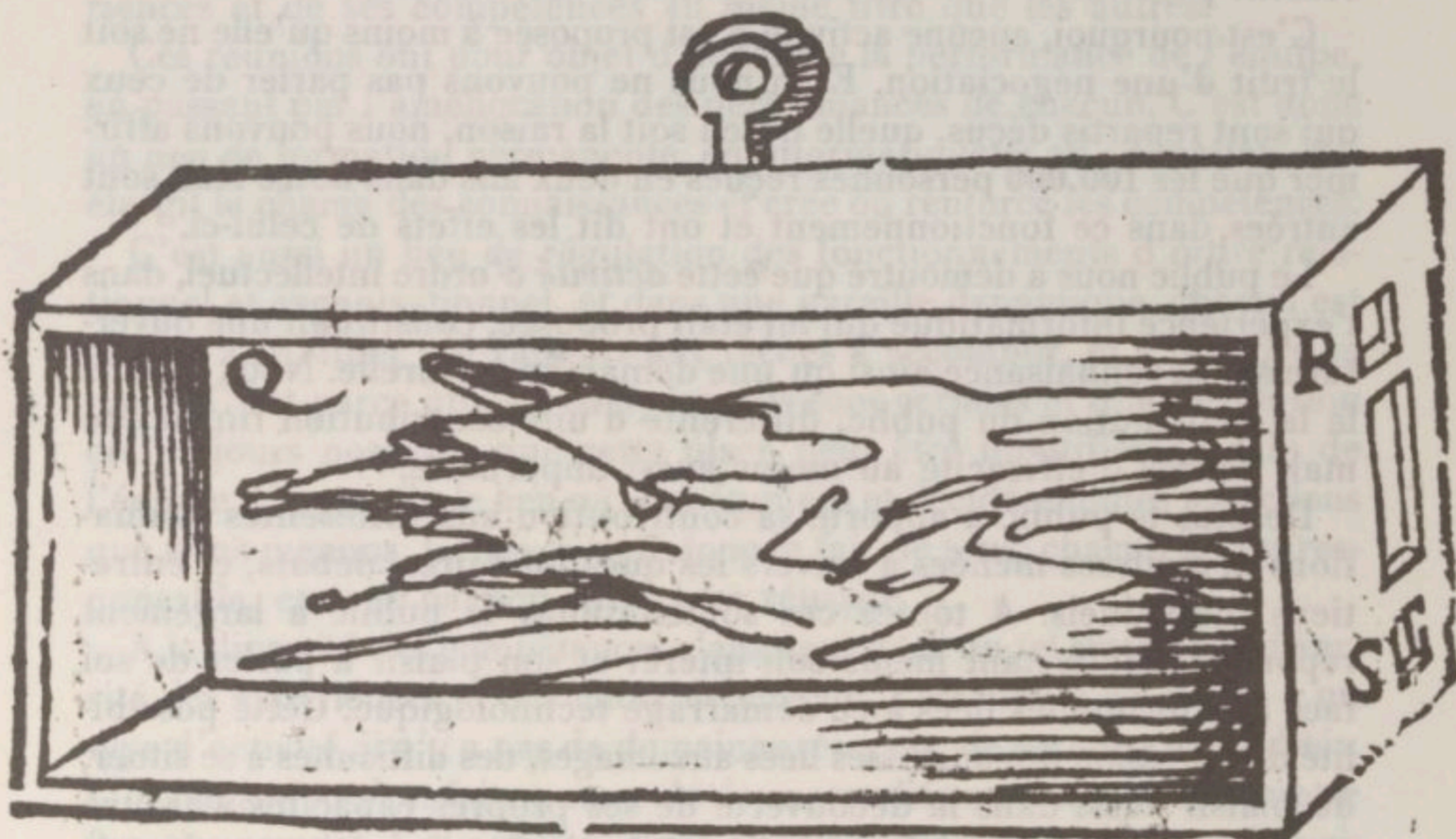
Or à la lumière de toutes ces analyses dont la source n'est autre que la parole du public, nous avons des raisons d'affirmer que c'est précisément en cela que l'ordinateur est intéressant.

Agnès Dorion

Frédérique Saubot

Chargées de Formation

Centre Mondial Informatique
et Ressource Humaine



Pour un développement, cf. le livre à paraître d'Agnès Dorion et Frédérique Saubot « A cœur, CRAQUEURS, Une expérience informatique pour chacun — Inférences éditeur (5, rue Louis-Blanc, 92250 LA-GARENNE-COLOMBES) - 2^e trimestre 1986.

**DEUX ENQUÊTES SUR LES PUBLICS DU « HALL »
AU CENTRE MONDIAL INFORMATIQUE ET RESSOURCE HUMAINE**

Les résultats des deux enquêtes menées en Juin 1983 et en Avril, Mai, Juin 1985 illustrent l'évolution du public au cours de ces deux années.

La fréquentation du centre s'étant considérablement accrue durant le premier trimestre 1983, la nécessité de prendre en compte les attentes du public que nous recevions dans le hall et l'intérêt pour nous de savoir quel était ce public, une enquête fut menée tout au long du mois de Juin, mois représentatif dans l'année.

Le questionnaire établi a été proposé uniquement aux personnes se présentant individuellement. Cette enquête ne prend donc pas en compte les groupes que nous recevions déjà sur rendez-vous, qui firent l'objet d'autres études ainsi que toutes les personnes s'adressant à nous pour des conseils divers. La question essentielle était la suivante : QUI VIENT AU CENTRE ET POURQUOI ?

Pour l'enquête de 1985, le public a répondu à un questionnaire sur ordinateur, sans aide sinon les explications données par l'ordinateur lui-même. Malgré le très grand nombre de personnes qui ont été invitées à répondre, 700 questionnaires seulement ont été exploitables, soit qu'il y ait de trop nombreuses erreurs, soit qu'il y ait un véritable refus à répondre sur un ordinateur. Ce questionnaire a touché toute personne venant au centre, individuellement, en groupe, pour une sensibilisation ou pour un stage.

Enquête - Juin 1983

PARIS et PROVINCE

Une critique souvent adressée à notre centre était que le public parisien serait encore dans le domaine de l'informatique, *le grand privilégié*.

Les chiffres ont prouvé en effet qu'à cette époque Paris et la proche banlieue étaient presque les seuls bénéficiaires de ce centre.

Paris	52 %
Paris-Ouest (8 ^e , 15 ^e , 16 ^e , 17 ^e , 18 ^e) est très représenté avec 44 % des parisiens	
Paris-Nord-Est (19 ^e , 20 ^e) et Paris-Centre (1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e) sont les moins représentés	
Proche Banlieue	34 %
Grande Banlieue	5 %
Province	5 %
Etranger	2 %

MILIEU SOCIO-CULTUREL

La définition du milieu socio-culturel de nos visiteurs a été peut-être la plus difficile à établir. Nous nous sommes pour cette question heurtés à de nombreux refus. La question posée sur la catégorie professionnelle pour les adultes, prenait en compte la catégorie professionnelle des deux parents pour les enfants. Il en est néanmoins ressorti que la moitié de nos visiteurs étaient des cadres, chefs d'entreprise et de professions libérales, ce qui se confirme par la proportion de 50 % des adultes ayant une formation supérieure.

Cadres	35 %
Chefs d'Entreprise et Professions libérales	15 %
Ouvriers et Employés	14 %
Commerçants	3 %
Refus ou imprécision de réponse	33 %

SEX E

Une minorité féminine est notée. Parmi les personnes de sexe féminin se remarque encore particulièrement l'absence d'adolescentes.

Hommes	73 %
Femmes	27 %

AGE-FORMATION

Les jeunes enfants (6-10 ans) ne sont pas encore très nombreux. A l'âge de l'école primaire les enfants sont amenés par leurs parents ou en groupe par leur école. Or nous avons dit que cette enquête ne portait pas sur les groupes. La tranche d'âge majoritaire est celle des 12-18 ans.

Parmi les adultes la tranche d'âge la mieux représentée est celle des moins de 40 ans.

Age scolaire	
secondaire	59 %
primaire	10 %
Formation Professionnelle	4 %
Adultes :	
19-25 ans	15 %
26-40 ans	10 %
41-60 ans	2 %

Parmi les adultes 50 % sont de formation supérieure.

MOTIVATIONS

Les chiffres prouvent que presque la moitié des personnes viennent pour s'initier avec l'aspiration d'une formation. Cette formation, même si elle n'est pas dans les objectifs du centre, se réalise au niveau individuel comme l'indiquent les chiffres concernant les fréquences des séances de travail au centre. Un quart des visiteurs est poussé par la seule curiosité, un petit nombre vient pour s'informer.

Aspirent à une formation	48 %
Sont poussés par la curiosité	30 %
Désirent s'informer	20 %

DATE DE PREMIÈRE VISITE et FRÉQUENCE

Depuis plus de trois mois	30 %
Depuis plus de deux mois	30 %
Pour la première fois	40 %

Enfin 33 % viennent au moins une fois par semaine, parmi lesquels la moitié vient plus de deux fois par semaine.

CONNAISSANCES EN INFORMATIQUE

Aucune	50 %
Quelques connaissances	44 %
Bonnes connaissances	6 %

MATÉRIEL A DISPOSITION

La question était posée au sujet d'un matériel dont on pouvait disposer chez soi, à l'école, dans un lieu de travail, dans un club.

Micro-ordinateurs	21 %
--------------------------------	-------------

Calculettes programmables	8 %
Jeux électroniques	1 %
Aucun matériel	70 %

*

Enquête - Juin 1985

PARIS et PROVINCE

Paris	48,41 %
Proche banlieue	25,67 %
Grande banlieue	11,16 %
Province	7,56 %
Etranger	0,58 %
Sans réponse	6,46 %

MILIEU SOCIO-CULTUREL

Nous avons rencontré les mêmes difficultés pour cette partie du questionnaire : soit refus, soit imprécision des réponses des plus jeunes.

Cadres	2,14 %
Chefs d'Entreprise et Professions libérales	9,39 %
Ouvriers	8,22 %
Employés	17,03 %
Commerçants, PMI	1,55 %
Enseignants	10,37 %
Artistes	1,56 %
Fonctionnaires de la police	2,54 %
Sans profession	33,52 %
Sans réponse	13,49 %

Leurs motivations sont d'abord l'initiation puis la programmation ; trois catégories se démarquent : les ouvriers parlent de culture générale, les artistes de curiosité, et les fonctionnaires de la police (très représentatifs des personnels des diverses administrations que nous avons reçus) invoquent la raison professionnelle.

ACTIVITÉ

Scolaire (école 17,24 %, collège 12,74 %, lycée 11,56 %, lep 3,13 %)	44,67 %
Etudiant	5,68 %
Insertion	5,29 %
Formation professionnelle	6,07 %
Activité professionnelle	21,76 %
Sans activité professionnelle	8,82 %
Sans réponse	7,61 %

Les personnes qui disposent d'un micro-ordinateur, chez elles ou sur leur lieu de travail, appartiennent aux catégories suivantes : lycée, lycée d'enseignement professionnel, insertion, formation professionnelle.

SEX E

Hommes	66,07 %
Femmes	27,05 %
Sans réponse	6,84 %

La majorité masculine peut être classée, selon les tranches d'âges, de la manière suivante : 13-18 ans (83 %) 19-26 ans (3/4), 8-12 ans et 27-55 ans (2/3), plus de 56 ans (1/2).

ÂGE

8-12 ans	18,03 %
13-18 ans	32,15 %
19-26 ans	16,07 %
27-55 ans	23,33 %
Plus de 56 ans	3,72 %
Sans réponse	6,65 %

Les 8-12 ans viennent pendant d'assez longues périodes (plus de 6 mois), la moitié individuellement, la moitié avec un groupe. Les 13-18 ans viennent pendant de longues périodes (depuis plus d'un an), individuellement. Les 19-26 ans viennent depuis moins d'un mois, en majorité individuellement. Les 27-55 ans viennent depuis moins d'un mois, en stage ou individuellement. Les plus de 56 ans viennent depuis plus de six mois, individuellement (2/3) ou avec un groupe. Les motivations sont partagées entre l'initiation et la programmation, sauf les plus de 56 ans qui parlent de culture générale, et cherchent information et conseil.

MOTIVATIONS

S'informer	16,07 %
S'initier	24,11 %
Approfondir	9,80 %
Utiliser des logiciels	3,72 %
Programmer	20,78 %
Culture générale	4,11 %
Raison professionnelle	8,43 %
Conseil	0,78 %
Curiosité	6,27 %
Sans réponse	5,88 %

DATE DE PREMIÈRE VISITE et FRÉQUENCE

Depuis deux ans	2,14 %
Depuis plus d'un an	7,63 %
Depuis de six mois	12,92 %
Depuis plus de trois mois	9,00 %
Depuis plus d'un mois	6,64 %
Depuis moins d'un mois (dont 30 % pour la 1 ^{ère} fois)	41,53 %
Sans réponse	20,00 %

31 % viennent entre dix et trente heures par semaine.

MICRO-ORDINATEUR A DISPOSITION

Chez soi	18,22 %
Sur le lieu de travail	12,94 %
Chez soi et sur le lieu de travail	6,27 %
Aucun matériel	55,88 %
Sans réponse	6,65 %

Témoignage à l'occasion du XL^e anniversaire de Peuple et Culture

L'ambition de culture populaire : un projet inachevé

Joffre Dumazedier

TOUTE tradition a deux faces. L'une fait comprendre un passé. L'autre peut orienter l'édification d'un avenir. Sans sous-estimer la première, je choisirai la seconde. D'autres analysent, ou constatent, mieux que moi les grandeurs et les servitudes des actions d'hier. La nostalgie du passé n'est pas mon fort. C'est l'invention du futur immédiat qui m'a passionné toute ma vie durant. Cela continue. Certes je n'oublierai pas que Peuple et Culture, parti de Grenoble et d'Annecy, a étendu peu à peu son influence sur toute la France et au-delà. Malgré toutes les vicissitudes de l'actualité politique, les vingt premières années qui suivirent la Libération furent pour lui les vingt années glorieuses, celles où furent mis en œuvre de la culture populaire héritée de mouvements sociaux et du début du siècle. Les succès furent nombreux : l'élaboration d'un ensemble d'idées précises, d'associations, d'activités, d'équipements et de services d'éducation populaire et de diffusion culturelle pour la jeunesse et tous les autres âges de la vie, à la campagne comme à la ville.

Mais une partie de nos idées d'alors n'était adaptée qu'aux situations d'hier. Elle a disparu avec ces dernières. Nous ne retiendrons que la partie qui concerne toujours les situations d'aujourd'hui. Ces idées nous paraissent utiles à rappeler. En effet, c'est parfois le « sens » même d'une action culturelle démocratique (A.C.D.)¹ qui est oublié dans le trouble que nous vivons. C'est tout à la fois l'Homme, la société ou l'État qui paraît à certains avoir perdu toute « qualité ». Ce n'est donc pas inutile de rappeler le sens présent

¹ A.C.D. : il s'agit de l'éducation populaire, de la culture populaire, de l'éducation, de la diffusion artistique ou scientifique, etc.

La majorité inscrite peut être classée, selon les tranches d'âge de la mère, en quatre tranches : 13-18 ans (33 %), 19-25 ans (34%), 26-32 ans et 33-39 ans (21%), plus de 40 ans (12%).

ÂGE

0-12 ans	18,03 %
13-18 ans	30,15 %
19-25 ans	14,67 %
26-32 ans	23,25 %
Plus de 33 ans	13,72 %
Sans réponse	0,85 %

Les 0-12 ans viennent pendant de longues périodes (plus de 6 mois), le plus souvent individuellement, la moitié avec un groupe. Les 13-18 ans viennent pendant de longues périodes (depuis plus d'un an), individuellement. Les 19-25 ans viennent depuis moins d'un mois, en majorité individuellement. Les 26-32 ans viennent depuis moins d'un mois, en stage ou individuellement. Les plus de 33 ans viennent depuis plus de six mois, individuellement (23%) ou avec un groupe. Les motivations sont partagées entre l'initiation et la programmation, sans les plus de 35 ans qui parlent de culture générale, et cherchent information et conseil.

MOTIVATIONS

Se former	16,87 %
Finir	24,17 %
Apprendre	7,92 %
Changer des habitudes	3,75 %
Programmer	28,75 %
Culture générale	1,11 %
Haute professionnelle	6,46 %
Conseil	1,73 %
Carte de	6,27 %
Sans réponse	1,88 %

DATE DE DERNIÈRE VISITE et FREQUENCE

Depuis plus de six mois	3,11 %
Depuis de six mois	11,90 %
Depuis plus de trois mois	5,20 %
Depuis plus d'un mois	6,46 %
Depuis moins d'un mois (dont 30 % pour la 1 ^{ère} fois)	61,53 %
Sans réponse	12,80 %

11 % viennent en 6 dix et moins de semaines par semaine.

MICRO-ORDINATEUR A DISPOSITION

Chez soi	18,22 %
Sur le lieu de travail	15,94 %
Chez soi et sur le lieu de travail	6,77 %
Aucun ordinateur	55,20 %
Sans réponse	6,85 %

Témoignage à l'occasion du XL^e anniversaire de Peuple et Culture

L'ambition de culture populaire : un projet inachevé

Joffre Dumazedier

TOUTE tradition a deux faces. L'une fait comprendre un passé. L'autre peut orienter l'édification d'un avenir. Sans sous-estimer la première, je choisirai la seconde. D'autres analysent, ou chantent, mieux que moi les grandeurs et les servitudes des actions d'hier. La nostalgie du passé n'est pas mon fort. C'est l'invention du futur immédiat qui m'a passionné toute ma vie durant. Cela continue. Certes je n'oublierai pas que Peuple et Culture, parti de Grenoble et d'Annecy, a étendu peu à peu son influence sur toute la France et au-delà. Malgré toutes les vicissitudes de l'actualité politique, les vingt premières années qui suivirent la Libération furent pour lui les vingt années glorieuses, celles d'un renouveau de la culture populaire héritée de mouvements sociaux du XIX^e et du début du XX^e siècle. Les expériences neuves et les idées ambitieuses du mouvement d'alors ont servi, de l'avis de tous⁽¹⁾, au développement d'un ensemble sans précédent d'associations, d'activités, d'équipements et de services d'éducation populaire et de diffusion culturelle pour la jeunesse et tous les autres âges de la vie, à la campagne comme à la ville.

Mais une partie de nos idées d'alors n'était adaptée qu'aux situations d'hier. Elle a disparu avec ces dernières. Nous ne retiendrons que la partie qui concerne toujours les situations d'aujourd'hui. Ces idées nous paraissent utiles à rappeler. En effet, c'est parfois le « sens » même d'une *action culturelle démocratique* (A.C.D.)* qui est oublié dans le trouble que nous vivons. C'est tour à tour l'Homme, la société ou l'Etat qui paraît à certains avoir perdu toute « qualité ». Ce n'est donc pas inutile de rappeler le sens présent

* A.C.D. : Il s'agit de l'Education populaire, de la culture populaire, de l'animation, de la diffusion artistique ou scientifique, etc.

de nos audaces passées. C'est lui qui, au-delà des péripéties de l'histoire conjoncturelle qui embrouillent nos esprits, peut peut-être éclairer la construction possible du futur, obscurcie par tant de questions qui enferment dans un passé disparu ou qui égarent dans un impossible ailleurs, rose ou noir.

C'est surtout aux militants de base de l'action culturelle démocratique (A.C.D.) que nous penserons d'abord. Ceux qui se nommaient naguère militants culturels, et qui se nomment aujourd'hui : animateurs, sociaux, socio-culturels ou culturels. Nous penserons surtout à ceux d'entre eux qui prennent plaisir à jouer leur rôle d'intermédiaires sociaux engagés dans une lutte contre les cultures oppressives ou anachroniques et pour un mode de vie plus adapté aux temps présents, à ceux qui s'opposent à l'appropriation des cultures vivantes* par de petites élites. Ce militant d'un type nouveau, que de risques a-t-il été contraint d'affronter depuis 40 ans ! Entre les éducateurs scolaires, les journalistes de la presse écrite ou audio-visuelle, les militants syndicaux et politiques, quel est-il ? Quelle est son identité ? Celle-ci est d'autant plus difficile à trouver que la plupart des élus, des enseignants, des journalistes, des gens de parti ou des chercheurs sont engagés ailleurs et lui posent leurs questions plutôt que les siennes, — celles qu'il rencontre dans son travail quotidien avec la population elle-même. On lui a tendu des miroirs où il a pu reconnaître parfois sa situation difficile, mais le plus souvent ces miroirs sont déformants : l'animation ne s'y voit qu'à travers les regards étrangers ou malveillants de ses observateurs. Il ne se reconnaît pas tel qu'il vit dans son action réelle au jour le jour. Il s'ensuit pour l'animateur beaucoup de doutes sur lui-même. Ces doutes sont d'autant plus accentués qu'il a été souvent contraint de se former par des voies marginales.

C'est à lui que je penserai surtout. J'aimerais révéler devant lui des faits souvent occultés. J'aimerais aussi, sans blesser personne du milieu professionnel de la recherche auquel j'appartiens depuis plus de 30 ans, mettre à jour les présupposés naïfs ou erronés de certains chercheurs souvent talentueux : la révélation de leurs présupposés permet de mieux relativiser leurs questions ainsi que leurs réponses apparemment « scientifiques » sur l'animation. J'espère ainsi contribuer du même coup à une réflexion utile au Congrès national et international du 40^e anniversaire de Peuple et Culture (juin 1986). Sans vouloir me substituer en quoi que ce soit à la pensée et à la décision des instances dirigeantes actuelles du Mouvement, je souhaite que mes points de vues soient pris en compte comme ceux de tous les militants de toutes les régions. J'aime lire dans un prospectus de Peuple et Culture de l'Isère, préparatoire

* Pour le sens de « cultures vivantes » voir J.D. : *Développement culturel et pouvoirs* in « cultures populaires » par G. Poujol et P. Labourie - Privat 1983.

à ce Congrès historique « Le Congrès du 40^e anniversaire de juin 1986 à Grenoble sera l'occasion non pas de commémorer un événement, mais de définir une action **aujourd'hui** dans l'esprit qui fut celui de la résistance ». On sait depuis longtemps que c'est en allant vers la mer que le fleuve est le plus fidèle à la source. C'est toujours agréable d'énoncer une fois de plus cette vérité souvent oubliée de la vie sociale d'aujourd'hui.

Quel anniversaire fêtons-nous au juste ce soir ? Permettez-moi d'exprimer une préférence, accompagnée de souvenirs personnels qui font partie de notre histoire. Chacun sait ou devine qu'il n'est pas facile, même dans une époque porteuse, de mettre en branle les énergies sociales nécessaires au lancement d'un mouvement national d'éducation populaire : avec qui, comment et quand oser ?

De 1936 à 1944 c'est à la suite de beaucoup d'espérances et d'échecs venus de la fréquentation passionnée de l'école, des partis, des syndicats et des organisations de jeunesse que cette idée d'un mouvement d'éducation populaire **autonome** s'est peu à peu formée en moi : une idée de plus ? Comment réussir à la faire entrer dans les faits par un actif **collectif** sans lequel elle ne serait jamais devenue réalité ? Après l'aventure de la résistance d'Uriage puis dans le Vercors de 42 à 44, j'ai d'abord partagé l'idée chère à certains camarades d'Uriage de fonder un « ordre » pour défendre les valeurs humanistes qui nous animaient⁽²⁾. Mais très vite cette idée aristocratique et généreuse me parut irréalisable dans le contexte social de la résistance puis de la Libération. Je me suis expliqué ailleurs⁽³⁾ sur ce point d'histoire qui a divisé notre équipe d'Uriage. Ce que je veux souligner ce soir c'est que la date qui est restée la plus chère à mon cœur c'est celle du **5 décembre 1944**. C'est là que j'ai fait le saut décisif. Nommé au lendemain de la Libération de l'été 44 secrétaire de la commission éducation du comité de Libération de l'Isère, c'est ce jour-là que j'ai réuni une vingtaine de compagnons d'origines très diverses pour proposer de transformer cette commission départementale d'éducation en un mouvement national d'éducation populaire, indépendant des syndicats et des partis, même les plus proches de certains d'entre nous. Il était centré sur la formation des hommes capables de créer et d'animer des structures sociales nouvelles à créer. J.P. Rioux dans son travail d'historien a rappelé à juste titre l'importance majeure de cette date⁽⁴⁾. C'est donc 1984, notre 1984 qui aurait dû être choisi comme année du 40^e anniversaire.

En 1946 (1^{er} janvier) c'était le premier Congrès officiel de Peuple et Culture. Déclaré association nationale en « assemblée constituante » le 1^{er} janvier 1945, Peuple et Culture organise, un an après, à Grenoble ce premier congrès national. C'est la première fois que le ministre de la jeunesse, des sports et de l'éducation

populaire d'alors, Madame André Viénot, y assiste, ainsi que le directeur général de la ligue française de l'enseignement rénové, Louis Rousselle*. Donc 1986 n'est pas une date mal choisie pour le Congrès national du 40^e anniversaire. Mais 1985 se justifie aussi. Non seulement c'est au début de l'année que les statuts officiels de notre association furent adoptés par l'assemblée constituante, mais c'est pendant l'été de cette même année que j'ai passé toutes mes vacances à préciser l'appel du 5 décembre 1944 en rédigeant ce que nous appelons aujourd'hui : **le manifeste**. Plus que le livre collectif « Vers le style du XX^e siècle » dont j'avais pourtant rédigé la partie consacrée aux « élites populaires », c'est le rapport rédigé par Condorcet pour la convention de 1792, afin de « rendre la raison populaire » par une éducation permanente et volontaire, le « caliban parle » de Jean Guéhenno et les souvenirs des paroles de Louise Pérard, ma grand'mère, ouvrière militante assidue de la « coopération des idées », université populaire du faubourg St-Antoine (1898) qui ont été mes sources d'inspiration majeures. L'accueil unanime fait à cette première version du manifeste par mes camarades du Mouvement fut pour moi un encouragement définitif. Une commission se constitua animée par Paul Lengrand, vice-président-fondateur et meilleure plume parmi nous. C'est lui, au cours de cette même saison où nous sommes, qui donna au manifeste la forme finale. (J'aimerais que nous consacrons toute cette soirée au contenu fondamental de ce document.) Là est la base, non pas de la fondation proprement dite du Mouvement, mais de l'engagement des militants culturels qui lui a donné vie. C'est son inspiration centrale qui peut faire comprendre la force de notre engagement social et culturel commun, malgré la différence de nos engagements spirituels ou politiques.

Cette inspiration aurait-elle vieilli ? A vous de juger. Bien sûr, certaines idées et certains mots sont marqués par les modes d'alors. Ils ont passé, comme passeront certaines idées et certains mots de la mode d'aujourd'hui. Mais qui oserait soutenir que les problèmes du partage démocratique des cultures posés il y a 40 ans sont aujourd'hui résolus, dans une période où la force des ségrégations culturelles et l'insolence des savoirs technocratiques sont si préoccupantes pour une démocratie ?

Certes, un grand nombre d'équipements culturels et d'animateurs se sont développés, en partie sous l'influence du Mouvement. Mais de nouvelles questions d'orientation, de gestion, de participations sont venues s'ajouter aux anciennes. Elles nous pressent.

* Cet événement a été fixé par l'objectif de notre vieux camarade H. Odesser. La photo est parue dans le numéro spécial de la revue éducation permanente consacrée à l'histoire de l'éducation populaire sous la direction d'Antoine Léon.

Dans les vingt premières années le Mouvement s'est nourri, sans esprit sectaire, d'espérances politiques générales nées à la Libération. Elles ont été déçues. Était-il opportun de lier notre action culturelle et sociale à l'espoir « des lendemains qui chantent » ? Dans les vingt années suivantes d'autres espérances politiques sont venues, peut-être encore plus impérieuses. Elles ont provoqué à partir de 1967 un départ massif de notre Mouvement d'une ampleur sans précédent de militants culturels d'un très haut niveau de créativité*. Ils ont été emportés par la croyance que « tout est politique » et qu'en dehors de l'engagement dans les luttes politiques il n'y a point de salut... même pour la culture. Que pensent-ils aujourd'hui de cette croyance d'alors, après une série en cascades de déceptions. Déjà certains ont exprimé leur changement d'opinion face à ce genre d'illusion⁽⁵⁾. Le moment n'est-il pas venu de s'interroger plus profondément après ces deux périodes sur la relation réelle et souhaitable entre un mouvement d'action culturelle démocratique et les organisations politiques, quelles qu'elles soient ? Ne pouvons-nous pas, après cette expérience de près d'un demi-siècle essayer de mieux analyser l'étendue et la limite réelle de l'**autonomie** dans l'action culturelle par rapport à sa dépendance et son indépendance vis-à-vis des actions politiques, nationales, régionales, ou locales⁽⁶⁾ ? Quand arriverons-nous à briser cette alternance verbale « politisation ou dépolitisation » dans l'action socio-culturelle, sans jamais être capable d'observer et de mesurer les degrés et les genres de politisations réelles en ce domaine⁽⁷⁾ fuyant toujours en avant vers la politisation idéale pour demain. Il me semble que l'évocation de quelques grands principes contenus dans le manifeste peut nous aider dans cette réflexion, 40 ans après.

Aujourd'hui s'ouvre une troisième période. Elle est peut-être plus difficile encore que les précédentes : on sait qu'une troisième révolution technologique et culturelle est en marche. Elle creuse encore l'écart entre les technocraties compétentes et la majorité de la population. Les structures de participation sociale se développent. C'est bien, mais ne risquent-elles pas d'être plus illusoire sans une culture de communication efficace ? Le temps de l'éducation scolaire s'est allongé, mais les échecs scolaires se sont étendus. La formation continue touche environ 2 000 000 de stagiaires volontaires par an, c'est un bond en avant. Mais ce sont les problèmes d'entreprises qui commandent presque seuls. La communication sociale est devenue une préoccupation plus grande mais les moyens de communication de masse, en particulier les télévisions et les radios sont de plus en plus dominés par la logique des messages publicitaires. L'expérience politique d'un gouvernement de gauche

* P. Besnard, P. Gaudibert, G. Heliot, M. Imbert, M.F. Lenfant, M.J. Parizet, G. Poujol, etc.

dans ces conditions défavorables a laissé beaucoup plus de déceptions que de satisfactions. Les croyances idéologiques sont moins simplistes, mais elles laissent la place à des connaissances plus difficiles à acquérir en tous les domaines. L'impuissance des politiques face à la croissance permanente du chômage crée dans les esprits un désarroi. Le doute a progressé, l'enthousiasme a régressé. Que peut faire l'action culturelle démocratique dans ce nouveau contexte qui, selon toutes les prévisions sérieuses, risque de se prolonger jusqu'à l'an 2 000 et au-delà... quelle que soit la couleur des gouvernements.

Face à cette situation, des dizaines de milliers d'animateurs répondent comme ils peuvent à des problèmes que ni la famille, ni l'école, ni l'entreprise, ni le syndicat, ni les églises, le temple, la synagogue ou la mosquée ne peuvent résoudre seuls. C'est le difficile contrôle social, à la fois libérateur et régulateur du temps libre devenu le temps le plus long⁽⁸⁾ qui leur incombe particulièrement. C'est dans ce temps où les occasions de dérèglement, de violence et de délinquance sont les plus nombreuses, où les forces d'évasion, d'inaadaptation, de destruction de soi sont en lutte permanente avec les forces d'ouverture, de découverte, de participation, de création, sociale ou personnelle volontaires. C'est dans ce temps difficile que l'animateur est invité à exercer une action à la fois libératrice et régulatrice, pour être l'**intermédiaire** nécessaire entre une culture de plus en plus complexe et des pratiques culturelles souvent pauvres et encore appauvries par l'influence dominante des loisirs commerciaux en tout genre⁽⁹⁾.

Dans ce travail relativement nouveau, dans des conditions nouvelles, l'animateur, comme nous l'avons dit, est souvent incompris, il n'est pas étudié dans son action spécifique, il est caricaturé. Il est l'objet d'attaques de la part d'enseignants qui estiment qu'il enseigne du vent, de politiques qui estiment qu'il dépolitise ou qu'il « noyauté », de la part d'hommes de théâtre professionnels qui le jugent comme un comédien médiocre, etc. Ainsi est-il apparu récemment dans « La Veillée » jouée par Jérôme Descamps au T.N.P. de Villeurbanne et au théâtre des Amandiers de Nanterre. Il est le « socio-cu », il est drôle sans le vouloir. Il est montré sous un jour carrément débile. Bien sûr, tous les animateurs ne sont pas à la hauteur d'une tâche souvent mal définie et mal définissable, quoique nécessaire. Mais ne pourrait-on pas imaginer une pièce aussi satirique contre l'acteur dramatique en réduisant l'action théâtrale par exemple au jeu médiocre d'un cabotin sans talent ? Là encore, une nouvelle lecture du manifeste peut aider à rétablir la vérité centrale de l'animation. Elle peut faire mieux comprendre le sens d'une action culturelle démocratique, s'adressant aux volontaires de toutes conditions sociales, d'hier à aujourd'hui : c'est la voie difficile et toujours nécessaire de la culture populaire active. Le manifeste permet de préciser : A) pourquoi et pour qui ? B) avec quoi et comment ? C) par qui ? etc. avec quels malentendus selon les périodes de son évolution.

Si nous avions eu plus de temps, nous aurions séparé les réponses à ces deux questions. Mais le grand refus social qui s'oppose à l'isolement croissant des spécialistes, experts et intellectuels dans notre société moderne de plus en plus technocratique tient une place tellement centrale dans l'origine de notre mouvement d'éducation populaire, que le traitement rapide de ces deux questions en un seul chapitre nous paraît acceptable. Certes nous n'avons pas la nostalgie de la communauté des savoirs qui marquaient les unités territoriales traditionnelles sous l'autorité religieuse dans notre ancienne civilisation rurale. Mais le développement de sociétés urbaines et technologiques, malgré l'imposition à tous de l'instruction scolaire de six, puis huit, enfin dix ans n'a cessé d'accentuer le fossé entre ce que nous appelons « le peuple » et « la culture ». Malgré tous les essais périodiques de renouvellement de la participation sociale des exclus et de la revalorisation des cultures régionales et locales, de l'époque des girondins à celle que nous vivons, ce fossé reste le fait dominant. Le manifeste commence donc, dès la première ligne, par l'expression d'une révolte contre lui : « à l'origine de la formation de notre équipe, il y a une révolte contre la séparation de la culture et du peuple, de l'enseignement et de la vie. Depuis longtemps il nous est apparu que cet état de choses était insupportable. Mais la résistance nous a fait prendre plus fortement conscience de notre opposition ».

Avant de préciser des idées, le manifeste porte **témoignage** sur l'acte volontaire de chacun, quelle que soit sa condition, pour lutter contre ce fossé social de la culture moderne. Je cite l'essentiel de la première partie de ce texte qui s'intitule « Témoignage » : « Ouvriers syndicalistes, nous avons cherché à nous instruire et à nous former dans les collèges du travail... Artistes, nous ne voulons pas d'un art réservé à quelques élus... Ingénieurs, les grandes écoles ne nous ont pas préparés à notre fonction sociale... Officiers et sous-officiers, nous avons partagé la résistance des militants syndicalistes et politiques... Nous nous sommes douloureusement heurtés au mur qui maintenait séparées l'armée et la nation, « la nation vivante »... Étudiants, instituteurs, professeurs, nous avons souffert de l'incompréhension réciproque... Nous avons voulu abattre les barrières qui séparent les primaires et les secondaires... Nous ne voulons pas que les bienfaits de la culture restent le privilège d'une classe... Que vaut cette culture dont nous sommes les représentants... ? »

Ainsi il ne s'agissait pas pour nous « d'aller au peuple » comme au temps des universités populaires de 1900. Notre ambition était de vivre à l'**intérieur** du peuple où nous retrouvions tous une culture **partagée**. « Nous ne voulons pas d'une culture aristocratique ou bourgeoise étendue à un nouveau public. La culture populaire ne saurait être qu'une culture commune à tout un peuple : commune aux intellectuels, aux cadres, aux masses. Elle n'est pas à distribuer « Il faut la **vivre ensemble** pour la créer ». Il faut d'abord réaliser ce sens existentiel de la création en commun d'une culture commune pour

comprendre le sens profond de cet objectif ambitieux si mal compris : « rendre la culture au peuple et le peuple à la culture ».

Nous affirmions notre volonté collective de vivre autrement la diversité et la complexité des cultures contemporaines afin de rejeter tout isolement, toute indifférence, toute intolérance, tout mépris, face à des cultures différentes.

Nous n'avons jamais nié la valeur des cultures scientifiques et techniques nécessaires à notre temps et acquises par de très longues études, mais nous voulions que celui qui en est le bénéficiaire se refuse toujours à en tirer un prestige et un pouvoir abusif et qu'il garde toujours vivante la volonté de faire partager sa connaissance à ceux qui l'entourent, quel que soit leur niveau d'instruction initiale. En sens inverse, nous n'avons jamais caché les limites et les illusions des cultures d'origines traditionnelles et « populaires », mais nous voulions réagir contre le discrédit général qui les frappait, nous voulions que les richesses humaines des cultures quotidiennes des milieux les plus humbles soient enfin reconnues à leur juste valeur. Nous avons d'emblée accordé une importance première au développement de certaines cultures autodidactiques, malgré leurs limites.

Quand nous parlions du peuple, nous ne l'ornions pas de toutes les vertus à la manière populiste de Michelet. Nous n'avons jamais nié sa division en classes sociales créées par la division du travail et les inégalités capitalistes de revenus, de statuts, de pouvoir. C'est au plan culturel, dans le mode d'expression et de relation quotidienne, que nous voulions apporter un style nouveau. C'est dans les **deux** directions que nous voulions développer ce qu'on appelle aujourd'hui la communication sociale. C'est en ce sens que nous espérions que l'esprit vécu dans la résistance entre des gens de conditions différentes pourrait « animer une véritable culture populaire ». Mais que de malentendus tout au long de notre brève histoire !

Dans la première période de notre existence, nous avons déjà eu bien du mal à nous faire entendre. Ceux qui ont foi dans le devenir libéral de la culture pour tous en fermant les yeux sur la production des inégalités et des aliénations accusaient notre Mouvement culturel dressé contre ces dernières d'être un agent politique de « la révolution rouge » malgré l'évident pluralisme des orientations spirituelles de nos militants.

A l'inverse ceux qui avaient foi dans la révolution des structures sociales pour **tout** résoudre, nous accusaient d'idéalisme naïf parce que nous soutenions que le changement des structures pour souhaitable qu'il fût ne suffisait pas pour créer des mentalités nouvelles nécessaires au partage de la culture d'aujourd'hui et de demain.

Ceux qui s'imaginaient que la « culture prolétarienne » était possible et qui voyaient en elle la seule espérance de rénovation culturelle, accusaient la culture populaire d'être « petite-bourgeoise » sans tenir compte de l'hostilité générale parmi nous à cet enfermement petit-bourgeois culturel lié à l'argent, au statut et au pouvoir.

Dans la seconde période ce furent d'autres sources de malentendus. Cette période commence avec les illusions politistes. Elle se termine par l'illusion volontariste de la suppression du chômage. Notre Mouvement subit encore de rudes assauts. Ils furent encore plus forts que dans la période précédente. Au début certains ont cru que « tout est politique » et qu'il est très sérieux d'avoir « de l'impatience, plutôt que de la science » pour transformer une économie, une société et une culture avec « tout tout de suite... » Dès lors notre mouvement d'actions culturelles démocratiques, au lieu d'être reconnu comme une force autonome nécessaire pour pallier aux limites de l'action culturelle des partis et des syndicats fut accusé de préparer sournoisement par un « consensus » culturel et social un « unanimité » entre les forces politiques contraires !⁽¹⁰⁾ Cette illusion fit des ravages dans nos propres rangs. Elle provoqua la démission de militants de première valeur comme nous l'avons dit plus haut.

A l'inverse certains animateurs emportés par la folle espérance que le monde ouvrier allait envahir massivement les maisons de la culture ou foyers analogues, n'ont plus prêté aucune attention aux minorités de ces milieux qui y participaient. Ils ont parlé d'un « non public »⁽¹¹⁾. Ils ne savaient pas ce que les historiens ou sociologues récents de l'éducation ouvrière et de l'éducation populaire ont bien montré, à savoir que les organisations éducatives ou culturelles conçues pour les milieux les plus populaires n'ont jamais été fréquentées que par une faible partie de la population visée⁽¹²⁾. Les ouvriers sont très souvent ce que Katz et Lazarsfeld ont appelé « des leaders d'opinion » formels et plus souvent informels. Ils sont d'importants intermédiaires entre les sources de culture extérieure et les pratiques quotidiennes de leurs milieux. N'est-ce pas une des tâches permanentes de l'éducation populaire d'aider ces leaders potentiels à prendre une conscience plus vive de leur rôle social en même temps qu'ils accèdent à des formes supérieures ou différentes de la connaissance ?

Répetons-le : en 1985 les risques d'incommunication, de ségrégation, d'exclusion culturelles seraient-ils moins grands avec l'extension des échecs manifestes et cachés de la scolarisation imposée ? Avec la croissance d'une population immigrée à faible niveau d'instruction ? Les plus instruits en majorité n'arrêtent-ils pas le plus fréquemment leur curiosité intellectuelle aux exercices de la période scolaire et à quelques stages postérieurs de courte durée, sans grande influence sur leur mode de penser ? La 3^e révolution technologique

et culturelle introduit pourtant de plus en plus rapidement des contenus et formes de savoirs et de savoir-faire de plus en plus complexes dans le travail ou en dehors de lui, non seulement dans la jeunesse mais à tous les âges de la vie.

Combien peuvent et pourraient, d'ici l'an 2000, dominer cette connaissance dans le champ technique, scientifique, artistique ou politique pour pouvoir communiquer et dialoguer avec les spécialistes, les experts, les inventeurs, les créateurs, les technocrates de tout bord ? Notre grand refus de l'isolement, de l'incommunication ou du mépris, pour que la démocratie ne se réduise pas à un mot, s'impose toujours et probablement avec encore plus de force qu'hier.

La réduction récente de la culture populaire aux cultures d'origine traditionnelle, malgré les bonnes intentions de ses acteurs, en fait, accentue encore le danger de ségrégation si l'on n'y prend pas garde. Certes le respect et la promotion de ces cultures d'origine traditionnelle sont à défendre pour « l'identité collective » de régionaux ou d'immigrés trop souvent niée par la culture dominante. Mais en même temps cette **moitié** de la culture populaire risque de faire oublier l'autre moitié : la nécessaire popularisation permanente et générale de toutes les formes de connaissances et d'œuvres complexes, nécessaires pour faire face aux abus de pouvoir de toutes les technocraties envahissantes de la « 3^e vague ».⁽¹³⁾

En quoi consiste dans le Manifeste les contenus de la culture populaire ? Face aux multiples appropriations élitistes de la connaissance, qu'entraîne la complexité de la société moderne, nous avons repris l'ambitieux mot d'ordre de Condorcet : « rendre la raison populaire ». Un siècle et demi après lui, malgré les grands progrès de la scolarisation il nous semblait que la raison était encore bien loin d'être populaire dans les pratiques de la vie quotidienne dans les choix volontaires ou subis des informations ou des divertissements tout au long de la vie pour la majorité de la population. Nous pensions que la lutte contre les superstitions, les préjugés, les mythes, les ignorances souvent meurtrières s'imposaient toujours selon des voies nouvelles plus efficaces. Plus encore que les sciences de la matière nous pensions que les sciences de l'homme dans leurs riches diversités devaient être l'objet d'un partage plus large selon des formes nouvelles de groupes d'études volontaires qui, au-delà de l'école, sont en relation vigilante et critique avec les savoirs scolaires et les contenus dominants des moyens d'information de masse.

Nous pensions aussi que la culture de la raison devait éviter les illusions du rationalisme qui tend à réduire tout à la connaissance scientifique. D'abord nous affirmions la nécessité d'une « foi en l'homme » sans laquelle notre effort serait sans fondement. La

résistance nous avait habitué à faire vivre ensemble ceux qui croyaient au ciel de différentes façons et ceux qui n'y croyaient pas du tout. Ce manifeste appelait les croyants et les incroyants à s'unir dans le même combat culturel démocratique, contre toutes les intolérances. Par delà les idéologiques différentes, il invitait à créer et à vivre une culture quotidienne commune.

Le manifeste incitait à cultiver en chacun les capacités de l'imagination et de la sensibilité autant que celles de la rationalité dans un champ de l'art, élargi des arts d'expression *aux arts de vivre*. Le souvenir des espérances soulevées par la conquête du loisir en 1936 était très vif en nous. Nous militions pour que toute la vie quotidienne et en particulier le loisir devienne pour chacun une source de ce que nous appelions déjà « la créativité ».

Pour favoriser cette popularisation de la rationalité et de la créativité nous étions très critiques à l'égard des « humanités » un peu mortes qui étaient à la base de la culture générale de l'école. Sans sous-estimer l'accès aux chefs-d'œuvre du passé, auxquels beaucoup d'entre nous devaient tant, nous souhaitions cet accès plus volontaire et nous plaidions pour « un humanisme révolutionnaire » plus près de la vie réelle « une culture qui part de la vie pour revenir à la vie » selon des rythmes, des cycles d'études organisés tout autrement que par un découpage horaire de connaissances par « tranches artificielles de matières » comme dans les programmes imposés à tous de l'institution scolaire.

Enfin pour éviter que la culture populaire ne soit « une culture au rabais » il nous semblait que nous devions avant tout dénoncer les illusions d'un enseignement verbal incapable de développer les capacités réelles affectives, artistiques, scientifiques ou éthiques de la personnalité. « On a trop souvent enseigné l'histoire de la musique, de la littérature ou de la peinture sans éveiller au préalable la sensibilité... il faut rééduquer le goût, combattre les formes d'expression conventionnelles, développer la sensibilité et surtout libérer en chacun le pouvoir de création ». Bien avant les modes d'aujourd'hui, des hommes comme Luigi Ciccione et Gabriel Cousin organisèrent dans notre mouvement des fêtes populaires et des séances d'expression corporelles en relation avec les grands courants novateurs du théâtre populaire d'alors. Quand nous voulions « rendre la raison populaire » nous n'appelions pas à un culte rationaliste mais à la fois à une mise en valeur des ressources de l'imagination et de la sensibilité et à une vigilance permanente contre les illusions de leur libération incontrôlée... Nous reprenions souvent ce mot du peintre Goya « le sommeil de la raison enfante des monstres ». La difficulté majeure pour nous était cependant de chercher la voie qui donne accès aux connaissances pratiques et théoriques nécessaires pour prendre une part active et critique à une civilisation avant tout scientifique et technique. Il nous est apparu que la formation dominante fondée sur le savoir scolaire

avait un énorme handicap malgré ses succès élitistes. Elle ne faisait pas un apprentissage suffisant et suffisamment popularisé au désir et à la capacité de penser, en observant, expliquant, concevant ou décidant. Nous écrivions « avant de faire de l'histoire il faut créer un désir et une aptitude à se situer dans le temps. Avant de faire de la géographie il faut habituer l'esprit à se situer dans l'espace. Avant d'exposer une théorie économique il faut exercer l'esprit à passer des faits aux causes et des causes aux théories » sans confondre l'explication et l'interprétation. Enfin il faudrait apprendre davantage « à passer des théories à l'action » et réciproquement en développant l'aptitude à critiquer des valeurs et à inventer des alternatives de décision où les effets ont le plus de chance de correspondre aux intentions.

Une longue action d'éducation populaire de 1936 à 1945, dans les réunions des collèges du travail, les cercles des auberges de jeunesse, les stages ouvriers d'Uriage et du maquis m'avaient permis des observations et des expériences de communication éducative. Celles-ci étaient destinées à faciliter l'apprentissage, commun aux travailleurs manuels et intellectuels, dans le champ de la connaissance rationnelle. Il en est résulté une méthode de simplification sans réduction du travail intellectuel, du concret à l'abstrait et de l'abstrait au concret, utilisant des techniques analogues à celles de l'entraînement du corps, c'est ce que nous avons appelé dès 1942 *l'entraînement mental*. C'est cette méthode qui fut adoptée dans les pratiques initiales de tout le mouvement. Le manifeste le préconisait comme une troisième voie de la formation en relation avec l'enseignement des matières et l'expression de la sensibilité pour un renouveau de la culture populaire dans la société d'aujourd'hui.

Là encore nous avons dû affronter des incompréhensions de tous les côtés. Dans la première période de notre action, nos idées gagnaient du terrain. Elles inquiétaient certains partis qui réduisaient l'action culturelle à « l'action idéologique »*. C'est vrai que quelles que soient nos opinions politiques nous refusions tous les schématisations ou les mensonges de la propagande jugée « nécessaire » pour le combat révolutionnaire ou électoral. Entré au parti communiste en 1946 et croyant y trouver un meilleur contact avec « la classe ouvrière » j'en suis sorti au bout d'une année d'une expérience impossible tant le langage de convenance était à mon sens réducteur et mensonger. J'y fus bientôt accusé de trotskysme (!) à la suite d'un voyage d'étude sur les universités populaires de

* C'est-à-dire une action verbale qui consiste à limiter le contenu de la culture éthique, artistique ou scientifique à ce qui est jugé nécessaire à diffuser au nom d'une doctrine et d'une politique.

Suède en compagnie de Madeleine Léo Lagrange ! Je dus comparaître (?) dans un tribunal intérieur présidé par Aragon et plus tard je fus publiquement critiqué par André Voguet du comité central dans un article paru dans la « Nouvelle critique », revue de marxisme militant, sous le titre « Où va la culture populaire ? », en tant que président de Peuple et Culture⁽¹⁴⁾. C'est dans ce même numéro où il était « expliqué » pourquoi Lyssenko et Mitchourine étaient censés avoir apporté un « choc » « sur la conception même que nous pouvions avoir de l'esprit scientifique » ! Drôle de choc... !

De l'autre côté nous n'étions pas mieux compris. Les humanistes qui pensaient que les humanités se confondaient pour tous avec la culture universelle étaient scandalisés par notre humanisme révolutionnaire et même par nos méthodes dites « matérialistes » qui prétendaient traiter l'esprit sur le modèle d'un entraînement du corps... Les défenseurs inconditionnels de l'école laïque pour des raisons idéologiques acceptaient mal nos critiques fondamentales du système d'enseignement quoique PEC fut affilié à la Fédération des œuvres laïques. Ils nous considéraient à la fois avec une certaine sympathie et une certaine méfiance parce que nous vivions une laïcité *ouverte* entre croyants et incroyants et parce que la plupart d'entre nous étaient trop marginaux et trop « aventuriers » par rapport aux œuvres post et péri-scolaires traditionnelles*.

Dans la seconde période nous avons vécu une succession de situations d'incompréhension qui a encore davantage ébranlé le mouvement. Nous avons déjà évoqué les méfaits de l'illusion politiste des années 68, porteuse d'un nouveau dogmatisme auquel nous avons eu du mal à résister. C'était l'époque où « aimer Vasarely et voter à droite » était déclaré « contradictoire ». Pourquoi ? Sinon au nom de fausses relations totalisantes ou quasi totalitaires de la culture et de l'idéologie de gauche...

Un autre courant de ce temps-là fut à la fois libérateur et destructeur, même dans nos rangs. Un juste mouvement de libération de l'affectivité dans la spontanéité réagissait contre les excès d'une connaissance rationnelle stérile imposée dans les institutions scolaires et aussi contre les excès de l'imposition éthique aux jeunes des traditions dans la culture familiale**. Nous n'avions pas attendu cette époque pour dénoncer cette situation héritée des sociétés autoritaires du passé. Mais en même temps un nouveau dogmatisme de la spontanéité et de la non-directivité prétendait s'imposer et remplacer toute méthode rationnelle. La méthode d'entraînement mental, soucieuse d'un équilibre entre la libération

* Il faudrait excepter des militants culturels rares comme Mariet qui dans son département avait réussi à s'imposer même dans le milieu laïque traditionnel.

** Ce qui n'était pas une critique des traditions familiales elles-mêmes très diverses.

de l'affectivité et le développement de la rationalité, ne fut pas épargnée. Elle apparut à certains comme une sorte de dressage. Elle fut même comparée à un Drill prussien...

Puis ce fut le raz-de-marée de la « décentralisation ». Les cultures régionales et sociales étaient justement élevées au rang de fournisseurs d'identités collectives. Nous étions d'autant plus d'accord que nous avons commencé à vivre cette promotion en tentant de fixer le siège national d'un mouvement national dans une ville de province. Nous avons milité avec passion pour le premier essai de décentralisation théâtrale de Jean Dasté. En tant qu'inspecteur principal des sports et de l'éducation populaire, j'avais préparé sa venue à Grenoble, puis à St-Etienne, avec l'appui ministériel de Jeanne Laurent. Mais, comme nous l'avons dit plus haut, nous n'avons jamais accepté de réduire la culture populaire fondée sur un *double* courant de popularisation de la culture savante et de promotion de la culture d'origine traditionnelle, à une moitié, la dernière. C'est pourtant ce qui arriva dans nos propres rangs malgré nos principes fondateurs, la culture populaire était devenue pour un temps, comme hémiplegique...

Puis ce fut la mode de la restauration de la connaissance dans « l'école républicaine ». La pensée de Milner⁽¹⁵⁾ devint celle d'un ministre. C'est la diffusion de la connaissance surtout scientifique et technique qui s'impose aujourd'hui comme la voie majeure. Mais pour quels résultats durables ? Auprès de qui ? Accompagnés de quelle *pratique* de la pensée expérimentale dans la vie quotidienne dans le travail et hors du travail ? Ces questions semblaient disparaître avec une renaissance de l'illusion didactique. A quoi bon l'entraînement mental aux yeux de ceux qui manifestaient une croyance un peu magique dans la restauration du savoir ? Certes cette restauration est une réaction de bon sens aux excès d'expérimentations pédagogiques mal contrôlés ou aux excès de confiance dans l'affectivité pour apprendre (C. Rogers). Faire place d'abord à l'affectivité est certes nécessaire mais insuffisant. Oublier ainsi tous les échecs passés des apôtres de la connaissance séparés des pratiques volontaires de l'esprit scientifique dans la conduite de la vie quotidienne, ne peut conduire qu'à de nouvelles illusions coûteuses. Nous maintenons les exigences dialectiques d'un entraînement mental entre les accès à la connaissance rationnelle et le développement du désir et de la capacité d'y accéder.

Ainsi dans cette seconde période, il n'était pas facile à l'animateur de résister aux pressions contradictoires de modes successives afin de garder son sang-froid de militant culturel lancé dans une œuvre de longue haleine pour rendre la raison plus populaire...

En 1986 le moment semble venu de faire le point sur les gains et les pertes de la culture populaire dans les périodes antérieures. Des

incompréhensions nées de modes douteuses devraient être révisées. Les contenus et les méthodes de notre manifeste devraient faire l'objet d'une nouvelle mise au point à la lumière de nouvelles expériences ou des nouveaux projets pour l'an 2000. Comme le disent les Cahiers n° 3 de l'école de Peuple et Culture de l'Isère, le besoin se fait sentir « d'une nouvelle pédagogie basée sur l'échange, la réflexion, l'expérimentation ». La popularisation de la culture scientifique et technique nécessaire à la 3^e révolution technologique et culturelle en cours et la maîtrise de la mutation des valeurs correspondantes* qui nous entraîne vers l'an 2000, suppose des méthodes efficaces non seulement pour savoir manipuler des ordinateurs mais surtout pour être capable d'analyser, de dominer et d'expérimenter dans les actes une société de plus en plus complexe. Ce n'est pas un hasard si le Festival de l'industrie et de la technologie (1985) a mis au point une « pédagogie de l'objet » partiellement apparentée à l'entraînement mental. Ce n'est pas non plus par hasard si la revue Education permanente a publié, en juillet 1985⁽¹⁶⁾ un ensemble d'études et de recherches orientées vers une meilleure connaissance des conditions et processus d'une autoformation permanente individuelle et collective à tous les âges de la vie, en partant de différents niveaux de formation scolaire initiale. Elle amplifie ainsi des orientations du manifeste en faveur du développement d'une nouvelle audodidaxie dans un nouveau contexte. Comment les essais actuels pour lier, dans certaines régions isolées, la culture populaire à un nouveau travail rural, à contrecourant pourront éviter le sort malheureux de toutes les « utopies rustiques » du passé ? C'est bien là aussi un effort exigeant d'analyse critique de prévision et de gestion rationnelle, confrontant sans illusion le souhaitable, le possible et le probable⁽¹⁷⁾ qui s'impose. Il est déjà commencé⁽¹⁸⁾.

Mais qui réalisera cette culture populaire ?

La réponse du manifeste est claire. Nous l'avons déjà dit « une telle culture n'est pas à distribuer, elle est à vivre ensemble. » Précisons le texte : « la recherche d'une culture commune à tout un peuple exige d'abord que le peuple vive d'une façon unanime. Tant que la nation restera divisée en classes, en groupes fermés, comment se propagerait une culture commune ? » Nous n'avons jamais nié les obstacles économiques et sociaux à la culture commune. Nous ne nous sommes jamais aveuglés sur la diversité des cultures selon les classes et les milieux sociaux, nous affirmions la volonté collective d'*ouvrir* les groupes les uns aux autres afin que chacun apprenne aux autres tout en apprenant d'eux. Peuple et Culture avait l'ambition de restituer un peu de cet enseignement

* Cf. *Peuple et Culture de Corrèze : Cycle de 6 mois 1985-1986 sur les mutations de valeurs.*

mutuel et volontaire que l'éducation populaire avait connu au siècle dernier⁽¹⁹⁾ et qui avait disparu devant le progrès nécessaire de l'institutionnalisation et de la professionnalisation de l'enseignement. La composition sociale des adhérents de Peuple et Culture est révélatrice à cet égard : la moitié environ sont des instituteurs et institutrices souvent détachés dans une action post-scolaire, l'autre moitié se compose de professeurs, de chercheurs, de travailleurs sociaux, d'ingénieurs de formation, d'employés, d'ouvriers et de petits agriculteurs. Les proportions varient évidemment selon les régions. Mais on retrouve partout cette micro-société de groupes sociaux *ouverts* les uns sur les autres pour un partage culturel que nous appellerons aujourd'hui co-éducation mutuelle ou auto-formation collective. C'est un aspect *majeur* à nos yeux de la « communication sociale » dans une société évolutive et complexe condamnée à être une société éducative pour résister à tous les dangers de la technocratie. Pourtant cet aspect de notre mouvement a peu retenu jusqu'à ce jour l'attention des analystes.

Certains réduisent cette situation spécifique au problème très général des « classes moyennes » opposées à « la classe ouvrière » sans discerner la dynamique culturelle spécifique des classes ouvertes sur une formation mutuelle grâce à des minorités « les hommes de Peuple et Culture, croyant aller au peuple ne rencontrent guère que les gros bataillons de classes moyennes en mal de culture »⁽²⁰⁾. Gros bataillons ? « Aller au peuple » ? Les animateurs du mouvement auraient du mal à observer ce qu'ils réalisent à travers de tels mots. Certains sociologues, pour qui la complexité d'une société éducative en formation se réduit à deux réseaux scolaires opposés, ne voient dans les animateurs de la culture populaire que de « nouveaux petits bourgeois ». Certes il y a là dans ce corps, comme dans l'ensemble du corps des éducateurs, des êtres repliés sur eux-mêmes, leurs privilèges et leur statut que l'on peut qualifier de « petits bourgeois », mais c'est oublier l'originalité de ces militants culturels volontaires qui précisément refusent les caractéristiques dominantes de l'enfermement dans leur classe d'appartenance⁽²¹⁾ qui s'opposent à ce processus de « distinction sociale » qui creuse le fossé qu'ils tentent de réduire par leur action. Ainsi toutes ces analyses restent extérieures à la dynamique majeure des pratiques de ceux qu'elles prétendent étudier. Du point de vue des questions posées par le chercheur, elles sont pertinentes évidemment et souvent brillantes mais les questions les plus pénétrantes pour l'action culturelle démocratiques ne sont pas abordées.

Pourtant là sont des questions d'une importance première pour développer cette société éducative dont notre temps de mutation a un si grand besoin face aux résultats limités de l'école et à la dérive des mass média emportés de plus en plus par la logique de la publicité*.

* L'affaire de la 5^e chaîne Berlusconi.

Enfin, abordons les problèmes de l'organisation associative de la culture populaire par rapport aux organisations commerciales et politiques. Qu'en dit le manifeste de 1945 ?

Nous écrivions en 1945 « l'éducation ne doit plus être le monopole de l'âge scolaire... Pour que la culture populaire vive, il faut qu'elle dispose d'institutions éducatives qui lui soient propres et qui la rendent accessible à tous... clubs de loisirs populaires... pour attirer dans un climat sain et éducatif le grand nombre dont le principal foyer est le café... centres d'enseignement pratique destinés au plus grand nombre possible d'élites populaires, foyers de culture populaire où des échanges s'établiraient entre l'artiste et son public, l'intellectuel et les masses... ». Nous pensions que le champ de la culture devait ainsi « s'élargir » au-delà de l'école et de l'université à la mesure du cycle de vie tout entier par des activités volontaires grâce à ce que nous appelions « un réseau d'institutions complémentaires ». Nous concluions ainsi « la chose est indispensable pour que naisse une vraie culture commune, une culture dont le souffle animera tous les foyers d'éducation des masses et toutes les écoles de la nation ».

Nous exprimions notre méfiance à l'égard du seul commerce pour réaliser un tel programme culturel ambitieux. Certes nous pensions que le secteur commercial devait être associé à une telle expansion culturelle et sociale que nous comparions à celle du XII^e siècle où « la culture sortit des abbayes et se répandit dans les villes ». Mais nous pensions qu'il fallait fixer des limites et des conditions aux « lois du profit », qui poussent avant tout, à vendre ce qui plaît au plus grand nombre plutôt que ce qui l'aide à élever son niveau culturel. C'est pourquoi nous avons très tôt préconisé dans l'esprit du manifeste une alliance entre les associations socio-culturelles « à but non lucratif » et une sélection d'institutions commerciales qui accepteraient la charge de réaliser les mêmes objectifs sociaux et culturels, bénéficiant en retour de justes avantages fiscaux : cinémas d'art et d'essai, bistrots-clubs, alliances de librairies et de bibliothèques et nous avons même proposé des projets de loi en ce sens. Qu'est-il advenu de nos idées d'alors... ?

Dans la première période, des associations se sont créées en grand nombre du plan local au plan national et international. Des équipements sportifs et culturels se sont implantés dans les plans d'aménagement des villes et des campagnes. Les anciennes salles des fêtes se sont transformées et diversifiées. Des cinémas d'art et d'essai ont vu le jour. Des détachements d'instituteurs ont contribué avec plus ou moins de créativité à la gestion et à l'animation de ces nouveaux équipements. Pourtant nous n'avons pas réussi à surmonter les barrières entre le cadre scolaire et extra-scolaire. Le secteur des industries culturelles s'est développé avant tout selon la logique du profit créant ce qu'on a appelé une « culture de masse » dominée par des principes et des pratiques en général éloignées des valeurs et des activités de la culture populaire.

Dans la seconde période l'évolution a pris encore une autre tournure : les équipements sportifs et culturels de grandes dimensions ont posé des problèmes. Certains sont apparus moins efficaces que l'on ne l'espérait. Ils se sont révélés difficiles à gérer. La question a même été brillamment posée : « comment gérer l'ingérable ? ». D'aucuns ont cru que ce nouveau secteur public et parapublic pouvait apporter une rénovation des rapports entre le citoyen et les pouvoirs. Ils ont écrit leur déception⁽²²⁾. L'animation de ces équipements en tous genres a suscité des espérances peut-être un peu folles pour réduire la délinquance, compenser les échecs de l'école, etc. Ces espérances ont été déçues. Des gaspillages ont été dénoncés. Au lieu de réduire ces gaspillages tout en respectant l'esprit des organisations culturelles non lucratives, les pouvoirs publics eux-mêmes ont exigé l'application aux activités des associations culturelles des règles de la « rentabilité »... pour les réalisations de la culture populaire. Ce fut comme la quadrature du cercle. Dès lors, on ne discernait plus très bien les raisons d'être du secteur non commercial puisqu'il tendait à être soumis lui-même à la loi du profit comme le secteur commercial !

D'un autre côté le rôle des grandes organisations commerciales et industrielles changeait à l'égard des réalisations culturelles. Grâce à la pratique du sponsoring ou du parrainage artistique⁽²³⁾, l'aide à ces réalisations entraînait dans une nouvelle conception de la publicité. La « pub » elle-même, en devenant plus artistique ou plus humoristique, s'est mise à orner davantage ses exagérations ou ses mensonges de charmes nouveaux. En 1984 les 3/4 des français (74 %) déclarent dans un sondage national représentatif qu'ils aiment la publicité à la télévision. Dans les rangs même de l'action culturelle démocratique certains dans un pamphlet retentissant de 1983, suggèrent aux H.L.M. de « fermer les centres sociaux et d'ouvrir les bistrots »⁽²⁴⁾. Pourquoi fermer les centres sociaux ?⁽²⁵⁾. L'auteur a-t-il étudié sérieusement à quoi servent réellement les diversités des cafés ? Certes ouvrir des bistrots dans les H.L.M. serait très utile. Les fameuses lois du périmètre qui interdisent ces ouvertures ont été dénoncées depuis longtemps dans leur absurdité⁽²⁶⁾. Mais quels genres de bistrots seraient nécessaires pour réduire les ségrégations sociales, favoriser la convivialité et réaliser ce que n'a pas pu faire l'école ? Combien de patrons de bistrots pourraient-ils assumer les fonctions d'animateur d'un quartier ? La seule grande enquête sur les quartiers d'une ville entière nous avait suggéré le chiffre de 5 %⁽²⁷⁾. Dans les quinze années à venir quel est le problème à venir partout ? C'est le nouvel équilibre à réaliser entre le secteur commercial et non commercial pour le meilleur développement d'une culture populaire à travers les pratiques et les organisations du loisir que toutes les prévisions économiques et sociales annoncent croissant.

Précisons. Toutes les études convergent pour prévoir avec le développement du chômage celui du temps libre. Les dépenses de loisir,

malgré la crise, se maintiennent. Mais faut-il laisser la dynamique commerciale des cafés, restaurants, hôtels, des salles de cinéma, de la pub télévisée, des maisons de la presse, des librairies courantes ou des cours privés, le soin d'apporter les réponses majeures qui ont posé jusqu'à ce jour tant de problèmes à la culture populaire ? Le projet actuel du big business pour construire un Disneyland à Marne-la-Vallée, les résultats d'enquête sur les industries culturelles à la TV ou ailleurs doivent nous rendre vigilants et imaginatifs. Dans cette période où les illusions libérales sont si contraires à la liberté de chacun, si favorables à de puissantes industries aliénantes de loisirs, nous devrions proclamer avec plus de vigueur la nécessité d'une forte structure associative pour équilibrer la structure commerciale comme support majeur du développement culturel pluraliste de *tous* les milieux sociaux, sans oublier les milieux les moins privilégiés, à tous les âges de la vie. La rentabilité et la création d'emplois ne sont pas les critères suffisants pour stimuler le plus possible des pratiques d'une meilleure participation sociale et d'un développement personnel plus exigeant dans l'usage d'un temps libre croissant. La création des conditions d'une plus grande convivialité sociale, d'une réduction des conduites délinquantes, d'un accroissement d'une autoformation volontaire et permanente, individuelle et collective notamment face aux agressions publicitaires et propagandistes, passent par une politique plus favorable aux initiatives *indépendantes* d'associations sociales et culturelles volontaires... même si elles ne sont pas « rentables » : tel est l'esprit du manifeste.

Dans une époque confuse de transition, de crise et de mutation que nous vivons à l'approche de l'an 2 000, n'est-il pas plus que jamais nécessaire d'affirmer clairement la nécessité d'un secteur d'action sociale et culturelle fort pour équilibrer le poids croissant des industries culturelles financées par la publicité commerciale ? Celle-ci ne fournit-elle pas déjà la plus grande partie des ressources de la télévision nationale elle-même ? On sait trop la part de plus en plus restreinte qui échoit à une authentique culture populaire sur ce chemin-là où finalement sous couvert de « liberté économique » c'est le plus souvent la conquête de la plus large audience à tous prix et l'intérêt le plus substantiel des commerçants qui l'emporte sur la recherche d'une qualité susceptible d'être popularisée.

Quant au rapport des organisations de la culture populaire avec les organisations politiques nous en avons déjà parlé à travers les nombreux malentendus que Peuple et Culture a suscités. Il nous reste à préciser les principes qui nous guidaient. Nous pouvons lire dans le manifeste : « la tâche du militant politique qui lutte pour la révolution politique est primordiale. Mais cela ne diminue pas l'importance du militant de la culture populaire. Celui-ci ne s'oppose pas au précédent mais il n'est pas lié à un parti. La stratégie et la tactique politiques ne sont pas son fait. L'un cherche à transformer

les institutions, l'autre cherche essentiellement à transformer les hommes ». Le militant culturel « partage avec des hommes de doctrines philosophiques et politiques différentes, un ensemble de principes qui s'expriment dans un style de vie personnel et collectif ». Nous précisons même que cette transformation de l'homme afin qu'il devienne plus libre, plus responsable, plus solidaire dans les nouvelles situations, commence par chacun de nous « la culture populaire ne se borne pas à répandre des idées. Elle veut faire des hommes. Même quand elle pénètre au plus profond des masses, elle appelle chacun à un effort de transformation de soi-même. C'est une action à longue portée. Tout résultat trop rapide ne serait qu'une illusion ».

C'était pour les militants culturels une conviction profonde fondée sur l'observation de changements institutionnels introduits par des « révolutionnaires » en tous genres dans le monde depuis la révolution française. Partout on pouvait déplorer une distance souvent terrifiante entre les intentions des acteurs et les résultats de leurs actions à court ou à long terme sur les consciences : que de déceptions ! Nulle part des lois nouvelles ne pouvaient faire par elles-mêmes des mœurs vraiment nouvelles. Nulle part le changement des institutions, de la propriété industrielle, de la famille ou de l'école ne parvenait en lui-même à créer les hommes nouveaux qui étaient espérés. Les changements d'une éducation partisane imposée à tous n'y parvenaient pas. Nous ne partageons pas la naïveté des militants politiques sur ce plan éducatif et culturel. Pourtant nous n'étions pas tentés de chanter « l'éternel retour » de la puissance et de la faiblesse de l'homme du passé ou de toujours. Nous n'étions pas davantage séduits par la philosophie de l'absurde ou du nihilisme face à une histoire si illusoire. Nous avions la volonté de trouver un autre mode d'intervention sociale collective au-delà des divisions confessionnelles ou politiques, par l'intermédiaire d'une action culturelle et sociale sur les mentalités des individus et des groupes sociaux eux-mêmes.

Nous voulions donner un sens positif et nouveau à la formule associative « ni politique ni confessionnelle » grâce à notre action volontaire commune, grâce à notre « *style de vie personnel et social* ». Comme nous l'avons vu, ce style était d'abord un refus de l'appropriation du savoir pour quelques-uns, un refus de l'exclusion des plus humbles, une recherche de solidarité plus forte non seulement dans les institutions mais aussi dans les pratiques de la vie quotidienne, un apprentissage volontaire à une communication sociale et à une expression de soi plus élaborée grâce à un entraînement du désir et de la capacité de développement personnel et social. Cette aspiration nous la vivions de la façon la plus authentique possible, elle fut réellement partagée entre nous malgré nos différences. Les uns votaient pour différentes gauches et différentes droites démocratiques, mais au départ nous refusions *tous* la tricherie du noyautage dans l'intérêt des partis ou d'organisations confes-

sionnelles, anti-confessionnelles camouflées sous le masque de la culture populaire. Nous refusons d'être divisés par des querelles idéologiques et politiques que nous réservions pour d'autres types d'organisation. Nous vivions une réelle tolérance quotidienne et une *autonomisation* de l'action culturelle malgré toutes les pressions extérieures.

Mais en quarante ans nous n'avons pas réussi à donner de cette pratique commune une expression théorique à la hauteur de ce que nous avons longtemps vécu. Certes nous avons senti à plusieurs reprises qu'il fallait écrire un nouveau manifeste pour rendre compte de cette action nouvelle apparue avec la politisation croissante de l'action sociale et culturelle extra-scolaire par l'intervention accrue des pouvoirs publics. Nous n'avons pas encore réussi. Certains d'entre nous ont bien tenté une analyse sociologique de l'animation socio-culturelle⁽²⁸⁾. D'autres ont bien montré que cette dernière était incapable de créer un nouveau modèle général dans les rapports avec l'Etat⁽²⁹⁾. Mais personne n'a pu rendre compte de cette conception nouvelle de la politique tout court distinguant l'action culturelle sur les consciences de *toutes* les autres formes d'action, comme l'implique notre pratique de politique culturelle et sociale interpartitiste. Cette conception rompt avec les théories « totalisantes » qui réduisent la politique de la création, de la diffusion et de la pratique culturelle d'une société à la politique générale, électorale ou idéologique. Elle n'est pas prise en compte par les philosophies politiques inspirées de la république de Platon ou du traité de politique d'Aristote. Notre pratique ne se reflète pas davantage dans les théories de Ch. Michels, G. Burdeau, J. Freund, P. Mendès-France ou N. Poulantzas... Le champ reste ouvert. Certes quelques tentatives pour mieux rendre compte de l'étendue et de la limite de l'exercice et de l'abus du pouvoir politique dans le champ culturel ont été tentés parmi nous. Mais jusqu'à ce jour elles n'ont pas eu d'échos ou n'ont eu de la part des théoriciens du politique que des échos défavorables. Il en est ainsi des tentatives d'études sociologiques des aspirations à l'autonomie d'un pouvoir culturel dans un conseil culturel national et des conseils culturels locaux interpartitistes⁽³⁰⁾. La mascarade de la Haute autorité audiovisuelle n'est que le dernier avatar de cette idée. Le temps ne serait-il pas venu de reprendre cette réflexion sur des bases un peu plus solides dans *tous* les secteurs de l'autonomie culturelle et sociale, du plan local au plan national et international. La crise même des rapports entre l'action culturelle et l'action politique dans un organisme international comme l'UNESCO ne devrait-elle pas nous faire réfléchir à nouveau à ces problèmes sur la base de notre pratique sociale et culturelle de quarante années où ce qui reste à faire est toujours plus important que ce qui a été fait.

Joffre Dumazedier

Annecy, novembre 1985

Président-fondateur de Peuple et Culture

1. Rioux J.P. : *Une nouvelle action culturelle ? L'exemple de Peuple et Culture* - *Revue de l'économie social*, avril-juin 1985.
2. Guéhenno J. : *Journal des années noires (1944)*. Cf. *un jeune homme est venu me voir...* in Gallimard, folio, 1975.
3. Cf. J.D. Uriage et l'éducation populaire in « *cahiers de l'animation* », 1, 1985 - *Les origines de Peuple et Culture* in « *revue éducation permanente* », 3, 1983.
4. Rioux J.P., op. cit.
5. Gaudibert P. : *Post-face 10 ans après « Actions culturelles intégration ou/et subversion ? »*.
6. Dumazedier J. et Samuel N. : *Société éducative et pouvoir culturel*, collection sociologie - Le Seuil, 1976.
7. *Revue Peuple et Culture* n° 5, 1983 : *l'Autonomie*.
8. Roy C. : *Etude des budgets Temps*, in *Données sociales - l'INSEE* - 2, 1984.
9. Dumazedier J. : *l'Animation, nouveau modèle de régulation sociale*, in *Spettacolo*, Rome, 3, 1983.
Saez G. : *Pour un point de vue différent : la fin de la dynamique de l'animation*, in *Changement politique et politique culturelle : Le Cas de Grenoble - CERAT*, juin 1985.
10. Ritaine Evelyne : *Les stratégies de la culture*. Paris, FNSP, 1984.
11. Jeanson F. : *Action culturelle dans la cité*. Ed. du Seuil.
12. Léon A. : *Histoire de l'Education Populaire*. Nathan, 1983, et,
Poujol G. : *L'Education Populaire - Histoires et Pouvoirs*. Ed. Ouvrières, Paris 1981.
13. Toffler Alvin : *La Troisième vague*. Essai traduit de l'américain. Paris, Donoël-Gonthier, 1980, 623p. - Coll. Médiations.
14. *Nouvelle critique* : novembre 1949. André Voguet : « *Où va la culture populaire* » ?
15. Milner J.-C. : *De l'Ecole*. Le Seuil, 1983.
16. *Revue Education permanente : l'Autoformation aujourd'hui - 13 études coordonnées par Joffre Dumazedier* - juil. 1985.
17. Mandras Henri : *Les Utopies rustiques*.
18. Léger : *Au fond de la forêt, l'Etat* - *Revue Peuple et Culture : Une autre agriculture*. 1984.
19. Besnard Pierre : *composition nationale de PEC (1970)*.
Hédoux Jacques : *composition de PEC Nord (1985)*.
20. Rioux J.C. - op. cité.
21. Baudelot Establet : *L'école capitaliste en France*.
22. Gilbert et Saez : *L'Etat sans qualité*. Paris, Puf, 1982.
23. Girard Augustin : *Développement culturel*. Dalloz UNESCO 1982.
Girard Augustin : *Avignon mai 1984 : l'économie et la culture - colloque international*.
24. Hurstel J. : *Culture de Macadam - réponse de DURBAN* in *Cahiers de l'animation*.
25. Portelli Patricia : *étude parue dans Revue Education Permanente*, 3, 1985.
26. *Rapport J. Dumazedier pour le Haut Comité d'études sur l'alcoolisme* in *Année sociologique* 1970.
27. Dumazedier J. : *Sociologie empirique du loisir*, 1974.
28. Besnard P., op. cité.
29. Saez G., op. cité.
30. Dumazedier et Samuel N. : *Société Educative et Pouvoir Culturel*. Le Seuil. Paris 1976.

BLOC-NOTES

LE CONSEIL INTERNATIONAL
DES ADULTES (C.I.A.)

Le Conseil International de l'Education des Adultes (C.I.A.) a été créé en 1964 par l'Assemblée Générale de l'Unesco. Son objectif principal est de promouvoir la coopération internationale dans le domaine de l'éducation des adultes. Le C.I.A. est composé de représentants de divers pays et travaille à l'élaboration de programmes et de politiques éducatives. Il organise également des conférences et des séminaires pour favoriser l'échange d'expériences et de connaissances.

Bloc-notes

Le C.I.A. a pour but de faciliter la coopération internationale dans le domaine de l'éducation des adultes. Il organise des conférences et des séminaires pour favoriser l'échange d'expériences et de connaissances. Le C.I.A. est composé de représentants de divers pays et travaille à l'élaboration de programmes et de politiques éducatives. Il organise également des conférences et des séminaires pour favoriser l'échange d'expériences et de connaissances.

BLOC-NOTES

LE CONSEIL INTERNATIONAL D'EDUCATION DES ADULTES (C.I.E.A) : Un nouveau programmes : éducation et justice criminelle

Le Conseil International d'Education des Adultes (CIEA) vient d'annoncer la création d'un nouveau programme dans le champ de l'éducation et de la justice criminelle. Le nouveau programme a été proposé à Buenos Aires en novembre, 1985.

Les principaux objectifs de ce programme sont : 1) introduire l'approche éducative dans le champ de la justice criminelle, particulièrement dans les domaines de la prévention du crime et de l'administration de la justice pénale ; 2) encourager les autorités éducatives à jouer un rôle majeur dans cette entreprise. Pour le CIEA, cette initiative arrive à un bon moment. En effet, il est reconnu depuis quelques années que les autres approches à la prévention du crime et à la réhabilitation des détenus ont échoué. Et l'idée est de plus en plus acceptée qu'une approche essentiellement éducative pourrait connaître de meilleurs résultats.

Le CIEA prétend qu'une approche éducative à l'administration de la justice a des implications importantes non seulement pour les pays développés mais également pour les pays en voie de développement. Il est reconnu par les Nations Unies aujourd'hui que la prévention du crime et la justice criminelle ne peuvent être considérées indépendamment des conditions économiques et sociales, que la loi est un facteur actif de changement socio-économique et que la criminalité, comme la prévention du crime, ont des

implications directes et immédiates sur le processus de développement.

Le nouveau programme du CIEA sera coordonné au siège social de l'association (Canada).

Pour tous renseignements, écrire à :

J.-W. Cosman
1265 avenue Carson, Dorval,
Québec, Canada H9S 1M5
Téléphone : (515) 631-6893

MUSÉE D'ORSAY : LE SERVICE CULTUREL

L'une des innovations du Musée d'Orsay sera la présence, aux côtés de la conservation et de l'administration, d'un service culturel attaché à l'Etablissement, et relativement étoffé, puisqu'il sera composé d'une quinzaine de personnes.

Bien entendu, le service culturel d'Orsay assumera, d'abord, les tâches d'un service éducatif : l'accueil des élèves et des enseignants ; l'espace du Plateau des Jeunes leur est consacré, une cellule du service culturel sera spécialement chargée des relations avec le monde de l'école. Mais la vocation du service culturel a été conçue de manière sensiblement plus large.

Nous sommes convaincus que l'ouverture d'Orsay correspond à l'émergence, pour nombre de nos contemporains, d'aspirations propres à la période que nous vivons, et sur lesquelles des relations à la fois très fortes et très diverses avec Orsay peuvent se construire :

— le souci d'apprendre à voir : la conscience existe que la profusion d'images, qui médiatisent le spectacle du monde peut rendre aveugle ; or d'une part, Orsay permettra de remonter aux origines historiques de cette civilisation

de l'image-medium ; et en même temps, Orsay sera un musée, c'est-à-dire un lieu privilégié de la culture du regard : cette conjonction doit être extrêmement féconde ;

— le souci de se réapproprier l'histoire de notre culture ; là encore, la période à laquelle Orsay est consacré occupe une place évidemment significative ; peut-être avons-nous été jusqu'ici trop proches de cette époque culturelle, trop immergés en elle ; cette familiarité, parfois blasée, nous a empêchés d'en voir la diversité et la richesse. Il se pourrait que la situation change maintenant, que soient possibles de nouvelles lectures de cet héritage, des mises à distance libérées des partis-pris anciens. Les choix qui ont été faits à Orsay, qui autorisent la confrontation avec toute une part oubliée de cette période, ouvre des horizons, d'une manière décisive pour notre mémoire culturelle ;

— le souci, enfin partagé par de larges secteurs contemporains, d'acquérir des compétences culturelles ; ce ne sont ni des compétences professionnelles directement utiles, ni seulement celles qui constituent le bagage traditionnel de « l'homme cultivé » ; c'est une ouverture de la sensibilité et de l'intelligence qui est comprise comme nécessaire à l'existence contemporaine ; là encore, le choix de présenter l'ensemble des formes d'expression de la période à Orsay, permettant de multiples approches, devra favoriser l'accueil des curiosités les plus diverses.

Pour autant, le service culturel n'entreprendra pas de « scolariser » tous les publics... Notre propos, c'est d'inventer, en permanence, de nouvelles ouvertures sur les richesses du musée, d'en multiplier les accès possibles, de créer des rapprochements entre les diverses formes d'expression, *d'inviter à des parcours*, où se conjuguent l'émotion, le savoir et la réflexion, où des œuvres empruntées

à des secteurs différents « entrent en résonance », et où s'instaure un va-et-vient stimulant entre l'histoire de l'art et l'histoire.

Car tel est aussi l'enjeu : qu'à Orsay puissent se conjuguer les différents discours sur l'œuvre d'art, qu'Orsay soit à la croisée des chemins : un musée à plusieurs voix.

Pour remplir cette mission, le service culturel s'est vu attribuer, dans le cadre de la préfiguration, des compétences et des moyens significatifs :

- dans le domaine audiovisuel, un programme de productions et de coproductions est en cours, ainsi que la constitution d'un important fonds d'images reproduites, dont l'accès sera très ouvert à des publics différents ;
- en matière de publications, plusieurs projets sont en chantier, en accord avec la Réunion des Musées Nationaux, publications qui seront complémentaires de celle des catalogues, qui formeront les ouvrages de référence ;
- l'animation du Plateau des Jeunes, prise en charge par une équipe de quatre personnes, sera placée sous le signe de la découverte active des œuvres ;
- de même, aux visiteurs qui le souhaitent, seront proposés des « parcours » c'est-à-dire des approches thématiques, consacrées à quelques œuvres, empruntées à diverses techniques et à des époques différentes, avec une présentation documentaire approfondie ;
- la programmation des manifestations permettra de donner toute leur place à la musique et au cinéma ;
- enfin, des cycles de conférences réguliers viendront compléter ce dispositif.

Il est clair que, dans tous ces domaines, une étroite collaboration sera requise entre le service culturel et l'équipe de la conservation, en particulier pour que les conservateurs puissent exercer le contrôle scientifique qui leur revient.

Le déficit majeur est peut-être celui-ci :

qu'Orsay soit un Musée extrêmement vivant, un lieu où de nouvelles découvertes soient toujours possibles, et qu'en même temps y soit préservée la dignité du Musée, et le droit à la contemplation.

Roland Schaer
Chef du service culturel

Etablissement Public
du Musée d'Orsay
62, rue de Lille
75007 PARIS

ENT'REVUES

Créée en février 86, Ent'revues propose d'ouvrir un espace d'information, d'échange et de réflexion pour l'aide, la promotion et l'étude des revues.

Ent'revues veut constituer un pôle de référence sur la question des revues et être un outil au service de tous les partenaires des revues : bibliothécaires, diffuseurs, journalistes, libraires, administrations, etc. Ses activités s'organiseront dans deux directions complémentaires :

— la conception et la mise en œuvre de propositions et d'actions en profondeur pour faire mieux (re)connaître la place des revues dans l'enrichissement continu de notre patrimoine culturel, intellectuel, littéraire et artistique ;

— le lancement et le soutien d'actions ponctuelles de promotion pour maintenir une présence active des revues. Ces objectifs seront poursuivis à travers différentes initiatives : animation d'un réseau, français et international, ouvert aux différents acteurs de la vie des revues — publication régulière d'un bulletin d'information : *La Revue des revues* — organisation de rencontres et de manifestations — réalisation d'enquêtes, etc.

Parmi les actions entamées en 1986 :

— publication de *La Revue des revues*, n° 1, mars 1986

Au sommaire :

- | | |
|-------------|---|
| Traces | <ul style="list-style-type: none">• Pour une politique des revues (rapport à la Direction du livre et de la lecture)• La revue entre le prophétique et le clérical, par Jean-Marie Domenach |
| Mouvements | <ul style="list-style-type: none">• La vie des revues : <i>Masques, L'Homme, Awal, Drôle d'immeuble...</i> |
| Inventaires | <ul style="list-style-type: none">• Le théâtre en revues, dossier réuni par Anne Laurent, suivi d'un entretien avec Bernard Dort• Le salon de lectures• Le petit revuiste pratique : CNL, Commission paritaire. |

68 p., Format 21 x 29,7 cm, illustrations,
Prix du numéro : 50 F.

— conception et préparation d'une manifestation nationale et régionale, la Quinzaine de la revue (expositions, débats, forum), début novembre 86, organisée en étroite liaison avec des libraires et des bibliothécaires.

Pour tous renseignements :

ENT'REVUES

Maison des sciences de l'homme

54, bd Raspail

75270 Paris cedex 06

Tél.: 45.44.38.49 (poste 289).

LE CENAC

Centre National pour l'Action Artistique et Culturelle.

Au centre de Paris, le Centre National pour l'Action Artistique et Culturelle est un lieu de travail, d'accueil et de

rencontre pour les professionnels de la vie artistique et culturelle.

Il conçoit et propose des formations, organise des échanges d'informations, des séminaires et des colloques concernant les activités, les professions culturelles, dans le contexte actuel des mutations artistiques, économiques, technologiques et sociales.

Toutes les actions réalisées allient l'acquisition de compétences avec la prise en compte des conditions de la création.

Une formation

Une formation de deux ans prépare aux professions de cadres pour des entreprises artistiques et culturelles : production, administration, communication, rapports aux publics.

Cette formation menée en collaboration avec l'Université de Lille III, permet aux stagiaires une expérimentation active, individualisée en fonction de leurs orientations.

Des rencontres

Elles permettent aux responsables culturels d'aborder les dimensions des transformations de la vie artistique et culturelle contemporaine, nationale et internationale, en participant à des stages spécialisés, des colloques, des groupes de travail.

Le Centre National pour l'Action Artistique et Culturelle *conçoit et met en œuvre, à la demande des partenaires et en collaboration avec eux*, des actions de formation et de sensibilisation.

19, rue du Renard - 75004 Paris

Tél. : (1) 42.77.33.22.

Directeur : Michel Simonot.

LE CFNA

Centre de Formation National d'Avignon

Installé au cœur même d'une région

d'intense activité artistique et culturelle, favorisé par l'existence d'un patrimoine monumental prestigieux, le Centre de Formation National d'Avignon se donne pour objectif de préparer ses stagiaires à diriger des projets culturels et des politiques de développement culturel, c'est-à-dire à en évaluer la pertinence, à les élaborer, à réunir les moyens de leur mise en œuvre, à gérer sur le terrain leur réalisation, ainsi qu'à en évaluer les effets.

Dans le cycle d'une année de formation à la *Direction de Projets Culturels*, il s'agit de valoriser et de développer les compétences acquises préalablement par l'exercice de responsabilités. Cette formation est sanctionnée par un D.E.S.S. (3^o cycle) délivré par l'Université des Sciences Sociales de Grenoble II et dont la mise en œuvre est confiée à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble.

Le C.F.N.A. met en place en 1986 deux autres volets d'activités :

Développement Culturel et Collectivités Territoriales.

Des sessions courtes et des groupes de travail permanents traiteront des évolutions de la décentralisation, des enjeux et des méthodes de l'évaluation des pratiques culturelles, des publics.

Le Livre dans le développement culturel.

On s'emploiera à relier toute la chaîne du livre impliquant le créateur, le lecteur, les décideurs et les professionnels.

Le C.F.N.A. a donc pour mission d'être un lieu de synthèse entre une formation professionnelle et des applications personnalisées, et donc de concilier les nécessités de l'emploi à court terme et de l'évolution professionnelle à long terme.

17, rue de la République

84000 Avignon - Tél. : 90.82.20.97.

Directeur pédagogique : Bernard Gilman

UNE UNIVERSITÉ D'ÉTÉ SUR LE LIVRE à Annecy (8-11 Juillet 1986)

Les professions du livre sont, traditionnellement, corporativement, repliées sur elles-mêmes : éditeurs, imprimeurs, graphistes (et tous ceux qui relèvent des arts graphiques), diffuseurs, distributeurs, libraires, bibliothécaires, journalistes et producteurs (presse, radio, télé), lecteurs, auteurs (traducteurs) ne se rencontrent que rarement et n'ont ni occasion, ni lieu pour s'interroger sur leur passion : écrire, fabriquer des livres et les lire (les vendre, les acheter, les faire lire).

Depuis les dix dernières années, Gutenberg a, en France, relevé le défi de McLuhan : une « nouvelle race » d'éditeurs est apparue, une « nouvelle race » de libraires, également, ainsi que de nouveaux réseaux de diffusion. Le Salon du livre est devenu un événement national et le livre — rapide, léger, économique au regard des pachydermes audiovisuels — non seulement résiste et se maintient mais se développe comme un outil de création, de réflexion, d'information, de polémique, de lutte contre la massification, outil qui peut et doit rester indépendant (des multinationales, des partis, des notables, des Fnacs, etc.). Les lecteurs — le marché du livre — font la liberté des auteurs et des éditeurs.

C'est cet « appel d'air » qui a amené quelques professionnels à proposer une UNIVERSITÉ D'ÉTÉ SUR LE LIVRE A ANNECY, s'intéressant à toutes les questions — théoriques, pratiques, sociologiques, commerciales et artistiques — et en privilégiant dans cette chaîne qui va du papetier au pilon, la *création du livre*, c'est-à-dire ceux et celles, en France et en Europe, qui engagent leur temps, leur goût, leur talent, leur capital (leurs jours et leurs nuits) à faire des livres.

Programmes des conférences :

L'ÉTAT DU LIVRE

(ou le rapport Pingaud cinq ans après)

— Bilan chiffré par Cécil Guitard (Direction du Livre).

— La politique du livre : réalités chiffrées, données matérielles et économiques. Animateur : *J.-M. Bouvaist*.

— L'essor des « petits éditeurs ». Animateur : *Jean-Guy Boin*.

— Les libraires cinq ans après la Loi Lang. Animateur : *Pierre Veilletet*.

Programme des ateliers :

ATELIER 1

LA CHAÎNE DE L'ÉCRITURE :

(« Textes en mains », Mackintosh).

Animateur : *Bernard de Fréminville*.

ATELIER 2

LA PHOTOCOMPOSITION :

(Compugraphic, Cicero).

Animateur : *Yfic Lunel*.

ATELIER 3

LE POINT SUR LA MICRO-ÉDITION :

(Corinne Dupuy pour Cantilène, M. Guénaud).

Animateur : *Georges Monti*.

ATELIER 4

LE LIVRE : FORME FIGÉE,

FORME OUVERTE :

(Alain Roger, Pierre Fauchoux, Yfic Lunel, Odile Zimmermann, Bernard de Fréminville, Georges Monti).

Animateur : *Baptiste-Marrey*.

Europe : le renouveau typographique en RFA : (Herman Zapf).

ATELIER 5

LE « BOUCHE A OREILLES »

ET LA CRITIQUE

Animateur : *M. Barbier-Bouvet*.

ATELIER 6

LES LIBRAIRES, PRESCRIPTEURS OU FOURNISSEURS A LA DEMANDE ?

(Christian Thorel, Anne Girard, un responsable de rayon librairie des Magasins Carrefour). Animateur : *Gilles Vaugeois*.

ATELIER 7

LA DIFFUSION ET LA DISTRIBUTION

(Ulysse, Distique).

Animateur : *Bernard Francès*.

ATELIER 8

LES POLITIQUES REGIONALES DU LIVRE

(l'ORAL, Jean-Louis Cordebard, Eric des Garets, Georges Perrin).

Animateur : *Lydie Valéro*.

ATELIER 9**LES CHANCES DE SURVIE DE LA LIBRAIRIE**

(Distique, Ulysse, l'Œil de la Lettre)

Animateur : *Christian Thorel*.**ATELIER 10****FAIRE CONNAITRE LE LIVRE**

Michel Chaillou (CNL), Lionel Vallar (CAC d'Annecy), Jean-Marie Lhote (MDC d'Amiens), Cécil Guitart.

Animateur : *Claudine Irlès*.

Europe : la distribution en RFA.

Renseignements et inscriptions :**UNIVERSITE D'ETE D'ANNECY SUR LE LIVRE**

97, Bd du Montparnasse

75006 Paris

Tél. : (16.1) 45.44.53.01

BIBLIOTHEQUE BONLIEU

1, rue Jean-Jaurès

74000 Annecy

Tél. : (16) 50.51.64.63.

LE 3^e UNIVERSITÉ RÉGIONALE D'ÉTÉ DES PAYS DE LA LOIRE

24 août - 30 août

Ste-Marguerite de Pornichet

Loire-Atlantique

Direction régionale de la Jeunesse et des Sports - Chemin de l'Éraudière.

Réunir pendant une semaine 70 personnes : professionnels, bénévoles, élus, engagés dans des actions de formation ou de promotion culturelle et sociale, quel que soit leur cadre (établissements scolaires, municipalités, comités d'entreprise, associations...) autour de 3 thèmes de rencontre et de travail :

— Analyse en commun des pratiques et des projets à partir des expériences de chacun.

— Acquisitions dans diverses disciplines novatrices : celles-ci se situent au

niveau du perfectionnement, l'Université d'été dépassant l'initiation.

— Amorçe d'une création de réseau de coopération au plan de la Région.

S'ouvrir à l'environnement pour prendre le goût de vivre un rapport différent à la culture de l'esprit et du corps et à l'art (aucune compétence particulière n'étant exigée).

1) Le plan informatique pour tous : pratique pédagogique et culturelle

Le Plan informatique pour tous offre un terrain de rencontre entre l'enseignement et l'animation culturelle. De quelle manière ? Pour quels objectifs ?

Une réflexion sera menée parallèlement sur l'Enseignement Assisté par Ordinateur.

2) Télématicque

Comment utiliser la Télématicque dans le cadre de la communication sociale ? Les participants créeront une maquette avec application sur un serveur.

3) Écriture

A partir du vécu et des curiosités de chacun, l'écriture comme outil d'expression et matériaux à travailler. Comment concrétiser une pensée, communiquer une expérience, entraîner la conviction ?

On utilisera des technologies nouvelles : micro-informatique, télématicque, message publicitaire.

4) Le dire ou la prise de parole

Aider chacun à dresser le bilan de ses aptitudes et difficultés face à son pouvoir de parole et offrir un entraînement adapté destiné à développer ses moyens d'expression orale.

5) Histoire de vie et autoformation

L'autobiographie (orale et écrite) : une exploration des processus de formation personnelle vécus dans l'ordinaire du quotidien et son écriture.

Comment celle-ci, en établissant un constat sensible du passé et du présent peut-elle dessiner les contours d'un projet de formation dont on serait l'auteur ?

6) Environnement et développement

Analyse et fonctionnement d'un écosystème. Les marais Salants de la Presqu'île guérandaïse et la Brière en seront les supports tant dans leur aspect naturel qu'économique.

Un Parc Naturel Régional pour quoi faire à l'heure de la décentralisation ?

7) Relations internationales « Pays de Loire et Rapports Nord-Sud »

Quelle est l'importance des échanges Nord-Sud dans le cadre de notre Région Pays de la Loire ?

Aide, solidarité, coopération... : objectifs et critères d'efficacité des actions en direction des Pays en Voie de Développement.

Renseignements :

Direction Régionale Jeunesse et Sports
Chemin de l'Éraudière, BP 936
44075 NANTES CEDEX

AVIGNON, 1986 DES MANIFESTATIONS A SIGNALER

LE PARLOIR AFRICAÏN

Lectures scéniques de pièces d'auteurs africains :

Andria Vololona/Madagascar
Marthe Diur n'tumb/Zaïre
Maliza-Mwina Kitende/Zaïre
Bernard Dadie/Côte d'Ivoire
Abdelkebir Khatibi/Magreb
Wole Soyinka/Nigéria

(15 au 22 juillet)

ARTS AFRICAÏNS

Peintures populaires du Zaïre.

Commissaire : Jean-Pierre Jacquemain
Sculptures en ciment du Nigéria

Exposition de l'Association française d'Action artistique.

Les Arts de la rue

Exposition du Centre de formation nationale d'Avignon

Coproduction Conseil culturel d'Avignon et Festival d'Avignon. Conseillers : Pierre Gaudibert et Jean-Pierre Laurent.

(11 juillet - 6 Août)

PROSES ET POÈMES DE MICHEL LEIRIS

1) Petit Théâtre de Nuit

2) Afrique-Antilles

3) De « Glossaire j'y serre mes glauques » à « Langage-Tangage ».

(20 au 26 juillet)

AVANT PREMIERES

Deux films de Raoul Ruiz :
MAMMAME d'après la chorégraphie de Jean-Claude Gallotta, et RICHARD III d'après le spectacle mis en scène par Georges Lavaudant.

CHARTREUSE DE VILLENEUVE-EN-AVIGNON DES MANIFESTATIONS A SIGNALER

ART VIDÉO

Installations et environnements de :
Alain Bourges/France/Création - Brian Eno/Grande-Bretagne/création - Jean-Michel Gautreau/France/création - Patrick de Geetère/France/création - Thierry Kuntzel/France - Marie-Jo Lafontaine/Belgique/création - Nam June Paik/USA - Bill Viola/USA/création - Wolf Vostell/RFA

Trois rétrospectives
Robert Cahen/France - Bill Viola/USA
- Klaus vom Bruch/RFA

Sélection thématique
« Vidéo cinéphile ou cinéphage ? »
Présentation des prix du festival de
Montbéliard/Mai 1986

Panorama de la plus récente création
française

Stage Animé par Ko Nakajima (Japon)
(11 juillet - 6 août)

ART VIDÉO

Installations et environnements vidéo

*Coproduction Festival d'Avignon et
CIRCA avec l'aide du Ministère de la Cul-
ture, de l'I.N.A. et avec la collaboration
des Cahiers du Cinéma.*

(12 juillet - 6 Août)

MARIONNETTES

Le Mariage de Pétrouchka
Spectacle du Théâtre Drak,
Tchécoslovaquie.
(23 - 27 juin)

La Belle au Bois Dormant
Spectacle du Théâtre Drak,
Tchécoslovaquie
(1^{er} - 5 juillet)

Marionnettes et Théâtre
La scénographie contemporaine dans
le théâtre de marionnettes en
Tchécoslovaquie

*Coproduction ville de
Villeneuve-lez-Avignon*
(12 juillet - 10 septembre)

THÉÂTRE

Nathalie Sarraute
Pour un oui ou pour un non (nouvelle
production).
Elle est là (nouvelle production).
Tropismes (lecture-spectacle).
Visage de la parole (lecture-spectacle).

Un texte inédit (lecture-spectacle).
Mise en scène Michel Dumoulin
(11 - 28 juillet)

Jean-Louis Hourdin, en résidence
Répétitions de « Oser Aimer »
(création).
(16 juin - 4 juillet)

COLLOQUE

Les moments du corps : philosophie
de la danse.

En collaboration avec le Collège Inter-
national de Philosophie.

(29 - 31 juillet)

* * *

A PROPOS DU FESTIVAL DE MONTBÉLIARD : Sous le signe de la marginalité.

Alors que le cinéma avait pu se parer
du titre du 7^e Art, la vidéo, soit parce
qu'elle a engendré la catégorie vidéo Art,
soit parce qu'elle s'exerce à manifester
des « identités culturelles », se situe à la
marge du discours télévisuel. Ce qui sor-
tait de plus de 20 moniteurs répartis dans
12 lieux différents montrait que le phé-
nomène n'était peut-être pas inéluctable
et devait être interprété. D'un côté, telle
chaîne américaine ou l'expérience de
« Channel Four » en Angleterre, mon-
tre qu'il y a un public pour une télévi-
sion où la vidéo a sa place, de l'autre que
cette même vidéo révèle en Australie
d'autres cultures et contribue aux Caraï-
bes ou aux Philippines à ce qu'il faut bien
appeler une révolution.

Effets et contre-effets de la « régie
d'effets », selon qu'elle s'appesantit à un
rôle de pure ornementation (clip) ou
qu'elle devient outil du peintre ou du
musicien, qu'elle provoque le danseur à
créer des chorégraphies inconcevables
ailleurs que dans cet espace nouveau,
selon qu'elle emprunte à l'industrie des
gadgets ou qu'elle accouche un outil
pour en faire un « moyen ».

La vidéo peut constituer une nouvelle culture... populaire, non en terme de nombre mais parce qu'elle défile son histoire dans ses marges. Démarche analogue à celle que Bourdieu décrit pour « la photographie-art-moyen » et qu'il nomme les « usages déviants de la photographie ». Ici, la photographie, affaire de peintre ou de sculpteur et de chimiste, accumule les fossiles d'une histoire qui ne s'arrête pas aux batailles et aux monuments. La vidéo et son allié l'ordinateur peuvent engendrer, à côté des messages académiques, des objets ou des œuvres : « Le Wagon du peuple » Hartmut Jahn, « la ronde de

nuit » dans une forge en Belgique où les confessions d'une chambre d'Hôtel « Hôtel tape ou le Géant n° 2 ».

Serge Lagrange

Notes : Le wagon du peuple fait partie d'un ensemble désigné par le titre « Giro Berlin » et réalisé par le groupe Confu Baja Vidéo. Un autre produit du groupe « Azimut » réalisé par Klaus Von Bruch (RFA) a remporté le prix ainsi que « Ronde de Nuit » de Jean-Claude Riga (Belgique). « Le géant n° 2 » a été réalisé par Michael Klier (RFA).

Vous réalisez des produits Vidéo dans le cadre de votre vie familiale. L'Institut National d'Education Populaire sélectionnera un certain nombre de ces produits pour les présenter lors d'une journée « Vidéo de famille » le 14 Octobre 1986.

*Envoyez pour visionnement vos documents
avant le 30 Juillet 1986*

*au LABORATOIRE SON-IMAGE-LANGAGE
I.N.E.P.*

Rue Paul Leplat — 78160 MARLY-LE-ROI

Le temps des lectures, sous la direction de H. J. Martin et R. Chénier

Le temps des lectures, sous la direction de H. J. Martin et R. Chénier, est un ouvrage qui se présente sous la forme d'un recueil de textes choisis par les auteurs, avec des commentaires et des questions de lecture. L'ouvrage est divisé en deux parties : la première partie est consacrée à la lecture de textes littéraires, et la seconde partie est consacrée à la lecture de textes philosophiques. Les textes choisis sont des œuvres de grands auteurs, et les commentaires et les questions de lecture sont conçus pour aider le lecteur à mieux comprendre ces œuvres.

Au fil des lectures

Le temps des lectures, sous la direction de H. J. Martin et R. Chénier, est un ouvrage qui se présente sous la forme d'un recueil de textes choisis par les auteurs, avec des commentaires et des questions de lecture. L'ouvrage est divisé en deux parties : la première partie est consacrée à la lecture de textes littéraires, et la seconde partie est consacrée à la lecture de textes philosophiques. Les textes choisis sont des œuvres de grands auteurs, et les commentaires et les questions de lecture sont conçus pour aider le lecteur à mieux comprendre ces œuvres.

**Le temps des éditeurs,
sous la direction de H.J. Martin
et R. Chartier**

La publication d'une histoire de l'édition française est un événement. Si la recherche, en France, sur l'histoire du livre, des formes de l'imprimé, de la lecture, accusait un retard sensible sur les travaux conduits à l'étranger, en particulier de l'école anglaise et des chercheurs allemands, depuis une dizaine d'années, autour de H.J. Martin en particulier, les études ont été multipliées, elles ont révisé des idées acquises, permis une compréhension plus fine du développement de la première et plus ancienne industrie culturelle. L'histoire de l'édition française est le résultat de ces travaux : ouvrage collectif, sous la direction de H.J. Martin et R. Chartier, c'est une véritable encyclopédie de l'histoire de la production, de la circulation, de la consommation de l'imprimé en France, qui assemble des contributions aussi diverses qu'autorisées. Il s'agit, événement rare dans l'édition, d'une œuvre collective originale : œuvre de connaissance, les volumes de l'histoire de l'édition française possèdent une valeur scientifique indéniable et irremplaçable, qui établissent un des meilleurs états actuels de l'histoire de l'imprimé ; œuvre destinée au grand public, sa présentation est suggestive, son iconographie intelligemment choisie, sa lisibilité la destine à un public large ; enfin, œuvre sur l'édition, sa conception graphique est originale, de grande qualité, qui évoque le plaisir retrouvé de feuilleter, l'agrément de la page imprimée, l'aventure de la lecture. Deux premiers volumes ont décrit le passage du manuscrit à l'imprimé, les formes et les effets de la révolution culturelle du livre, la naissance de l'écrivain, commenté les caractères nouveaux d'une civilisation de l'imprimé (Le livre Conquérant, t. 1,

1983, 650 p. / Le livre triomphant, t. 2, 1984, 700 p.) Un troisième volume ouvre les portes du siècle par excellence du livre, qui voit l'imprimé irriguer la vie sociale et atteindre sa forme moderne d'industrie culturelle : du romantisme à la Belle Epoque, ce XIX^e siècle est bien le temps des éditeurs marqué par l'apparition de l'édition moderne, singularisant l'acte éditorial, lui ouvrant un marché en expansion, tendu vers de nouveaux lecteurs. Tous ces aspects sont remarquablement présentés : la révolution technique que connaît l'imprimerie, l'industrialisation rapide (F. Barbier) qui multiplie les ouvriers du livre, dont la mémoire militante conserve la trace (M. Rébérioux), est inséparable d'un régime législatif plus libéral (P. Casselle), d'une distribution en mouvement (F. Barbier), de marchés élargis, d'une expansion séculaire du public du livre. Cet élargissement fait l'objet d'une description rigoureuse (M. Crubellier) ; les nouveaux lecteurs, venus par une alphabétisation tardive au livre, sont bien présentés (J. Hébrard), la relève du colportage, le développement du roman populaire (A.M. Thiesse), la diversification par classes d'âges et « l'ardente obligation » pédagogique (J. Glénisson), l'utopie éducative et le souci du contrôle social des lectures, destinées au publics féminins (A. Sauvy), au « peuple » des bibliothèques populaires (H.J. Martin) font l'objet d'études précises et suggestives. Mais ce sont surtout les figures modernes de l'Editeur (H.J. Martin) et de l'Auteur (C. Charle) qui se détachent ; la morphologie de l'imprimé bouge, la bibliophilie crée la rareté où la production de masse se développe (J. Viardot, M. Lyons) l'illustration rencontre un nouvel âge (S. Le Men), avant l'apparition de la photographie, établit de nouveaux équilibres, densifie les échanges entre l'image et le texte (M. Melot). C'est le « temps des éditeurs », l'apo-

théose de l'imprimé ; c'est une histoire que ses héritiers sont à même de comprendre, que ces ouvrages mettent en branle en rappelant son inachèvement, son originalité, sa valeur d'exemple.

Bruno Jung

Histoire de l'Édition française.
s/d H.J. MARTIN, R. CHARTIER. *Le temps des éditeurs, tome 3. Paris : Ed. Promodis, 1985, 540 p.*

Les jeunes éditeurs, esquisse pour un portrait, par Jean-Marie Bouvaist et Jean-Guy Boin

On sait que l'édition française a connu depuis le début des années 1960, d'importantes transformations : la concentration des entreprises s'est en effet accélérée, des groupes importants, au plan du marché national, se sont développés (les trois principaux représentent en fait 75 % du chiffre d'affaires de la branche) absorbant des maisons plus petites. En règle générale c'est la rationalisation et la généralisation du marketing de vente, le bouleversement de structures de diffusion et de distribution encore artisanales qui ont caractérisé l'activité du secteur et accentué l'évolution vers une industrialisation de l'activité éditoriale. Ce mouvement a été rapide, il s'est conjugué avec une transformation sensible des méthodes de la vente et de la physiologie des lieux de vente ; il a été symbolisé par l'expansion des collections de livres en format de poche, témoignant de ce nouvel âge du livre. Si l'on observait depuis le début des années 1970 la création intense de nombreuses petites maisons d'édition, si les petits éditeurs prenaient une part croissante au nombre de titres et d'exemplaires mis au marché, la petite

édition demeurerait une réalité mal connue, sujette aux appréciations polémiques, véritable point sensible où s'ancraient les gloses sur l'avenir de l'édition et le devenir du livre. Un ensemble de travaux récents apportant un éclairage, proposent une excellente photographie de la création éditoriale en France entre 1974 et 1981. J.M. Bouvaist et J.G. Boin ont mené, entre 1981 et 1984 plusieurs recherches sur la démographie des jeunes éditeurs, la physiologie des nouveaux éditeurs, les structures de diffusion et de distribution, l'édition régionale, dont une synthèse vient d'être publiée. C'est une version allégée, abrégée, fidèle cependant de ces travaux, qu'il était important de faire connaître. C'est une enquête approfondie, précise, vivante, qui apporte une information de qualité, une matière abondante et contribue à une meilleure appréciation du rôle joué en France par les jeunes éditeurs. Entre 1974 et 1980, ce sont 1652 maisons d'édition qui sont créées, dont seulement un tiers subsiste à l'issue de la période ; mais ce sont ces entreprises qui ont publié de 22 à 28 % des nouveautés mises en public durant ces six années. Associant la recherche économique et l'évaluation du rôle culturel exercé par ces nouveaux éditeurs, J.M. Bouvaist et J.G. Boin réussissent à la fois à donner la mesure d'un phénomène économique important pour la vie du livre et de la littérature, et à figurer la vitalité, l'originalité, la richesse d'un milieu culturel. C'est toute la diversité entre des acteurs qui sont pour certains des militants culturels, pour d'autres des entrepreneurs avisés qui apparaît ; c'est tout un magma de petites entreprises très souvent innovantes qui prend forme. Le rôle d'innovation des jeunes éditeurs est bien mis en valeur, la disparité des projets, des méthodes de travail, des motivations est soulignée et fait l'objet d'une analyse approfondie ; toutes les con-

traintes du métier, tous les aspects de la politique éditoriale, de l'organisation de l'entreprise, de la définition du métier sont étudiés avec précision. La dimension régionale d'une partie importante (plus de la moitié des maisons sont créées en province) des jeunes éditeurs est bien appréciée. Enquête approfondie à valeur scientifique, l'étude de J.M. Bouvaist et de J.G. Boin prend une valeur directement pédagogique : elle constitue un excellent enseignement pour apprendre à créer, à développer un projet d'édition. Mais il est vrai, le contexte éditorial apparaît moins propice, le nombre de maisons créées s'est considérablement réduit, la crise de développement s'est étendue notablement dans toute l'édition entre 1981 et 1984.

Bruno Jung

Les Jeunes éditeurs, esquisse pour un portrait. — Jean-Marie Bouvaist, Jean-Guy Boin. — Ministère de la Culture/Service des études et de la Recherche. — La Documentation Française, 1985, 185 p.

Un répertoire des publications des organismes artistiques et culturels subventionnés.

A l'initiative de la Maison de la culture d'Amiens et du Centre National pour l'Action artistique et culturelle, un colloque était consacré, en Avril dernier, aux publications des organismes artistiques et culturels sous régime de subventions publiques. La rencontre constituait un événement : elle favorisait le rassemblement de partenaires disparates, donnait à connaître, à un plan national, des initiatives éditoriales éparpillées et souvent clandestines, attestant la qualité, la diversité de publi-

cations artistiques, littéraires, scientifiques, patrimoniales... Si l'édition, en tant qu'acte de mise au public, requiert des savoir-faire et impose des contraintes objectives, à l'évidence la situation des établissements présents à la rencontre accusait de flagrantes disparités : une institution culturelle parisienne émargeant directement au budget du ministère, nantie d'un service professionnel d'édition, publiant des auteurs côtés et les diffusant par l'intermédiaire d'une des plus puissantes sociétés de diffusion sur le marché, un établissement à statut scientifique et culturel recherchant les moyens de publier les travaux de ses chercheurs, une compagnie théâtrale improvisant la diffusion des pièces inédites inscrites à son répertoire, un musée confectionnant le catalogue d'une récente exposition, voire une association de sauvegarde du patrimoine sensibilisant à des enjeux locaux, ce sont autant de logiques, de besoins et de démarches éditoriaux différents. Une même sensibilité rapproche cependant ces éditeurs publics ; non seulement l'édition apparaît comme un prolongement indispensable de l'activité culturelle propre à chaque partenaire, assure une recherche de notoriété et établit une trace pour beaucoup de manifestations ponctuelles, mais elle contribue à l'action menée sur le public. C'est pourquoi, d'une enquête préalable au colloque, qui esquisse la photographie de l'activité éditoriale de plus de deux cents établissements, ressort avec netteté une forte demande de formation, de rencontre et de professionnalité : passer de l'improvisation à une meilleure perception des contraintes et des moyens, mieux exploiter les potentialités avec une plus grande connaissance des marchés, rechercher en commun des ressources propres de diffusion et de publicité, par l'intermédiaire de réseaux et de regroupements pour atteindre des publics particuliers sans

l'astreinte obligée de l'édition et de la diffusion classiques, autant de questions évoquées par les partenaires au cours des rencontres, autant de signes d'une recherche de l'efficacité et de la légitimité d'une action culturelle publique.

Bruno Jung

Les organismes artistiques et culturels subventionnés ont, pour certains de longue date, une activité d'édition. Celle-ci est souvent liée à l'activité de l'établissement.

Littérature et poésie, théâtre, art contemporain, patrimoine artistique et ethnographique, métiers d'art, photographie, musique, culture scientifique et technique, audiovisuel et cinéma, action culturelle, culture et société sont des éléments du paysage que tracent ces publications.

Ce répertoire, rédigé à l'occasion de rencontres regroupant à Paris les 24-25-26 avril 1986 les organismes subventionnés, constitue la première approche de ce que pourrait être un catalogue exhaustif de leur production éditoriale en matière artistique et culturelle.

Il comporte les adresses et téléphones des structures, le nom de la personne à contacter pour ce qui concerne les publications, les noms du distributeur et/ou du diffuseur transmis, par les organismes.

On y trouvera également des indications concernant un certain nombre de publications.

Une bibliographie thématique sommaire permet de s'orienter dans la forêt touffue des éditeurs, dont certains ont, parfois, une production très diversifiée.

Ce travail, en effet, fait suite à une enquête lancée tous azimuts (près de huit cents envois) destinée à répertorier les organismes artistiques et culturels aidés au titre de leur fonctionnement, c'est-à-dire de manière régulière,

non ponctuelle, par les collectivités publiques, ayant une activité éditoriale et à tenter de cerner les modalités de cette production (autonomie du service de publication ou non, mission des établissements, formes de commercialisation des livres).

Les publications des organismes artistiques et culturels subventionnés. Livres, catalogues, revues.

Centre National pour l'Action Artistique et Culturelle, 19, rue du Renard - 75004 Paris. — Maison de la Culture d'Amiens, BP 0631, 86006 Amiens Cedex.

Les artistes : essai de morphologie sociale, par R. Moulin, J.C. Passeron, D. Pasquier, F. Porto-Vasquez

Raymonde Moulin et Jean-Claude Passeron publient une intéressante étude consacrée aux artistes. Cette publication prend place dans un cadre plus large, elle est une étape dans une recherche sur les formes sociales du métier d'artiste. On doit à R. Moulin une meilleure connaissance du fonctionnement du marché de l'art, une perception plus juste des effets des politiques culturelles publiques sur la définition actuelle de l'activité artistique, plus précisément une réflexion importante sur les formes sociales de la valeur artistique et la définition sociale de l'artiste dans la société contemporaine. L'étude publiée contribue à ce travail d'identification des artistes ; il s'agit de la première grande enquête statistique conduite sur les artistes plasticiens. Ce sont des résultats qui sont publiés, produits du premier traitement de l'enquête ; s'ils ne sont pas dissociables de l'interprétation même, de l'appréciation qualitative du métier d'artiste plasticien, ils apportent un matériau important justifiant la publication. Un des intérêts

majeurs de l'ouvrage réside dans le travail sociologique de construction de la catégorie d'artiste. Si l'échantillon comporte 600 artistes sur plus de 18 500 artistes-plasticiens répertoriés, il ne s'agit pas d'un recensement professionnel. Le matériau disponible jusqu'à cette étude se révélait lacunaire et peu fiable, marqué par une définition traditionnelle et inactuelle de l'œuvre d'art et du travail du créateur, exposé à l'arbitrage du jugement de valeur sur la valeur, embrouillé par l'impossibilité à définir une professionnalité de l'activité artistique selon des critères classiques de la sociologie des professions, devant l'enjeu social que constitue la revendication au statut d'artiste, à la légitimité accordée par la reconnaissance comme créateur. Ce sont des indices qui sont patiemment construits, des indicateurs pour déterminer la visibilité sociale, la notoriété, la dénomination commune ; ils tiennent compte autant de la place occupée dans le marché de l'art, de la représentation du métier et de la création, de la revendication individuelle au label d'artiste. L'étude statistique apporte de très nombreuses informations, établit des relations intéressantes. S'il n'y a pas d'étonnement au constat de la ressemblance entre le recrutement des artistes et celui des professions libérales, les effets de l'origine sociale sur le déroulement de la carrière sont appréciés, l'importance de la transmission professionnelle intrafamiliale relevée. Le mythe de l'autodidaxie de l'artiste, même étayé sur l'observation d'un niveau de formation générale plus faible que des catégories socio-professionnelles comparables, s'effrite devant le nombre d'artistes qui ont bénéficié d'un enseignement artistique ; ainsi, effet de génération dans un contexte social caractérisé par l'augmentation de la durée du temps de formation, les jeunes plasticiens connaissent un temps de formation plus long

et la place tenue par la formation institutionnelle n'est pas sans exercer d'effet, dans le champ artistique, sur l'adoption et la revendication d'une « tendance esthétique ». L'enquête établit et confirme les disparités considérables entre les artistes sur la disposition en temps pour l'exercice de l'activité, sur l'accès aux galeries et aux moyens d'obtenir une visibilité sociale de l'art, sur la précarité des conditions d'existence (« quatre artistes sur cinq n'ont pu, à aucun moment, vivre exclusivement de leur activité artistique au sens strict ») ; elle esquisse d'autre part une catégorisation des « tendances esthétiques » selon plusieurs variables qui dégage une perspective intéressante.

Bruno Jung

Les Artistes. — Un essai de morphologie sociale. — R. MOULIN, J.C. PASSERON, D. PASQUIER, F. PORTO-VASQUEZ. — Ministère de la Culture/Centre G. Pompidou. La Documentation Française, 1985, 125 p.

Le théâtre en France Contexte socio-économique et choix esthétiques, Alain Busson

Le théâtre connaît, dans tous les pays développés, des conditions d'exploitation difficiles. Les contraintes imposées par la présence dans sa production d'un travail imperméable aux gains de productivité ainsi que le caractère peu reproductible du produit auquel il donne naissance en font une activité structurellement non rentable et dont les perspectives de diffusion sont limitées.

L'économiste américain William Baumol a proposé, il y a quelques années déjà, une analyse des problèmes

rencontrés par l'ensemble des arts du spectacle vivant, analyse reprise maintenant dans plusieurs ouvrages et qui sert également de toile de fond à celui-ci.

Cet ouvrage est composé de deux grandes parties :

La première a pour objet de donner une description aussi précise que possible de l'institution théâtrale française contemporaine. Description de l'offre tout d'abord : structure juridique, implantation, activité, financement, puis de la demande : composition du public et évolution.

La seconde partie, sur la base de ce constat, aura pour ambition de mettre en relation les contraintes économiques qui pèsent sur l'exploitation des entreprises théâtrales et les choix esthétiques effectués par les agents intervenant dans ce champ. Elle montrera ainsi comment les évolutions socio-économiques de ces trente dernières années ont conduit l'ensemble des institutions théâtrales à se tourner vers les pouvoirs publics pour assurer le financement d'une activité devenue structurellement déficitaire, quel que soit son mode d'exploitation, et comment, parallèlement, le mode d'expression dramatique a vu son audience se rétrécir et son prestige se ternir, enfin comment cette double évolution a infléchi les choix esthétiques et stratégiques des décideurs et comment, en retour, ces choix se répercutent sur les conditions économiques qui président à leur mise en œuvre.

A. B.

Le théâtre en France. — Contexte socio-économique et choix esthétiques. Alain BUSSON. — La documentation française, notes et études documentaires n° 4805, 1986, 140 p.

Le peuple par écrit, par Geneviève Bollème

Geneviève Bollème conduit depuis de nombreuses années une réflexion passionnante sur l'écriture, les conditions de possibilité de l'acte d'écrire, qui demeure encore mal connue alors même que sa cohérence et sa portée sont indéniables. On se souvient de la recherche énigmatique de J.P. Sartre sur G. Flaubert, effort désespéré et inachevé d'exégèse « dernier grand écrivain » par « l'intellectuel total » : lorsqu'il sondait la légende familiale de Flaubert pour y découvrir cette posture « d'idiotie » qui devait déterminer le caractère singulier et problématique d'une écriture. G. Bollème éditait la correspondance de l'écrivain (Préface à la vie d'écrivain, Le Seuil, 1963), publiait des versions inédites de Bouvard et Pécuchet (les lettres nouvelles, 1965) ; elle approfondissait l'obsession flaubertienne de la bêtise, apportait les moyens d'entendre ce cri de l'écrivain, qui hurlait à l'impossibilité de la création dans la société bourgeoise de l'Empire et de la République. Mais de Sartre qui, dans le délire de l'identification, quêtait la différence chez l'écrivain, au même Flaubert laissant inachevé son roman parce qu'il était aux prises avec la banalité énigmatique de deux rentiers voués à l'encyclopédisme et au savoir absolu, il y a plus d'un partage : c'est l'intelligence et la responsabilité des mots, l'écriture comme acte d'exégèse, tension vers l'altérité, le langage comme séparation, moyen de faire affleurer la différence.

Il y a cette préoccupation chez G. Bollème. Dans les ouvrages qu'elle a consacrés à la littérature de colportage et aux textes populaires (La Bibliothèque Bleue, Gallimard, 1971 / La Bible Bleue, Plon, 1975), elle a contribué plus que d'autres à exhumer une littérature oubliée, écrasée autant par la prescription autoritaire

exercée par les censeurs du régime impérial que par le développement de la grande presse et de la production de l'industrie moderne de la fiction ; dans ce patient travail de mise en forme de textes presque illisibles, recevant sens d'une tradition, dans la lecture de ces traces témoignant d'une société enfouie, elle a contribué à renouveler la perception du texte littéraire et fictionnel, elle a déplacé la partition moderne entre l'œuvre légitime et l'imprimé ordinaire ; de fait, c'est l'incertitude de ces frontières, entre lecture lettrée et lecture populaire, entre l'esthétique de l'œuvre et la pratique de la lecture, entre la création individuelle et l'œuvre collective, ce sont ces partages dont elle a recherché les raisons, mis à jour les conditions. G. Bollème n'envisageait pas de donner valeur à une création culturelle rejetée en sacrifiant à la dévotion pour la marginalité, en renversant seulement le jugement sans en changer les termes ; au contraire, c'est le jugement même dont elle recherchait les formes, ce sont les échanges entre grands ensembles culturels dont elle rendait compte. Cette attitude est poursuivie dans *LE PEUPLE PAR ECRIT*, ouvrage tout entier consacré « au populaire »... C'est un ouvrage d'écoute, c'est aussi une œuvre d'écrivain où l'auteur manifeste une attention inédite à l'entrelacement des voix qui parlent le peuple, à l'épaisseur des langages où les mots du peuple sont recouverts par d'autres discours, c'est un ouvrage original sur l'écriture du « populaire ». L'ouvrage repose sur les travaux historiques de l'auteur tout en ne sacrifiant pas aux contraintes de l'étude historique ; G. Bollème écrit en herméneute, qui recherche les configurations de sens établies dans les discours sur le populaire. Voilà toute la complexité et toute la richesse de l'ouvrage : il n'y a pas pour Geneviève Bollème de « régions » de discours où le peuple serait parlé,

construit, doté d'une identité que le chercheur restituerait ; au contraire, l'auteur porte l'accent sur la continuité dans les représentations du « populaire », refuse d'établir le peuple comme un objet de discours, relégué dans un passé achevé, préfère examiner les modalités sur lesquelles repose le jugement, saisir à la fois comment le « populaire » est recouvert par une parole et comment cette parole est modifiée par ce qu'elle cherche à désigner, en un mot quelles tensions, quelles torsions imposent aux mots de l'intellectuel, de l'écrivain, du chercheur cette altérité du populaire. Le populaire n'est pas une substance : l'auteur le décrit comme une relation établie avec une réalité toujours mouvante dont il commente les fluctuations ; il est une énonciation qui engage violemment son énonciateur, qui instaure, rend visible la politique au moment où il est question de culture. Car, la valeur populaire affecte la culture, à la différence culturelle pour propriété d'emploi : le « populaire » qualifie le livre, la religion, la table, les valeurs. Qu'il évalue l'histoire des significations du mot dans un corpus important de dictionnaires ou qu'il le mette à l'épreuve d'un nombre impressionnant de textes dûment choisis, l'auteur développe remarquablement l'ambiguïté de la référence au populaire : son balancement entre l'universel et le particulier, la dissimulation et l'exaltation, la présence et l'absence. En effet, si le populaire est le même, s'il qualifie l'écrit qui devient commun, tombe dans le « domaine public », cette extension jusqu'à la commune appartenance efface la différence, voue une singularité au silence. Au contraire, s'il est représenté comme un objet autre, sujet d'un geste d'habilitation parce que relégué, le populaire ouvre à une séparation impossible, déjoue le langage préposé à décrire son originalité, son irréductibilité. G. Bollème, en trois chapi-

pitres éclairants, décrit le malheur de l'intellectuel qui énonce le populaire ; elle retrace les projets de Michelet, de Lu Xun, de Simone Weil, montre comment ces figures d'intellectuels, prestataires de l'universel et dépositaires du langage légitime achoppent à déployer l'altérité du peuple, échouent à la fois à donner parole à l'autre et dans le même temps à lui conférer une visibilité, une signification universelle. Mais elle fait apparaître avec précision les limites de l'engagement pour le populaire qui traverse depuis une dizaine d'années sciences humaines et militantisme ; c'est un même impensé qui oriente ces histoires de vie, gouverne la description des stratégies quotidiennes, régit la recherche de la différence et de l'identité.

On ne pourrait rapporter la richesse, la fécondité et la minutie de toutes les analyses qui composent cet ouvrage, refusent d'établir le populaire comme un seul artefact, produit d'une domination, suivent les lignes instables et mouvantes où s'échangent les formes culturelles. Mais la réflexion de Geneviève Bollème est stimulante parce qu'à terme c'est la signification de la création, le sens de la culture qu'elle déploie. De là, cette proposition insolite que l'auteur nous tend après avoir décrit les limites d'un langage ; le populaire, ce pourrait devenir l'occasion de l'invention d'une nouvelle langue, l'espoir de l'acheminement à une parole propre après la proscription, l'occultation, la réhabilitation.

Bruno Jung

Geneviève Bollème. — Le Peuple Par Ecrit. — Paris : Le Seuil, 1986, 282 p.

L'histoire des auberges de jeunesse, par Lucette Heller-Goldenberg

Auberge de jeunesse est une appellation connue de tous. Pourtant, l'histoire de ces maisons d'accueil est restée méconnue du grand public. Elles firent leur apparition en France en 1929 grâce à Marc Sangnier qui prit exemple sur l'Allemagne. Restées au début l'apanage d'un noyau restreint de jeunes étudiants, elles sont déjà une préfiguration de l'esprit du Front Populaire. A partir des lois sociales de 1936, les auberges de jeunesse prennent leur essor en France. Les Clubs d'usagers où se retrouvent les jeunes des auberges, deviennent de véritables foyers d'animation culturelle. De jeunes talents trouvent leur premier public : Jacques Prévert, le Groupe 18 Ans, diverses troupes théâtrales... Jusqu'à la veille de la guerre, les auberges de jeunesse sont un prolongement de l'esprit du Front Populaire et elles forment toute une jeunesse avide de découvrir le monde.

Pendant la guerre et l'Occupation, elles continuent à jouer un rôle non négligeable. Quelques jeunes furent attirés par la collaboration, mais la majorité des usagers étaient favorables à la Résistance et plusieurs s'y engagèrent de façon active. Ces années noires qui ne permettaient pas une mise en application de l'idéal ajisté sur le plan des activités de plein air à cause des circonstances historiques, favorisèrent pourtant une réflexion essentielle sur l'organisation des loisirs. Les auberges de jeunesse ont donné naissance au tourisme social et à l'éducation populaire. Elles ont certainement contribué à dessiner le paysage socio-culturel de la France actuelle.

La thèse de Lucette Heller-Goldenberg « L'Histoire des auberges de jeunesse en France des origines à

la Libération (1929-1945) » est en vente par souscription au prix de 220 francs l'exemplaire (port compris).

Cette thèse de doctorat d'Etat sera publiée par la Faculté de Lettres et Sciences Humaines de Nice.

Le chèque est à libeller au nom de : « M. NOUSCHI. CMMC. Thèse Heller » et à adresser à :

M. André NOUSCHI, Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine. Université de Nice : 98, bd Edouard Herriot - B.P. 369 - 06007 NICE CEDEX

L'éducation populaire dans un département français : l'Aube

Jean Morlot, un enseignant, vient d'apporter sa pierre à l'édification de l'histoire de l'éducation populaire en étudiant scrupuleusement les archives de son département : l'Aube.

De 1866, date de naissance de la Ligue de l'Enseignement à 1940, Jean Morlot établit le bilan de l'éducation populaire auboise. La floraison des sociétés post et péri-scolaires et des sociétés indépendantes est significative et porte le témoignage d'une vie associative intense. Des générations de militants se succèdent dans le département pour prendre les relais culturels — l'apogée de l'éducation populaire et de ses œuvres se situe dans les deux décennies précédant la première guerre mondiale. A ce moment les patronages laïques, les conférences populaires, les bibliothèques scolaires, les cours d'adultes ont fait le plein. Partout et jusqu'en 1940, dans ce département la Ligue de l'Enseignement sera le véritable catalyseur des forces culturelles et républicaines. A la veille de la seconde guerre mondiale la ville de Troyes est l'une des villes de l'Est de la France la mieux fournie en équipements socio-éducatifs et sportifs.

Jean Morlot fait ici non seulement œuvre d'historien mais il fait aux his-

toriens un cadeau précieux sous la forme d'une monographie qui met en relief la politique locale face à la conjoncture économique, démographique et sociale de la période 1866-1940. A quand le même travail sur d'autres départements ?

Geneviève Poujol

Jean MORLOT. — Les Auboises et l'éducation populaire (1866-1940), 1986. — 366 p. Chez l'auteur, 3 rue Beauséjour - 40000 Troyes.

La représentation, sous la direction de F. d'Arcy

Si la publication d'actes de colloque est en général destinée à faire référence, à laisser trace dans une discipline, dans une collectivité de chercheurs, il y a un mérite essentiel à proposer à un éditeur les contributions à une table ronde d'un récent congrès de l'association française des sciences politiques : une réflexion sur la représentation ne saurait demeurer dans la clandestinité des exposés contradictoires entre chercheurs, elle justifie une audience élargie puisqu'elle donne forme aux pratiques politiques, rend raison de l'action militante, interroge l'histoire et l'horizon possible des démocraties occidentales. Il est vrai que le mot de représentation apparaît lourd d'héritages, fait l'effet d'un véritable « concept-valise » dont les significations déploient l'ambiguïté. Il y a peu de temps encore, l'homme de théâtre vouait la scène à l'italienne aux gémonies. Il récusait cette séparation entre l'acteur et ses publics, leur réunion imaginaire dans une fiction plus lourde que l'expérience réelle ; quant à la philosophie, elle rejetait, dans le roman de son histoire, l'alchimie du sujet et de l'objet, refusait d'arbitrer dans ce couple impossible, de détermi-

ner qui de l'objet ou du sujet assurait la genèse et la fondation du sens. Il s'agit ici de sens : comment s'établit la réduction du multiple jusqu'à l'unicité, l'acte de délégation sur lequel repose le postulat démocratique ? Quelle est l'assise de ce pouvoir, sur quelle légitimité repose-t-il, comment se produit la confrontation des intérêts, leur mise en forme dans la sphère politique ? Ce sont autour de ces questions qu'évoluent les quinze contributions rassemblées dans cet ouvrage. Une bonne introduction de F. d'Arcy et G. Saez les replace dans la perspective de l'histoire de la réflexion politique ; si elle marque bien les limites d'une représentation classique du peuple, de son substrat philosophique, elle démêle les ambiguïtés et les enjeux de la représentation politique ; de fait, elle traduit l'objet de ce colloque, elle « travaille » la conception classique de la représentation, pointe les discontinuités modernes de la science politique, replace la conception contemporaine des élites dans son contexte, établit une continuité entre une réflexion actuelle sur la représentation des intérêts sociaux et politiques, le néo-corporatisme, et les moyens et les conditions de la légitimation du pouvoir tels que l'époque moderne les définit. Les contributions au colloque sont diverses et inégales ; s'y assortissent des articles à dimension historique, dont une très féconde réflexion de L. Jeune sur les représentations antagoniques du peuple chez Hobbes et Rousseau, une réflexion sur les forces actuelles des rapports entre Etat et Société avec une perspicace étude de J.L. Quermonne sur la place et le rôle de la haute fonction publique dans la définition et la gestion des orientations politiques, un ensemble d'analyses sur l'énigmatique représentation à la base, avec en particulier deux articles, l'un sur les effets de la décentralisation et les changements de la représentation politique dans le département, l'autre sur les problèmes posés par la représentation associative

dans les conseils d'arrondissement des trois métropoles françaises disposant d'un statut particulier octroyé par la loi du 31 décembre 1982. On retiendra de l'ensemble deux articles remarquables en matière de précision, de synthèse théorique et d'analyse du concret. G. Saez et P. Muller, dans « néo-corporatisme et crise de la représentation » (p. 121), font remarquablement apparaître les limites et les contraintes de la thématique néo-corporatiste dans l'analyse de la représentation et de l'arbitrage des intérêts sociaux dans la réalité de la société française actuelle ; leur analyse aboutit à la définition d'un modèle français original de l'allocation des intérêts fondé sur le compromis inflationniste et le jeu des technocraties d'Etat, ainsi que les configurations ouvertes par la crise de ce modèle récent d'exercice du pouvoir. Y. Tanguy, dans « association et représentation dans la conception institutionnelle de M. Hauriou » (p. 195) apporte une lumière indispensable dans l'histoire des relations entre puissance publique et associations : éclairant le lien essentiel entre projet politique et institution chez M. Hauriou, il montre bien comment s'opère le transfert de légitimité de l'association à l'Etat et l'imposition aux associations des règles de légitimité de la puissance politique. L'ensemble des articles constitue un dossier de référence, dépasse le seul constat de la crise de la représentation pour en examiner les modalités, les enjeux, les limites. On regrettera cependant que la thématique de la crise des partis politiques, que la crise de représentation du syndicalisme n'aient pas fait l'objet d'interventions plus explicites, mieux circonstanciées.

Bruno Jung

La Représentation.

sous la direction de F. d'Arcy

Table-Ronde

au colloque de l'A.F.S.P.

Grenoble, 1984

Paris : Economica, 1985, 250 p.

Les associations en villes africaines, par Michèle O'Deyé

Les chercheurs anglophones se sont avancés plus tôt et plus profondément que les francophones dans l'étude des associations africaines. Aussi, c'est avec beaucoup d'intérêt et d'attente que l'on accueille le livre novateur de Michèle O'Deyé. Car elle place les associations au centre de son étude, alors qu'elles sont généralement traitées comme de simples supports économiques, politiques, culturels..., qui exercent plus ou moins correctement le rôle qui leur est assigné. L'Etat, les organisations internationales gouvernementales ou non, en cherchant des points de chute à leur action dans leur logique de participation populaire au développement, ne s'intéressent pas trop a priori aux mécanismes de création et de fonctionnement des associations. Cette carence dans la connaissance de la vie associative a engendré beaucoup de méprises, d'espoirs déçus et d'incompréhensions, voire de méfiances. Les associations vivent alors dans une sorte de semi-clandestinité, ou bien les pouvoirs en place tentent de se les approprier avec les résultats négatifs que l'on connaît.

Michèle O'Deyé a donc repris sa thèse soutenue en 1983 à l'EHSS pour étudier la dynamique urbaine et les associations dans le mouvement social africain, en prenant deux villes comme objet d'étude, Dakar et Brazzaville.

L'intérêt de ce livre est grand. Il nous offre quelques chiffres qui permettent un tant soit peu de quantifier un domaine jusque-là laissé vierge de toute évaluation. Première surprise, l'immense majorité des habitants de Dakar (90 %) et plus du tiers des Brazzavillois (70 %) sont membres d'au moins une association, « reconnaissent appartenir à un groupement », et les femmes plus que les hommes. « Plus

de la moitié des associés des deux capitales affirment adhérer à plusieurs groupements simultanément ». La vie associative est donc bien une composante intime de la vie urbaine, reconnue de tous.

Dans l'immense champ de la vie associative, Michèle O'Deyé choisit les groupes qui ne sont ni complètement dépendants des structures traditionnelles — s'ils existent encore en ville — ni ceux inféodés à l'Etat, mais ceux qui effectuent un triple mouvement dans l'espace : du village à la ville, dans le temps : du pré-colonial au post-colonial et dans l'image sociale : du dedans au dehors. « L'identification exhaustive des associations actuelles à Brazzaville et à Dakar rendrait la lecture du phénomène trop morcelée, c'est pourquoi le choix s'est organisé à partir d'associations très sollicitées et fortement fréquentées ». On peut regretter une trop grande approximation dans la description de l'évolution historique de la vie associative, comme la construction du livre difficile à suivre. De même, le passage constant d'une ville à l'autre, ne conforte pas vraiment l'argumentation, tend plutôt à l'obscurcir.

La première partie consacrée à la période précoloniale présente le lignage comme le pivot du consensus social et de la régulation des conflits. Cette partie qui souffre du manque d'informations sur les associations à cette période, est plus précise dans le rappel des conflits militaires que sur l'évolution des associations.

La deuxième partie s'ouvre largement à l'histoire du Congo et du Sénégal et à celle de leurs capitales, Brazzaville et Dakar. Lorsque les associations commencent à faire parler d'elles, au début des années vingt, Dakar compte environ 32 000 habitants et Brazzaville 10 ou 15 000. La typologie des premières associations urbaines que propose Michèle O'Deyé reprend

celle de Balandier. Elle est fondée sur l'appartenance ethnique, la parenté, le sexe, l'âge, auxquels s'adjoignent de nouveaux critères urbains. Les associations féminines urbaines trouveraient ainsi l'une de leurs origines dans les organisations de défense des femmes prostituées, tandis que les associations à caractère économique, sortes de syndicats corporatifs, ne trouvent pas les conditions favorables à un développement que tous semblent cependant souhaiter.

La troisième partie est la plus riche, en raison de toutes les portes qu'elle ouvre, des pistes qu'elle découvre, mais elle laisse un peu sur sa faim. L'idée énoncée au début, que « chaque communauté doit imaginer les intervalles où se rencontreront et se régulariseront les forces à potentialités conflictuelle » n'est pas vraiment exploitée. Les conclusions sont trop souvent en retrait des situations décrites. Sans doute faut-il y avoir la prudence dans l'exploitation d'informations somme toute restreintes, mais nous ne pouvons pas suivre cette assertion que la multiplicité des associations nuirait à leur efficacité, idée à laisser à la sphère politico-administrative et à ses désirs de contrôle. Autrement intéressante est l'idée que les associations, situées à l'interférence des mondes du « dedans et du dehors » (société traditionnelle et étranger), vécues comme des lieux idéologiques et symboliques, permettent d'assurer l'ambiguïté et l'ambivalence nées de la vie dans une ville en grande partie étrangère, et que le mécanisme associatif évacue une partie de l'angoisse liée à cette situation de double référence, le dedans et le dehors.

La notation, reprise par Jacques Bugnicourt dans sa préface, que les associations sont aujourd'hui surtout utilisées pour le non-quotidien, les fêtes et les cérémonies, alors qu'elles avaient

été mises en place pour faire face à la précarité de la vie quotidienne urbaine, cette notation laisse à penser que ce non-quotidien pourrait être justement ce moment qui permet à chacun de se placer dans un mode de représentation sociale, puisque le quotidien de la vie que sont le travail, le lignage, la religion, ne jouent plus avec autant d'efficacité leur ancien rôle : définir une position sociale, un rôle dans la communauté. Les associations, dans ce cas, seraient aussi le support de mises en œuvre de pratiques de reconnaissance, de légitimation sociale, au sein d'une société civile plus autonome vis-à-vis des instances de pouvoir, du dedans et du dehors.

Jean-Marie Mignon

O'Deyé (Michèle). — Les associations en villes africaines. Dakar — Brazzaville. Paris, l'Harmattan, Collection « Villes et entreprises, 1985, 125 p. Préface de Jacques Bugnicours. Bibliographie.

Les professionnels de l'animation

L'O.P.A. — Observatoire des programmes de l'animation — conduit depuis deux années un ensemble de recherches destinées à mieux identifier salariés et employeurs de l'animation, à mieux connaître les caractéristiques et les déterminants des métiers de l'animation — cf. les Cahiers n° 53/déc. 1985, une « présentation de l'O.P.A. ».

Un rapport intermédiaire consacré aux professionnels de l'animation vient d'être publié ; il propose une photographie précise, actuelle des professionnels de l'animation à partir d'un matériau statistique important : 1160 animateurs permanents, 140 animateurs sai-

sonniers, dont 823 employés à temps complet et 337 à temps partiel, avec 866 professionnels employés par des associations pour 294 professionnels employés par des collectivités publiques constituent l'échantillon de base retenu pour l'enquête.

Des premiers résultats sont présentés dans la brochure, qui établissent le portrait socio-professionnel des animateurs permanents à temps complet. A côté de questions plus classiques (âge, sexe, lieu d'habitation, situation familiale, professionnelle, etc.) confirmant que ces professionnels de l'animation constituent une population jeune, masculine, homogame, l'enquête est affinée par une analyse originale des itinéraires professionnels. Ainsi, pour confirmer des analyses antérieures, la mobilité sociale et culturelle des professionnels de l'animation est ascendante : une trajectoire professionnelle-type est caractérisée par une courte période de travail hors de l'animation, puis par l'emploi par les collectivités territoriales et des associations de développement social œuvrant dans un espace territorial déterminé, avec une ancienneté moyenne dans l'animation de 9 ans et de 5 ans sur le poste actuel. L'enquête s'attache également à mieux établir la nature des tâches effectuées, les caractères des publics sur lesquels exercent les animateurs, la place qu'ils prennent dans l'élaboration des décisions concernant leur travail et les institutions où ils sont employés : travaillant dans et sur la relation (on « élabore, coordonne, accueille »), l'animateur exerce principalement en direction des jeunes et constitue un interlocuteur obligé dans le processus de la décision collective. Si le statut professionnel s'avère stable, il n'est pas en règle générale réglementé par une convention collective.

L'enquête relève avec précision la disparité des niveaux de formation : en effet, si le niveau de formation initiale

est celui du BAC pour 56 % de la population interrogée, en revanche, ce sont 2/3 des professionnels à temps complet qui entrent en poste sans diplôme, et le quart d'entre eux qui exerce à la date de l'enquête sans diplôme.

Bruno Jung

Les professionnels de l'animation. — Un rapport intermédiaire de l'O.P.A. — Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

Vacances sportives de plein air, par R.. Malesset

Les anniversaires sont souvent l'occasion de dresser un bilan. L'Union des Centres de Plein Air (U.C.P.A.) n'échappe pas à la règle en célébrant en 1985, ses vingt ans d'existence. En fait, on pourrait presque parler de quarante ans d'activités puisque l'U.C.P.A. est née de la fusion de l'Union Nationale des Centres de Montagne (U.N.C.M.) et de l'Union Nautique Française (U.N.F.) créées au lendemain de la dernière guerre. « Vacances sportives de plein air » est un ouvrage passionnant sur l'histoire des institutions de jeunesse, écrit par un acteur de premier rang dont l'histoire personnelle s'identifie à celle du plein air de l'après-guerre.

Raymond Malesset, né en 1918, commence une carrière d'instituteur qu'il exerce pendant quinze ans. Résistant, puis adjoint au maire de Grannat, il devient inspecteur de la Jeunesse et des Sports et directeur départemental de la Lozère. En 1959, il est nommé secrétaire général de l'U.N.C.M. où, dès 1963, avec le soutien de Maurice Herzog, il œuvre à la création de l'U.C.P.A. qu'il dirigera de 1965 à 1975.

R. Malesset a su éviter le discours de célébration et nous propose un ouvrage minutieusement détaillé, s'articulant en trois parties qui retracent l'histoire de l'U.N.C.M., de l'U.N.F., et de l'U.C.P.A.

La branche alpine « Jeunesse et Montagne » des Chantiers de Jeunesse institués en 1941 par le gouvernement de Vichy se spécialise dans l'éducation par la montagne. Elle dispose d'une relative autonomie et en 1943 une grande partie de ses cadres va gagner les maquis du Vercors, de l'Oisans et des Pyrénées.

A la Libération, les anciens cadres de « Jeunesse et Montagne » et divers mouvements de Jeunes, notamment des Eclaireurs de France, les Auberges de Jeunesse et les Compagnons de France décident, avec le soutien de l'Etat, de créer une institution technique, l'U.N.C.M., qui finit par regrouper une vingtaine de mouvements de toute tendance et deux fédérations sportives. Cette union, en multipliant les lieux de stages, va faciliter l'accès des jeunes à la montagne ; elle compte parmi ses premiers responsables des alpinistes réputés, vainqueurs de cordées célèbres.

Le « Yachting » était dans la première moitié du siècle encore plus sélectif que la montagne. Le Yacht club de France, contemporain du Club Alpin Français, regroupait les propriétaires de bateaux, mais quelques clubs locaux, et en particulier le Yacht Club Basque installé à Socoa avaient, dès 1935, mis en place un enseignement codifié de la voile que les mouvements de jeunes ont repris à leur compte. Créée en 1945, quelques mois après l'U.N.C.M., l'U.N.F. va progressivement profiter de l'apport des mouvements et en particulier de celui des Eclaireurs de France. Pierre Buisson, un militant des Eclaireurs de France, totémisé « la Hune », va jouer un rôle de premier plan à l'U.N.F.

Les bateaux-écoles que J.J. Herbulot avait dessinés pour les Eclaireurs de France, les Argonautes, les Baleinières, les Tritons, équipent les centres U.N.F., ils seront suivis par de nouveaux modèles, les Vauriens, les Mous-ses et les Caravelles.

Le succès de l'U.N.C.M. et de l'U.N.F. amènent les pouvoirs publics et en particulier Maurice Herzog, très favorable au plein air, à proposer la fusion et la création de l'U.C.P.A. en 1975.

L'auteur montre bien que l'U.C.P.A. est plus que le regroupement de deux institutions techniques créées par les mouvements de jeunes. La Nouvelle Union cogérée par les pouvoirs publics doit faire face, dans le contexte des années soixante, à l'arrivée des classes d'âge de l'après-guerre qui se présentent en masse à la recherche de nouveaux loisirs de plein air. Elle va alors se développer à un rythme rapide, grâce aux lois-programmes d'équipements sportifs lancées par Maurice Herzog, et contribuer à l'expansion du ski et de la voile puis, par la suite, à la naissance de nouvelles activités. L'U.C.P.A. gère actuellement plus de cinquante centres de stages qui reçoivent chaque année près de 150 000 stagiaires.

L'ouvrage de R. Malesset est surtout éclairé par une mise en perspective historique. S'il permet de suivre l'œuvre accomplie, depuis le temps des pionniers jusqu'à nos jours, de nombreuses pistes à peines ébauchées mériteraient d'être poursuivies par des études approfondies. Parmi celles-ci, nous en retiendrons trois, sans les développer plus avant.

L'étude de l'apport des mouvements de jeunes dans la création des Unions nécessite une interprétation car les mouvements y ont perdu beaucoup de leurs prérogatives à une époque d'ailleurs où ils ont abandonné bien d'autres secteurs d'encadrement de la

vie sociale. Ces transferts particulièrement forts dans les années soixante semblent caractéristiques de la société française. Dans la France gaullienne toute portée vers la prospective (cf. le groupe « Réflexions pour 1985 »), les mouvements favorisent la création de nouvelles institutions. Ils abandonnent alors, même s'ils gardent une représentation symbolique, souvent une présidence, la gestion et les orientations à de nouveaux cadres de la fonction publique. Cette tendance facilite une autonomisation des nouvelles institutions para-publiques et favorise une logique professionnelle par rapport à l'ancienne logique militante. Progressivement, être moniteur U.C.P.A., on pourrait presque dire « animateur », fait désormais partie des choix de carrières en dehors de tout caractère militant et de tout lien avec les mouvements. Le grand thème de « formation physique et morale de la Jeunesse » qui a été celui des mouvements est remplacé par l'initiation technique aux nouvelles pratiques de plein air. Les mouvements subordonnaient toujours les techniques au projet global alors que les institutions deviennent prestataires de services destinés à un large public composé d'usagers.

L'évolution des clientèles est un autre point essentiel pour la connaissance de l'U.C.P.A. D'après l'enquête de 1977, les usagers dont l'âge moyen est de 22 ans, sont composés de 40 % d'étudiants et de 60 % de salariés. Parmi ces derniers, on remarque une sur-représentation des employés et des cadres moyens. La motivation principale est de passer des vacances actives et de rencontrer des gens différents. Le stage de sept à quatorze jours reste la forme la plus élaborée pour apprendre vite en vivant une vie communautaire génératrice de sociabilité. Les relations de groupe ont été transformées par la construction de nouveaux centres : la dureté des condi-

tions dans les premiers resserrait les liens entre les stagiaires alors que l'attraction des animations nocturnes désagrège chaque soir le groupe dans les nouveaux centres implantés au cœur des stations de ski et de mer.

Enfin, l'évolution est aussi marquée par l'autonomisation des pratiques ; l'Union a bénéficié ces dernières années de l'effet cumulé de trois facteurs : l'augmentation du temps libre, le souci croissant de la forme physique et individuelle et la fantastique publicité que les médias donnent aux pratiques sportives. Comme le disent les dirigeants, l'Union a pour objet de « faire prendre du plaisir en apprenant », ce qui nécessite de la part des équipes permanentes un travail incessant d'innovations pédagogiques. Dans le domaine du ski, celles-ci ont été nombreuses et on peut citer l'adaptation en France de la méthode du « ski évolutif » dès 1969-1970. Ces innovations ont touché l'ensemble des disciplines et en particulier la voile que R. Malesset, d'abord montagnard, ne souligne pas suffisamment. Des expérimentations menées dans les centres de l'Atlantique et en particulier à Bombannes ont été incontestables. Après l'abandon progressif des bateaux collectifs, elles ont permis le perfectionnement de haut niveau sur les dériveurs à deux places ; puis à partir de 1971, le choix du dériveur en solitaire comme moyen d'initiation, a renouvelé les méthodes pédagogiques. Mais c'est avec l'arrivée de la planche à voile en 1975 que l'U.C.P.A., à partir du centre de Bombannes, s'est engagée dans un processus unique en Europe de divulgation de cette pratique. Pour répondre à de nouvelles demandes, l'Union doit actuellement prendre en compte la recherche d'« espaces libres et ventés » pour le fun board et le catamaran.

On mesure le chemin parcouru depuis quarante ans dans le secteur du

plein air en France. Espérons que le premier bilan réussi de R. Malesset sera suivi d'études approfondies, indispensables pour orienter le choix des vingt prochaines années.

Jean-Pierre Augustin

MALESSET (Raymond). — *Vacances sportives de plein air. — De l'UNCM et l'UNF à l'UCPA.* — Paris, Chiron Sports, 1985, 224 p.

La Joconde et Platini par Jean Glavany

Dès la page de garde, nous pouvons comprendre ce que Jean Glavany⁽¹⁾ veut démontrer. En effet, il a choisi une citation de Montaigne « Le corps et l'esprit, ces deux chevaux attachés au même timon » pour illustrer le sens général de son message. Comme la citation employée, Jean Glavany possède un sens de la synthèse et du raccourci évident : il ne faut pas dissocier le sport de la culture car le sport est culture. D'abord le sport fait partie de la culture en tant que civilisation, mœurs nationales ou régionales (le rugby dans le Sud-Ouest de la France ou les Jeux Basques). Mais sport et culture ont aussi un objectif commun, la recherche d'un certain plaisir : le plaisir des yeux (peinture) des oreilles (musique) ou du corps (sport, danse). Le sport a aussi une valeur morale, donc, d'une certaine façon, une valeur « intellectuelle » : sens de l'effort, mais aussi respect de l'autre. Puis le sport a également son « esthétique », beaucoup de gestes sportifs nécessitent grâce, talent, harmonie, etc... D'autre part le sport est un véritable phénomène de société. Depuis 1978 les statistiques révèlent une baisse de la vie associative (militantisme familial, culturel, de quartier, de jeunesse, écologique, de

consommation, de parents d'élèves ou d'entraide) seul le sport est en hausse régulière : 15,4 % en 1978, 16,4 % en 1981, 17,5 % en 1984. Enfin Jean Glavany prêche pour la candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 1992, en faisant apparaître tout le symbole du centenaire de l'appel de Coubertin dans une ville qui est un lieu culturel reconnu mondialement.

Voilà un livre tonique, militant de la cause du sport, écrit sans verbiage, sans détours. Un livre qui a la clarté, la concision et tout le dynamisme de son auteur.

Bernard Bouic

(1) Jean GLAVANY est chef du cabinet du Président de la République et son conseiller pour toutes les questions sportives.

GLAVANY (Jean). — *La Joconde et Platini.* — Editions Liana Levi. — 125 p - 98 F.

Le rugby démêlé, par Jean-Pierre Augustin et Alain Garrigou

Quelle belle mêlée entre les pratiquants, les dirigeants, les supporters et les hommes politiques ! Mais heureusement Jean-Pierre Augustin et Alain Garrigou réussissent à éclaircir ces imbroglios et dénouer les fils emmêlés de ces relations sociales du monde sportif. C'est vrai qu'à l'œil nu on ne voit pas grand-chose de ce sport qui apparaît pour la plupart des français (à travers la télévision) comme un sport de brutes à l'accent rocailleux. Mais le rugby c'est aussi un folklore, une culture, un art de vivre et bien souvent un enjeu politique pour les élus locaux. Car ce sport est surtout celui des petites et moyennes villes du Sud-Ouest même si exceptionnellement les grosses (Toulouse ou Toulon) brillent actuellement par leurs résultats. Dans la catégorie

des villes de 5 000 à 50 000 habitants les enjeux sociaux et politiques sont très importants : une ville dont le club brille actuellement en 2^e division emploie 80 % des joueurs de l'équipe !

Les deux premières parties du livre sont consacrées à une étude historique de développement du rugby en France, en faisant des comparaisons avec d'autres sports. Cette étude est très documentée et donc très précise. Les trois dernières parties sont centrées sur une étude sociologique et politique du rugby. Plus critique, cette analyse permet de dégager des opinions et des jugements. Cela complète parfaitement le début du livre et en fait un ouvrage riche, distrayant et utile à tous ceux qui aiment l'histoire, la sociologie et le sport. Donc cela n'est pas réservé aux seuls « rugbymen ».

Bernard Bouic

AUGUSTIN (Jean-Pierre), GARRIGOU (Alain). — Le Rugby démêlé (essai sur les associations sportives, le Pouvoir et les notables). — Bordeaux : Ed. Le Mascaret. — 359 p. ; 149 F.

* * *

LES CAHIERS SIGNALENT

Un numéro d'informations sociales :

Jeunes, la socialisation par le loisir.

Ce dossier d'Informations sociales se propose l'étude d'une trilogie, la mise en évidence, si faire se peut, des structures qui régissent la relation entre les jeunes, leurs loisirs et l'effet de ces loisirs sur leur socialisation. Il comporte, on le verra, tout à la fois la description de situations concrètes et des analyses du phénomène « loisir-jeunes », analyses qui peuvent ne pas

toujours converger. Il interroge, ouvre des pistes pour la réflexion.

Le problème, en effet, n'est pas simple. Avancer qu'une « bonne » organisation sociale du loisir des jeunes représente un moyen efficace de réduire des dysfonctionnements que la crise économique aggrave, c'est une vue rassurante mais qui relève plus de la profession de foi que d'une analyse sérieuse. D'ailleurs, de quel loisir s'agit-il ? Proposé et encadré par les institutions, né de l'initiative des jeunes, hors de l'influence du monde adulte, ou contre cette influence ? L'effet est-il identique quand on parle de la constitution d'une identité, personnelle et/ou groupale, mature ?

En se contentant de poser également le problème de l'usage fait par les jeunes de leur temps libre, on se condamnerait à une double impuissance : théorique et pratique. Etablir une relation terme à terme entre jeunes et loisirs n'éclaire le processus de socialisation que si l'on reste attentif à préciser de quels jeunes et de quels loisirs il s'agit. La population étudiée dans ce dossier ne se présente pas comme une population homogène, les inégalités socio-économiques opèrent des clivages manifestes : une utilisation du temps libre fructueuse pour l'édification de la personne implique un minimum de disponibilité financière, mais aussi une liberté intérieure, une envie d'investissement actif que les jeunes déshérités, sans travail, gagnés par la passivité et le renoncement, ne possèdent pas forcément. En ce sens on peut se demander si le loisir n'existe pas essentiellement quand la durée se structure selon la bipolarité travail/temps non contraint. Pourtant, des jeunes, même démunis, demeurent susceptibles de dégager une politique du loisir ; à eux de puiser dans leur situation de marginaux l'envie et la force d'inventer des pratiques capables de leur permettre d'échapper à l'enfermement, d'ouvrir

leur ghetto sur le monde extérieur, de se doter de statuts et de rôles valorisants.

La tonalité d'ensemble de ce dossier n'est pas pessimiste. Les évaluations, nous l'avons dit, sont parfois divergentes, mais on peut dégager quelques lignes de force :

- si l'appétit des jeunes pour les activités institutionnelles cadrées, rigides, relevant d'une pédagogie autoritaire, est... mince, en revanche l'adulte n'est pas pour autant rejeté de la sphère du loisir-jeune. Son rôle reste de premier plan dans les activités qui requièrent l'utilisation d'un matériel, l'acquisition de techniques et de savoir-faire. L'inévitable médiation par l'objet définit une relation adulte-jeune où le premier peut assumer le rôle d'initiateur, de conseil, donner l'impulsion de départ nécessaire ;

- beaucoup des activités décrites dans ce numéro ont un caractère structurant pour une double raison : d'une part, les impératifs de la réalisation, quand il s'agit de monter et de mener à bien un projet, impliquent une rigueur et confrontent le jeune au principe de réalité ; d'autre part, le groupe, instrument de cette réalisation, est le lieu où chacun éprouve sa force, face à soi-même, face aux autres, construit son image, sans qu'il soit, à notre sens, possible de dissocier, comme certains le pensent, « identité sociale » et « identité pour soi ». Le groupe de loisir n'est pas socialisant en soi, mais grâce à la dynamique du projet dont il est porteur ;

- de tous les témoignages se dégage l'image d'activités multiformes, à travers lesquelles les jeunes s'éprouvent, exercent leur créativité, échappent aux codifications et à l'enfermement imposés par le travail et l'école, construisent leurs systèmes de référence et de reconnaissance, leurs symboles, leur solidarité. Il semble bien qu'il ne s'agisse plus de l'affirmation d'une contre-culture hautement revendiquée,

unifiée par une éthique de la transgression. A l'héritage de mai 1968, s'est substituée la prolifération de micromilieus évolutifs et fluctuants, pas trop hantés par l'idéologie, mais qui constituent peut-être pour les jeunes la meilleure chance de circonscrire des espaces de liberté pour accéder à l'autonomie.

Evaluer la position de l'univers adulte face à ces initiatives jaillissantes, ce n'est pas simple : la volonté de contrôle social, voire de récupération, la thèse du loisir à vocation intégrale demeurent. Les limites de la tolérance sont palpables... Mais se dessinent aussi, dans ce domaine du loisir, des propositions pédagogiques ouvertes, naissent des situations de participation où ce dialogue entre générations n'est plus un dialogue piégé.

Paule Paillet

Avec des articles de Patrice Berger, Martine Bombilaj, Jean-Paul Callède, Florence Fouquier, Olivier Gagnier, Marc Genève, Marcel Giry, Chantal Guérin, Jean-Charles Lagrée, Paule Lew Fai, Lise Mingasson, Philippe Pitaud, Paule Paillet et François Portet.

Informations sociales, n° 5, 1985, 18 F. — 23, rue Daviel - 75634 Paris Cedex 13.

Une bibliographie sur le consommérisme à l'I.H.T.P.

Le bulletin trimestriel de l'Institut d'histoire du temps présent (n° 21 et n° 22) propose une bibliographie sur le consommérisme. Cette bibliographie qui comporte 677 titres, comporte trois parties.

La première intitulée : *Le Consommérisme : un phénomène international*, indique d'abord les

ouvrages de synthèse utiles pour l'analyse du phénomène sous l'angle de disciplines variées comme le droit, l'économie, la sociologie, la science politique, les sciences de gestion. Elle présente ensuite un panorama des publications disponibles sur les manifestations du consommérisme dans les organisations internationales, ONU, CEE et OCDE, puis propose, pour chaque pays y compris la France, une liste d'ouvrages et d'articles généraux consacrés à la question.

Les deuxième et troisième parties sont centrées sur l'étude du phénomène en France. La deuxième partie, *Les acteurs*, regroupe les publications qui décrivent le rôle et les positions respectives de l'Etat, des entreprises et des organisations de consommateurs. La troisième partie, *Les règles du jeu*, présente d'abord les articles et ouvrages qui traitent de l'information et de l'éducation des consommateurs, puis ceux qui mettent en évidence, à partir de plusieurs aspects de la protection du consommateur, l'importance prépondérante du droit de la consommation.

Cette bibliographie se borne à tracer quelques avenues à travers un sujet touffu, et à proposer une série de repères simples pour baliser l'étude d'un phénomène qui reste, dans l'état actuel de la recherche, relativement opaque. En effet, si les travaux techniques se sont multipliés, si le consommérisme a, en quelque sorte, prouvé le mouvement en marchant, la réflexion sur sa nature, et sur son mode d'insertion dans la mécanique du pouvoir dans les démocraties industrielles n'a pas suivi. Les diverses formes qu'a pris son institutionnalisation progressive n'ont pas abouti à faire des consommateurs de véritables partenaires sur le plan économique.

La première partie, « *Le consommérisme, un phénomène international* », a été publiée dans le n° 21 du *Bulletin de l'IHTP*, septembre 1985.

La deuxième partie « *Les acteurs* » et la troisième partie « *Les règles du jeu* » ont été publiées dans le n° 22 du *Bulletin de l'IHTP*, décembre 1985.

IHTP : 44, rue de l'Amiral Mouchez - 75015 PARIS - Tél. : 45.80.90.46

Livres et revues reçus

- CACERES (Benigno). — Histoire de l'Education Populaire. — Seuil. — Cette ouvrage épuisé vient d'être réédité en 1986.

- BRICHET (Robert). — Associations et Syndicats. — LITEC, Droit, 1986. — 5^e édition actualisée, 706 p. Prix franco : 245 F. Bulletin de commande à adresser à : Librairies Techniques, 26 rue Soufflot, 75005 Paris.

- RAGUENES (Philippe). — L'emploi dans les associations Lorraines : Activités associatives ou services marchands. — Recherche réalisée pour le ministère de l'Industrie et de la Recherche et le Centre National de la Recherche Scientifique dans le cadre de l'action concertée « Activités de service et P.M.E. », 1985, 142 p. — Groupe de Recherche sur l'éducation et l'emploi (G.R.E.E.). — 23 boulevard Albert 1^{er}, BP 33-97 - 54015 Nancy Cedex.

- FERRAND-BECHMANN (Dan) et ROUDET (Bernard). — Inventaire des travaux et recherches sur le travail social. — CESOL, 1985. — En vente au Centre d'Etudes des solidarités sociales. — 9, chemin de la tour des chiens - 38700 Corenc - Tél. : 76.88.02.37.

- SNYDERS (Georges). — La joie à l'école. — P.U.F., 1986, 330 p. — (coll. Pédagogie d'aujourd'hui).

- L'école de l'ouverture, réflexions et expériences à Rennes. — Les cahiers de Rennes, 1986, 175 p.

Prix franco : 51,50 F. En vente dans les librairies et Maison de Presse de Rennes et au service Enseignement de la Ville de Rennes, Hôtel de Ville - 35031 Rennes, Cedex. — Chèque libellé au nom du Trésorier Principal municipal de la ville de Rennes.

- Les T.U.C. avec des articles de F. Le Bouteux, D. Schalchli, D. Galland, G. Gateau, G. Malgaive, Y. Minvielle. — Education et Société. — S'adresser à Polynôme - édition, 14 rue Falguière, 75015 Paris. Tél. : 43.06.00.68

- Des associations en 1986. — Les dossiers de l'ADRAC, n° 52, 1986. — Avec des articles de Jacques Ion, Roger Levasseur et Geneviève Poujol. Prix : 30 F. S'adresser à Mme Madeleine Romer, 3 rue Paul Dupuy - 75016 Paris. Tél. : 42.67.07.60.

- L'emploi des jeunes interpelle notre Société : le T.U.C., Formations en alternance. — Jeunes travailleurs n° 155, janvier-février-mars 1986. — Prix 25 F. 1, rue Roger Allard - Paris. Tél. : 46.34.52.42.

- A la recherche de l'instrument. — Vibrations, revue d'études des musiques populaires n° 2. Janvier 1986. — Prix 98 F - Diffusion Editions Privat - 14, rue des Arts - 31068 Toulouse Cedex.

- Mars 1986, une place à prendre ? — Politique - Jeunesse - n° 1; avec des articles de Philippe Bernard, Pierre Gaborit, Patrick Gallaud, Natacha Wokinski, Colette Ysmal. Revue mensuelle éditée par l'association Politique-Jeunesse, Centre d'Etude, de recherche et d'information sur la Jeunesse (C.E.R.I.J.) 67, rue de Dunkerque, 75009 Paris. - Prix du Numéro 30 F. Abonnement d'un an (11 numéros) 280 F - 2 ans (22 numéros) 500 F.

- Le « Journal du directeur 1986 ». Guide indispensable pour les organisateurs et directeurs de centres de vacances et de loisirs leur permettant de définir leur rôle et leurs responsabilités,

leurs relations avec les divers intervenants. Au sommaire : les activités de loisirs, les projets pédagogiques, la sécurité, la surveillance sanitaire et médicale ainsi que la gestion. Revue de l'U.F.C.V. n° 226 (avril 1986) 116 p. — 61 F.

- Le « Journal de l'animateur 1986 ». Outil précieux à la disposition des animateurs. Ils pourront y trouver des sujets de réflexion et des réponses sur l'animation des loisirs, les « jeunes » d'aujourd'hui, des idées pour des vacances réussies et quelques pistes de formations : les métiers de l'animation sont divers. Revue de l'U.F.C.V. n° 223, 60 p. — 28,50 F.

Union française des centres de vacances et de loisirs - 19, rue Dareau - 75014 Paris - Tél. : 45.35.25.26.

- Une réponse à la délinquance et à l'exclusion sociale : les associations de prévention spécialisée. — Correspondance Municipale. — n° 266-267. Mars-Avril 1986. — Prix 59 F, ADELS, 27 rue du Faubourg Saint-Antoine - 75011 Paris.

- BOURÉ (Robert) et SIMBILLE (Jocelyne). — Associations et collectivités locales : des rapports prometteurs mais contraignants. Le développement récent du rôle des associations sur le plan local est moins la manifestation d'une expression spontanée (de besoins, d'idées...) que la concrétisation d'une logique sociale au sein de laquelle interviennent, cohabitent et/ou s'affrontent des stratégies multiples formulées ou informulées d'acteurs publics et privés. Les Cahiers du LERASS. N° 6 - 66 pages. — Université Toulouse 3. Institut Universitaire de Technologie. 31062 Toulouse Cedex. Tél. : (16) 61.25.21.17 (poste 356).

* *

*

Les Chantiers de travail volontaire

Une proposition de travail différent
pour un développement solidaire

Aujourd'hui, à côté du travail rémunéré, des formules nouvelles de mise au travail des jeunes sont de plus en plus communément reconnues : emplois précaires ? activités alternatives ? prestations socialement utiles ? nouveaux partages du travail ? insertion par l'économique ?

Les associations de chantiers volontaires internationaux sont interpellées par l'importance et la signification de ce « fait de société ». Avec leurs partenaires : élus, services publics, militants du secteur non-marchand, elles proposent une réflexion de fond, et une hypothèse :

La proposition de travail différent ne serait pas qu'un simple avatar d'une société en crise économique et sociale. Elle peut contribuer à faire émerger une activité laborieuse, non finalisée par la perspective d'une rémunération monétaire directe. Librement choisie, cette activité pourrait se déployer pour favoriser le développement personnel, induire un changement social, contribuer à un développement économique solidaire.

Le présent document rassemble les travaux et contributions — intervenus notamment lors d'un colloque récent — concourant à vérifier cette hypothèse à travers la confrontation des points de vue et des pratiques.

Document de l'INEP n° 7

Prix : 60 francs

INSTITUT NATIONAL
D'EDUCATION POPULAIRE

Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre
chargé de la Jeunesse et des Sports

DOCUMENTS DE L'INEP

- | | | |
|---------------------------|--|------|
| XXIII
1976 | Entre la lyre et le compas. Note pour une scénographie de l'espace ludique. — Jean Hermann. | 32 F |
| XXXI
1980 | Pour connaître la télévision. Choix de textes. — Annie Oberti. | 37 F |
| XXXIX
1981 | Des organismes d'aide aux associations locales. — Annie Oberti. | 37 F |
| XL
1982 | La presse d'éducation populaire de 1830 à 1960 - Guide documentaire par Arlette Boulogne et Sylvie Fayet-Scribe (sous la direction de Raymond Labourie). | 85 F |
| XLI
1983 | Décentralisation et communication sociale locale. Actes du Colloque de Pau 1982. (Co-édition Ligue de l'enseignement. - I.N.E.P.). | 35 F |
| XLIII
1983 | Le cinéma dans la commune. Choix de textes par Rémi Dujardin | 45 F |
|
<i>Nouvelle série</i> | | |
| 1
1983 | Action culturelle, action socio-culturelle. Recherches. — Geneviève Pujol. | 37 F |
| 3
1984 | L'insertion sociale et culturelle des jeunes. Compte rendu des journées d'études I.N.E.P. — Chantal Guérin et Isabelle Mazel - 1983. | 40 F |
| 4
1984 | Itinéraires d'animateurs. — Alain Dubus. | 40 F |
| 5
1985 | Culture passée, cultures à venir, Choix de textes sur les pratiques et les représentations culturelles — Bertrand Sachs. | 50 F |
| 6
1986 | L'éducation populaire — un pari pour la démocratie — Actes du colloque 1 ^{er} -2-3 Octobre 1985 organisé par neuf associations d'éducation populaire. | 40 F |
| 7
1986 | Les chantiers de travail volontaire : une proposition de travail différent pour un développement solidaire — Document conçu et réalisé par COTRAVAUX. | 60 F |

Commande à adresser à :
I.N.E.P. - Service des Publications
Val Flory, 78160 MARLY-LE-ROI.

**Attention le numéro de téléphone
 du Service des Publications de l'I.N.E.P. a changé
 Appelez le 39.58.49.11**

LES CAHIERS DE L'ANIMATION
Numéros disponibles au 1-2-1986

- Numéro 53 :** — Classes moyennes, enjeux culturels et trajectoires sociales 1985 (M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot)
 — Les associations et le droit du travail : une cohabitation difficile (J.L. Plé)
 — L'observatoire des programmes d'animation : présentation
 — Jeunes au quotidien (F. Sarrazin)
 — « Jeunes au présent » sur un dispositif de communication interactif (P. Paillet)
 — Pour une analyse des politiques sectorielles (P. Muller)
 — Jeune France, un « maillon manquant » pour l'histoire de la décentralisation culturelle (V. Chabrol).
- Numéro 52 :** — L'emploi associatif en Lorraine (M. Pénicaud et A. Laurent) 50 F 1985
 — Enjeux associatifs locaux et stratégies municipales (P. Garraud)
 — Le changement dans les modes de vie (R. Sue)
 — La communication : mutation sans visage (Ch. de Linares et A. Oberti)
 — La communication sociale : un enjeu vital pour les associations (H. Collet)
 — Le chef « scout de France » : l'ordre ou la société 1920-1960 (Ch. Guérin)
- Numéro 51 :** — Le rock à Rennes 50 F 1985
 — Enseigner la musique (M. Pinçon-Charlot et Y. Garnier)
 — Théâtres amateurs (A. Dreyfus)
 — Sport, pratique culturelle (P. Irlinger et C. Pociello)
 — Présence et avenir du passé : nouvelles muséologie (J.M. Barbe)
 — Actions socio-culturelles : des ambivalences (C. Maurel)
 — Parole à un animateur (P. Burban)
- Numéro 49/50 :** *Education populaire, jeunesse dans la France de Vichy 1940-1944* 70 F 1985
 — Introduction (P. Gallaud)
 — Repères historiques (J.P. Azéma)
 — Mouvements de jeunesse et politiques de la jeunesse (A. Cou-trot, M. Dupouey, Moreau, A. Cruziat, A. Michel, C. Duhaîne, L. Heller-Goldenberg, J.P. Martin, R. Handourtzell, F. Tétard, R. Labourie, A. Fourment)
 — Témoignages (P. Paillet, Auclair, Rocher, R. Porte, Despinette, Aubert)
 — Une expérience de formation des chefs : l'école des cadres d'Uriage (B. Comte)
 — Témoignages (J. Dumazedier, B. Caceres)
- Numéro 48 :** *Jeunesses 1985 : histoires d'insertion* 50 F 1984
 — Jeunes et jeunesses : variations sur un problème (Ch. Guérin)
 — Chemins de la désinsertion (Ch. Guérin, I. Mazel, A. Vulbeau)
 — La culture en archipel (J.O. Majastre)
 — Stratégies préventives des années 80 : des opérations anti-été chaud (D. Duprez)
 — Un péril jeune ? (P. Mazelayre)
 — une idée qui vient du sud (P. Gallaud)

- Numéro 47 :** — Les créations d'associations (M. Forsé) 45 F
 1984 — Les militants de la C.S.F. (M. Chauvière, B. Duriez)
 — Réseaux d'associations, réseaux de militants (B. Roudet)
 — Les entreprises intermédiaires (F. Mornet, D. Pénet, Y. Trehorel)
 — Des jumelages franco-allemands (F. Fouquet, C. Guérin, C. Wollenhaupt)
 — La genèse de la F.F.M.J.C. (C. Paquin)
 — Les jardins familiaux (M. Genève)
- Numéro 46 :** — Sociabilité et Pouvoir (J.P. Rioux) 45 F
 1984 — L'emploi associatif (I. Kandel et E. Marchal)
 — Création de la M.C. de Grenoble (C. Gilbert)
 — Centres culturels en Afrique (J.M. Mignon)
 — Les stages pour jeunes (J. Hedoux)
 — Stages pour femmes et vie associative (B. Edou - Goussault)
 — Activités corporelles et animation (P. Paillet)
- Numéro 44-45 : *Animateurs aujourd'hui ?*** 50 F
 1984 — Le métier aujourd'hui : quelles connaissances ?
 (C. Chosson, A. Dubus, J. Eloy, P. Gantier, J.-L. Plé, G. Pujol, N. Precas, C. Sageot, E. Samyn)
 — Les pratiques aujourd'hui : quelles cultures ? (R. Fabert, M. Simonot)
 — Le développement aujourd'hui : pour quel monde rural ?
 (B. Patoureaux, M. Rebillet, C. Veleine)
 — Pour une approche anthropologique du métier de l'animateur
 (N. Precas)
- Numéro 43 :** — Nouveaux enjeux associatifs (J.-P. Augustin) 40 F
 1983 — Politique d'innovation culturelle et vie associative (J.-M. Djian)
 — Mouvement alternatif et animation contre-institutionnelle
 (D. Gros)
 — Jeunesse africaine, crainte et convoitée (J.-M. Mignon)
 — L'éducation populaire en Grèce (N. Précas)
 — Jeunesse et action culturelle (J. Hurstel)
- Numéro 42 : *Le renouveau des Universités Populaires*** 40 F
 1983 — Les publics (J.-M. Moeckli, V. Borbein, M. Descolonges-Morville)
 — Les enseignants (J.-L. Hoffet, Dr Eppenberger, A. Claude)
 — Les contenus (M. Thorel, J. Solinger, Dr E. Haupt, Dr Reiske)
 — Réflexions (R. Sainsaulieu, L. Arabin, L. Caul Futy, G. Pujol)
- Numéro 41 : *Décideurs culturels et pratiques sociales*** 40 F
 1983 — Décideurs, éducation populaire et action culturelle (G. Pujol, C. Sageot, M. Simonot)
 — Des pratiques culturelles (B. Simonot-Dierick, J. Blouin-Le Baron, Kerbrat)
 — Des politiques culturelles (G. Saez)
- Numéro 39 :** — Insertion sociale des jeunes et création d'activités (F. Mornet) 40 F
 1983 — Une nouvelle politique pour les jeunes (P. Gallaud)
 — Les associations au Québec (R. Levasseur)
 — La dynamique sociale des associations (G. Pujol)

- Numéro 38 : Citoyens, citoyennetés...* 37 F
1982 — Leçons de citoyenneté à l'usage du présent (G. Saez, J. Leca)
— Les miroirs du citoyen ; du hussard noir au militant local (J. Ion, S. Chassagne, C. Granier, A. Thoby, L. Fauconnet)
— Citoyens, entendez-vous la ville ? (B. Sachs, P. Gallaud, F. Fouquet, C. Guérin)
- Numéro 35 :* — Le Ministre du Temps Libre n'est pas le Père Noël 37 F
1982 (J. Dumazedier)
— L'association reconnue d'utilité sociale : une réforme socialement utile ? (Y. Tanguy)
— Les boutiques de gestion : c'est facile, c'est pas cher mais à qui ça rapporte ? (J.-L. Plé et D. Desguées)
— Activités socio-éducatives et animation culturelle au Portugal (J.-M. Mignon)
- Numéro 34 : L'éducation populaire aujourd'hui* 40 F
1981 — L'éducation populaire en propos (O. Gagnier, C. Guérin, J.-L. Jacquet, R. Labourie, G. Poujol, C. Sageot)
— L'éducation populaire en actes (P. Gallaud, M. Giry, J. Hedoux, M. Lefeuvre, P.E.C. - Auvergne)
— En ouvrant les frontières (E. Gelpi, C. Titmus)
- Numéro 33 :* — Jeunesse au pluriel (P. Gallaud, B. Jung) 30 F
1981 — Théâtre et authenticité au Mali (A. Dreyfus)
— Une ville se raconte, une ville se rencontre (C. Fridel)
— Le cinéma dans la commune (R. Dujardin)
— Vers la laïcisation des loisirs au Québec (J.-P. Augustin)
— Une animation à l'américaine (M. Bellefleur)
— L'alarme à l'œil (O. Gagnier)
- Numéro 21 :* — Action municipale et loisirs : vacances d'enfants et d'adolescents 20 F
1978 (H. Collet)
— La fonction socio-culturelle des équipements de quartier 20 F (C. Fabrizio)
— Quelques aspects de la politique de la jeunesse en Grande-Bretagne (P. Gallaud et A. Dozol)
— Un stage de réalisation de l'I.N.E.P. à Villeneuve-lez-Avignon.
— Où en est la télévision par câble (A. Oberti)
- Numéro 18 : Jeunesse, animation et développement en Afrique noire* 15 F
1977 — La jeunesse africaine et les problèmes de son insertion dans le développement (A. Cruiziat)
— Les services civiques de jeunesse dans le développement de l'Afrique rurale (A. Gillette)
— La renaissance des Samaria au Niger (P. Gallaud)

Abonnez-vous

Cinq numéros, à partir de janvier, l'abonnement

1986 France, 200 F
 Etranger, 250 F

Bulletin à renvoyer à :

Service des Publications
I.N.E.P.

78160 MARLY-LE-ROI
39.58.49.11



*DANS VOTRE INTÉRÊT
COMME DANS LE NÔTRE
ABONNEZ-VOUS !*



Bulletin d'abonnement

Nom

Prénom

esc./bât./rés./org.

(si nécessaire)

Numéro et rue

Ville

Code postal

Pays (seulement si vous habitez hors de France)

Tout abonnement part du 1^{er} janvier de l'année en cours.

Joindre à ce bulletin un chèque à l'ordre de M. l'agent comptable de l'INEP

Pour l'étranger : Envoyez un chèque en francs français ou un mandat international.

Abonnez-vous

Abonnez-vous à partir de
janvier, l'abonnement

est de 200 francs par an. Les abonnements sont payés d'avance.

Les commandes et les envois de bulletins à renvoyer à :

Service des Publications
I.N.E.P.

78100 MARLY-LE-ROI
Téléphone : 39.28.49.11



COMME DANS LE NÔTRE
DANS VOTRE INTÉRÊT

— (M. B. Bouvier) —
— (M. J. Bouvier) —

Bulletin d'abonnement

Nom : _____

Profession : _____

Adresse : _____

(si nécessaire) _____

Numéro et rue : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Pays (sauf si vous habitez hors de France) : _____

Tout abonnement part du 1^{er} janvier de l'année en cours.

Joindre à ce bulletin un chèque à l'ordre de M. l'agent comptable de l'INEP.

Pour l'étranger : Envoyez un chèque en francs français ou un mandat international.



LES CAHIERS

DE L'ANIMATION

N° 55

PRIX : 50 F

Juin 1986

INSTITUT NATIONAL
D'ÉDUCATION POPULAIRE

SECRETARIAT D'ÉTAT AUPRÈS
DU PREMIER MINISTRE CHARGÉ
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS